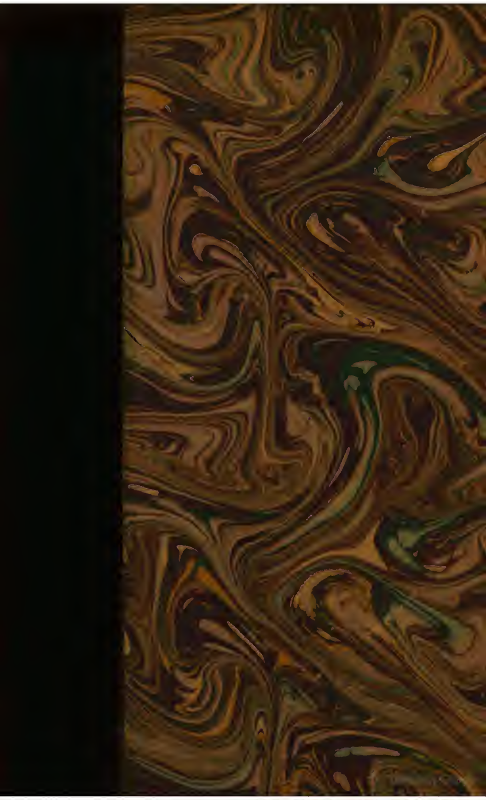


LE LIVRE

DES

COMMUNES.

IMPRIMERIE ET FONDERIE DE F.-J. BAILLY, PLACE SORBONNE, 2.

LE LIVRE

DES

COMMUNES

OU

RÉGÉNÉRATION DE LA FRANCE,

PAR

LE PRESBYTÈRE, L'ÉCOLE ET LA MAIRIE.

ROSELLY DE LORGUES.

TROISIÈME ÉDITION,
Refondue et considérablement augmentée.

PARIS
L.-F. HIVERT, ÉDITEUR-LIBRAIRE,
QUAI DES AUGUSTINS, 55.

1842

PROLÉGOMÈNES.

LA PATRIE.

§ I.

La France est magnifique. Assise au centre des nations comme une souveraine, superbement appuyée au levant par les Alpes et le Rhin, elle voit à l'horizon occidental, l'océan fermer seul les barrières de son palais. Couronnant son front des riches épis de la Flandre et des verts feuillages des Ardennes, elle baigne ses pieds embaumés dans ces flots que le ciel du midi colore de son azur splendide. Les complaisances de sa température abritent sous le même soleil, les

fleurs sorties des régions de l'aurore et les plantes laineuses du nord. Magnanime nourrice des guerriers, elle étale sur son giron, pour faisceaux d'armes, en gerbes opulentes, les fruits de l'Univers, et se plaît à les alimenter de son sein. Tandis qu'à sa limite australe, le triste mélèze, le bouleau, l'érable et le grave sapin se lèvent spontanément; l'oranger, le figuier d'Italie, le grenadier mauresque, l'olivier grec, le mûrier espagnol, le jujubier, le citronnier tunisien croissent avec le mélancolique aloès, le cèdre, le lentisque et les éventails du palmier sur les marges de sa zône méridionale.

Nulle contrée en Europe ne reçut de l'atmosphère et de la géographie, de pareils élémens de richesses. Bientôt la navigation intérieure, communiquant à ses grandes issues, ouvrira à travers nos campagnes une route entre les deux mers. Bientôt les paquebots de Rotterdam et de Liverpool, sans redouter les côtes de l'Afrique et les vents du détroit, passeront du grand Océan dans le port de Marseille. Sans jeter l'ancre, le marchand de Londres descendra à Lyon; celui de Mâcon ira en droiture à Hambourg. Ce moment approche : les canaux se creusent, les digues s'étagent, les chaussées s'exhaussent, le grincement des leviers, le sifflement des chaudières, les spirales de la vapeur, le choc des balanciers, le roulement des wagons, le cri des

engins et les gémissemens des machines, annoncent à toute heure l'enfantement nouveau de l'industrie. Le sol frémit sous des accélérations inconnues; tous les genres de création luttent d'activité. Les forges françaises veulent rivaliser avec celles de la Norwège et de l'Allemagne. Les dentelles d'Alençon, les parfumeries de la Provence, les armes de Charleville et de Saint-Étienne, les draperies de Sédan, de Castres et de Louviers, les papeteries de l'Auvergne et des Vosges, les soieries de Nismes, de Tours et de Lyon, la porcelaine de Sèvres, les clouteries de la Lorraine et du Forez, les toiles de Bretagne et du Dauphiné, les batistes de Flandre, les manufactures de glaces, de fer-blanc, les fabriques d'horlogerie, de bronze, nos ateliers d'imprimerie, de ciselure, répandent leur éclat dans les ports, les comptoirs et les banques de l'univers commerçant, en activant la circulation des hommes et du numéraire; et réellement, l'étranger qui jette, en passant, sur notre Patrie son superficiel regard, ne peut que l'appeler avec Grotius « le plus beau royaume après celui du ciel. »

Mais au creuset analytique de l'observation, ce vernis de prospérité se fond bientôt, et laisse par dessous suinter en plus d'un lieu la léprosité d'une douloureuse misère.

Chaque année le chiffre de la population

s'élève croissant; et nous voyons le paupérisme dépasser encore sa progression, avec une rapidité qui effraie. De vagues inquiétudes et un constant malaise travaillent les classes inférieures. D'âpres mécontentemens et de sourdes imprécations murmurent dans les masses condamnées au travail.

Si l'on pénètre au milieu des populations parquées, entre les murs fumeux de nos principaux foyers d'industrie, on y rencontre des physionomies déprimées, les traces d'une lente souffrance, un grand abaissement de la dignité humaine, de vicieuses habitudes, surtout la passion des spiritueux et l'imprévoyance du lendemain, ce double signe de dégradation propre à toutes les races abruties. On y surprend d'aigres colères et des irritations secrètes contre les riches, les fonctionnaires, le pouvoir. Une lutte véritable paraît engagée désormais entre l'ouvrier et le fabricant, entre celui qui offre, et celui qui demande le travail. L'un toujours prêt à la coalition, dès que son industrie prospère, l'autre toujours prêt à baisser les salaires, dès qu'il veut susciter ou soutenir une concurrence.

Depuis quelques années la condition des classes ouvrières a subi un renversement à leur désavantage. Si l'ouvrier a le premier mésusé, le patron a ensuite abusé, et il exerce durement sa revanche. Comme l'ouvrier pris à *la journée* s'é-

tudiait à travailler le moins possible, et réellement ne gagnait pas l'argent qu'il recevait, à ce mode de travail a été substitué *la tâche*. L'ouvrier pris à *la tâche* a visé à la quantité au détriment de la qualité. Son travail est le plus prompt et le moins bon possible (1). L'ouvrier qui, par sa nonchalance, nuisait aux intérêts du patron quand il était pris à *la journée*, s'est nui à lui-même par excès d'activité dès qu'on l'a soumis à *la tâche*. Il a travaillé dès lors sans ménagement. Ne s'accordant pas assez de repos, mangeant trop vite, troublant ses fonctions digestives par sa trop grande précipitation de mouvemens ou l'attitude obligée dans son genre de travail, il a usé promptement ses forces, il a abrégé sa vie. Ainsi, il est reconnu maintenant qu'un ouvrier forgeron ou charpentier ne jouit pas de toute sa vigueur au-delà de huit années (2). Ce laps de temps suffit pour l'épuiser. Non seulement l'ouvrier élevé dès l'enfance dans les grandes manufactures de-

(1) Les jeunes maçons qui viennent à Paris pour se former, oublient ce qu'ils avaient appris en province, n'étant plus exercés qu'à faire vite. S'ils excellent *à la tâche*, seule condition que dès lors leur propose l'entrepreneur, c'est toujours au préjudice de leur art et de la solidité du travail. Les anciens ouvriers, habitués *à la journée*, ne trouvent plus que difficilement de l'ouvrage. Car les maîtres maçons se plaignent de la lenteur de leur *tâche*.

(2) Observation d'Adam Smith pour les ouvriers de Londres.

vient impropre au travail des champs, mais il ne peut supporter les intempéries des saisons et même s'occuper en plein air, dès que le vent fraichit. Les populations industrielles deviennent incapables de fournir leur contingent à l'armée, de soutenir les fatigues des camps, les conseils de révision les appréhendent. L'ouvrier tend à une dégradation physique et à un rachitisme intellectuel que vient empirer le développement des machines à vapeur, et la division du travail. On a vu des ouvriers qui, depuis la division du travail, se sont assimilés à leurs machines, au point d'oublier la lecture, l'écriture, le catéchisme, l'idée de Dieu. Pour violer officiellement la sainteté du dimanche, ils travaillent ce jour-là, et se reposent le lundi, jour sacré qu'ils solennisent au cabaret. On a vu les enfans loués à des entrepreneurs inhumains qui excédaient leurs forces; on voit encore des journées de travail trop fortes, de seize et dix-huit heures, dans les grands ateliers. Le maître impose cette condition exorbitante, et la nécessité contraint l'ouvrier de la subir.

Le système de l'économie anglaise qui pèse dans tout pays sur l'organisation du travail des manufactures, se fait sentir parmi nous. Depuis quelques années il s'est formé une aristocratie industrielle incontestablement plus hautaine et plus méprisante envers les ouvriers, que celle des

seigneurs allemands et russes à l'égard des vassaux et des serfs. Aucun lien de patronage et d'obligation, de bienfait et de reconnaissance n'engage le maître à l'ouvrier. L'un et l'autre n'échangent qu'à regret le travail contre le salaire. En général l'ouvrier n'obtient pas de traiter directement avec son maître. Il ne l'aperçoit presque jamais; il sait seulement qu'il travaille pour le compte de tel millionnaire qui cherche à bénéficier sur ses sueurs, et n'attend qu'un instant favorable pour réduire encore son salaire. Il n'ignore point, en outre, qu'avec tout son travail, et malgré l'économie la plus stricte, il tombera dans l'indigence s'il lui survient plus de deux enfans. Il ne saurait échapper à la misère. Quoi qu'il fasse, désormais il ne peut éviter l'hôpital.

Et pourtant cette existence si chétive, si précaire, apparaît comme un objet d'envie à la plupart des ouvriers dans les campagnes. Parce que le travail des métiers, un peu moins fatigant, rapporte habituellement un salaire plus élevé, ils désertent imprudemment la charrue, et viennent accroître le nombre des mécontens dont s'encombrent de plus en plus nos villes manufacturières. Ainsi, pendant qu'il y a autour des métiers une surabondance de forces oisives, de bras inoccupés, plus loin on manque de travailleurs (1).

(1) C'est ainsi qu'en plusieurs cantons des environs de Bordeaux, dans le printemps de 1841, on a manqué de bras pour

L'exploitation agricole languit; la main-d'œuvre élève son prix, l'exagère, et opère un renchérissement de denrées sans accroissement de débouchés et de bénéfice pour le colon. On ne saurait le nier, une déconsidération dénuée de sens frappe l'agriculture. Le paysan se place, dans sa propre opinion, au-dessous de l'ouvrier des métiers; il aspire à passer dans une condition qu'il estime fort supérieure à la sienne; et se croyant, selon la hiérarchie sociale, inférieur à l'artisan, il ambitionne sa qualité. Qu'on le sache : le malaise, le paupérisme, suite de l'encombrement, ne proviennent point d'une superfétation de population, mais uniquement d'une distribution mal calculée des existences sur le même sol.

Si une trop grande concentration d'individus sur un étroit espace engendre forcément le paupérisme, ce n'est qu'à dater de l'instant où la production de la terre et les ressources de l'industrie ont atteint leur dernière extension. Or, toute proportion gardée, l'indigence fut jadis plus étendue qu'aujourd'hui, alors même que le royaume se trouvait moins chargé de dix millions d'habitans. Sans recourir à sa province

la culture de la vigne. C'est ainsi que dans plusieurs localités des environs de Marseille le prix de la journée de travail excède habituellement un taux rationnel.

d'Algérie, la patrie pourrait noblement nourrir sur son domaine tous ses enfans, se fussent-ils comptés au-delà de cinquante millions. Il suffirait, pour ce surcroît de consommation, d'ouvrir au labour toute la superficie cultivable, et, par un art mieux dirigé, de retirer du sol les forces de production qu'il recèle.

Donc, jusqu'à ce jour, ce n'est point dans l'excès de notre propagation que se doit rechercher le principe du malaise commun. Nous l'affirmons : sa source dérive premièrement de l'ignorance où croupissent les populations, et de leur manque d'instruction religieuse et civile.

D'où suivent :

Un vide de consolations intérieures, une pénurie de confortations et d'espérances qui poussent les masses laborieuses à placer tout bonheur dans la satisfaction des sens, et en aiguillonnant des besoins factices, leur occasionnent d'inutiles dépenses;

L'ignorance des inconvéniens et des avantages relatifs à chaque profession, conséquemment des choix sans discernement;

La déconsidération de l'agriculture même dans la classe agricole; la rareté des laboureurs et des fermiers intelligens;

La préférence donnée aux travaux si caducs des métiers, sur les produits plus laborieux mais assurés des champs;

L'agglomération mal calculée des existences qui s'attachent à la même industrie, dans la même localité, et dépassent le besoin de bras employés;

L'affluence imprudente vers une exploitation, fondée uniquement sur les superfluités du luxe et qu'un changement de mode ou de procédé de fabrication peuvent ruiner tout-à-coup;

Le manque ou la dégradation des chemins communaux qui, forcément, consigne l'industrie dans quelques cités, au lieu de la disséminer parmi les populations rurales, où l'assisterait une main-d'œuvre plus économique;

Les établissemens trop hâtés, à l'aide d'emprunts usuraires, par les ouvriers qui n'ont pas même en pleine propriété leurs outils;

Les crapuleuses habitudes d'ivrognerie et de débauche excusées par le préjugé du *lundi*, portant à dissiper ce jour-là les profits de la semaine;

Les mariages imprévoyans qui multiplient le prolétariat et la misère, parce que la survenance de nombreux enfans, reçue comme une bénédiction par le cultivateur, reste pour l'artisan et le manouvrier, une charge qu'il ne peut soutenir.

Trop souvent, à ces résultats provenant du fait de l'homme, s'ajoutent les renversemens imprévus, qu'entraîne la chute subite d'une bran-

che commerciale, dont le progrès va opérer l'ingénieuse transformation.

Mais l'insuffisance des salaires, les embarras matériels qui affligent certaines professions ne sont qu'une partie des maux que le regard le moins attentif pourrait découvrir au milieu de notre pauvre société. Vainement les symptômes du malaise changent-ils suivant les fortunes et les positions, évidemment cette agitation des esprits accuse un désordre intérieur. Un scepticisme désolateur sape toute conviction. On n'a plus foi ni aux lois ni aux rois. Sans pudeur on ment aux principes et aux personnes. On assiste soi-même aux obsèques de sa réputation. Est-il un homme politique dont le journalisme n'ait incriminé les actes, suspecté les intentions, calomnié la vie privée, bafoué la famille, ridiculisé la personne? Les premières célébrités se voient ensevelir vivantes sous les ombres de l'injustice. L'or absout le vice, légitime l'iniquité, les contradictions et les perfidies les plus flagrantes. On déifie la richesse, et le vrai culte dominant est l'adoration de la monnaie. Aujourd'hui le dévouement désintéressé devient chose mirifique et fabuleuse. L'égoïsme acquiert un accroissement sans exemple dans le passé. La possession des biens ne suffit plus à l'avidité actuelle: on aspire aux emplois. Tout électeur veut être fonctionnaire, non point gratuit et honori-

fique, mais rétribué, salarié et émargé largement au budget. Il lui faut une bourse pour son fils dans le plus prochain collége royal, une croix pour son beau-père, un brevet de surnuméraire pour son filleul, de l'avancement au choix pour son cousin, un bureau de poste pour le mari de sa sœur. L'exigence à l'égard des députés est devenue intolérable. Il n'est pas un député qui n'ait à en souffrir. L'envahissement de cette avidité a été signalée à la tribune, dès l'ouverture de la session dernière. Pour la majorité des électeurs, en nommant un député, il ne s'agit plus d'avoir un représentant à la Chambre, mais dans les bureaux des Ministères un agent actif et opiniâtre en ses obsessions.

Maintenant si nous venons à considérer en masse les classes laborieuses, nous serons aussi attristés par l'aspect d'une démoralisation non moins honteuse et non moins manifeste.

Le pieux attachement au toit des aïeux commence à s'effacer. Partout atrophie et rachitisme dans la morale publique. Où rencontrer aujourd'hui l'antique lien de la famille? L'affection fraternelle que maintenait jadis la communauté d'habitation et d'obéissance au chef, et de sentiment religieux et d'intérêt domestique, disparaît d'heure en heure. Loin de vouloir accréditer l'atelier paternel, le jeune artisan préfère louer ses bras à un étranger, de peur que

son travail ne profite à ses sœurs. Souvent l'apprenti est tout prêt à se révolter contre le maître, et à se dire plus habile. L'ouvrier menace l'entrepreneur, le patron dont il reçoit son pain. Le chef d'atelier n'ose plus, sans circonlocution, reprendre une maladresse. Sous peine d'insulte ou de contestation, le petit fabricant ne peut essayer un reproche à ses ouvriers : ils sont infaillibles. Cette tendance à l'insubordination se retrouve dans les manufactures, les entreprises de travaux, les exploitations industrielles, partout où il y a contact entre journaliers. Sait-on, dans les salons, le sort affreux de plus de deux cent mille femmes, épouses ou mères d'ouvriers, soumises à la brutalité de ces caractères violens et irraisonnables, ayant à supporter, en sus de l'indigence, les excès de la débauche et de l'ivrognerie? Il n'est pas un fabricant, un chef d'usine, de maison commerciale, pas un fournisseur ou un expéditionnaire qui ignorent ces faits affligeans.

L'éloignement du bruit des villes, l'étendue des forêts et des plaines, le cours tranquille des rivières n'ont pu garantir le campagnard de cette contagion. Dès qu'il a su lire, le colporteur surchargé de livres pernicieux est venu le séduire à sa clientèle. Sa vie remplie et jusque là heureuse, a été troublée d'impuissans désirs et d'erreurs. Le colporteur a gravi le sommet des mon-

tagnes, est descendu au fond des plus humbles vallées pour semer l'impureté dans les imaginations, éveiller des ambitions chétives, éteindre le sentiment religieux, arracher aux masses l'idée de l'immortalité, et désoler les chaumières. Les croyances naïves qui gardaient de la corruption le jeune pâtre vivant solitaire avec son troupeau, les essaims de jeunes filles sarclant les blés, se sont enfuis. Le fermier, le maquignon, le meunier, l'aubergiste, le sabotier et le tailleur ambulant, se sont moqués du prône, du curé et de la religion. Le manque de foi religieuse a produit le manque de foi civile. L'oubli de son propre devoir a entraîné l'oubli du droit d'autrui. Les contestations, les animosités et les procès se sont multipliés (1). Le dégoût du travail, d'une paisible obscurité, a introduit le suicide dans les campagnes. Le suicide y est en progrès comme l'empoisonnement par l'arsenic(2), comme les outrages à la pudeur, comme l'incendie par vengeance. Le compte général de l'administration de la Justice Criminelle pour 1840, offre les tristes preuves de ce mépris croissant des lois divines et de la pénalité humaine. Des crimes que ni la misère ni

(1) Dans l'année 1840 les tribunaux civils ont été saisis de 12,551 affaires. Total qui offre exactement 1,000 procès de plus que la moyenne des trois années précédentes.

(2) Cormenin, *Communication à l'Académie des Sciences morales et politiques.*

les passions politiques ne peuvent occasionner, les attentats aux mœurs, sont devenus trois fois plus nombreux qu'avant 1830 (1).

Qui niera maintenant le progrès de la démoralisation? Mais une déplorable légèreté, une indifférence et une inconséquence inqualifiables nous font toujours le lendemain, oublier la veille. Aussi long-temps que rugit l'émeute s'irritant de l'exportation des grains; tandis que l'insurrection contre le recensement aboutit aux tentatives les plus audacieuses, au pillage, au sacrilége et à l'incendie; quand il est évident que les populations se défient du Gouvernement, suspectent ses intentions à leur égard; lorsque de nouveaux attentats contre la vie des princes, la découverte inattendue de sociétés secrètes ayant pour but, non point un changement de personne ou de dynastie, mais l'abolition de l'ordre, la destruction de la forme monarchique, de la propriété, de la succession, etc., viennent inquiéter nos hommes d'État, ils jettent officiellement un cri d'alarme, prennent un front soucieux; mais la première impression est à peine passée, qu'ils croient avoir fait un mauvais rêve, et se rassurent, comme si la cause du péril avait disparu, comme si un volcan, dans l'intermittence et le silence de son repos, cessait de me-

(1) En 1840, on a compté 284 affaires de cette nature.

nacer, parce que l'éruption sommeille! On constate le danger, et pour le conjurer on ne décide rien.

Et par-dessus ces contradictions, en surcroît de péril, arrivent des médecins politiques, des fabricans de théories, des philanthropes, qui veulent recomposer le monde. Ils s'intitulent réformateurs, socialistes. Ils traitent fort cavalièrement les penseurs et les législateurs qui les ont précédés. Aucune supériorité d'intelligence, de services politiques, de dévouement ne trouve grâce à leurs yeux. C'est en détruisant nos principes d'organisation civile, de devoirs de famille, en abolisssant toute croyance religieuse, qu'ils veulent préparer des jours fortunés aux générations futures, et bannir de notre terre jusqu'à l'idée du mal. Ces écoles divergentes ne tombent d'accord que sur un seul point : la nécessité d'une réorganisation.

Mais que sert de constater le mal, de l'analyser habilement, de le décrire avec élégance, d'énumérer, et d'établir amplement ses résultats, si l'on n'apporte aucun remède à sa cause? Toute théorie qui, fondée sur des bases diamétralement opposées à une organisation existante, interdit les améliorations successives, les préparations graduées, pour n'admettre qu'une transposition complète et subite, ne peut, quels que soient d'ailleurs son mérite de création, ses efforts d'ima-

ginative, recevoir légitimement d'autre nom que celui d'utopie. Dans l'intérêt de l'humanité, il ne s'agit pas d'enseigner chaleureusement l'impraticable, et de professer en termes pompeux l'impossible; mais bien d'opérer sans trouble, sans violence, par des modifications accessibles à la généralité des esprits, une transformation rationnelle.

L'optimisme le plus entêté a beau fermer ses yeux pour ne pas regarder, il ne saurait éluder la présence des faits. L'aveugle sent ce qui le heurte. Quand personne n'ose prévoir le sort des classes ouvrières dans l'avenir, quand il devient impossible aux femmes de subsister de leur travail, et de le suspendre durant le cours d'une maladie sans tomber dans l'indigence, quand on voit le paupérisme s'accroître de jour en jour, l'usure et la misère se propager dans les campagnes, le déclassement continu, l'encombrement, les déceptions, l'égoïsme, l'ennui, le suicide se multiplier, lorsque la possession de l'or assure l'estime, suffit à l'amour, et remplace l'honneur, évidemment de tels symptômes décèlent un vice social plus profond qu'on ne saurait l'exprimer. A quoi bon disserter, faire des classifications, dresser des catégories, établir des statistiques? Ces faits subsistent affligeans, inexorables. Les discuter et les commenter n'avance rien. Le mal est flagrant : on le sait.

Quelle est sa cause?

Le manque de foi.

Oui, le manque de foi. Nous le répéterons. Et cette assertion, qui paraît tout d'abord générale et absolue, au point de sembler téméraire, ne redoute aucun contradicteur. Car trop de faits la justifient. Et forcément, si vous remontez aux origines, vous serez de notre sentiment. Le caractère propre de notre époque n'est-il pas le doute, comme celui du siècle dernier fut la négation et l'incrédulité? Nous manquons de puissance, parce que nous manquons d'unité. Nous manquons d'unité, parce que nous manquons de vérités. Nous manquons de vérités, parce que nous manquons de foi; car sans la foi il n'y a point de vérité féconde, point de détermination active et génératrice. Sans la foi, les vérités restent comme n'étant pas. On ne croit ni à ce qui fut, ni à ce qui est, ni à ce qui sera; on ne croit ni à ce qu'on entend, ni à ce que l'on dit, ni à ce que l'on fait. Le scepticisme, progrès suprême de la philosophie, a pénétré jusqu'aux derniers ressorts du corps social. C'est par l'absence de la foi religieuse que, dans la question des salaires, l'industrialisme a établi ses calculs en dehors de l'humanité, et ose spéculer même sur la permanence de la misère. C'est par l'absence de la foi religieuse que le laboureur, n'attendant rien avec certitude dans une autre vie, trouve intolérable sa condition,

et veut jouir des plaisirs licencieux que rencontre dans les villes l'ouvrier des manufactures.

La société lassée des oscillations inverses, des directions contraires que lui impriment simultanément les chaires philosophiques, les revues périodiques, les feuilles quotidiennes, les manifestes des théoriciens, les déclarations des réformateurs, ne sachant plus auquel entendre et où se fixer, diversement heurtée par ce choc de volontés et de doctrines, éblouie, étourdie, assourdie et harassée, s'est laissée entraîner du doute dans l'indifférence; n'aspirant plus désormais qu'à la surdité et à l'engourdissement du sommeil. Par intervalles, ce grand corps assoupi se remue comme oppressé d'une pénible vision; il s'agite et se corrompt dans l'erreur de ses rêves. Ses songes sont impurs; la torpeur qui l'enchaîne lui deviendrait fatale; il faut le réveiller. Mais comment le retirer de sa léthargie? Par la vertu du nom seul puissant, seul efficace pour le salut des peuples, Jésus-Christ! devant qui tout orgueil doit fléchir sur la Terre qu'il dota de la liberté.

§ II.

Et d'abord, au milieu de la confusion des intelligences, affirmons et raffermissons le premier

principe de la dignité humaine, le dogme de l'immortalité de l'âme, et conséquemment la responsabilité de nos actes durant cette vie. Protestons hautement contre cette parole impie « la loi est athée » qu'on tente d'ériger en axiome de jurisprudence. Proclamons la Charité pour base de notre économie publique, pour règle de notre politique extérieure. Loin de restreindre l'action des masses, d'annihiler le rôle de l'individu, de l'enfoncer dans une soumission passive; élargissons ses facultés; mais en les dirigeant vers l'ordre, la production, l'utilité générale. Cessons de nous décharger sur l'État du soin d'améliorer les esprits et les choses. L'État ne peut suffire à tout. Et d'ailleurs, sa prévoyance n'excuserait point notre apathie; le précepte du bien formant un devoir personnel dont l'accomplissement nous reste imputable. Ne nous décourageons pas à l'aspect de notre tâche. Gardons-nous de l'exemple des philanthropes qui, pour remédier au paupérisme, proposent de supprimer l'aumône, les bureaux de secours, la charité! Laissons aux économistes d'outre-mer le privilége de ces découvertes.

Nous avons chacun beaucoup à faire pour le soulagement de nos semblables, l'honneur de notre patrie et la gloire du Créateur. Ranimons la foi dans les classes laborieuses; réprimons la tendance aveugle des laboureurs vers les métiers; réhabilitons l'agriculture. Et puisque

l'unique moyen de régénération consiste dans l'enseignement, répandons l'instruction primaire.

On a dit avec raison : « tout vice vient d'ânerie. » L'instruction peut seule repousser l'orgueil, diminuer les préjugés qui s'opposent à l'adoucissement du sort et des mœurs des populations rurales. Commençons par régénérer l'enfance, nous transformerons ensuite le sol, car notre agriculture manque d'encouragemens. Naguère, tandis qu'un petit État, tel que le Wurtemberg, accordait à cet art une somme de 1000 francs par lieue carrée, la France ne lui concédait qu'une allocation de 3 fr. 75; aujourd'hui elle pousse sa générosité jusqu'à la somme de 16 fr. 60 c. On se plaint à bon droit du manque général de bons forestiers, de bouviers, de bergers soigneux, de pépiniéristes et de jardiniers habiles, d'émondeurs, de laboureurs, d'irrigateurs et de faiseurs de semis. Nous avons à répandre l'éducation des bestiaux, des chevaux, l'usage des instrumens perfectionnés de labour, les nouveaux systèmes de construction des étables, des assolemens mieux combinés, à acclimater plusieurs sortes de végétaux, à introduire certaines cultures, des plantes ameublissantes, à vulgariser les prairies artificielles et la culture du mûrier, l'industrie séricicole à laquelle, dans ces dernières années, M. Frédéric de Boullenois vient d'imprimer un si heu-

reux développement (1). Mais aucune de ces améliorations ne saurait s'obtenir que par l'instruction; et l'instruction ne peut se répandre que par la Charité.

Aveuglés à l'éclat extérieur des richesses, les esprits ignorans ne pressentent point les sublimes compensations qu'établit la foi entre une noble pauvreté et les périls de l'opulence. Les pénétrer des vérités chrétiennes sera la première entreprise de la Charité. En effet, sans la religion, l'instruction purement professionnelle et civile n'aboutirait qu'à rendre plus aigu l'appétit du gain, en tournant à la possession et à l'égoïsme, les principes enseignés d'ordre et d'économie. — Au contraire, en élevant notre âme au-dessus de l'argile terrestre, et en lui montrant que notre habitation ici-bas n'est qu'un campement sur la route de l'immortalité, où chacun possédera la destinée qu'il se sera faite durant la station actuelle; la Charité parsemera de fleurs les épines

(1) Par la persévérance de ses études, de ses travaux, de ses publications, M. Frédéric de Boullenois a rendu au pays un immense service; non seulement en étendant en France une industrie qui bientôt y fera circuler annuellement plusieurs millions dont l'étranger avait seul le bénéfice, mais en améliorant le sort des pauvres ménages, et des petits cultivateurs dans le plus grand nombre de nos départemens. L'éducation des vers à soie permet aux femmes, sans les trop distraire de leurs occupations habituelles, de réaliser en quelques semaines un bénéfice que ne leur rapporteraient jamais les plus pénibles travaux des métiers ou des champs.

du champ d'épreuves; elle apaisera les fermentations qui bouillonnent dans la vase du prolétariat. — D'autre part, en développant les connaissances usuelles, en réhabilitant l'agriculture, en popularisant ses progrès par la direction de l'enseignement primaire, elle mesurera le pain de chaque jour au travail quotidien; et refrénant ainsi une multitude de piètres ambitions, classant les services, faisant germer la prévoyance, elle accomplira les souhaits les plus rationnels de l'économie politique.

D'ailleurs, des considérations d'un ordre non moins éminent s'élèvent ici.

Après plus de vingt-cinq ans d'oscillation expérimentale dans le système constitutionnel, la France arrive enfin à comprendre le réglement de cette nouvelle hygiène sociale, et doit l'appliquer au centre du pays, dans tous les rouages du pouvoir organisateur. — L'électorat est une capacité; — l'élection une récompense. —Le but définitif de la puissance élective étant d'appeler au Pouvoir les plus habiles spécialités et le génie; son principe se fonde nécessairement sur le discernement et l'intelligence. — La plus sûre garantie pour remettre à la vraie capacité la manutention des affaires, consiste dans l'instruction de ceux qui la doivent choisir. —Les éclairer, c'est rendre leur suffrage clairvoyant et fécond. — Il est certain que sous le régime électif, le pouvoir

municipal et la Centralisation forment un contresens. — Force est d'en convenir; mais il est certain aussi, qu'on ne saurait raisonnablement limiter des attributions nouvelles, tant que leur ignorance rendra les conseils municipaux si légitimement suspects à l'administration supérieure. — L'inepte incivisme de la grande majorité des Communes perpétue indéfiniment cette contradiction politique.

Donc, attirer dans la Commune un instituteur qui rappelle aux enfans du peuple les dogmes sacrés que publie dans sa chaire le ministre de la parole, et leur donne les notions complémentaires de leur profession, sera pour tout citoyen vertueux un saint devoir. Selon ce précepte évangélique : « Maintenant que vous êtes instruit, confirmez les autres dans la foi, » il conviera aux bienfaits de l'instruction les masses ignorantes.

Vous tous qui touchez à l'âge de l'élection et habitez la Commune natale, après avoir étudié dans les villes le commerce ou les arts libéraux, cessez, au milieu de vos compatriotes, de demeurer immobiles et froids comme la pierre des bancs et le visage des fontaines posées sur la place publique. Sortez de votre repos! réclamez votre part dans la mission du progrès. Hommes de bon vouloir, comprenez la puissance de l'avenir, et hâtez-vous de frayer sa route. Peut-être,

pour aimer d'une égale affection l'humanité entière, votre cœur n'est-il pas assez vaste; appliquez-vous du moins au bonheur du pays où vous résidez. — On ne saurait rien exiger de plus, l'État sera satisfait.

Chérir la Patrie, c'est d'abord aimer la Commune. Car la Commune, c'est ce dont votre entendement peut le mieux s'emparer. Là sont les purs souvenirs des joies du berceau, des premiers regards sur les étoiles et les fleurs, des brises odorantes qui dilatèrent notre jeune poitrine, des sons rêveurs dont nous étions bercés le soir à l'angelus; l'image des baisers maternels, des contes autour de l'âtre, des premières amitiés, de la première aumône, des jeux sous les ormes ou les marronniers, des excursions le long des ruisseaux à la poursuite du hanneton et de la demoiselle, puis les pieux attendrissemens de la première communion, et plus tard le pudique sentiment qui compléta notre existence. La Commune, c'est ce dont vous faites partie; le toit qui vous vit naître, le champ où dorment les aïeux, la rue qui mène à votre domicile, c'est l'Église où s'enseigne la vérité qui ne passera point, c'est l'École où grandissent vos enfans, et s'exercent les forces naissantes de l'esprit; c'est la Mairie qui conserve vos titres de fils, de citoyen et de Français; c'est le foyer que vous devez nationalement garder et défendre; en un mot c'est

la Patrie. — Tâchez donc de vous assimiler tant d'intérêts si chers, comme une propriété personnelle. — Partout où vous devinerez une intention civique, aidez-la de votre concours. Secondez toute vue utile qui vous sera manifestée. Retenez bien ceci :

La Patrie, c'est la Commune; — la Commune s'appuie sur trois puissances : le Presbytère, l'École, la Mairie; — seule, leur parfaite union peut régénérer l'État; mais cette union parfaite qui saura l'opérer?

La Charité, rien que la Charité.

Et que ce nom de Charité n'effarouche personne; car nous le déclarons hautement, ils n'aiment qu'imparfaitement le peuple, ceux qui croient en eux-mêmes, et se comparant à des dieux, puisent dans leur unique volonté, la volonté de bien faire. Sans l'attrait de l'obéissance aux préceptes divins et l'espoir d'une immortelle récompense, les obstacles renaissans et rebelles lasseraient à la longue la plus courageuse résolution.

Donc que le ministre de Jésus-Christ, venu au milieu des hommes remplir une mission de bienveillance et de soulagement, s'inspire à la créatrice chaleur de l'Esprit, attire à son aide les tièdes , les indifférens, en comptant pour soi tout ce qui n'est pas contre, selon l'enseignement du Sauveur; qu'il embrase de son zèle

l'Instituteur, en fasse le propagateur constant de sa charité, l'agent externe de sa parole, l'organe de la morale et du progrès. — Alors, tout sera dit. — L'Instituteur façonnera la Mairie à son image et à sa ressemblance, puisque le conseil municipal sortira de ses mains, après l'élaboration de l'école primaire, le perfectionnement de celle du dimanche et l'instruction de ses exemples. Dès lors, débarrassé des oppositions systématiques, des tracasseries si souvent embusquées dans les délibérations municipales, le chef de la Commune pourra s'étudier à concevoir de salutaires réformes, à naturaliser d'heureuses importations, et devra recueillir dans la gratitude éclairée de ses concitoyens, le prix de son dévouement.

Formant le nœud des rapports entre le Curé et le Maire, l'Instituteur marchera leur égal, étendant au sein de chaque famille ses influences quotidiennes; et la Charité, de son souffle générateur vivifiera cette bienfaisante triade.

Pour appeler vers ce grand avenir l'émulation du jeune électorat, nous allons présenter dans ses effets, cette triple union appliquée sur une Commune de France, par un Prêtre, homme de science et de foi, qu'aidait un jeune Instituteur sorti de l'école normale, et auxquels voulut s'associer un Maire, homme d'intelligence et de vouloir généreux.

N'affectons pas de voir dans le catholicisme et dans ses ministres des ennemis de la liberté.

— De LAMARTINE. —

Je reconnaîtrai, dis-je, que les imputations faites à tout le clergé sont fausses et injustes ; qu'en masse, en très grande masse, ce clergé est animé de l'esprit de son état, et qu'il se conduit conformément à son état, qu'il est digne de respect à tous égards.

— DUPIN. —

Un curé de paroisse vaut mieux, pour maintenir le bon ordre, qu'une compagnie de grenadiers.

— PAGÈS, de l'Ariège. —

La statistique morale de la France a prouvé que les départemens où se trouvent le plus grand nombre de prêtres catholiques sont ceux où l'on compte à la fois le moins de pauvres, le moins de crimes et de délits contre la propriété, et le moins de suicides.

— Le Vte de VILLENEUNE BARGEMONT. —

LIVRE PREMIER.

LE PRESBYTÈRE.

CHAPITRE PREMIER.

LA VOCATION.

§ Ier.

A l'heure où le soleil s'abaissant derrière les montagnes de la Franche-Comté, colorait de ses derniers feux les Alpes helvétiques, un homme vêtu de noir, portant sous son bras un livre, gravissait lentement le dernier des plateaux qui prolongent la base du mont Saint-Antoine, et forment le gigantesque piédestal de cette colonne milliaire du pays Lorrain. De là le regard se perd dans l'étendue. On a d'abord devant soi des vallées creusées profondément, coupées de ruisseaux, parsemées de mamelons

fertiles en pâturages; puis le paysage se nuance, grandit, les teintes changent, l'espace s'allonge; et vers le midi, dans un lointain vaporeux apparaissent les collines de la Bourgogne. Au levant, se dressent la croupe du Jura et les crêtes des Grisons; derrière soi, se déploient longuement la chaîne des Vosges, et les bois ombreux qui s'étendent en s'éparpillant jusqu'aux Ardennes et à la forêt Noire, sur l'autre bord du Rhin.

Absorbé par la grandeur du tableau, le voyageur s'était arrêté. Il écoutait pensif le tintement mélancolique de la clochette des troupeaux, le sifflement des pâtres regagnant leur étable; il aspirait avec suavité l'harmonie des brises du soir, et les amers parfums de la végétation montagnarde; puis contemplait les ombres descendant du levant, pour cacher sous leur voile cette indescriptible scène où éclatait dans sa majesté la magnificence de l'Éternel, et dont chaque aspect élargissant l'imagination, affranchissait la pensée, et l'attirait vers la puissance invisible qui n'a voulu se manifester à notre intelligence que par la sublimité de ses créations. Tout-à-coup cédant à l'admiration, par un instinct du cœur, le voyageur s'inclinant, ôta son chapeau, et le tint respectueusement à la main, comme s'il eût salué quelque grand personnage ou le chef-d'œuvre d'un artiste. Et

bien qu'il fût seul en ce moment, son front et son maintien annonçaient assez qu'il ne croyait pas l'être.

Cependant la lumière pâlissait à l'occident. Sur la barre d'opale qui fermait la barrière du jour, scintillait la première étoile. Le crépuscule glissait dans l'air, effaçait l'éclat des couleurs, la précision des formes, la rectitude des lignes de chaque site, agrandissait en les confondant les espaces, et revêtait toute chose d'une immense unité.

La nuit s'avançait. Le voyageur sortit de sa méditation pour continuer sa route.

Un peu vers la gauche, à trois quarts de lieue environ, autour d'un clocher aigu se réunissaient les chétives habitations qui formaient la Commune de Verdeuil. Le site était pittoresque. Mais ces maisons, construites isolément à des époques fort diverses, avaient été ajoutées les unes aux autres sans égard réciproque, et groupées en dehors d'aucun plan régulier d'ensemble. Le plus grand nombre, consistant en un seul étage, étaient recouvertes en chaume. Une vingtaine de toits seulement offraient à l'œil, les couleurs de l'ardoise et de la tuile. La masse des habitans se composait de peigneurs de chanvre, de fabricans de cordes, de tisserands, et surtout de cultivateurs. Toutefois, depuis la création de la manufacture de Thésy, située à

une lieue de Verdeuil, la majorité des travailleurs avait abandonné le labour, la préparation du chanvre, pour l'atelier où les attirait l'appât d'un salaire plus élevé. Gagner davantage et avec moins d'efforts, était une tentation à laquelle ne résistaient pas les jeunes paysans. Leur désertion de la bêche avait forcé les propriétaires et les fermiers d'élever le taux de la main-d'œuvre. Mais, à prix égal, les journaliers préféraient encore l'occupation moins pénible des métiers. Et pourtant, à moins de se ruiner en frais d'exploitation, on ne pouvait hausser le tarif des journées. De là il suivait que les terres n'étaient plus travaillées avec le même zèle, et partant le même profit. L'ignorance des instrumens et des procédés nouveaux de culture, s'ajoutant au fâcheux préjugé des jachères, en rendait la moitié constamment improductive. La gêne était permanente dans la plupart des ménages de journaliers et de petits laboureurs. La modicité de leurs ressources, leur manque de capitaux en bétail et en denrées, les mettait à la discrétion usuraire de certains prêteurs, d'autant plus dangereux qu'ils couvraient leur trafic sous un sévère manteau de morale, et déclaraient tout haut se borner au taux légal du commerce, le six pour cent. A l'âpreté des mœurs entretenue par l'égoïsme et la dureté qu'engendre le malaise, étaient venu s'adjoindre des habitudes de

jeu, d'ivrognerie, des prétentions à l'irréligion et à la politique qu'avaient importées quelques ouvriers de Rouen, de Lille et de Paris, mis à la tête de la Manufacture. Là il n'y avait à espérer ni charme de relations sociales, ni appréciation du mérite, et à rencontrer aucune intelligente sympathie.

Ce voyageur savait tout cela ; et pourtant c'était dans cette habitation qu'il venait ensevelir ses jours. Toutefois, à l'aspect du village qu'il distinguait à peine, il s'arrêta de nouveau, doutant de ses forces, pour s'interroger lui-même, sonder le fond de son cœur, et se demander s'il aurait le courage d'accomplir jusqu'à son terme sa résolution. Il paraissait fatigué d'une lutte invisible. Enfin, épuisé, il tomba dans l'abattement. Il se sentit un moment défaillir. Sa tête s'inclina sur sa poitrine ; on eût dit qu'il succombait sous son fardeau, comme le Sauveur des hommes dans la voie douloureuse. Même il jeta un œil de regret sur le pays qu'il abondonnait. Mais soudain relevant en haut son regard, il invoqua celui qui règne aux cieux. Élançant jusqu'à lui son intuition, il osa l'interroger avec la confiance d'un fils aimé de son père. — « Irai-je, ô mon Dieu ? lui dit-il. » — Aussitôt la sérénité reparut sur son front. Il venait d'ouïr une voix intérieure lui répondre. Il se sentait inondé de consolations,

rempli d'espérance, pénétré d'une force inconnue. Il poursuivit son chemin.

§ II.

Cet homme était prêtre. Il s'appelait Félix Jourdan.

Élève distingué de l'École polytechnique, il avait, tout jeune encore, atteint au grade de chef de bataillon du Génie, et reçu de l'Empereur lui-même, sur un champ de victoire, la rosette d'officier de la Légion-d'Honneur. Mille séductions entouraient de leur prestige son avenir. Puis, quand à Waterloo se dénoua le drame de l'Europe, il prit l'exacte mesure du néant de la gloire humaine. Félix Jourdan, alors âgé de vingt-cinq ans, se retira en demi-solde dans la maison de son père, Benoît Jourdan, ancien professeur de l'université, resté veuf, avec peu de fortune et de nombreux soucis. Sous ce toit modeste, souvent l'ex-commandant put remarquer dans cet homme une égalité d'humeur, une paix inaltérable et une satisfaction dont la source n'appartenait pas à ce monde. Souvent il se surprit à contempler, plein d'attendrissement, cette figure vénérable où régnait l'éternelle fraîcheur de l'âme parmi les flétrissures de la vieillesse. Il vit l'esprit de

l'évangile mis en pratique dans les rapports habituels de la vie. Ses mœurs militaires s'adoucirent sans qu'il s'en doutât, par ces exemples et ce contact de chaque jour. Il pensa que la religion était un remède efficace aux maux de l'âme. Les grandes questions de Providence, de néant, de vie future ne tardèrent pas à l'assaillir. Il voulut acquérir la solution du problème; réunit quelques économies, et partit pour fouiller les bibliothèques, visiter les musées, examiner les institutions et les croyances des peuples, dont il n'avait jusque-là observé que les uniformes et les manœuvres.

Il s'en alla donc en studieux pèlerin, par ces villes qu'il avait traversées tout préoccupé d'ambition ou d'amour, et dédaigneux du reste comme un officier de Napoléon. Il parcourut les universités, entra aux amphithéâtres de Prusse et d'Allemagne, fut auditeur aux écoles des Pays-Bas et de la Suisse, chercha jusqu'à Oxford et à Édimbourg la philosophie réelle. Il trouva des réputations de vertu bien apprêtées, avisa des dévouemens qui sonnaient haut; découvrit aussi quelques actes de charité restés inaperçus; mais il ne put rencontrer rien qui surpassât la vertu si humble et si heureuse de son obscurité, qu'il avait admirée dans son père. Il revint donc vers cet ami tendre et indulgent qui savait resserrer par les liens de l'âme, de l'esprit et du

cœur ceux que la Nature formait entre lui et son fils. Félix Jourdan savoura les jouissances de cette intimité, hélas! trop rare. Il confiait à son père les secrets de ses affections passées, de ses doutes, de son penchant de croire, et de ses répulsions. Un soir, au milieu des champs, durant leurs doux entretiens, le père parlait à son fils de la miséricorde divine. Il y avait dans cette exposition une telle simplicité de langage et une si haute élévation de pensée, que l'ex-commandant subit une domination encore inéprouvée; l'ascendant de cette vérité qu'il avait cherchée au loin. C'était l'autorité de la Foi s'échappant d'un cœur droit, s'expliquant par des lèvres pures. Félix Jourdan était sorti sceptique, il rentra croyant.

Quelques mois écoulés, M. Benoît Jourdan succomba à une atteinte d'épidémie typhoïde. Son fils sentit alors se briser tout ce qui l'attachait à la vie. Trop oppressé par cette immense douleur, l'ex-commandant ne put comprendre d'abord le secours des consolations chrétiennes. On le força de s'éloigner des lieux où il se plaisait à nourrir ses regrets et raviver la plaie de son affliction. Il alla promener sa tristesse sous le ciel de Naples. Mais l'horizon était trop brillant, et la cité trop bruyante pour son chagrin. Il se souvint alors d'un homme qu'il avait autrefois rencontré dans ses courses, le seul qu'involontairement il comparât à son père;

c'était un moine de l'ordre des Cordeliers. On l'appelait Gérord. Sous sa bure grossière, battait un noble cœur, et respirait une intelligence généreuse, faite pour soumettre également les préventions des incrédules, et les préjugés des bigots. Il était alors, en dépit des protestans et des jansénistes, préfet de l'école française à Hunebourg. Le commandant Jourdan fut se réfugier dans ses bras, toujours ouverts aux souffrances.

Depuis leur dernière entrevue, le moine Gérord avait été élu Supérieur de son couvent. Bornant à cette dignité toute son ambition, dans son obscur gouvernement restait enfouie la lumière de son esprit, ainsi que veille inaperçue la lampe du sanctuaire claustral. A travers les murs de sa cellule, ce pauvre religieux lisait distinctement l'incomplète organisation de notre époque, et les besoins nouveaux de la nouvelle génération. Sa pénétration avait embrassé dans son ensemble tout le système européen. Les questions transcendantes de la politique, lui, en un instant, les avait mesurées. Parmi les choses humaines, il avait tout prévu, tout compris et tout accepté; car, homme de génie et d'avenir, il était surtout homme de foi et de résignation. Or, voulant travailler d'âme et de cœur à l'œuvre de la charité, il sollicitait une sphère d'activité proportionnée à sa puissance d'énergie.

Il résolut d'améliorer la condition du pauvre, en lui apprenant à aimer Dieu, et ses semblables. Reconnaissant qu'avant tout il importait de modérer deux influences pernicieuses au cœur, l'orgueil et la misère, il songea à régénérer l'homme par un nouveau sacrement, le baptême de l'instruction. — Quand une instruction graduée s'étendra sur tout le pays, disait-il, une égalité rationnelle s'établira entre les citoyens. Le campagnard qui sait lire cessera de se croire un être supérieur, n'aura plus à dédaigner personne, ne rougira plus de la profession paternelle, ne causera plus ce déclassement de la population qui entraîne l'appauvrissement de l'agriculture, par suite l'encombrement dans l'industrie, et nécessairement le malaise. Il y aura alors accroissement de produits et diminution de vanité; profits des deux parts.

En ce moment nul ne songeait encore, en Europe, aux nécessités des nations. Les têtes couronnées ne s'inquiétaient guère que du captif de Sainte-Hélène, de l'introduction des anciens priviléges, des essais du système représentatif. Aucune n'avait pensé que pour le bonheur de ses états, elle dût s'occuper d'alphabet et de marmots. Et c'était pourtant avec ces seuls élémens, alors ridiculisés, que le supérieur des Cordeliers allait construire l'édifice social.

Ceci s'est passé devant nos contemporains.

Le père Gérord fut un des penseurs les plus exacts et les mieux justifiés. Tout ce qu'il a dit, a été fait. Tout ce qu'il annonça, s'accomplit aujourd'hui même. Théories des publicistes, systèmes d'économie publique, découvertes des sciences, progrès de l'industrie, rien ne lui était étranger. Il accueillait tout effort de l'esprit humain pour en absorber le principe utilitaire, et le vivifier en se l'assimilant. Les généreuses idées sur l'extinction de la mendicité, les écoles du dimanche, les écoles d'adultes, de jeunes détenus, les maisons de refuge, de travail, les prisons pénitentiaires, les colonies agricoles, n'avaient pu le devancer; il les avait rencontrées tout d'abord à leur plus haut degré de perfectionnement, durant les insomnies du cloître, ses sollicitudes touchant le bonheur de ses frères, disons le mot, dans les inspirations de sa charité. Aussi osa-t-il seul, le premier, du milieu des philanthropes, des hommes progressifs, proclamer l'instruction, DETTE DE L'ÉTAT, en faire une obligation de la cité envers tous ses membres, et, pour joindre au précepte l'exemple, fonder l'école primaire française de Hunebourg. Le discours qu'il y prononça le 2 septembre 1819, a justifié ces mots : « Ma parole ne passera « point. » Tout ce que l'on a tenté, depuis cette époque, en Suisse, en Allemagne, en Prusse, en Angleterre, en Belgique, et en France, n'a

été que la matérialisation de la pensée du père Gérord.

Cet homme dont le génie, s'il avait accepté un rôle politique, eût brisé comme un jouet la domination des roués d'antichambre, des machiavels d'ambassade, ne crut pas s'abaisser en se faisant Instituteur. Il instruisit l'enfance à connaître, pour lui apprendre à aimer. Il lui rendit l'école un abri doux et tutélaire, semé d'attrayantes occupations, de joies vives et pures, en fit véritablement le berceau de la bienveillance chrétienne, de la vertu civique, et de la prospérité nationale. Mais les oppositions systématiques, les résistances de l'envie, les embûches toujours tendues sous ses pas, les mots de libéralisme et d'hérésie dont le lapidaient les esprits étroits, les accusations d'intolérance et d'ultramontanisme que lui jetaient, en guise de boue, les benins pasteurs de l'église dite Réformée, lui faisaient consumer en vain des forces puissantes à rompre les trames incessamment ourdies contre son œuvre. Entouré de sourdes persécutions, le religieux levait au ciel ses regards, et les reportait ensuite, sereins, sur les aspérités de la voie douloureuse où il traînait sa croix.

Lorsque le commandant Jourdan eut revu le père Gérord, se fut installé dans la cellule qu'on avait, tout exprès, embellie d'une aisance presque mondaine, il se sentit le regret d'être venu

s'enfermer dans cette solitude. Il ne pouvait plus reconnaître dans le supérieur des Cordeliers, ce religieux, dont l'image était si profondément avancée dans son souvenir. Sa figure lui paraissait lourde et commune, dépourvue d'expression. Sa tournure lui semblait rustique. Le commandant ne l'avait encore rencontré qu'au feu d'une controverse, dans sa lumineuse exposition de la Foi Romaine en face d'incrédules, et près d'un voyageur agonisant qu'il rassurait contre les terreurs de la mort. Il l'avait alors trouvé revêtu d'un éclat surprenant. C'est qu'il voyait à l'œuvre le soldat de la céleste milice, reluisant d'enthousiasme, l'ange du Seigneur armé du glaive de sa parole et terrassant l'impiété. Il avait assisté à la transfiguration de cette âme sur les traits du visage. Mais rentré dans l'état habituel, le père Gérord n'offrait sur sa physionomie qu'un seul caractère, insaisissable au premier abord ; la mansuétude. Insensiblement le jeune commandant remarqua l'immuable sérénité de son front, et se sentit pénétré de respect en le considérant.

Ce moine dont la pensée habitait plus haut que son siècle, pour qui n'existait nul secret humain, savait asservir son génie aux détails minutieux, et aux scrupuleuses pratiques de la règle dont il était le gardien. Accablé d'occupations, chargé de soins infinis dans l'administra-

tion de sa communauté, la direction des consciences, les soucis de l'éducation publique, les luttes de la controverse, jamais il ne parut affairé. Chaque chose avait sa place, et venait à son tour. Aucune impatience, nulle précipitation en ses mouvemens. La paix de son cœur résidait jusque dans la douceur de sa voix, l'aménité de son regard et son tranquille maintien. Comme à saint Dominique, l'étude du crucifix lui avait révélé une science suprême, d'où lui venait un charme d'attraction qu'on ne pouvait pas plus définir qu'éviter. Il possédait le secret d'endormir la douleur morale, d'appeler un rayon d'espoir dans les orages de l'âme, et de faire tomber à ses pieds les chimères de l'orgueil, les spirituelles arguties de l'irréligion.

Le père Gérord sonda d'un regard la plaie qui saignait au cœur du jeune commandant. Il voulut laisser opérer le temps, seul remède efficace quand la Grâce ou la Foi n'agissent pas encore.

Plus tard, lorsque M. Jourdan se fut assis, et créé des habitudes, le religieux glissa dans ses entretiens quelques paroles salutaires, sans essayer de le convaincre par une argumentation dans les formes d'Aristote. Puis il guida les pas de son malade sur un site pittoresquement choisi, et lui laissa, en le quittant, ces mots de saint Bernard à ses disciples : « Vous trouverez dans les

bois ce que vous chercheriez en vain dans les livres... les forêts et les rochers vous enseigneront ce que vous ne pourriez apprendre des plus habiles hommes. » Ce fut là son unique prédication.

En effet, la contemplation des œuvres de Dieu appelle involontairement l'esprit vers son Auteur. L'aspect de l'infini dérobant l'âme à ses propres agitations, l'attire sur la route de sa patrie immortelle. A l'heure pudique où se dévoile l'imagination, et s'épanouit le souvenir; le soir, quand s'éveille d'elle-même au fond de l'homme, la méditation, et qu'un splendide mirage déroule à sa pensée les espaces de l'univers, M. Jourdan éprouva les atteintes de cette mélancolie qui précède la satiété des choses terrestres. Il sentait un invincible désir de la Vérité qui ne passe point. Le besoin d'épancher ce mal mystérieux parlait plus haut que la mauvaise honte. Il rentra au monastere, et s'en alla directement frapper à la cellule du supérieur, mais ne l'y trouva point.

§ III.

Le couvent des Cordeliers, à Hunebourg, peu visité des voyageurs, recèle pourtant une curieuse rareté. Dans un dortoir du rez-de-chaussée, devenu vestibule, se voit une fresque

dont chaque hiver emporte, en passant, un lambeau. Le sujet est une de ces sombres allégories que, depuis Minden en Westphalie, le mysticisme du quatorzième siècle parsema dans le nord de l'Europe, aux porches des cathédrales, sous les arcades des ponts, sur les murs des cimetières, les vitraux des abbayes; et vint jucher, par la ciselure, jusque sur les outils du meurtre, la dague et le poignard, comme il l'avait introduit dans les livres de chœur, à l'aide de la miniature : c'était la Danse des Morts !

La Danse des Morts! épouvantable épopée d'outre-tombe; ironique saturnale, dérisoire orgie du cercueil, où le sépulcre vomit ses vermineuses entrailles, laisse échapper son trésor d'ossemens auquel le génie de l'artiste a inspiré le mouvement et la vie, et qu'il précipite ensuite, pêle-mêle, en une commune poussière, avec les plus nobles vertus et les plus illustres vanités! Sévère avertissement écrit par le pinceau sur la muraille, dans ce langage mystérieux qui fit pâlir Balthasar au milieu de l'enivrement du festin! Vivante prédication en figures; pathétique sermon, sorti de la palette catholique!

Et d'abord, pour anéantir d'un seul coup tout prestige de puissance humaine, la Mort soumet à sa fantasque sarabande, la triple couronne d'un pape; puis vient à un empereur; ensuite fait danser un roi éperdu. Et descen-

dant jusqu'au dernier échelon de la hiérarchie, le manant, le cagou, le ladre ayant eu leur tour, finit par un menuet avec le bourreau. Après, réunissant en un même groupe l'infinité des pompes et des misères de ce monde, le peintre jette parmi la foule, des squelettes, qui alternativement balancent leurs os devant de jolies rieuses, de graves potentats, des douairières coquettes, et de hideux mendians.

Dans cette savante confusion, le grotesque monte d'un pas colossal au sublime. Là, sont la brièveté des jours de l'homme; leur incertitude; les tortures du corps, les angoisses de l'esprit, les gémissemens de l'âme, les épouvantemens de la Mort. Là, se lit un lugubre poème. Là, s'ouït une philosophie lamentable. La ronde des trépassés se déroule d'un mur à l'autre, se poursuit d'une fenêtre à l'intervalle de l'autre fenêtre; se resserre, s'efface enfin; et à l'endroit où disparaît l'affreuse galopade, surgit en relief, pour dernier corollaire de cette logique du cercueil, un confessionnal en bois habilement sculpté.

Un frère lai indiqua à M. Jourdan cette salle. Dans ce moment le père Gérord écoutait les aveux d'un étranger, venu de Stuttgard pour déposer dans son sein les secrets qui bourrelaient sa conscience. Une lampe suspendue à la voûte jetait dans les masses d'ombre ses tremblantes

clartés. Ses vacillations semblaient animer les formes des pâles danseurs, et donner une vie galvanique à la tourbe des décédés. Après les premiers instans de surprise accordés à cette solennelle fantaisie d'un génie inconnu, M. Jourdan s'écria : « Qu'est-ce, hélas! que notre existence? » La réponse à cette question pouvait se lire sur toute cette enceinte. Les squelettes étalaient leurs ossemens; et un gémissement de l'étranger au pied du cordelier, sortit de sa poitrine. — Douleurs durant la vie, poussière après la mort, — telle est la condition de notre passage ici-bas.

Triste et oppressé, le commandant se laissa tomber sur un banc, près de la porte. Il lui revenait à l'esprit des batailles immortelles, des bals délicieux, des *Te Deum* avec orchestre d'artillerie, d'enivrans tête-à-tête, d'âpres bivouacs, des amis tués à ses côtés. Puis, quand il repassait les insatiables caresses, les sermens de constance, si souvent oubliés, les bagues, les tresses blondes, noires, cendrées, les gants, les bourses, les doux billets, en italien, en allemand, en espagnol, dont il avait rempli son porte-manteau d'officier, tout cela lui semblait un songe. Depuis Waterloo, qui s'était souvenu de lui? qu'étaient devenues ces femmes si gracieuses! — Il l'ignorait. De ce langage embaumé, de ces délirantes étreintes, de tous ces enivremens,

que lui restait-il? — une lassitude profonde.

L'étranger acheva sa confession. Il se releva le front moins sombre, et entra dans l'église pour y soulager son affliction.

Le père Gérord, averti par la lumière surnaturelle qui l'éclairait en ce moment, fit signe au commandant de s'approcher. — « Mon ami, lui dit-il avec cette douce autorité qui vient d'en haut, les prières du saint qui fut votre père sont exaucées. Dieu vous accorde la foi. Purifiez-vous sans retard, pour en être plus digne. Ouvrez votre âme devant l'Éternel. Le Sauveur a institué cette immolation de l'amour-propre. L'humilité est le commencement de la pénitence, comme la crainte du Seigneur celui de la sagesse. Faites un effort; agenouillez votre orgueil. Parlez, mon fils, que craindriez-vous en avouant vos faiblesses à un homme qui a ses faiblesses aussi, et dont la vie plus longue que la vôtre fut peut-être bien plus chargée de fautes? Rassurez-vous : science, conscience, expérience, rien ne peut s'étonner en moi. Hélas! de si grandes douleurs ont été ensevelies dans mon sein, de si redoutables secrets sont tombés sur mon cœur; j'ai dans mon chemin visité tant de plaies, découvert tant d'infirmités morales, que je sais enfin compatir aux misères de notre nature. »

L'irrésistible douceur du père Gérord fut ac-

compagnée d'un geste. Il attira par la main le commandant, et, lui ouvrant ses bras, il l'y serra avec l'affection que l'Esprit saint entretient au cœur des apôtres. Il lui dit alors de telles choses dans son ardente effusion, il le pénétra si profondément de la parole sacrée, qu'au moment où l'étranger sortit de l'église, ayant terminé sa prière, lui était à sa place, à genoux, la tête appuyée sur la poitrine du vieillard qui le tenait encore embrassé.

— «Avant de me dire vos fautes à moi, pauvre pécheur, qui tiens de l'Église, par l'autorité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, le pouvoir de les absoudre, vous devez prendre à témoin Dieu tout-puissant, la bienheureuse Marie choisie pour donner la vie humaine à son Fils, l'archange Michel, qui terrassa Satan, l'éternel fauteur du péché, saint Jean-Baptiste, qui précéda le Sauveur et prêcha la pénitence, les apôtres Pierre et Paul qui les premiers portèrent le martyre dans la ville éternelle, et ensuite tous les saints dont la foi ou le repentir ont obtenu l'entrée du divin séjour. Vous allez les prendre à témoin de la confession que vous faites devant le ministre du Seigneur, de tous les péchés que vous avez commis en pensées, en paroles, et en actions; reconnaissant que c'est par votre faute, par votre propre faute, par votre très grande faute. Cette formule consacrée s'appelle

communément le *Confiteor.* Je vais vous aider; commençons. » — L'ex-commandant répéta mot pour mot les paroles du prêtre.

Ici s'abaisse comme un voile l'impénétrable secret de la confession et la miséricorde. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'aveu sincère de la faute ayant expulsé du cœur l'orgueil, qui en défendait l'entrée à l'humilité et au repentir, le dispose à d'heureuses influences. Et si jamais une régénération morale peut être subite, c'est par une exacte confession.

Quelques jours s'écoulèrent durant lesquels le jeune commandant apprenait une nouvelle existence. Oh! combien il déplora la superbe ignorance des sages selon le monde, qui ont en pitié les mystiques occupations de l'âme dans ses rapports avec Dieu, et qui croient avoir approfondi toutes les vérités de l'univers! Combien il sentit alors l'expression énergique du sublime Paul, que la veille encore il ne pouvait entendre : « L'homme animal n'est point capable des choses qui sont de l'esprit de Dieu; elles lui paraissent une folie, et il ne peut les comprendre, parce que c'est par une lumière surnaturelle qu'on en doit juger. »

Tandis qu'essayant ses inclinations régénérées, il exécutait d'invisibles travaux sur lui-même; le baume de la bienveillance chrétienne entrait par la blessure faite à son cœur, et la ci-

catrisait insensiblement. Son séjour auprès du père Gérord exhaussait à leur dernière extension ses facultés mentales, et lui acquérait un sens qu'il ignorait, la vue intuitive. Non seulement la prière, la charité en action et en paroles le pénétraient maintenant de bonheur; mais il avait tout d'un coup reçu la compréhension évangélique. Sa religion toute d'amour avait, en élargissant ses pensées, rétréci ses besoins, dissipé ses affections terrestres, et lui faisait habiter les plus hautes régions de l'entendement. L'activité de cette existence intérieure, les scènes pathétiques de l'âme s'élevant par la contemplation vers la suprême puissance, attirait son ardeur. Sans le moine initiateur de sa nouvelle condition, il se serait exclusivement livré aux félicités de cette carrière incomprise. Mais la voix de son guide le rappelait parmi les agitations et les mesquineries de la société qu'il fallait servir.

A des indices de la Grâce sur lesquels ne pouvait se méprendre sa longue expérience, le Supérieur des cordeliers lut que son néophyte était marqué pour l'apostolat. Un jour donc, qu'à l'heure où chaque religieux vaquait à ses travaux dans sa cellule, ils étaient assis ensemble au fond du promenoir désert; après lui avoir montré que déjà sa vie était saturée d'ennuis, que toutes les satisfactions de l'orgueil de la

chair et de l'esprit, il les avait mesurées; qu'il n'ignorait qu'une chose, les jouissances de l'âme, réservées dans les profondeurs du sanctuaire : — « Vous êtes appelé, ô mon fils, lui dit-il, à faire retentir la vérité au milieu des hommes; à édifier par votre foi ceux que purent scandaliser les ardeurs de votre jeunesse. Mais, afin de les aborder avec autorité, et de soutenir votre zèle par la puissance; il faut en vous une force qui ne soit pas de vous; un influx divin dans lequel vous poserez votre confiance, et qui vous ceindra la poitrine de la cuirasse d'Éléazar, et le front, du diadême de l'Archange.

« Soyez lévite, entrez au service du temple! Dieu a dit, par son Fils, aux apôtres : — « Vous êtes la lumière du monde. — Allez et enseignez toutes les nations. — Vous rendrez témoignage de moi dans Jérusalem, dans la Judée et la Samarie et jusqu'aux extrémités de la terre. »

« Ensuite Jésus-Christ est mort pour faire un prêtre (1). Et depuis que, par l'institution du Sauveur, le sacerdoce a reçu sa consécration céleste; le prêtre a été la plus haute puissance manifestée dans le monde. Et durant dix-huit siècles, son esprit s'est efforcé de vivifier ce globe; et il est demeuré le promoteur ou le con-

(1) C'est l'expression du bienheureux Liguori dans le SELVA.

sciller des plus précieuses découvertes, et des plus admirables progrès de l'humanité.

Mais d'où est venue à cet homme cette subite autorité qui, le séparant soudain des compagnons de ses joies, des familiers du toit de son enfance, au milieu même de ses amis et de ses proches, l'érige en souverain des âmes, le saisit du droit de commander à son père, de répondre à la femme qui le porta dans ses flancs et le nourrit de son lait : « Qu'y a-t-il de commun entre vous et moi? » de réprimander ou d'absoudre, d'abandonner le coupable à de salutaires terreurs, ou de rassurer l'amour craintif, et d'accueillir plus gracieusement que l'innocence, le crime repentant? D'où lui est octroyé le don invisible d'opérer sur les âmes et de renouveler les cœurs? C'est ce que j'aurai la consolation de vous dire, mon fils, si vous voulez bien me prêter attention encore pendant un instant. Je serai bref. Je voudrais en peu de mots vous en dire beaucoup; votre instruction et la lumière d'en haut suppléeront aux paroles trop condensées peut-être. »

§ IV.

« Depuis l'origine, deux puissances métaphysiques semblent aux prises sur la Terre : le

bien et le mal. Ainsi, dès le commencement, deux empires visibles sont en lutte parmi les hommes : le Monde et l'Eglise.

« Suivez, je vous prie, ce simple raisonnement.

« L'Eglise constitue l'assemblée des intelligences et des cœurs dans un même esprit. Elle forme l'union, la fusion des êtres immatériels, la tendance à l'Unité, ce signe par excellence de la perfection ; de là, l'obéissance et l'égalité; de là, l'humilité, la douceur, la compassion, en un mot toutes les vertus chrétiennes.

« Le Monde, c'est la domination de l'égoïsme, le triomphe de la volupté; conséquemment la séparation des intelligences, et l'opposition des rangs sociaux. Rebelle et contraire à la réunion, il propage la division à l'infini de tous les intérêts de lucre, de renommée, d'ambition; la préférence de soi-même à autrui.

« Or, Jésus-Christ est venu élever les humbles, déposer les superbes; mettre les premiers avant les derniers; montrer que, pour devenir grands, il faut nous faire petits. Abandonnant le Monde à une disputation éternelle, il a voulu poser au milieu de ses enfans (et tout homme a le pouvoir de le devenir) une continuation de sa parole, qui est la Voie, la Vérité et la Vie. Il a donc institué l'union indissoluble des intelligences droites et des cœurs simples, par un lien universel et unique, que nous appelons *Église*.

Et l'Eglise possède le seul critérium infaillible de la sagesse. Et l'Église renferme, comme Dieu, dans son unité, une triple puissance. Et le triple caractère de cette Unité réside lui-même dans trois unités : — l'Unité de foi, — l'Unité de sacremens, — l'Unité de pasteurs; triplement contenues dans l'Unité de conservation, d'enseignement et de gouvernement.

« Le jour où, par l'imposition des mains, la puissance d'offrir le Sacrifice pour les vivans et pour les morts, d'absoudre les péchés des hommes ou de les retenir, est transmise au Prêtre; la plus antique noblesse l'investit à l'instant. L'onction sainte le fait Christ et victime; sacrificateur et holocauste. Sa tige héraldique remonte de David à Melchisédech, prince de la paix, roi du salut, pontife éternel du Seigneur. C'est pour lui, souvent né dans une grange, allaité au fond d'une échoppe, que le Sauveur a dit : « Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre. » Alors seul, retiré en quelque agreste bourg, il représente, lui, le Sacerdoce tout entier dans son origine, sa pérennité, son universalité. Il se trouve en communion avec les glaciers, les Alpes, les vallées, les steppes, les cordillières, les plateaux, les rizières, les bassins maritimes, et les îles de l'Océan; partout où une étincelle de foi catholique vit cachée sous les cendres des révolutions.

« Et parce qu'ainsi institué d'en haut, il est envoyé parmi les hommes leur porter la vérité, se rendre leur serviteur pour devenir leur maître; il a été fait plus fort que l'amour, plus fort que la mort, plus fort que la douceur évangélique, dont la source se ravive en son cœur. Voilà pourquoi sa simple présence dans le Monde, troublant le Monde, lui suscite des inimitiés; car l'aspect de son humilité donne une sévère leçon, et sa charité est un exemple insupportable pour ces hommes pharisaïques, nés de la chair, sépulcres blanchis, qui restent inexorablement fermés à l'esprit venu de Dieu.

« Voilà pourquoi il est réservé aux plus énergiques mouvemens de la Nature, aux plus extrêmes sensations de l'existence, aux assauts effrayans entrepris par un seul contre la foule.

« Et d'où lui peut venir encore son incompréhensible autorité? — De ce qu'il s'est courageusement dépouillé des préjugés du Monde; affranchi lui-même de son joug, se moquant de ses moqueries; de ce que grands et petits, riches et mendians demeurent égaux sous le niveau de sa charité; et qu'il leur arrive, réellement envoyé par Jésus-Christ, comme Jésus-Christ fut envoyé par son Père selon sa parole : « Je vous envoie comme mon Père m'a envoyé. » Mais, afin que l'inébranlable volonté de persévérer dans le bien, aussi fermement que les hommes

s'obstinent dans le mal, opère avec puissance; elle doit tirer de l'autel sa nutrition sacrée.

« Consacrez-vous à Dieu, ô mon fils, déjà vous n'êtes plus du Monde. Dites au souverain Maître : « Le zèle de votre maison me dévore, » et Dieu vous donnera pour héritage sur la Terre les malédictions des impies, et le salut des croyans. D'ailleurs, ami, il est près du tabernacle des visions sublimes, d'inénarrables jouissances, ignorées de la foule et dont le Monde ne se doute point. Là, des dons admirables s'épandent en plénitude. Des joies augustes et d'immortelles grandeurs se découvrent à l'entendement. Et si un instant, pendant le Sacrifice, s'ouvraient nos yeux charnels, peut-être verrions-nous, comme Zacharie devant l'autel des parfums, l'ange du Seigneur se tenant à la droite. »

Avec sa vigueur pénétrante, le religieux continua d'élever par une route audacieuse, l'âme de son auditeur aux perspectives d'une contemplation inconnue; puis, rabaissant son vol, ployant les ailes de son intuition, et redescendant à la Terre, il poursuivit :

« L'instant est arrivé. Je l'aperçois distinctement; les vertus de votre père et la muette éloquence de sa vie porteront désormais leurs fruits. Dieu qui l'a récompensé, veut bénir, même en vous, ses œuvres. Il vous a donné la Foi, le détachement du Monde, en tranchant

du glaive de la parole des liens perfides. Comme le psalmiste demandez-vous : — « Que rendrai-je au Seigneur pour tous les biens dont il m'a comblé? » — Et votre cœur répondra : — « Je prendrai le calice du salut et j'invoquerai le nom du Seigneur. — Les vœux que je lui ai faits en présence de tout son peuple, je les accomplirai dans le sanctuaire de la maison du Seigneur au milieu de ton enceinte, Jérusalem. »

« Levez-vous donc, et marchez vers l'autel! » dit avec l'autorité de l'inspiration, le vieillard. Le jeune commandant, se dressant, obéit aussitôt.

Mais plein d'attendrissement, le religieux le retint dans ses bras, comme un père poussant son fils à un lointain voyage. Il ajouta d'une voix lente et douce qui s'animait graduellement : « Arrête, mon enfant, demeure encore! Ne hâte point ta marche! Sais-tu quelle nouvelle condition te sera formée? La voici, considère-la bien, et frémis avant de l'accepter!

« Tu arracheras de ton cœur l'amour de la femme. Tu arracheras de ton cœur l'amour de toi-même. Tu arracheras de ton cœur l'amour de la propriété. Tu arracheras de ton cœur l'amour de ta famille. Tu effaceras l'orgueil de ton rang et de ta science. Si tu ne les peux extirper, tu les combattras durant le jour, puis dans les ténèbres nocturnes, tu repousseras les fantômes enivrans qui t'assailliront pour te séduire et te vain-

cre au milieu de ta solitude. Si tu ne les peux tuer, tu les étoufferas du moins et les contraindras au silence. De famille, il n'y en a plus pour toi désormais. Ta famille, c'est la race humaine. Les hommes rejetés par l'opinion, déprimés par la détresse, écrasés sous les persécutions, les pauvres et les infirmes, voilà les seules puissances dont tu ambitionneras les faveurs, et te feras le courtisan. Et, pour ta récompense, ils te calomnieront; ils diront que c'est ton métier; que tu es payé pour cela. Ils répandront que tu te repais de leur misère; que le tronc des aumônes est l'urne secrète d'où sortira un jour, le fleuve argenté de ton hoirie. Et ils rebuteront tes conseils; ils se moqueront de ta chasteté, de tes abstinences; même ils n'y croiront pas. Peut-être pas un seul ne te rendra d'abord justice; mais persévère; et ces langues diffamatoires finiront par bénir Celui au nom duquel tu leur es advenu. Car parmi nous, peu sont destinés à une persécution sans relâche. Il en est dont l'absinthe doit être l'unique breuvage; leurs lèvres s'attachent à la coupe amère durant toute leur vie. La douleur est l'aiguillon de leur zèle. A ceux-là, Dieu a pourvu. Et s'ils moissonnent des maux en abondance, ils trouveront pour porter à leurs épaules ces accablantes gerbes, l'invisible levier de la Grâce.

« Eh! mon fils, c'est une chose effrayante et

qui pourrait épouvanter la plus intrépide résolution, que de savoir que tout en paraissant homme aux yeux de ses semblables, on ne doit plus être soi; mais rejeter, comme un manteau déchiré, sur le pavé commun, le moi humain, pour revêtir dans la nature angélique, l'habit du convive céleste.

« Rappelle-toi bien ceci :

« Tout ce que recherche le Monde, tu dois le fuir. — Ta vie sera le contraste de la sienne. — Tout ce qu'il repousse, tu l'accueilleras. — Ce qu'il appelle, tu dois le proscrire. — Tu vas régner au milieu de tes ennemis « *dominare in medio inimicorum tuorum,* » tu abdiqueras la volonté de ta chair et de ton esprit pour n'entendre que Celle qui t'envoie. Et comme tes ennemis sont tes frères, à leur prévention et à leur haine, tu n'opposeras que la douceur patiente et l'amour.

« Si donc maintenant tu sens encore assez de vigueur en tes reins, et de courage en ta poitrine, pour les courber sous le faix de la Croix, pars! l'épineux sentier du Calvaire est ouvert. Va, le Christ t'appelle! Ne lui dis pas comme Samuël : « Parlez, Seigneur, parce que votre serviteur écoute; » car ce qu'il te veut, tu le sais déjà. Mais réponds-lui par la parole de soumission qu'il adressa lui-même à son père · — Voici que je viens! *ecce venio!* »

« Maintenant recueille au fond de ta conscience ces duretés et ces consolations. Sonde tes forces. Scrute la pesanteur du fardeau que tu t'imposeras pour la vie éternelle; consulte Dieu. — Allons prier! »

Le vieillard, passant son bras autour de la taille de son néophyte, l'emmena avec lui dans le chœur du couvent.

Les jours qui suivirent, fortifiant la résolution du commandant, la déterminèrent à jamais. Il reconnut où était marquée sa place. Les entretiens du religieux développèrent chez lui l'intelligence de la mission spéciale du sacerdoce dans les temps actuels.

Au moment du départ de M. Jourdan, le vieillard, après avoir résumé en faisceau sa doctrine de théorie évangélique, et d'application sociale, s'écria :

« Brisant les menottes de la routine, sortant enfin de l'ornière habituée, et dominant les obstacles dont nos petitesses hérissent la vie, jetez autour de vous un regard. Examinez à quelle déviation l'homme s'est assujéti, et dans quelle apathie croupissent les intelligences. Combien peu de Ministres, dans les conseils des Rois, s'occupent du bonheur de leurs frères! Pour les Rois, qu'est-ce que le peuple? Ce qu'est pour la vigne le sol brûlant du Vésuve : une force dangereuse. Insensés! ils se méfient de

l'instruction; et l'instruction peut seule cependant apaiser les sourdes colères, prévenir les brutales éruptions du volcan. S'ils veulent pacifier les esprits, tempérer les animosités publiques, comprimer la mendicité, restreindre le paupérisme, soulager dignement l'infortune, et accroître le bien-être des masses; qu'ils mettent en honneur l'agriculture!

Et d'abord, pour commencer, qu'ils finissent par créer l'être indispensable, vainement éludé jusqu'à ce jour, imparfaitement ébauché, et ridiculement présenté au pays, sous le titre de *maître d'école!* qu'ils procréent L'INSTITUTEUR!

Nouveaux Prométhées, il ne leur faudra pas dérober au ciel un de ses rayons pour former cette âme. Sans crime, ils en emprunteront la divine étincelle à la charité du Christ. L'instruction est la charrue avec laquelle le souverain doit disposer l'esprit du peuple à faire germer le progrès et la morale.

« Si l'instruction primaire n'est pas également distribuée à tous, et religieusement acquittée par l'État, envers chacun de ses membres, comme une DETTE non moins obligatoire que la protection de la propriété, et de la personne; n'espérez nulle richesse dans l'agriculture. Sans essor rationnel de l'agriculture, nul progrès durable dans l'industrie.

Le père Gérord exposa encore à son disciple

ses moyens d'approprier l'instruction à chaque classe de citoyens; de la pousser à son dernier développement d'utilité; et termina ainsi ses préceptes. — « Répandre l'instruction, c'est l'œuvre du ciel; son ordre, notre devoir; le devoir, non seulement de ceux à qui la Providence a confié de hautes fonctions dans la société, mais encore de tout homme à qui elle a donné un esprit pour penser, un cœur pour sentir, et quelques moyens pour l'exécution (1). »

« Voulez-vous servir dignement votre maître, et le pays où il vous aura envoyé? répandez l'instuction primaire. Réformez l'enfance; vous serez maître de la génération qui suivra.

« Si vous m'aimez, ô mon fils! vous garderez le souvenir de ma dernière parole :

« Répandez l'instruction primaire.

« Aimez la patrie. Chérissez le peuple. Consolez l'infortune. Tout homme est votre frère; mais les riches commerçans, les grands propriétaires, les avocats se suffisent dans leur vanité La plupart reçoivent toute leur récompense en ce monde; tandis que les pauvres, les infirmes, les êtres délaissés et oubliés ici-bas, sont les propres membres de Jésus-Christ, dont, selon l'expression de saint Bernard, vous allez devenir le parent. » Oh! par pitié pour vous, et par amour

(1) Discours prononcé le 2 septembre 1819 à Hunebourg.

pour le Sauveur, allez vers ceux qui souffrent. Si vous les abandonnez, qui soulagera leurs maux? Le divin Maître l'a dit, faites-leur du bien, — « et vous serez heureux de ce qu'ils n'ont pas le moyen de vous le rendre, car Dieu vous le rendra lui-même à la résurrection des justes. » — Gardez ces commandemens. Et souvenez-vous que vous devez être, d'après Job, « l'œil de l'aveugle, le pied du boiteux. » Puis n'oubliez jamais l'expresse recommandation de ce Pierre, que Notre-Seigneur institua lui-même chef de l'Église. — « Sur toute chose ayez une charité persévérante; car la charité rachète beaucoup de péchés. » — Au surplus, mon ami, un seul mot vous suffira désormais; car il porte dans son principe le germe de tout fruit salutaire. C'est une pensée qu'un homme de génie, d'abord égaré comme vous dans le dédale de la vaine science, saint Augustin, tira de la doctrine du disciple qui avait reposé sur le sein de Jésus:

« Aimez Dieu et faites ce que vous voudrez! »

Deux mois après, on remarquait à la première classe de théologie, au séminaire de Saint-Dié, un ecclésiastique dont la piété édifiait ses compagnons : il s'appelait Félix Jourdan. Le commandant de la garnison avait autrefois servi sous lui, et venait assez régulièrement l'appeler au parloir le jeudi.

CHAPITRE II.

L'ARRIVÉE.

§ I.

Malgré l'obscurité croissante, le Curé (1) reconnut qu'il touchait au terme de son voyage. Il aperçut à quelques centaines de pas devant lui, deux enfans qui, s'entrenant tout bas, le désignaient du doigt. Ils disparurent en ricanant derrière les buissons qui bordaient le chemin; l'instant d'après, l'abbé Jourdan entendit tomber autour de lui une grêle de petites mottes de terre, qu'accompagnaient des miaulemens affeux. Quelques enfans de Verdeuil, dignes représentans de l'habitation, faisaient à l'étranger une réception à leur guise. Cachés par la haie épineuse, ils lançaient par intervalles leurs projectiles, tout glorieux de ce guet-apens,

(1) Bien que l'abbé Jourdan n'eût que le titre légal de *Desservant*, nous lui conserverons, dans ce récit, celui de *Curé*, qui est d'un usage plus habituel.

et se pavanaient de leur sauvage offense. Sans daigner se détourner, l'abbé Jourdan continua sa marche. Il suivit un pavé raboteux, rompu en maint endroit, qui le conduisit au péristyle de l'église.

Le Prêtre s'agenouilla sur le seuil de la porte close, et offrit au Seigneur le sacrifice de sa volonté.

Puis un passant lui indiqua la maison presbytériale où l'avait devancé l'humble femme qui apprêtait son repas. Il trouva le foyer flambant, la table dressée. Dès qu'une frugale réfection eut réparé ses forces, il prit possession de la chambre de son prédécesseur.

L'ancien Curé était un bon vivant, plus familier du cuisinier royal que des Pères de l'Église. Né cadet de famille et malingre; à ce double titre, dès son berceau voué à l'Église, malgré lui enfermé au séminaire, il avait été malgré lui pourvu d'un bénéfice dont la Révolution l'avait dépouillé. Au retour de l'émigration, qu'il sut changer en joyeuse aventure, il avait été nommé Desservant de cette paroisse Il n'y apportait que des préjugés de famille, l'image de ses courses en Italie et la passion de la chasse. Au reste, il habitait au milieu de gens très commodes en fait de religion, n'usant de la messe qu'aux grandes fêtes de l'année, et qui avaient reçu des prêtres assermentés, des

intrus, les croyant de fort bon aloi. Il faut le dire pourtant, parmi ces ignares artisans, ces vignerons cupides et matériels, vivait une personne qui embarrassait terriblement le Curé, et dont il aurait volontiers payé l'éloignement, au prix de sa mosette de chanoine, de son chien d'arrêt au long poil, même de son énorme gouvernante, demoiselle Godefrède Choppart. Ce n'était point qu'il dût combattre en sa personne un irréconciliable adversaire du christianisme, ou redouter ses satiriques remarques; au contraire, c'était une femme d'une indulgence inépuisable, d'une douceur vraiment chrétienne. Simple dans sa foi, elle ne le fatiguait point d'objections prétentieuses, et ne le forçait pas à dépenser tout son trésor théologique, si tant est que le pauvre homme en eût jamais amassé l'ombre. Non, la piété de cette femme n'était pas moins éclairée qu'admirable; et par cela même sa vue tourmentait comme un remords la conscience du pasteur indigne. Il eût fait bon marché d'une docte béguine, d'une dévote à capuchon; mais il se sentait troublé jusqu'aux entrailles, quand cette femme si pure venait, prosternée, demander l'absolution de ses fautes, à lui gourmand, paresseux, vantard, oublieux du Dieu de douleurs dont il se disait le ministre.

Cette femme ne pouvait ignorer sa conduite;

car au village le foyer domestique est ouvert à tous les regards; mais, selon le précepte, elle s'abstenait de juger, afin de ne pas être jugée à son tour. Cependant, bien qu'elle eût gravé en son cœur cet Évangile qui servait de principe à ses actions, elle n'approchait point fréquemment du confessionnal, d'où sans doute elle ne rapportait que de faibles enseignemens. Aux fêtes de la naissance et de la résurrection du Sauveur, elle s'agenouillait au tribunal de la pénitence. A cette époque, le Curé se sentait assailli de reproches, bourrelé durant quelques jours; insensiblement il s'étourdissait; ses habitudes reprenaient leur empire, et il retombait dans sa torpeur criminelle.

Ce prêtre n'avait compris ni le caractère sublime dont il était revêtu, ni la puissante mission qui lui était confiée. L'instituteur qu'il rencontra à son arrivée, ne lui parut qu'un bedeau mis naturellement sous sa main, pour devenir au besoin chantre, sacristain, sonneur de cloches, donneur d'eau bénite, fossoyeur, et valet sans gages, les jours de dîner, quand il conviait à sa table quelque gentilhomme des environs. L'instituteur, tenu dans une dépendance servile, finit par s'inféoder à M. le Curé, et prendre place à sa cuisine, croyant qu'il n'existait que sous son bon plaisir. Ainsi, non seulement ce prêtre sans vocation avait privé de la parole et

de l'exemple, la paroisse qui lui était remise; il avait encore garrotté l'instruction primaire, l'empêchant de féconder la Commune dont il était citoyen.

Après les trois jours de 1830, en juillet, quelques agitateurs huèrent le Curé. Celui-ci eut l'imprudence de les toiser hautainement, en cadet de bonne maison, comme un gentilhomme de Louis XV. Malencontreux anachronisme! On s'ameuta autour du presbytère. En un clin d'œil il n'y resta pas une vitre; et la porte eût été forcée, si quelqu'un n'eût assuré avoir rencontré le fugitif emportant son gros ventre sur la route de Remonchamp. Dans sa première séance, le conseil municipal supprima le traitement de 350 francs alloué au Curé, « *attendu,* disait la délibération, *son inutilité patente.* » On pensait que le Curé reviendrait; mais la peur le retenait dans une maison de campagne, et l'y tua au bout de quelques semaines.

L'église demeura fermée. Plusieurs mois s'écoulèrent. Nul ne songeait à demander un Prêtre. Une seule personne s'affligeait de voir abandonnée la maison du Seigneur. Enfin, après un an d'attente, elle adressa une supplique au premier Pasteur du diocèse. Sa lettre peignait énergiquement l'état de cette paroisse. Au moment où le prélat en terminait la lecture, on lui annonça l'abbé Jourdan, vicaire. — « Je pensais à

vous, mon cher fils, lui dit-il; et si ce n'était de peur d'enfouir dans la boue une perle, et de cacher la lumière sous le boisseau, je vous offrirais le rectorat de Verdeuil. Il y faut un homme d'action; c'est une paroisse à créer. Prenez et lisez. » — Il lui donna la lettre. Au bout d'un instant la figure de l'abbé Jourdan fut empreinte de compassion et de tristesse; mais quand il eut achevé cette peinture de détresse morale, son front se colora vivement. Il se souvint des paroles du père Gérord, et eut le pressentiment que l'heure était venue de commencer son humble apostolat. Il supplia avec instance son Évêque de suivre sa première pensée. Le pasteur reconnaissant, à cette vivacité, l'inspiration d'en haut, lui dit : « Allez, mon fils, où l'Esprit vous appelle. » Et l'ayant embrassé affectueusement, lui donna sa bénédiction.

L'horloge criarde sonnait onze heures, au moment où l'abbé Jourdan fut réveillé en sursaut dans son lit, par des beuglemens humains échappés d'une maison voisine. C'était une des principales chambrées du lieu, où, en retournant de la fabrique de Thésy, les ouvriers de Verdeuil entraient le samedi après la paie, pour n'en sortir la plupart que le lundi au soir, ayant rudement écorné le prix de la semaine. Ils s'excitaient, juraient, tonnaient au milieu d'une épaisse fumée de tabac, choquaient les verres,

où plus d'un cherchait à noyer le souvenir de ses enfans demi-nus et de sa femme exténuée de fatigue. Quelques uns s'en allaient, appesantis, cuver leur vin sur le chevet marital, et parfois *frotter* la ménagère, si elle osait ou gronder ou se plaindre. Un groupe chancelant vit, en passant, de la lumière au presbytère. Aussitôt il entonna la Marseillaise, vociféra des imprécations contre les prêtres, puis heurta violemment la porte, faillit briser le marteau, et s'éloigna triomphant. A ce tapage outrageant, des gémissemens succédèrent. Le Curé se leva soudain. Il aperçut à travers les vitres une forme humaine gisant au milieu de la rue. C'était une femme que son mari, dans les fureurs de l'ivresse, voulait assommer. Elle s'était sauvée toute meurtrie, et se lamentait au souffle humide de la nuit. Fréquemment exposés à de pareilles scènes, aucun des habitans n'interrompait son sommeil. Le Curé envoya sa servante la recueillir. Quand elle fut vêtue et réchauffée, il s'approcha pour la consoler; elle l'était déjà. — Quel tableau de misère! cette femme, couverte de meurtrissures, ne s'estimait pas malheureuse, parce que son mari lui donnait l'argent de sa *semaine* (moins ce qui restait au cabaret); elle pouvait nourrir ses deux petites filles; et à ce prix, la première douleur passée, elle supportait patiemment les coups. D'ailleurs il était *bon enfant*,

disait-elle, seulement il avait *le vin mauvais*. Elle connaissait des voisines bien autrement à plaindre. Une entre autres, mère de quatre enfans, avait encore sur les bras leur père. Ils étaient vêtus de guenilles, privés de matelas, de linge, de chaussure; et lui portait le bel habit bleu, les bottes, la montre, le rotin, la pipe en véritable écume de mer. Quand il avait dépensé en liqueurs *sa semaine*, il fallait le nourrir, sans quoi il brisait tout, la marmite, la lampe, le papier des fenêtres; il chassait à coups de pied les enfans, et battait sa femme jusqu'à extinction. Un jour qu'elle était tombée évanouie sous ses coups, au lieu de la secourir, il trouva plaisant de prendre les ciseaux pendus à sa jupe, et de lui raser jusqu'à la peau, sa noire et longue chevelure, l'unique charme qui fût demeuré fidèle à cette malheureuse, malgré sa misère et ses chagrins (1). Puis il alla porter cette infâme rapine à un colporteur, qui ne la paya qu'un écu.

Cette femme raconta bien d'autres scènes de barbarie; des yeux pochés, des dents cassées; des enfans restés boiteux ou devenus difformes par suite de mauvais traitemens. Dans tout cela se trouvait mêlé le nom de la femme du Maire,

(1) Depuis la première édition de ce livre, des faits semblables ont été signalés plusieurs fois. Voir, entre autres feuilles, la *Gazette des Tribunaux* du jeudi 16 septembre 1841.

comme une prière au milieu des passions; comme une voix dont la supplication, parfois, apaisait des emportemens sanguinaires. L'image de cette dégradation, fruit de l'ignorance, navra le cœur du Prêtre.

§ II.

Jusqu'à ce jour, l'abbé Jourdan, ayant habité un pays de grande culture où réagissaient faiblement les crises commerciales, n'avait eu à combattre que des vices privés, des penchans individuels, ces faiblesses inhérentes à notre nature, qui se montrent les mêmes en tout lieu. Sans doute, il avait connu des pauvres, des indigens, mais il ignorait encore la plaie secrète qui ronge les populations industrielles. L'occasion ne s'était pas offerte de lui révéler le sort des femmes, parmi les ouvriers employés aux ateliers, d'après les procédés nouveaux de la division du travail.

Les hautes classes ne se doutent pas de la quantité des souffrances qui régulièrement, chaque semaine, se renouvellent dans les ménages subsistant du labeur des manufactures. D'abord, qu'on le sache bien, non seulement la spécialité du travail, mais encore son mode d'exécution, entraînent une complète opposi-

tion de mœurs dans la même branche d'industrie. C'est ainsi qu'entre l'ouvrier des ateliers où fonctionne la vapeur, et l'ouvrier des métiers à bras, établis isolément dans la campagne, on rencontrera toute la différence qui distingue la dissipation, de l'économie; l'ivrognerie, de la sobriété. Dans les cantons agricoles, les villes d'entrepôt et de petits métiers, l'ouvrier, travaillant *à la journée* chez son patron ou *à ses pièces* dans son domicile, passe une partie de son temps auprès de sa femme, partage avec elle les repas, le labeur, le sommeil, l'associe à ses espérances, à ses craintes, à ses bénéfices, à ses délassemens du dimanche. Il affectionne ses enfans, qu'il a plus d'une fois bercés, promenés et soignés dans le premier âge ; il s'attache à sa demeure, et se plaît chez lui. Ces liens le portent à prévoir le lendemain, et à ne pas dissiper follement en deux nuits, les profits d'une semaine de travail. Mais l'ouvrier des grands ateliers, quittant avant le jour son gîte pour n'y rentrer que dans la nuit, passant à la besogne seize ou dix-huit heures, et, selon les lieux et les distances, ne revenant que le samedi, ne garde pas aussi fidèlement la tendresse et les devoirs de père de famille. D'ailleurs, depuis l'introduction des engins à haute pression, et le perfectionnement de la répartition du travail, l'emploi de l'intelligence de l'homme ayant été diminué en raison inverse de la pro-

duction des machines, l'ouvrier, réduit à deux ou trois mouvemens purement automatiques, qu'en certain cas un ours, un singe ou un chien accompliraient aussi, désapprend à penser. Procédant au rebours de sa destination, plus il marche, moins il avance; plus il vit, moins il acquiert. Son âme se dessèche; sa mémoire n'alimente point son esprit; il se rapetisse et se rétrécit graduellement. Ses mœurs sont donc nécessairement moins intelligentes et moins adoucies que celles de l'ouvrier isolé, qui, achevant seul son ouvrage, exerce son discernement, la précision de son coup d'œil, la délicatesse de son toucher, et tente d'améliorer son art. Mais comment développerait son esprit celui dont toute la science consiste à pousser un ressort, lever une barre, serrer une vis, lâcher un robinet autant de fois dans le jour qu'il y a de jours dans l'année? celui qui au bout de trente ans n'aura fait, comme à la première heure de son apprentissage, que la douzième partie d'une pipe ou la dix-huitième d'une épingle (1)? Ces hommes formés à l'image divine, créés pour l'intelligence et l'immortalité, mais incessamment

(1) Cet exemple est cité, notamment par un habile administrateur et savant économiste, notre vertueux compatriote M. le vicomte Alban de Villeneuve-Bargemont, dans son livre de l'*Économie politique chrétienne*, si justement couronné par l'Académie Française.

courbés sur un appareil, assimilés à un moteur, à une cheville, et mécanisés complétement, ignorant la sublimité de leur origine, n'éprouvant nulle curiosité de l'avenir, s'absorbent dans des penchans grossiers, et recherchent de sales plaisirs. Ils ne montrent d'énergie et de persévérance que pour les brutales fascinations de l'ivresse. La manie des boissons alcooliques semble éminemment contagieuse. On la voit se propager, sans distinction de climat, malgré des habitudes jusqu'alors contraires, partout où s'établissent de grands ateliers. L'ivrognerie paraît être la principale cause du paupérisme et des maladies qui affligent, dans tout pays, les populations des manufactures.

Si l'insuffisance du salaire devient désormais une cause assurée de paupérisme pour l'ouvrier chargé de plus de deux enfans, les familles moins nombreuses et les célibataires ne peuvent attribuer leur misère qu'à l'abus du vin et des spiritueux; car ce n'est point par le superflu, mais en sacrifiant le plus strict nécessaire, que l'ouvrier assouvit son désir d'abrutissement.

Il faut le dire : l'ivrognerie constitue, dès l'abord, la sympathie la plus étroite ou l'aversion la plus profonde, qui décide du sort de ces ménages.

Là où la femme partage l'ignoble penchant de son mari, se fait sa complice et lui tient tête

au cabaret, on voit se former insensiblement un accord honteux qui les maintient en harmonie aussi long-temps qu'ils sont à jeun. Ils se pardonnent réciproquement les injures, les coups et le dénuement causé par l'ivresse; la négligence, la malpropreté, l'alanguissement et la paresse qui en sont les suites. Les enfans issus de cette association appellent toute notre pitié. Dans leur bas âge, rudoyés et battus pendant les querelles de leurs parens et les lubies du vin, on les abandonne, du dimanche au lundi matin, à la surveillance d'une voisine, qui s'en débarrasse en les renvoyant sur le pallier de l'escalier commun; ou bien on les enferme sous clef, sans feu, sans lumière, avec de la bouillie ou des pommes de terre froides, trop souvent insuffisantes à leur faim. Ces femmes dépravées, quand elles ont de bonne heure contracté ces habitudes, ne se voient point entourées d'un grand nombre d'enfans. Vicié par les principes alcooliques qu'elles s'assimilent, leur lait devient un poison auquel rarement ils échappent. Par bonheur, ces marâtres ne forment qu'une étroite minorité. Elles respirèrent elles-mêmes dès l'enfance l'immoralité des grands ateliers; elles se développèrent au milieu des exemples d'une crapuleuse dépravation. Ces créatures avilies, à part les privations de l'indigence qu'elles se sont faites, n'ont guère à souffrir de la part de leur conjoint : elles pro-

fitent de sa dissipation, partagent ses joies stupides, et se moquent du reste.

Au contraire, les femmes sobres, laborieuses et honnêtes, qui tiennent à mépris le cabaret où leur mari les ruine, et perd sa santé avec son âme, se préparent une existence de douleurs. Chaque samedi, la part qu'elles réclament dans le prix de la *semaine* renouvelle un sujet de division. Plusieurs, sachant par une dure expérience que si, avant de revenir au gîte lorsqu'il a touché sa paie, il met le pied dans la guinguette, il y oubliera et le dénuement de sa famille et sa famille elle-même, et n'en sortira point tant qu'il lui restera un centime ou qu'il pourra boire à crédit, sont réduites à se poster aux abords de l'atelier, le samedi soir vers l'heure de la paie, le guettant au passage, et tenant dans les bras leur plus jeune enfant, afin de mieux plaider leur cause, et d'obtenir une part de l'argent, avant qu'il n'entre au cabaret (1). Parfois un pacte a lieu. Le mari se réservera un quart du salaire, ou bien un tiers, ou bien une moitié ou même les trois quarts. La femme devra suffire avec le reste, à tous les besoins du ménage. Mais l'inexécution

(1) Nous avons été nous-mêmes témoins de ces affligeantes scènes; et l'on peut, chaque samedi, les voir se répéter même à Paris aux alentours de certains ateliers.

de ces accords misérables, et les réclamations si légitimes qu'elle entraîne, perpétuent des contestations qui vont jusqu'aux sévices. Il arrive aussi que le mari, quand il a épuisé son argent et ne trouve plus de crédit pour continuer à boire, vient déjà, irrité, reprendre ce qu'il avait donné. Naturellement la mère de famille se refuse à livrer cette part déjà si insuffisante. De là, s'engage une lutte inégale, au milieu des cris d'effroi et de haine des enfans qui, sans trop comprendre, par instinct, détestent l'auteur des larmes de leur mère. Ainsi, mutuellement se détruit l'affection de ces époux. Les reproches, même modérés, sont au cœur de cet homme un grief d'autant plus énorme, qu'il en sent la justice. Si jamais il réfléchit un instant, il voit la sobriété, la patience, le labeur de sa compagne en contraste avec sa propre violence, sa débauche, son égoïsme, sa gloutonnerie. Quelque étroit que soit son intellect, il sent bien qu'il dissipe indignement tout seul, la nourriture, les vêtemens, la subsistance de sa famille. Sa conscience l'accuse. La plainte de sa femme le trouble. Il s'efforce de la réprimer par la terreur. « Je suis maître chez moi; — silence! — pas de réplique, » grommèle-t-il en tendant son poing. Et si, dans l'espoir de vaincre enfin sa dureté, elle continue ses remontrances ou ses prières, la violence éclate. Elle est repoussée

brutalement contre le mur, jetée à terre, foulée aux pieds ou frappée à coups de chaise. La voilà sans défense livrée à la merci d'un maître, qui n'a plus sa raison! Chez certains tempéramens, hélas! l'ivresse développe des instincts féroces, une fureur horrible; on rencontre des hommes qui alors menacent de la tête comme les béliers, lancent des coups de pied, des ruades, écument, demandent à déchirer, à égratigner et à mordre (1). Le sort des femmes de l'Orient, enfermées dans des harems ou vendues aux bazars, ces esclaves sur lesquelles s'apitoient les moralistes et les poètes, n'est-il pas mille fois préférable à celui de la compagne, prétendue libre, de l'ouvrier des manufactures? Que lui revient-il de sa liberté? Dès qu'elle a plus de deux enfans, n'est-elle pas assurée de traîner sa vie dans la gêne et dans la misère? de ne posséder jamais ces ajustemens complets et propres que lui permettrait sa condition? n'est-elle pas vouée au rapiéçage, aux haillons, à la friperie? Pour elle désormais ni loisirs, ni trève, ni récréation. Le dimanche et le lundi elle restera clouée dans son logis, car à toute heure son mari peut, entre

(1) Le tribunal de police correctionnelle de Paris révèle annuellement nombre de faits atroces, dans la répression desquels nous l'accusons d'une indulgence non moins blâmable que dangereuse par ses résultats.

deux ivresses, venir se reposer; et elle doit le recevoir, le retenir, l'empêcher d'aller, dans son humeur querelleuse, guerroyer contre les passans, ou au moins exposer en pleine rue sa dégradation dont elle rougit. Elle veut encore profiter de son sommeil, pour raccommoder ses vêtemens de l'atelier, faire des reprises à sa blouse, à sa cravate, à son mouchoir, rajuster sa casquette, laver, sécher au feu et repasser son linge de corps, quand il en a. Elle donnera les mêmes soins aux habillemens de ses enfans, si leur âge leur permet déjà le travail des métiers. Outre sa gêne, ses privations de tout genre, il lui faudra se plier aux caprices, aux exigences absurdes d'un ivrogne, supporter courageusement ses rudesses, et ses tendresses plus repoussantes peut-être.

Si, pris dans le détail, et examiné individuellement, l'ouvrier des grandes manufactures n'inspire qu'un médiocre intérêt, la femme attachée à son existence est digne des sollicitudes de toute âme honnête. En général, elle se trouve malheureuse forcément, sans le mériter, sans y contribuer en rien. Sa patience, laborieuse, sa stricte économie, ne sauraient la préserver de la misère. Condamnée au dénuement, elle souffre deux fois de ses maux, par ceux de ses enfans. Certainement à la longue, l'habitude de la gêne émousse sa sensibilité. Par bonheur, son man-

que de culture intellectuelle lui dérobe en partie l'abaissement moral de son mari. Pourtant il ne peut être à ses yeux qu'un homme dépourvu de générosité, dont l'affection ne résiste point à l'appât d'une bouteille, un maître bourru, entêté, qui volontairement se complaît à perdre sa raison. Et toutefois, soit par crainte, par routine ou par bonté, elle le supporte jusqu'au bout.

Hélas! nombre de ces infortunées ignorent qu'elles pourraient tirer de leurs souffrances, une occasion de grandeur; et de leur soumission à la force, une vertu. Accablées sous le fardeau quotidien, elles se courbent dans la passivité de l'impuissance et de la stupeur, au lieu de relever la tête, d'attacher leur regard vers les cieux, de songer aux engagemens sublimes du Christ en faveur des pauvres, qui auront souffert avec espérance et amour.

L'abbé Jourdan pénétra du premier regard, tout ce qu'il aurait de misères à soulager, de douleurs à endormir; et résolut d'atteindre dans sa source, la cause de ces maux.

CHAPITRE III.

L'ÉGLISE.

C'était le jour du dimanche. L'aube animait à peine les vitraux richement coloriés du temple, que déjà le Curé était prosterné devant le tabernacle vide. Quand son cœur se fut épanché, il se leva pour examiner son église.

Cette vieille nef eût mérité d'autres chrétiens. Le style en était hardiment aigu. L'ogive s'y élançait de toutes parts en flèches et en lancettes. Cordons dentelés, légères colonnettes, rosaces épanouies, délicates découpures, frêles arcades, broderies et bas-reliefs, rien n'y manquait. La plupart des saints de granit aux formes étriquées, étaient restés paisibles dans leurs niches, bizarrement encadrées de feuillages, d'anges, de gnomes, de fleurs, de salamandres. Le long des bas côtés se voyaient encore des portraitures de chevaliers lorrains, les mains jointes, priant sur leurs tombeaux; puis, çà et là, des devises teutoniques sur les dalles usées. Cette basilique ignorée portait noblement sa stature. C'était

une de ces conceptions étonnantes, que l'on trouve semées aux bords du Rhin, comme un témoignage palpable de la puissance d'agrégation du génie catholique. Toutefois, les merveilles du ciseau et de la patience ne pouvaient déguiser à l'œil l'indigence des murs. Cette nudité accusait d'indifférence pour le culte, la population de Verdeuil.

Six chandeliers de bois, une croix d'étain et une nappe trouée par les rats, telle était l'unique parure de l'autel. Au-dessus de l'entrée principale, s'élevait une tribune de construction moderne, servant de piédestal à un orgue magnifique, complétement recouvert par les panneaux du buffet; précieuse offrande, dont un capitaine au long cours, natif de Verdeuil, avait, durant un grain épouvantable, fait vœu de doter sa paroisse, s'il débarquait corps et biens à Valparaiso. Revenu sain et sauf au Havre, il s'était scrupuleusement empressé de chercher en Allemagne le plus habile facteur, qui passa trois ans à confectionner, dans ses ateliers, le religieux orchestre.

Durant ce temps, le capitaine Perdigon, à qui l'air des montagnes donnait le mal de mer, s'en était allé faire, selon son expression, encore un petit tour, pendant lequel il eut le loisir d'écouter les orgues de Livourne, de Buénos-Ayres, de Lisbonne, et, en dernier lieu, de

Marseille. Là, il reçut l'avis de l'achèvement des travaux; partit en grande hâte, assista à l'établissement de son orgue, reconnut sa supériorité sur tout ce qu'il avait entendu au Brésil, en Espagne et en Italie; paya de bonne grâce, en observant toutefois qu'à prix égal, il aurait pu construire le plus beau lougre qui ait jamais rangé les côtes d'Europe. Puis, s'en retournant aussi vite qu'il était arrivé, fit son chargement, et mit le cap sur Manille, sans songer le moins du monde qu'il fallût une main pour faire parler l'instrument. L'orgue se tint donc muet, enfermant dans ses flancs sa puissante harmonie, et resta méconnu sous sa coque de bois, comme le diamant virginal sous sa terreuse enveloppe. Personne ne l'avait encore entendu. La plupart des habitans en ignoraient la destination. Orgue et tribune formaient à leurs yeux un tout inutile, qu'ils appelaient la *mécanique* du capitaine. Et quand, à l'église, les jeunes mères ne pouvaient arrêter la pétulance de leurs marmots, elles les menaçaient de les emprisonner dans la silencieuse *mécanique*.

Instruit de l'arrivée du nouveau Curé, maître Cruchard, l'ancien sacristain, vint lui offrir ses services. Ce maître Cruchard était le magister du village, en possession de fouetter l'enfance depuis trois générations. Il fit de basses révérences au Curé, et de toute la lourdeur de

son pas, courut disposer les bancs, placer les chaises, ouvrir la sacristie, exhumer d'une armoire un missel disloqué, deux bouts de cierge, et remplir les burettes. Puis, se donnant un air important, il sonna de toutes ses forces.

Le son de la cloche, depuis long-temps oublié, mit en branle tout le pays. — Les commères s'appelaient de la rue aux fenêtres. — Le nouveau Curé est donc arrivé! se disait-on dans la famille; et maître Cruchard, devinant ce remue-ménage, se suspendait à la corde, et sonnait, sonnait à cœur joie; car il aurait aussi sa part des honneurs de la journée. Ce serait à lui qu'on demanderait des détails sur ce nouveau Curé, sur sa domestique, etc. Chacun, en effet, se promettait de venir examiner le nouveau pasteur, et se tint bientôt parole.

Les deux battans de la grande porte furent ouverts; et les bancs, et les chaises, et les marche-pieds, envahis. On eût cru une soif ardente de la parole divine; ce n'était qu'une vive curiosité.

Tout-à-coup il se fit une grande agitation. Un prêtre revêtu d'habits sacerdotaux, tenant en ses mains le calice couvert du voile, sortit de la sacristie. On remarqua qu'il était d'une taille élevée, d'une figure grave et douce. Sa noire chevelure se partageait sur son front pâle : il paraissait âgé d'environ quarante ans. En faisant devant

l'autel sa première génuflexion, avant de poser sur la pierre sacrée le calice, et marquer au missel la messe du jour, il faillit chanceler à la détonation subite de la voix de maître Cruchard, assisté d'un ancien caporal aveugle et de ses deux enfans, dont le fausset dominait aigrement les tons chevrotans et caverneux des deux vieillards. Quand le *Kyrie eleison* eut été écorché jusqu'au bout, le *Gloria in excelsis* fut attaqué par des hommes de bonne volonté, mais qui ne donnaient pas la paix aux oreilles peu faites à la cacophonie.

Après l'évangile, le prêtre déposa sur l'autel sa chasuble; et, précédé de maître Cruchard, tout fier d'avoir repris sa masse de bedeau, traversa les rangs de la foule pour monter dans la chaire, qui gémit sous un poids dès long-temps inaccoutumé.

L'abbé Jourdan était arrivé à cet instant sans choisir le sujet de sa première instruction. Il se trouvait tout-à-coup en présence de son auditoire. D'un seul coup d'œil, il vit qu'il allait s'adresser au libéralisme, à l'indifférence et à l'irréligion. Sur un banc opposé, celui du Maire, un groupe de beaux messieurs en habit et strictement gantés, l'attendaient de pied ferme. C'étaient le notaire, le percepteur, l'adjoint du maire, les contre-maîtres de la fabrique, l'officier de santé, plusieurs conseillers municipaux;

en un mot, les jugeurs de l'endroit. Un instant il fut tenté d'écraser l'orgueil de ces ignorans philosophes; mais il se reprit de ce mouvement. L'humilité l'emporta, et, comme un apôtre au milieu des peuples infidèles, se confiant à Dieu, il attendit ce qui lui serait inspiré. Il lui vint à l'esprit ces mots : — « En quelque maison que vous alliez, dites premièrement, paix à cette maison. » — Il obéit. Promenant donc sur cette assemblée un long regard, empreint de toute la bienveillance de son cœur, il fit le signe de la croix, et laissa échapper ces mots profondément sentis :

« Mes frères, que la paix du Seigneur soit toujours entre vous. »

Cette simple parole, sortie avec effusion d'une poitrine brûlante de charité, pénétra chez les plus endurcis. Il y avait une telle énergie de vérité dans ces seuls accens, qu'ils arrivèrent au fond des âmes. On se sentit disposé à entendre. Un profond silence s'établit.

« La Religion dont j'ai l'honneur d'être ministre est la seule vraie parmi les hommes.

« Toutes les superstitions qui ont couru sur la face du globe ne paraissent que des imitations impuissantes ou des altérations monstrueuses du Christianisme! — Toute sagesse et toute science émanent de sa lumière. — Je viens donc annoncer ces salutaires doctrines à ceux qui les

ignorent, et les rappeler à ceux qui les oublient. Je viens vous enseigner un seul Dieu en trois personnes; la Chute de l'homme par l'orgueil; sa Rédemption par le sang de Jésus-Christ; et l'éternité promise pour le châtiment ou la récompense des actions de cette vie. On m'envoie vous apprendre l'établissement de la Croix dans l'univers, le dogme immuable de l'Église catholique, voix immortelle de l'Évangile, langue infaillible qui parle depuis dix-huit siècles à toutes les générations!

« Cette instruction exigera de ma part quelques développemens; de la vôtre, quelque assiduité. Mais quelle confiance daignerez-vous accorder à mes paroles, vous dont je ne saurais encore être connu? Ah! si vous pouviez lire ce qui se passe au fond de moi-même! si vous saviez qu'en vous nommant mes frères, déjà j'en éprouve pour vous les sentimens; que je suis venu afin de vous aimer, de vous servir (car le Fils de l'homme ne vint point pour être servi, mais pour servir), et de vaincre par la douceur la force de la rébellion contre l'autorité de l'Évangile; peut-être alors..... La seule grâce que j'ose implorer de vous aujourd'hui, c'est de retourner au temple du Seigneur le jour qui lui appartient; c'est qu'au moins vous consentiez à écouter, une fois, l'exposition de la loi sainte. Je n'ignore point les préventions accu-

mulées chez vous contre le caractère dont je suis revêtu. Je connais toute la défiance que suscite mon nom et mon habit de prêtre; aussi je ne vous demande qu'une faveur, je pourrais dire une justice, celle de ne pas me repousser sans m'avoir entendu. Oh! non, ne me rejetez point, vous surtout qui arrachez péniblement de la terre votre subsistance. Vous qui mangez le pain de chaque jour à la sueur de votre front, ne me rejetez point. Vous qui portez en votre âme le poids d'une affliction secrète; vous dont les espérances furent brisées; vous qui avez éprouvé la perfidie et l'injustice, ne repoussez point, avant de le juger, le ministre du Dieu des affligés et des pauvres.

« Le Rédempteur de l'humanité, Jésus-Christ, naquit durant l'hiver dans une étable; vécut obscur, fugitif, fut entouré de calomnies, d'embûches, trahi par un de ses amis, livré à des bourreaux qui le clouèrent sur une croix. Il était venu apporter au monde la lumière et la liberté! ses compatriotes, sans vouloir le connaître, le mirent méchamment à mort. Ils lui préférèrent même un meurtrier. O mes frères! n'imitez pas les Juifs, en condamnant un pauvre prêtre, qui ne peut que vous répéter les sublimes enseignemens du Fils de l'homme! »

Parlant ainsi, il y avait des souffrances dans sa voix. Son front se penchait sous une noble

tristesse, et son long regard semblait verser sur l'assemblée un fluide divin de douleur et d'amour. On était tenté de lui crier : Ne parlez plus; mais regardez-nous encore comme vous le faites.

Il continua à leur exposer ses intentions et à justifier humblement sa présence.

« Pensez-vous qu'il soit superflu de montrer à l'homme qui souffre sur la terre, la récompense qui l'attend dans une meilleure patrie? J'ose vous le demander sur votre honneur et sur votre conscience! Tandis que les passions effrénées emportent votre jeunesse; que de chétives ambitions consument l'âge mur; que pour un mètre de terrain ou quelque filet d'eau, la haine, s'allumant entre vous, réveille les magistrats; qu'il s'élève des litiges, des calomnies; que des atteintes sont portées à l'honneur et à la personne; pendant que votre avide convoitise couve l'hoirie d'un parent trop lent à mourir; croyez-vous inutile qu'au moins par intervalle, s'élève dans le pays une voix pour tempérer l'irritation de ces cupidités, en vous rappelant que la vie ne nous appartient point; que, tous nous sommes voyageurs ici-bas; et que le fastueux millionnaire n'emportera pas dans la fosse, un liard de plus que le dernier manouvrier?...

Quand il eut terminé, il remonta à l'autel au milieu d'un murmure flatteur, à peine mai-

trisé par le respect du lieu. Surtout au banc de la mairie, les causeries étaient fort animées. Le groupe d'habits qui d'ordinaire parlait récolte, budget, chasse et bestiaux, ou contait des grivoiseries, s'entretenait du prédicateur. Ils semblaient installés au *café du Singe qui trinque*. Ce bruit devenait scandaleux, quand il cessa tout-à-coup. Une dame s'était retournée, et avait porté un regard sur le banc. Elle devait jouir d'une bien haute considération; car on lui accorda sur-le-champ, ce qu'on venait de refuser à Dieu. Le moment de la Préface arrivé, plus d'un assistant se sentit charmé de cette voix mystérieusement voilée, qui chantait sur le mode antique les paroles de la liturgie.

Après la messe, maître Cruchard ouvrit toutes les portes, pour laisser plus tôt s'écouler la foule, et conséquemment prendre plus tôt sa place hebdomadaire à la cuisine du Curé. Mais l'abbé Jourdan prenait seul son frugal repas; et sa servante n'avait point de commensal, au grand désappointement du vieux magister, qui, penaud et maudissant la parcimonie du siècle, s'achemina à grand regret vers son gîte.

CHAPITRE IV.

LA PREMIÈRE VISITE.

§ I.

Dans l'après-midi, l'abbé Jourdan attacha son manteau de cérémonie; plaça sur sa poitrine sa croix d'officier de la Légion-d'Honneur, et sortit pour faire sa visite à M. le Maire, dont il ne savait encore pas plus l'humeur que les principes, homme pourtant essentiel; — visite inévitable, affaire majeure, d'où dépendait peut-être le sort de sa vie, et du projet auquel il la dévouait.

Il demanda son chemin à un enfant qui, sauvage et grossier, s'enfuit sans vouloir lui répondre. Quels parens! pensa le Curé. Alors il s'adressa à un passant dont la redingote bleue, soigneusement brossée, les souliers cirés, le maintien raide et assuré indiquaient les habitudes d'un ex-militaire. Il portait d'ailleurs à sa boutonnière un petit ruban autrefois rouge. Cet homme recula de trois pas, regardant fixement le Curé, comme s'il cherchait un souve-

nir; et tout-à-coup, se découvrant, s'écria : — « Je ne me trompe point, vous êtes mon Commandant! J'étais dans le Deuxième du Génie, premier bataillon. » Le Prêtre lui sourit avec bienveillance; l'attira par la main et l'embrassa affectueusement. — « Ne me dites pas votre nom, l'ancien, il va me revenir.... Vous êtes passé sergent à Dresde; vous fûtes décoré à Smolensk; on vous appelle Tambon. — A vos ordres, mon Commandant. Qui est-ce qui m'aurait dit quand nous nous quittions au licenciement de la Loire, de vous retrouver dans les prêtres? Ça me passe. C'est égal, vous êtes toujours un fier homme; et tout de même ce matin, vous avez parlé comme un inspecteur aux revues. J'aurais quasiment pleuré en vieille bête. Ce n'est pas pour dire, j'avais bien là (et il se frappait le front) quelque chose qui trottait, une idée, quoi? Mais sous la robe blanche (Tambon voulait désigner l'aube), je ne voyais pas la rosette; sans cela....

Pourriez-vous, mon cher, m'indiquer la maison de M. le Maire? — Sitôt prêt, mon Commandant. Je vas vous enseigner, dit-il en marchant; il n'y est pas. Mais vous verrez Madame qui en vaut bien quatre, quoiqu'elle soit toute mignonne. C'est la plus excellente femme qui ait jamais paru de Moscou à Cadix, dans tous les départemens de France et autres; un ange

descendu du ciel, quoi! Sans elle, l'hiver dernier, madame mon épouse faisait son sac pour l'autre monde. Car je suis marié, mon Commandant, à preuve qu'il est sorti trois mioches, mièvres et éveillés, de vrais lapins. Elle avait les fièvres, le dégoût, rien ne lui allait. Elle boudait aux truites, aux perdreaux; elle voulait et ne voulait pas. Le miel, les confits, les pralines, tout l'embêtait; nous ne savions que lui faire. Pour ma part, j'étais vexé considérablement. Fin finale, j'allai le dire à madame *la Maire,* car c'est toujours à elle qu'on s'adresse pour les pauvres et les malades. Madame vint, lui fit de jolies historiettes qui la mirent de bonne humeur; et elle s'ingénia de lui fabriquer de sa propre main, une *gourmandise* qu'elle surveilla au four elle-même; et la décida d'y goûter. « Demain, qu'elle lui dit, vous irez bien. » Le lendemain elle allait toute seule comme une grande fille. — Par ici, mon Commandant, c'est plus court. »

Ils longèrent le mur d'un grand jardin. — « Connaissez-vous beaucoup M. le Maire? dit le Curé. — Un peu, répondit Tambon en clignant l'œil en homme important. Et si cela ne vous fait rien, je prendrai la liberté de vous accompagner. — Au contraire, avec beaucoup de plaisir, mon cher. — C'est que voyez-vous, mon Commandant, je suis né natif de Verdeuil,

enfant du pays, quoi! propriétaire, ex-sous-officier, pensionné, décoré, connu et respecté d'un chacun, je m'en flatte; ainsi, que mes galons ne fassent pas rougir la graine d'épinard. Je vais souvent chez M. le Maire, et suis de sa société, » ajouta-t-il en remontant le haut de son col noir, et boutonnant avec emphase sa redingote. En effet, seul légionnaire de sa commune, propriétaire aisé, conseiller municipal, Tambon jouissait de cette considération, accordée par tous les villageois aux troupiers qui, après avoir « bien roulé leur bosse, » rentrent « au pays » avec quelque monnaie, quelque blessure ou rhumatisme et le ruban rouge. Son opinion était même d'un grand poids dans les délibérations municipales et au *café du Singe qui trinque*.

Arrivés à l'extrémité du mur, ils aperçurent une maison étroite, à trois croisées de façade seulement, mais profonde, la seule de l'habitation que l'on passât annuellement au lait de chaux. Deux marteaux bien dorés ornaient la porte en bois de chêne poli. En entrant, un double cordon de sacs de grains régnait le long du vestibule, où le pommeau brillant de la rampe, et la lanterne de l'escalier, attestaient l'exquise propreté et le confortable de cette demeure.

Une grosse servante reçut les visiteurs, et les

introduisit dans le salon du rez-de-chaussée, qui s'ouvrait sur un jardin élégamment dessiné et scrupuleusement entretenu. — « Monsieur est à la campagne; mais Madame va descendre. Elle est avec son filleul, M. Marchal, le notaire, et le médecin qui dinent toujours ici le dimanche. Je vais avertir. » — Le meuble du salon était bleu. Sur la cheminée se voyaient une pendule et des vases de prix. Puis, entre deux tableaux de l'école de Murillo, un piano avec le livre encore ouvert.

Mme de Fonbelle portait une de ces âmes solitaires qui s'élèvent trop haut, comme les fleurs des montagnes, pour être senties fréquemment dans notre vallée de larmes. Depuis plusieurs années la fraîcheur de son teint, naturellement pâle, s'était évanouie. Les doux ennuis de la maternité creusant légèrement ses joues, faisaient ressortir son front sur ses tempes. Toutefois sa figure appartenait à ces rares physionomies sur lesquelles l'âge ne s'inscrit qu'avec peine et lenteur, tant la beauté morale y prédomine, tant la lumière intérieure y resplendit souvent. Ses traits offraient une pureté de dessin remarquable où la candeur du caractère et la finesse de l'esprit s'unissaient mélodieusement, dans la parole du regard et l'accentuation du sourire. Les reflets dorés de sa chevelure rehaussaient l'azur de ses yeux. Sa voix,

d'un timbre musical, s'accompagnait, pour certains mots, d'un grasseyement plein de charmes. Sa mise se distinguait par la simplicité de son goût. Malgré l'activité de ses travaux domestiques, de ses soins au chevet des malades, ses mains n'avaient rien perdu de ces formes effilées, et de cette douceur de satin qui trahissent l'élévation du rang.

Sa taille petite et grêle annonçait d'abord la délicatesse de sa complexion; mais cette femme, si frêle et si mignonne, savait, selon l'occurrence, devenir imposante de majesté. Son énergie de courage s'alliait à sa loyauté de cœur pour défendre l'honneur et la vérité; ses amis et les absens contre toute agression. Elle dépensait dans les rapports assidus du foyer, une grande intelligence, afin de rester équitable envers tous; digne sans fierté; bonne sans faiblesse; économe, quoique généreuse; bienfaisante avec discernement; épouse et mère, et chrétienne; accomplissant dans sa plénitude chacun de ses divers devoirs. En récompense, les riches et les pauvres du pays entier lui payaient un égal tribut de vénération. Ses domestiques, ses fermiers s'empressaient de prévenir ses ordres; et cette tendresse l'entourait d'une auréole de paix et de bien-être bénis du ciel.

Mme de Fonbelle avait cependant un dé-

faut qui, chez une autre personne, se fût nommé vertu : il consistait dans une humilité excessive, qui l'empêchait de croire à son influence sur autrui, et aux sympathies d'autrui envers elle. Pleine de constance en ses affections, elle était toujours près de suspecter la réciprocité à son égard. Cette trop grande sévérité pour elle-même lui faisait, dès qu'elle y trouvait une intention personnelle, redouter jusqu'à ces gracieusetés qui courent sur tant de lèvres dans un salon. On eût dit qu'elle craignait que son âme, miroir de pureté, se ternît au souffle de l'amour-propre. Que de chastes mystères dans ce cœur angélique! que d'invisibles souffrances! La moindre piqûre de flatterie faisait saigner sa pudeur. Aussi, lorsqu'elle pressentait un éloge, la voyait-on se détourner ou se replier sur elle-même, comme la sensitive à l'approche d'un nuage électrique. Elle désirait bien mériter des louanges, mais non en écouter l'accent, et ployait douloureusement sous l'admiration dont elle était la cause, ainsi que la rose persanne succombe au poids du symphoniste ailé qu'attire son parfum.

Comme on peut le prévoir, de telles occasions ne se multipliaient point sur ses pas. Seulement quelques êtres sympathiques l'avaient devinée ou comprise dans ses divers séjours à Nancy et à Besançon ; car à Verdcuil nul n'aurait su l'ap-

précier, pas plus en détail qu'en ensemble. On se bornait à la révérer, parce que sa vue commandait le respect; et à l'aimer, puisqu'on ne pouvait faire autrement.

Le frôlement d'une robe de soie au bas de l'escalier annonça la maîtresse du logis. La curiosité poussait à sa suite les deux convives.

Mme de Fonbelle parut. La noble bienveillance de son regard, et la suavité de son sourire étaient intraduisibles. A sa manière d'entrer et de saluer, l'abbé Jourdan reconnut tout d'abord l'habitude du grand monde, et le savoir-vivre le plus distingué. Son port et ses moindres gestes respiraient cette simplicité aristocratique, qui résume toute élégance, vient par le sang, pousse naturellement chez certaines femmes, et ne s'acquiert guère par l'imitation. D'ailleurs, Mme de Fonbelle n'avait pu étudier le faubourg Saint-Germain, n'étant jamais venue à Paris. Elle ne connaissait que les salons de Nancy, de Metz et de Besançon. Elle était instinctivement parfaite sans s'en douter.

Quand ils furent assis, — « Vous êtes venu dans un bien affreux pays, monsieur le Curé, dit-elle, nous vous avons tous une immense obligation. — Ah! madame, je n'y ai aucun mérite. Pouvait-on résister à une si touchante lettre? Vous dire que j'ai eu le bonheur de la lire, sera justifier ma présence à Verdeuil. » — A ces

mots, Mme de Fonbelle ne put se défendre de rougir. Comment la savait-il auteur de cette lettre, seulement signée de son nom de chrétienne, Adélaïde? A l'expression de bonté et de piété répandue sur les traits de Mme de Fonbelle, l'abbé Jourdan avait reconnu avec certitude, à la fois, et la patronne des malheureux, et la suppliante qui réclamait un Prêtre pour cette misérable population. Cette scène passa muette et rapide comme l'éclair. — « C'est que nous avons tant de besoins, monsieur le Curé; il y a si peu de religion ici! reprit-elle. — Ici comme ailleurs, dit d'un ton dégagé M. Marchal, c'est une chose passée de mode; mais cependant on respecte partout les gens qui sont respectables, monsieur le Curé. — Ah! mon filleul est un esprit fort. S'il n'était notaire, et par suite attaché à la paisible possession, nous l'eussions vu revenir de Paris avec le corset saint-simonien et les moustaches républicaines. Le progrès, voilà sa devise. — Vous m'en volez la moitié, belle marraine : « progrès et liberté; » car sans liberté rien ne peut être. Si je déclare le Catholicisme une forme usée, c'est qu'il est hostile au progrès et nécessairement liberticide. J'en suis fâché pour M. le Curé, mais il s'est attaché à une cause perdue.

— Hélas! vous êtes bien malade, dit en hochant la tête d'un ton doctoral l'officier de santé.

Vous mourez d'asphyxie faute d'air, n'ayant pu suivre le siècle dans sa nouvelle atmosphère. Du reste, tout a une fin. On meurt de vieillesse. Le centenaire s'éteint de décrépitude, parce que son appareil respiratoire ne peut plus facilement fonctionner; parce qu'une ossification insensible vient enrayer son mouvement. Il en est ainsi du Catholicisme. Ce fut une institution vigoureusement organisée; elle a suffi à nombre de générations; mais son heure est maintenant venue. Il faut une religion rationnelle qui puisse équilibrer avec l'esprit constitutionnel et progressif de l'époque.— Je vous demande pardon, monsieur le Curé, ceci est un guet-apens où je ne suis certainement point leur complice, dit Mme de Fonbelle.» — L'abbé Jourdan sourit avec une spirituelle finesse. Il allait les attaquer par une arme terrible entre ses mains, l'ironie; mais il se retint, moins pour épargner leur amour-propre, que pour vaincre ce penchant, peu en harmonie avec le caractère évangélique.

« Messieurs, leur dit-il avec une pleine franchise, je vous avouerais ma surprise de vous trouver si loin de ce progrès dont vous parlez. Il serait aujourd'hui, dans le monde savant, d'aussi mauvais ton de faire de l'incrédulité que d'aller, en visitant Genève, se prosterner avec les commis voyageurs devant la canne et la perruque de M. de Voltaire, à Ferney. Le catholicisme va

mourir, dites-vous, parce qu'il craint la lumière? mais, de grâce, ouvrez l'histoire! Quand le surprendrez-vous garrottant la science et la replongeant dans les ténèbres de la barbarie? Ouvrez l'histoire! Qui nous fit connaître l'Asie? Qui répandit en Europe les sciences et les trésors de l'Orient? Qui forma nos bibliothèques? Qui sema les Gaules et la Germanie de ces basiliques dont la structure écrase nos chétifs monumens? Qui fonda les lazarets, les hôpitaux, les maisons d'asile et de refuge? Qui construisit des ponts, des bacs, des routes, défricha les bruyères, les landes, conséquemment accrut la population? Qui a produit Michel-Ange et Raphaël, le Dante, le Tasse, Galilée et Newton, et tant d'autres sublimes intelligences?....

« La musique, la peinture, l'architecture, la mécanique, l'astronomie, la chimie, la physique, la linguistique, la navigation, tous les arts, toutes les sciences ont tiré du génie catholique ou leur inspiration, ou leurs progrès. Le « philosophe inconnu » saint Martin a remarqué que tous les grands navigateurs furent chrétiens. Et si Christophe Colomb nous mit en rapport avec le continent américain, qui l'y poussa? un savant qui pressentait comme lui l'infaillible existence de ce continent; un pauvre moine, prieur d'un couvent de Franciscains dans l'Andalousie, Juan Pérès de Marchèna. Lui

seul soutint les espérances du navigateur que tout décourageait; et dans la vue d'appeler au Christ des peuples ignorés, lui inspira cette persévérance qui triomphe invinciblement.

Ici le sous-officier se redressa d'un air qui disait : — « Voilà ce que c'est que le premier bataillon du Deuxième Génie! Enfoncés les pékins! » — Le notaire gardait le silence.

« Cependant, reprit le médecin, les conversions au protestantisme sont journalières. — Citez un fait, nommez une personne *indépendante* qui ait abjuré le catholicisme. Je vous porte le défi, messieurs, de m'en donner en trente ans, trois exemples. Peut-être faites-vous confusion : vous aurez ouï parler des protestans entrés dans l'Église Romaine. En effet, le nombre en est si grand, qu'on ne le peut préciser. Je citerai, si vous le souhaitez, quelques noms. J'omets les familles princières; le duc de Saxe-Gotha, parent du roi d'Angleterre; le prince Édouard de Schœmbourg, le comte d'Ingenheim, frère du roi de Prusse; le fils du grand-duc de Hesse-Cassel, le fils du grand-duc de Mecklembourg, Frédéric-Ferdinand, duc de Westphalie, et sa femme, sœur du roi de Prusse. Je veux parler seulement de professeurs, d'artistes; Schnorr de Carolsfeld, peintre célèbre que j'ai connu particulièrement; Gérad de Kugalchen, peintre d'histoire (assassiné à Dresde); madame Tieck

et ses deux filles ; M. Pilat; le littérateur Adam Müller et toute sa famille; M. Werner, conseiller aulique et secrétaire général de la guerre en Prusse; Frédéric et Christian Schlosler, l'un publiciste, l'autre professeur à Bonn ; M. de Bukendorft, directeur de l'instruction publique à Berlin; Charles Fleischer, littérateur; Freudenfeld, pasteur; Woltz, prédicateur à Carlsruhe; l'illustre Charles-Louis de Haller, membre du conseil souverain de Berne; MM. de Castelberg et de Joux, présidens de consistoire, l'un à Ilantz (Suisse), l'autre à Nantes; MM. Laval, pasteur, et Paul Latour, président de consistoire; Georges Chamberlogne, professeur de l'université de Cambridge; M. Gaebes, juge au tribunal du Vigan; M. d'Aldebert, juge au tribunal de première instance de Nîmes; le grand artiste de Lubeck, M. Overbeck. Je ne veux rien dire des conversions chaque jour plus fréquentes des Juifs, j'aurais trop d'avantage. Je me suis borné aux protestans voisins de la Suisse. Je n'ai point parlé du nord de l'Europe, depuis la Hollande jusqu'à Saint-Pétersbourg. Je n'ai pas rappelé que récemment la gazette évangélique de Berlin remarquait qu'à Dresde...
— Dresde ! s'écria Tambon, c'est là, mon Commandant, que vous me donnâtes les galons d'or. » Cette brusque exclamation expliqua à Mme de Fonbelle et à ses deux convives, la

présence de Tambon, et ses rapports antérieurs avec le Curé. — Silence dans les rangs, dit celui-ci, en jetant, pour rire, un regard militaire au sous-officier.

— Nous étions à Dresde, reprit obligeamment la maîtresse de la maison, fâchée de cette interruption. — Oui, à Dresde, où il y a un siècle on ne comptait que cent cinquante catholiques; on en trouve aujourd'hui neuf mille. Il n'y a pas long-temps qu'un journal de Leipsick, *l'Ermite*, annonçait la conversion de trois professeurs au catholicisme. — Mais en Angleterre, patrie de la civilisation et du progrès, il en doit être un peu autrement, dit M. Marchal avec l'aplomb de la suffisance. — Oh! pour l'Angleterre, je l'omettais par égard pour vous, messieurs. Puisque vous la nommez, sachez que le jour où le fils de lord Spencer est entré dans l'Église romaine, vingt protestans ont abjuré le culte paternel; que seulement à Wolverhampton, vingt-sept protestans sont venus le prier de les instruire. Enfin, pour tout dire dans un seul mot, la société biblique réunie extraordinairement à Bath, a résolu de combattre les progrès, qu'elle trouve *effrayans*, du papisme, et de fonder à Glascow, avec une librairie protestante, une chaire de controverse (1).

(1) Voir à ce sujet *le Morning-Herald, le Wexford Evening-*

— Il est bien possible que, par suite des intrigues de la Camarilla, certains effets de conversions bruyantes aient été menagés à Londres; mais en revanche, aux États-Unis, le catholicisme est à jamais extirpé. — Aux États-Unis, monsieur, la Providence s'est plue à confondre l'orgueil des sophistes. Savez-vous que déjà douze diocèses y sont établis? que onze évêques et un archevêque y ont pris possession de leur siége? Écoutez ce fait, et veuillez en tirer vous-même les conséquences : l'évêque de Cincinnati, qui, en entrant dans son district, n'y trouva d'abord que sept familles catholiques, a eu, avant de mourir, la consolation d'y compter QUARANTE MILLE fidèles. Il n'avait en commençant que la coopération de deux prêtres; il en a laissé trente-deux. Vous faut-il un fait encore? Quand M. Ohenwick, missionnaire de l'Ohio, fut nommé, il y a trois ans, évêque, ce diocèse n'avait qu'un prêtre et une petite chapelle en bois; on y voit aujourd'hui onze églises, dont six en pierres ou en briques, quatorze prêtres, un séminaire, des écoles de filles, des religieuses dominicaines, des sœurs de la charité. A Tiffin, comté de Sénéca; à Norwolk, comté de Huron, des temples catholiques

Post, et Roselly-de-Lorgues, *le Christ devant le siècle*, p. 399, 12[e] édition.

viennent d'être terminés. Avec l'église, s'élèvent des écoles où les tribus sauvages sont conviées à l'instruction chrétienne. Aussi chez les Ottawas, chez les Ménomonis, parmi les Pautotounies, nos religieuses ont des établissemens. Les Vinebagos, les Chypewais, les Kikapous, implorent à grands cris la présence de nos prêtres. Aussi, pour satisfaire à leur soif de la parole sainte, les pères liguoriens ont-ils fondé une mission à la baie Verte. Une autre mission a été établie près du lac Supérieur. A Sommerset, les religieuses dirigent l'instruction des familles protestantes. Un protestant de Mobile a fait don d'un terrain pour l'érection d'un petit séminaire. A Stubonville sur l'Ohio, la donation d'un terrain pour un temple catholique a été souscrite par les protestans. Au port Sainte-Marie, ils ont offert les premiers leur cotisation pour notre église; et chaque jour, des abjurations se multiplient. Elles ne s'opèrent plus timidement, par cas isolés; mais par famille, par quartier, comme dans le comté de Guernesey et à Zanesville. Enfin, pour tout résumer par un trait, à Monroé, le pasteur se trouvant seul à son prêche, son troupeau entier s'étant abrité sous la houlette du catholicisme, s'est senti entraîné par l'exemple, et touché de la grâce, a fait son abjuration. Il vient d'entrer dans les ordres sacrés de la hiérarchie romaine. »

Ici, il y eut un moment de silence. L'officier de santé, aux abois, cherchait au plafond une réponse. Avec un dépit visible, le notaire fixait du regard le bout de ses bottes. Mme de Fonbelle, qui s'unissait de foi et d'esprit au digne pasteur, n'osait ni parler ni sourire, de peur de blesser les vaincus. Seul, Tambon tantôt levait fièrement la tête, tantôt s'enfonçait d'un air capable dans son fauteuil, satisfait de voir tout l'honneur de la discussion rester à l'arme du Génie.

— « Vous possédez la science de votre métier, monsieur le Curé, dit enfin l'officier de santé; vous êtes prêt au combat, armé de toutes vos pièces. Mais laissons de côté les conversions et la crédulité vulgaire. Sérieusement, quand l'on a réussi à faire passer Chrishna, Chrisen ou Christ, si vous y tenez, pour une incarnation divine, l'imprimerie n'était pas connue, il n'y avait point de journaux. Croyez-vous jamais persuader aux hommes de la science, l'existence réelle d'un personnage ainsi nommé? Ne sait-on pas (et il baissa la voix d'un ton de mystère) que le Christ et ses douze apôtres sont des valeurs symboliques, des figures d'astronomie, le Christ représentant le soleil, et les apôtres les signes du zodiaque? » L'abbé Jourdan jeta un regard froid au médecin : — « Oui, monsieur, lui dit-il, on sait que Dupuis a osé, et il appuya sur ce

mot, écrire cette ineptie, dans son *Origine des cultes,* fatras de conjectures dont rient beaucoup aujourd'hui nos jeunes étudians. Mais ce qu'il dit de Jésus-Christ, vous pourriez le dire à aussi bon droit de Charlemagne et des douze pairs! Et je vous accorde que Notre-Seigneur Jésus-Christ n'est qu'un signe algébrique d'astronomie; mais alors vous reconnaîtrez avec moi que Napoléon n'a point existé réellement; qu'il n'est aussi qu'une dénomination algébrique dans l'histoire. — Ceci sera curieux, dit, en poussant sa causeuse, Mme de Fonbelle. Le notaire ouvrait de grands yeux. Tambon avançait la tête.

« Ce que vous appelez Napoléon n'a jamais été un homme. C'est une image du soleil. On en trouve l'histoire écrite il y a plus de trois mille ans. La vie d'Apollon est la biographie de l'Empereur. Écoutez : d'abord son nom signifie véritable Apollon. On l'a dit né dans une île, et fils d'une femme nommée Lætitia; c'est-à-dire l'allégresse, l'aurore qui précède le soleil. On lui donne quatre frères, c'est-à-dire les quatre saisons. Trois sœurs; ce qui signifie les trois Grâces. Deux femmes, comme Apollon; de ces deux hyménées, comme Apollon, il n'a eu qu'un fils unique. L'antiquité le nomme Horus; et nous, roi de Rome. Il avait sous lui douze maréchaux en activité, les douze signes du zo-

diaque; quatre en non activité, les quatre points cardinaux qui ne bougent pas. Enfin il disparut dans l'étendue de l'Océan. Sainte-Hélène est le palais de Thétis. Les Anglais qui le gardaient, enfans des eaux, et qui s'appelaient rois de la mer, n'étaient autres que les Tritons. Maintenant, de bonne foi, croirez-vous que Napoléon est une pure représentation héliaque (1)? »

L'officier de santé baissa la tête. M. Marchal ne soufflait mot. Le brave Tambon, qui n'y entendait plus rien, les toisait avec hauteur. Et Mme de Fonbelle promenait son regard sur ce tableau d'intérieur vraiment piquant.

« Eh bien! messieurs, ajouta le Curé, si, dans mille ans, un faquin s'avisait d'écrire ce que je vous dis, en l'accompagnant de notes et commentaires étymologiques, il passerait pour un génie admirable; et ses contemporains s'étonneraient de la simplicité des peuples qui avaient cru tout bonnement que, Napoléon était le général Bonaparte, né en Corse, profond tacticien et administrateur transcendant. — C'est pourtant vrai, dit le notaire, en croisant ses bras et regardant le prêtre d'un air de considération. Quant au médecin, il restait accablé. — « Hé! oui, il est vrai que de puériles conjec-

(1) On a publié à Angers une spirituelle brochure sur ce curieux rapprochement.

tures suscitent la curiosité, séduisent les esprits, et que des réalités sublimes demeurent inaperçues sous nos yeux. — Ah! ces choses-là, ces messieurs les nient, s'écria vivement Mme de Fonbelle, c'est plus commode. Ils sont positifs, ajouta-t-elle d'un sourire gracieusement malicieux, ils ne veulent pas du surnaturel; et alors rien n'est surnaturel. » — Ses yeux semblaient interroger le Curé, qui répondit : — « Parfois des faits nous paraissent dans l'ordre ordinaire de l'existence, qui sont providentiels. Il est autour de nous des événemens surnaturels, mais nous n'y prenons pas garde. — Comment savoir qu'ils sont surnaturels? — En les considérant. — Pourriez-vous avoir l'extrême bonté de nous en montrer un exemple? dit-elle. — Très volontiers, madame : la croix que vous avez vue ce matin à la messe est une chose surnaturelle. —Comment donc? —Vous allez le reconnaître.

« Dans l'ancien régime, la pénalité par privilége tranchait la tête à la noblesse, pendait la roture, et rouait la canaille des grands chemins. A cette époque, si quelqu'un eût conduit M. votre grand-oncle au lieu du supplice, et lui eût dit : « Voilà l'instrument d'abjection et de souffrance, la ROUE! Ce signe d'infamie va devenir le blason de l'affranchissement et de l'empire; le signe de la noblesse et de l'honneur, l'emblème de la paix et de la clémence.

Les rois placeront au front de leurs diadèmes, les conquérans sur leurs glorieux étendards, cette effigie exécrable ; des navigateurs vont l'arborer à leurs pavillons. On la verra briller au cimier des capitales, sur les coupoles des palais et des basiliques. Par-dessus les ruines de nos églises, on construira des temples magnifiques, où les souverains et les princes des nations viendront adorer la ROUE. » Qu'aurait pensé votre noble parent? que ce parleur était fou. Et si plus tard, vous, madame, voyiez de vos propres yeux l'instrument de douleur et de honte exposé à la vénération des peuples, ne trouveriez-vous pas surnaturel ce renversement des idées les plus enracinées, et des convictions les plus intimes chez les hommes? Ne sentiriez-vous pas que cet horrible supplice a dû avoir son rôle dans quelque drame surhumain? Eh bien! ce que j'ai supposé pour la *roue*, s'est réellement accompli pour la CROIX....!

« Et encore la CROIX fut-elle bien autrement ignominieuse. Car quelque scélérat que devînt un Romain, parricide ou sacrilége, sa qualité de citoyen lui était une sauve-garde contre l'infamie de cette mort. Seuls, les bandits sans patrie, les esclaves criminels, espèce jetée en dehors de la loi, subissaient les horreurs de cette exécution. Ce genre de gibet causait un tel repoussement, que la dernière injure par

laquelle on pût révolter un cœur d'esclave, était le mot rappelant cette ignominie : « Furcifer ou crucifer. » Ce qui signifiait *porte-croix;* parce que le malheureux condamné à ce tourment, devait, en augment de souffrance, traîner lui-même sa croix à l'aire du supplice. Hélas! notre Rédempteur ne fut point exempté de cette impitoyable coutume! Oui, les Césars qui, dans l'abominable abus de leur puissance, épuisèrent tous les genres de destruction et de déshonneur contre la race humaine; ces *divins* empereurs, qui envoyaient un chirurgien ouvrir les artères, ou un centurion trancher la tête aux patriciens dont s'ennuyait leur *éternité,* n'eussent jamais osé leur faire apporter une croix. La pensée d'une humiliation si atroce, n'aurait pu germer dans le cœur même de Néron, tant était profonde l'horreur de cette effigie. Et cependant seize siècles se sont écoulés depuis que ce symbole odieux, devenu l'emblème de la puissance, de la noblesse et de l'immortalité, rayonne sur la capitale de l'univers romain. Après cela, qu'on rie avec Voltaire des deux bâtons croisés! »

Le médecin et le notaire, qui jamais encore n'avaient considéré le christianisme sous son véritable aspect, et s'étaient hâtés de descendre au salon pour juger de plus près le nouveau venu, se trouvèrent petits et embarrassés de-

vant cet homme, dont le front paisible indiquait la modestie qui naît de la supériorité, et de la conscience d'une bonne cause. Mme de Fonbelle ne pouvait s'empêcher de jouir de la domination, que prenait tout d'un coup l'ecclésiastique sur ces présomptueux incrédules. Quand il se leva, s'excusant sur la longueur de cette première visite, ces messieurs l'accablèrent de saluts immodérés, usités au village, et l'accompagnèrent, avec de grandes politesses, jusque sur les deux marches de la porte d'entrée. Le sergent, qui sortait avec son commandant, leur jeta un coup d'œil narquois, en grommelant entre ses dents : — « Plus souvent que vous y reviendrez, messieurs les pékins, pour vous frotter au Deuxième Génie! Quand la Ligne aura collet, revers et paremens en velours noir, alors, je ne dis pas. Il est possible que nous soyons brossés, menés et ramenés comme ces chiens d'Autrechiens; jusque-là... en place, repos. »

§ II.

L'heure des vêpres était venue. Ce fut un moment pénible pour l'abbé Jourdan. Cette cérémonie, si inférieure à l'auguste Sacrifice, négligée, hélas! par un grand nombre de fidèles,

omise entièrement dans certaines paroisses rurales, a besoin de se rehausser par la mélodie du chant, et de toucher, par l'ouïe même, les intelligences étrangères à la psalmodie latine. Il prévoyait quels piteux gémissemens rendaient les vêpres à Verdeuil, surtout les dimanches où le Salut ne les termine point. Le caporal aveugle et ses deux fils avaient repris bravement leur poste au lutrin. Un vieux tailleur les renforçait de sa voix aussi fausse que nourrie. Cruchard tenait l'encensoir, et, de temps à autre, pourchassait un chien qui batifolait dans le chœur. Après le *Magnificat*, il fit la quête dans son bassin d'étain, dont le produit net s'éleva à la somme totale de cinq centimes. Ce sou venait de chez M. le Maire, par les mains de sa domestique. C'était une chose vraiment lamentable que d'ouïr cette confusion de chants heurtés et discords. La voix du Curé essaya en vain de dominer ces dissonnances : elle s'y perdit. Il ne put prier que des lèvres, tant était grande sa préoccupation.

Ces malheureuses vêpres terminées, maître Cruchard annonça au Curé la visite du Conseil de fabrique.

Bientôt déboucha d'un pas mal assuré, un groupe d'individus endimanchés avec cravate blanche, les mains dans un état douteux de propreté, qui salua et resalua, sans toutefois



lire tragiquement un de ces discours d'ordinaire dressés en guet-apens, et par complicité en pareille occasion. L'abbé Jourdan termina leur embarras et modéra leurs inflexions dorsales, en leur adressant des paroles aimables qui les mirent à l'aise tout d'abord; et si bien, qu'au bout d'un instant, déjà ils avaient médit du Maire, de son adjoint, du notaire, du percepteur, du médecin, et surtout de leur confrère absent, le trésorier de la fabrique, excellent homme, digne d'autres concitoyens. Ces misérables paraissaient suspecter sa gestion.

Les plus versés en médisance et les plus imperturbables en calomnies étaient : un herboriste qui tenait lieu d'apothicaire dans le pays, lequel arrachant à la détresse des laboureurs, des profits usuraires, vivait dans son orgueil et sa parcimonie; un ex-perruquier, et un cardeur de laines à face blême, qui résumaient dans leur trio les idées étroites et saugrenues des campagnes; et restaient d'accord, réunis par leur haine implacable contre toute amélioration, sous le prétexte que c'était de la nouveauté. Ils firent le plus bel éloge du défunt Curé, qu'ils méprisaient en bonne conscience; mais ils croyaient cette oraison funèbre conforme à l'étiquette, et à tout prix, ils suivaient l'usage. Ensuite, ils dénigrèrent des habitans que l'abbé Jourdan n'avait pas encore entendu nommer. Ils exaltaient



ou réprouvaient certaines familles, avec la tranquille assurance des docteurs de la loi au temps de Caïphe, et recommandaient au Curé de s'en défier. Ils se croyaient grands devant Dieu, parce que le dimanche ils s'asseyaient au banc-d'œuvre, faisaient la quête, portaient le dais aux processions, et durant la bénédiction du saint sacrement se tenaient à genoux un flambeau à la main. En parlant d'eux-mêmes ils disaient : « Nous hommes de bien; nous gens de religion ; nous qui servons Dieu, etc. »

Après le départ de ces visiteurs, le Curé voulut examiner son presbytère, dont il ne connaissait qu'une pièce encore; celle où s'était reposée l'indolence de son prédécesseur.

Il fallait traverser dans son entière longueur le clos des tombes, par un sentier que les touffes pleureuses, penchées sur les deux bords, rendaient sombre et creux, avant que d'arriver à la porte du presbytère. Placée sur les limites de l'oubli et des misères de cette existence, la demeure du pasteur était là, intercédant comme une œuvre pie entre les deux mondes; pareille à l'encensoir du grand-prêtre, frère de Moïse, parmi les vivans et les morts, au milieu du camp d'Israël. Il n'était guère possible de suivre cette route, creusée dans la poudre humaine, sans que la blancheur des pierres tumulaires, les débris de caisses, les bandes de

lierre humide et lugubre n'étendissent sur l'âme de graves impressions.

Le bâtiment s'allongeait au couchant, formant deux étages. Deux pièces également aptes à devenir ou cuisine ou salon, dans l'occurrence, tant était égale leur nudité, plus un cellier et une buanderie, composaient le rez-de-chaussée. Par-dessus, plusieurs chambres à coucher, flanquées de cabinets sans jour, montraient des plafonds crasseux et lézardés. L'escalier, sombre et vermoulu, exhalait l'acide odeur de moisissure particulière aux bâtimens abandonnés. Au jardin, trois murs abritaient des arbres en espaliers. La quatrième face était une galerie, de style sarrasin, dont le fond maçonné formait un petit hangar à ogives, prolongé sur toute la clôture méridionale. L'ancien curé avait divisé les compartimens en vrai connaisseur. Au centre, le puits, en forme de ruche, se recouvrait de plantes parasites et grimpantes, dans lesquelles babillaient incessamment les oiseaux.

Après avoir achevé son office, l'abbé Jourdan s'endormit du sommeil d'une bonne conscience: en paix avec Dieu, conséquemment avec lui-même. Pendant qu'il reposait aussi paisible que l'enfant au berceau, les marguilliers s'occupaient charitablement de lui. L'herboriste disait : « Un cheval de trompette est toujours un

cheval de trompette; un troupier et un Curé, cela fait deux hommes. Du reste, à parler franchement, sa figure ne *revient* pas. Ce doit être un intrigant. Ne nous y fions point. »

Ces dévots personnages n'étaient point seuls à deviser sur le nouveau Curé. Le notaire, le médecin avaient parlé aussi; et, malgré les tartufes du banc-d'œuvre, le soir, dans tous les cabarets, aux veillées, chez les grands parens et au *café du Singe qui trinque*, il n'était bruit que de son sermon, de sa croix d'honneur, de sa visite à madame *la Maire,* et de Tambon qui avait été un de ses chefs de file

CHAPITRE V.

LES DEUX AUTORITÉS.

§ I.

Le lundi avant l'aube, Mme de Fonbelle avait, sans le savoir, commis une faute municipale, et donné l'exemple de l'arbitraire, en envoyant à son mari le garde-champêtre de Verdeuil, lui dire l'arrivée de M. le Curé. C'est ainsi que, par une déviation révoltante, l'agent public de la propriété rurale se trouve, dans plus de vingt mille communes, transformé en valet sans gages de la maison du Maire, soumis au caprice de ses enfans et de sa servante; c'est ainsi qu'habituellement on exploite sa dépendance, et qu'on le détourne de ses fonctions, pour l'attacher exclusivement à la surveillance des biens et des intérêts du magistrat, son supérieur immédiat.

Dès son retour, M. de Fonbelle passa à la hâte son habit neuf; brossa son chapeau, vrai castor de Lyon; prit sa canne à bec de corbin,

et le chemin du presbytère. En le voyant s'avancer d'un pas leste, personne ne l'eût cru âgé de soixante-deux ans. Sa taille haute et carrée conservait la souplesse élastique de la jeunesse. Sa mise négligée ne nuisait point à l'expression de force et de loyauté qui ressortait fièrement sur ses traits. Nulle main familière au marteau ne recélait la vigueur de la sienne. Il dominait de toute la hauteur de sa tête, son conseil municipal. Cette supériorité d'appareil physique lui valait une prédominance incontestée dans toute l'étendue de sa juridiction, et lui assurait bien mieux le respect, que n'eût pu le faire sa ceinture administrative. Du reste, sa vivacité d'esprit, sa riposte souvent heureuse et toujours prête, ses notions en agronomie, ses études classiques, et la cote de ses contributions, le rangeaient parmi les premières notabilités de l'arrondissement.

Nommé, sous l'empire, directeur des douanes à Gênes, une froissure d'amour-propre lui fit jeter sa démission au nez d'un inspecteur général, et reprendre sa vie campagnarde. Ce fut un heureux malheur. Il gagna à perdre; car une amie plus fidèle que la fortune vint embellir son agreste retraite. Il fut assez favorisé pour obtenir la main de Mlle Adélaïde de Lexaff, unique rejeton des barons de la famille lorraine. Les pudiques susceptibilités, les délicatesses ingénieuses de ce noble instinct ne pouvaient être entière-

mentcomprises de M. de Fonbelle. Il se bornait à en jouir vaguement; comme l'enfant qui semble plus heureux des sourires et des baisers de sa mère, dont tous les regards admirent la beauté. Il se sentait un homme privilégié; et cette conviction suffisait à son égoïsme.

Depuis 1812 jusqu'à ce jour, il avait conduit sans accident, à travers tous les régimes, sa dignité de Maire. Sa femme l'avait forcé à s'en débarrasser définitivement après juillet, en 1830. Mais nul ne pouvant ou ne voulant, dans cette ignare Commune, se laisser investir du pouvoir, il ceignit pour la troisième fois l'écharpe tricolore. A son début dans l'administration de Verdeuil, il avait tenté des améliorations importantes, essayé de stimuler le zèle et le patriotisme de son conseil; mais la froide apathie, la torpeur qu'il s'efforçait de soulever, l'avaient, en retombant sur lui-même, poussé du découragement dans l'indifférence et l'oubli de ses fonctions. Si justice était hautement rendue à sa gestion des deniers publics, des accusations vagues d'avarice, de ladrerie, couraient sur lui. Les supputations minutieuses dont s'impose l'habitude tout agriculteur éclairé, l'avaient effectivement rendu difficile et tenace dans ses marchés. Pour gagner soixante centimes sur la vente d'un sac de grain ou d'une pouliche, il disputait avec pertinacité, et tenait tête au plus

habile maquignon. Pourtant, dans l'occasion, il se fût montré capable d'un grand sacrifice.

Quand Génofève eut crié à travers la porte que M. le Maire était là, l'abbé Jourdan éprouva cette courte anxiété qui précède toujours le moment décisif dans les occasions importantes. Il allait en cet instant connaître tout son avenir. Mais, comme il n'en était plus à se préoccuper d'une réussite quelconque, sa soumission à la Providence l'emportant d'avance sur sa propre volonté, il vint, simple et confiant, à la rencontre du Maire.

Le premier coup d'œil rapprocha mutuellement ces deux inconnus. A leur insu, déjà existait entre eux d'anciens rapports; et ils se trouvaient unis du lien le plus indestructible qui puisse joindre à un homme un autre homme : l'association dans une même idée. Seulement, l'un en avait abandonné l'exploitation, quand l'autre arrivait pour la poursuivre et l'agrandir.

Réciproquement satisfaits de cette entrevue, ils échangèrent à l'envi des questions et des empressemens. M. de Fonbelle, dont l'adolescence s'était évaporée dans le tourbillon du grand monde, et qui avait emporté les souvenirs d'une élégante tradition, rajeunit ses paroles en retrouvant, après une si longue lacune, un interlocuteur au parler facile et gracieux, qui le transportait hors du grossier jargon de Verdeuil.

Après avoir fait le tour du jardin, visité le pauvre manoir ecclésiastique, sans que l'abbé Jourdan appuyât, par un son de voix ou un simple geste, les réflexions du Maire sur la dégradation du bâtiment, l'urgence de l'approprier et de l'assainir, M. de Fonbelle lui proposa de lui montrer le bourg, qu'il décorait du nom de VILLE.

Le Curé se trouvant invité à l'examen extérieur de sa paroisse, son attention ne voulut rien négliger. A ses yeux, aucun détail n'était mesquin; car les lignes des bâtimens, le cours des ruisseaux, les dimensions des places, l'harmonie ou le disparate des proportions, les pavés et les bornes sont des archives en relief, et la statistique palpable des richesses d'une cité. D'ailleurs, ainsi que le génie chrétien a renouvelé la face païenne de l'Europe dans ses monumens, ses édifices et ses métropoles; ainsi l'application physique du principe de la charité doit, autant dans la réalité terrestre que dans la vérité morale, redresser toute chose tortueuse, élargir toute chose étroite. Désormais, le Prêtre peut, comme Jean-Baptiste dans le désert, crier, en arrivant, aux échos de sa paroisse, la salle d'asile et l'école : « Préparez les voies du Seigneur, rendez droits ses sentiers! » parce que, en régénérant les cœurs, il restaurera conséquemment les formes matérielles. C'est par son

action surtout, qu'un jour s'opèrera la transformation sociale, vers laquelle, malgré leur choc, tendent confusément les forces qui se démènent à cette heure sur la scène du siècle.

§ II.

La physionomie de Verdeuil offrait un aspect assez morne. Çà et là le pavé se brisait; puis cessait tout-à-coup. Ici les eaux pluviales l'avaient rompu entièrement. Plus loin on en retrouvait des vestiges, inégalités dangereuses aux pas des vieillards et des enfans. Cette apparence de chemin qu'on appelait la *grande rue,* s'allongeait auprès de bâtisses et de maisons jetées, au mépris de toute bienséance, les unes en biais, les autres de front, quelquefois même en travers, sur la voie commune. Satisfaites de leur usurpation, ces bicoques, les pieds dans la vase, étalaient leur face noircie par les ans, ridée par maintes crevasses, coiffée de leur sotte toiture en chaume. A trois lieues de Verdeuil, le dépôt de la fabrique de Norat offrait des tuiles à un prix modéré, mais qu'auraient doublé les frais de charroi dans le pitoyable état de la route; et l'on se réduisait au chaume; et l'on perpétuait le danger de l'incendie.

Une exhalaison méphitique surprit l'abbé Jourdan. L'habitude empêcha le Maire d'y prendre garde. — « Quelle est donc cette pestilentie? — Ce n'est rien; sans doute quelque fosse de rouissage. — Si près des habitations? — Oh! ils ne sont pas venus m'en demander la permission. Ces Fassy savent bien se la donner. La loi et le grand-turc sont chez eux sur le même pied. Sauf l'huissier et le garnisaire, ils ne reconnaissent aucune autorité. Cette famille se compose d'un célibataire et de ses trois sœurs. Parce que leur frère est marguillier, les trois pies-grièches ne doutent de rien. Elles se croient plus saintes que leurs saintes patronnes Gorgonie, Cunégonde et Gudule. Avant que cette maison leur fût échue en héritage, ils habitaient, pour notre malheur, tout près de nous. Ces demoiselles jetaient les versures de leur cuisine sur la grande place; et dans l'été, nous rendaient insupportables ces loisirs qu'on use après le souper, à causer entre voisins, sur le seuil des portes. Les promeneurs, les passans se plaignaient de cette puanteur. Mon adjoint, chargé de la police, leur fit des prières et des inhibitions inutiles. Leur obstination a triomphé. On s'est accoutumé à l'infection, comme en Italie aux moucherons nocturnes. » Ici le Curé s'accrocha vivement au bras du Maire, sans quoi il se fût étendu dans la boue

Un pourceau s'était rué entre ses jambes, courant se vautrer dans une des mares de la rue, d'où se sauva tout effarée une escouade de petits canetons. Malgré le danger qu'ont signalé tant d'accidens, de laisser errer les porcs, ceux de Verdeuil rôdaient à leur gré dans le village. — « Ce n'est pas non plus avec ma permission, dit le Maire. »

Par un vice générique de construction, les étables, les écuries portaient leur sol un peu au-dessous du niveau de la rue, source continue d'humidité, dont les effets étaient visibles dans l'appauvrissement de quelques vaches qui passaient. La plupart des demeures de cultivateurs, bornées à un rez-de-chaussée, offraient un égal accès à l'humidité et aux diverses maladies qu'elle engendre. En outre, le lit de fumier dont se décorait chaque façade d'habitation, jeté selon les accidens du terrain sur des inclinaisons assez rapides ; la substance la plus nourrissante, l'engrais liquide, s'écoulait au gré des pentes, et lorsque venait le dégel ou une forte pluie, la litière putréfiée s'éparpillait, et se perdait en partie, balayée au loin.

En ce moment s'ouvrit une porte basse. Un homme en fit sortir cinq misérables moutons, qu'il venait d'acheter illicitement, puisque la vente ne s'en peut faire que sur le marché public. Au lieu de saluer, il baissa la tête comme

un coupable. Le Maire détourna la sienne pour ne pas regarder en face la contravention. — « Encore un, dit-il, s'efforçant de cacher son dépit. Voici le père Jupin qui a laissé cette nuit, devant sa grange, une barre de tombereau et un coutre de charrue. Voilà là-bas Mathieu Bordine qui fait mieux, lui; il se ferme sous double verrou, mais a la courtoisie de laisser en dehors l'échelier, afin que les voleurs entrent tout droit au premier étage, sans risquer leur cou à sa rampe vermoulue. » — Ils pensaient tourner le coin de la ruelle; mais M. Marière, honnête bourgeois, s'était mis en tête d'enrichir d'un poulailler son jardin ; et, sans aucune autorisation préalable, avait amassé les matériaux, fait son gâchis, empilé ses briques et ses dalles dans la rue, pour ne pas en embarrasser son jardin ; ce qui aurait gêné sa promenade. Il n'avait pas songé qu'il fût illicite d'obstruer la voie publique, d'arrêter la circulation jusqu'à ce que son poulailler fût achevé. Les deux puissances civile et spirituelle ne purent prendre pied dans ce chaos de chaux, de gravier et de pieux. Elles rebroussèrent chemin. Ce fut pour rencontrer une fumée suffocante qui les prit traîtreusement à la gorge. L'herboriste Malefoy faisait un auto-da-fé des émondages de son parterre. Le bûcher menaçait, il est vrai, un moulin appartenant au notaire. Nouvelle violation

de la loi qui a prescrit une distance prudente. Mais le marguillier n'avait que faire du code et des réglemens de police. — « Il me faut des cendres pour engrais, et j'allume la *broutille* qui m'incommode. Les ennemis de la religion peuvent seuls le trouver mauvais. » — Telle avait été sa réponse aux plaintes du notaire, l'année précédente. Et, comme l'ex-perruquier, le cardeur et leurs femmes, et leurs enfans, et leurs gendres, et leurs brus s'en allaient par les carrefours, représentant le notaire tel qu'un autre Achab envieux de la vigne de Naboth, l'officier ministériel se vit contraint au silence.

Sur le mur opposé, s'abaissaient des branches surchargées de chenilles processionnaires. — « Et vos ordres d'échenillage? — Depuis six ans, j'en ai dispensé le crieur. Ici, les ordonnances sont dérisoires; chacun vit à sa guise. Hélas! c'est une triste curie que celle de la municipalité de Verdeuil! Pensez-vous, monsieur le Curé, que je n'aie pas tenté, à l'époque où l'énergie impériale imprimait une précision quasi militaire à l'ordre administratif, de vaincre, par la pénalité, le dédain des actes officiels? Il ne m'est revenu de ces essais que des rancunes; et, sans ma réputation de vigueur et d'adresse, il y a long-temps qu'on m'aurait ramassé au coin de quelque route, assommé sous le bâton. Ah! nous voici *au Singe*. Il y a foule aujourd'hui. Ces

messieurs de la fabrique se reposent, le lundi, de leur inaction du dimanche. Mais, demain, *Singe* et les billards, cabarets et bouchons seront vides ; car ces consommateurs ne sont pas tous rentiers, dit-il avec une certaine complaisance pour lui-même en songeant à sa belle terre de Gérane. »

Ils arrivèrent à une place triangulaire, où se voyaient assis, par groupes, ou debout en cercle, sous une tente en toile, des buveurs de bière et d'eau-de-vie, la pipe aux dents. Audessus de l'entrée se lisait, en gros caractères : *Café du Singe qui trinque.* Et en effet, une figure d'animal, assez voisine du chat, tenant à la patte un verre, ressortait sur le médaillon de la porte. C'était le Tortoni de Verdeuil. Les premiers ouvriers de la fabrique, les bourgeois, les artisans aisés y faisaient assaut de pots flamands, de grossières anecdotes. Les beaux esprits, le notaire, le médecin, le percepteur, l'Adjoint et M. Marière, quand il ne bâtissait pas de poulailler, y luttaient, le lundi contre les calembourgs et les calembredaines des contre-maîtres de Thésy, de deux dessinateurs et d'un coloriste, francs Parisiens, c'est-à-dire vantards, narquois et politiqueurs éternels. A l'aspect du Maire et du Curé, la curiosité suspendit un moment les discussions. Les deux Autorités, suivant le cours du ruisseau, tournaient le dos aux oisifs habitués

du *Singe*. Ceux-ci ne manquèrent point d'observer que le Maire s'était paré de son plus bel habit, de son chapeau en castor de Lyon, et qu'il donnait le haut du pavé au Curé; ce qui, chez cet homme altier, disait-on, indiquait la plus grande déférence.

L'Hôtel-de-Ville consistait dans un appartement, au premier étage, pris en location d'un tout petit homme nommé Roi, et horriblement malheureux de ce qu'on le désignait obstinément du sobriquet de *Petit-Roi*. Cet appartement se composait d'une immense cuisine affectée au conseil municipal, d'une chambre à coucher, où dormaient en paix les registres de l'état civil, et d'un cabinet noir pouvant également servir de bûcher, et, le cas échéant, remplacer cette prison d'attente, qui a son nom de famille dans tous les pays de régime constitutionnel, et qu'en France on appelle joyeusement *violon*. Un drapeau, deux ceintures tricolores, un tambour, trois vieilles hallebardes, une tête de pachyderme fossile et un bouclier bourguignon; telles étaient les richesses et les curiosités du musée communal.

— « Est-ce tout ce qu'offre d'intéressant le pays? — Mon Dieu, oui! — N'avez-vous pas quelque fondation charitable? une maison où reçoivent gratuitement des soins les indigens malades? — Aucune. S'il y a des malades, ma

femme, qui n'est pas la plus méchante du monde, en fait son affaire le mieux possible. Pour cela, elle dorlote toute l'année le médecin, afin qu'il ne lui refuse pas quelques visites gratuites aux malades pauvres, durant l'hiver. — Mais vous avez une école? — Une école! répéta le Maire d'un air mal assuré, oui, il y a bien ce maître Cruchard, qui tient une espèce d'école; mais ce n'est pas digne de votre regard. — Les classes sont-elles nombreuses? les fréquente-t-on assidument? — Je ne sais trop. Ils sont un tas de dénicheurs de merles, de voleurs de fruits, de jureurs; certes, le tort n'en est point à maître Cruchard; il ne leur épargne guère le dos; mais on les tuerait sans pouvoir les rendre meilleurs. — Auriez-vous l'obligeance de me montrer cet établissement? — Comment, monsieur le Curé, vous iriez chez Cruchard? — Sans doute! L'école ne renferme-t-elle pas les forces de l'avenir, le germe de notre plus doux espoir? » — M. de Fonbelle trouvait que le Curé poétisait singulièrement le métier de Cruchard et la sotte marmaille logée sous sa férule. Dix-sept ans venaient de s'écouler, sans qu'il eût sali son pied dans le logis du magister; ce séjour arrosé des larmes de l'enfance. Ce n'était point le symbolique rideau des grammairiens de l'antiquité, mais bien plutôt la terrible inscription du Dante qu'il eût fallu poser à l'en-

trée de ce lieu. Les cris, les gémissemens, le grincement des verges, la voix rude de l'exécuteur y retentissaient incessamment. Ce bruit guida les pas des deux visiteurs. D'une main prompte, le Maire ouvrit la porte et fit passer avant lui le Curé.

§ III.

Maître Cruchard opérait en ce moment sur un pauvre petit diable de dix ans, vif et éveillé comme un écureuil, certainement celui de tous les polissons de son âge dont l'espièglerie méritait le mieux l'indulgence. Après lui avoir d'abord tiré jusqu'au sang les oreilles, pour premier monitoire, l'ayant traîné au milieu de la classe, et forcé, selon les anciens us, de faire tomber lui-même son *vêtement nécessaire,* le martinet à la main, il s'escrimait avec zèle sur la peau du jeune patient, dont les cris exprimaient la douleur, sans qu'aucune prière implorât une miséricorde, en laquelle chacun de ses condisciples avait cessé d'espérer. — « C'est le cas de montrer votre autorité, » dit à voix basse le Curé. — « Assez! » cria le Maire en toisant le pédagogue du haut de sa stature et de sa dignité. — Cruchard, honteux et glorieux à

la fois, d'être surpris à l'œuvre et visité par les Autorités du pays, sursit, pour l'instant, à l'exécution du pauvre petit écureuil. Celui-ci, retenant ses pleurs, relevait ses chausses et s'apprêtait à regagner son banc. Le magister, qui, tout en se prosternant jusqu'à terre, le suivait de l'œil, le reprit par la nuque, et dit: — « Mais il n'a pas son compte. — N'accorderez-vous pas sa grâce à M. le Maire? demanda le Curé. — Oh! messieurs, certainement, c'est trop d'honneur et de bonté.... et de.... Allons! vous autres, debout, à bas les casquettes et les bonnets. Saluez respectueusement l'Autorité. » — Ses disciples, étrangers à tout cérémonial, restèrent, comme des magots, accroupis sur leur banc, baissant les yeux par timidité ou les relevant avec une curiosité grossière.

Le jour ne tombait dans cette salle que par une seule fenêtre. L'air imprégné d'une odeur âcre et chaude, y restait étouffant. Sous les bancs s'amoncelaient des fruits demi-rongés, des pelures, des noyaux, les débris du goûter. Le magister, faute de pouvoir salarier un bras robuste, était réduit à nettoyer lui-même son gymnase; et, comme ses forces déclinaient, reculant devant ce treizième des travaux héroïques, il l'ajournait annuellement au samedi, veille des Rameaux; et jusque là se bornait à un coup de balai insuffisant. Le dégagement continu pro-

duit par la fermentation de ces détritus, l'expiration et les émanations de tous les corps vivans, combinait une senteur nauséabonde.

S'efforçant de résister à ce méphitisme, le Curé fit une question. — « Combien comptez-vous d'élèves en ce moment?— Ah! dame, monsieur le Curé, l'ouvrage ne donne pas fort pour l'instant. Il n'y en a que dix-huit. Le petit au père Rolleux a la petite vérole. Jean Ponas, sa mère l'a si bien éreinté, qu'il est encore au lit : on l'a surpris volant un fer qui se détachait à la jument de M. Malefoy; et, comme c'est la seconde fois qu'il y revenait, il lui fallait une leçon. Voilà donc que ça ne m'a fait plus qu'une douzaine et demie, au lieu de la jolie vingtaine que j'avais. » — Ce n'était point, on le voit, par l'élégance du style que se piquait de briller maître Cruchard. Il abandonnait cela, disait-il, aux freluquets de Nancy et d'Épinal, se bornant, lui, à la science de lire, d'écrire et chiffrer, et à contenir dans le respect du maître cette jeunesse *ostinée*. — « Et il n'y a pas danger qu'ils bougent quand je suis là, reprenait-il avec une vaniteuse satisfaction. — Quel est en moyenne le nombre de vos élèves? — Dame! tantôt plus, tant moins. Pour les fourrages, tout ça est aux champs et moi aussi : nous fermons l'école. Pour les grains, tout de même. — Quel mode d'enseignement avez-vous adopté? — Je n'ai

rien adopté, je n'adopte rien. Je sais bien qu'il y en a comme ça à Nancy et à Épinal qui parlent de nouvelles méthodes; mais, moi, je n'aime pas les révolutions. Je suis resté honnête homme et connu de tout Verdeuil. J'ai enseigné les pères de ceux-ci, et il n'y en a pas un (excepté les enfans de M. le Maire) qui, sans maître Cruchard, eût pu signer son nom. — Cependant, nécessairement vous suivez un mode quelconque d'enseignement? — J'ai eu l'honneur de vous assurer, messieurs, que je ne suis point les modes. On n'est pas de ces têtes en girouettes, qui tournent à tout vent. Voici mes catéchismes et mes nouveaux syllabaires (de 1786); ils sont usés, c'est vrai; cela touche à sa fin, comme mon gilet à fleurs et mon chapeau du dimanche, qui datent de la même époque; mais c'est suffisant pour une bonne instruction. Avec cela, le pauvre M. Paniscot a été fait capitaine de cuirassiers; et si un boulet lui a parlé à Wagram, ce n'est pas ma faute. Il aurait pu devenir général. Avec cela, M. Tambon a passé sergent dans le Génie et reçu la croix. Avec cela, M. Miard est aujourd'hui contrôleur dans les contributions indirectes.

— Quels sont vos meilleurs élèves? — Celui-ci, Polyte Gamban, est passablement solide sur la chiffre. L'autre, Tonin Charruc, est un vrai maître ès-arts pour écrire; il a une plume d'or,

une main de bijou. S'il continue, il fera la nique au fameux Ivan, de Lyon. » Cruchard ignorait qu'Ivan n'avait plus à redouter la *nique* de personne : il était, au grand regret des vignerons, décédé, le verre à la main, depuis trente-huit ans. Sa réputation d'*écrivain* est déjà oubliée à Lyon, mais sa réputation de buveur y fleurit aussi verdoyante et vermeille que le pampre le plus joyeux des coteaux de la Saône. — « Et ce petit dans le coin? — Ah! Titi Polage; il n'est pas endormi non plus. — Mon petit ami, en combien de parties la Terre est-elle divisée? — En quatre. — Vous vouliez dire en cinq? — Non, monsieur, reprit l'enfant en rougissant : l'Europe, l'Asie, l'Afrique et l'Amérique. — Et que faites-vous donc de l'Océanie? — L'Océanie! l'Océanie! s'écria Cruchard, voilà qu'ils ont fabriqué l'Océanie maintenant! » Et il se tut un instant, atterré par ce coup. Puis, relevant son front d'un air solennel : « Messieurs, je vous demande très humblement pardon, ouvrez le *nouveau* syllabaire, vous trouverez, vers la fin, au chapitre Géographie : La Terre est divisée en quatre parties, etc. — Oui, mais votre syllabaire est d'un *nouveau* un peu ancien. — Ah! je vois, ce sera quelqu'une de ces inventions des freluquets de Nancy et d'Épinal; quelque mode, comme ils disent. Fi donc! des modes. Pour le syllabaire, ce devrait être, comme dans le ca-

téchisme, article invariable. Qui donc ose ajouter une cinquième partie à la Terre, une cinquième roue au char de la Nature? dit le magister, dont l'amour-propre blessé échauffait la tardive verve. Il y a quatre saisons. L'homme a quatre membres. Les animaux qui courent, les oiseaux qui volent ont quatre membres. Personne ne se repose sur cinq pieds; pas plus les poissons et les quadrupèdes, que cette table et ce fauteuil de cuir, sur lequel je m'asseois depuis quarante-cinq ans. Ainsi, messieurs, il est évident que la Terre se contente de ses quatre parties. Vous voyez donc que ces freluquets de Nancy et d'Épinal ont mille fois tort, et que leur Océanie est une fort vilaine mode, et qui ne prendra pas; c'est moi qui le leur dis, foi de Cruchard! »

Ne voulant pas affaiblir l'autorité du pédagogue sur ses disciples, le Curé concilia avec esprit l'assertion du syllabaire, et la division géographique amenée par le Progrès. Jusque-là M. de Fonbelle, dont les réflexions ne s'étaient jamais encore arrêtées sur l'éducation du peuple et l'importance de l'école, avait gardé le silence. Il demanda en faveur de sa visite, congé pour le lendemain; grâce accueillie avec trépignemens par la gent écolière.

Ils sortirent.

— « Quelle ignare insouciance! quel ensei-

gnement! disait tristement le Curé. Pas un tableau, pas une ardoise; nul moyen de simplifier, d'abréger! routine, larmes et barbarie; et, par-dessus tout, cette haute satisfaction de soi-même! Oh! c'est décourageant, parce que c'est incurable! — Eh bien, Mathieu, tu ne me reconnais pas? tu passes sans saluer M. le Curé, cria M. de Fonbelle à un gros gaillard de paysan qui marchait lentement, d'un air rêveur; qu'as-tu donc aujourd'hui, mon garçon? Comment, ta grande serpe sur l'épaule à cette heure! tu retournes déjà des champs! — Ah! pardon, bonjour monsieur le Maire et la compagnie; c'est que j'étions tout chose... — Comme tu es pâle! tu as du sang sur la joue. — Je croyons que j'étions tombé...... peut-être que j'avions accroché à queuqu'arbre.... peut-être je me serions.... — Du tout, mon garçon, ce n'est pas à moi qu'il faut en conter. On t'a lancé un caillou; tu as ramassé ta serpe sans en attendre un second; et tu as bien fait. Quand on est père de famille, Mathieu, on doit se conserver pour ses enfans. — Oui, c'est bien dit, monsieur le Maire, on doit se conserver pour ses enfans. Serviteur très humble, monsieur le Maire et la compagnie. » — Mathieu boitait. Une pierre l'avait atteint grièvement au jarret. M. de Fonbelle apprit au Curé que Mathieu, possesseur d'une jolie plantation de vigne, en était presque

évincé par le voisinage d'un petit homme malingre, mais adroit à la lutte et d'une violence effrayante. Il empiétait impunément sur son terrain, lui volait ses échalas, son engrais, et lui évitait la peine de vendanger; ne lui laissant presque à faire que le grapillage. Mathieu n'osait se plaindre, de peur d'un coup de fusil. — « Pour moi, Chovard me porte un grand respect, parce qu'un jour où, de complicité avec son frère, il assommait un de ses *amis* dont le poignet droit était foulé, ils apprirent la pesanteur de mon bras. Si, me rencontrant dans la campagne, il s'avisait de ne pas me saluer, lestement mon rotin abattrait son chapeau; et s'il ne s'excusait bien vite, je le rouerais de coups à le laisser sur la place. Pas d'autre moyen d'assouplir son caractère. — Mais, mon cher monsieur, est-ce légal et administratif? — Légal, non ; administratif, oui; car c'est la voie la plus prompte d'obtenir soumission. Le méchant ne reconnaît qu'une loi, la force... — Oh ! entendez-vous ?... d'où partent ces cris ? — Du jardin de la mère Massot. » L'élévation du mur de clôture les empêchant de voir par-dessus, ils coururent vers le grillage en bois de la porte; ils la trouvèrent à demi ouverte. Un jars s'était introduit dans ce jardin. Il ravageait depuis un quart d'heure les plates-bandes de fleurs, et avait brisé deux belles cloches à melon. La mère Massot,

sa fille et son gendre, pourchassaient le malfaiteur. Ils avaient fini par l'acculer dans un angle; mais, comme ils prenaient de grands ménagemens, semblant craindre de le blesser, l'animal s'échappa, et ce fut à recommencer. Au moment où se montraient le Maire et le Curé, il avait plu au jars de se retirer enfin d'un lieu où sa présence causait de tels désordres; et les trois figures qu'enluminaient la colère et l'avarice blessée, renfermant en paroles leur haine, lui jetèrent simplement, au lieu de cailloux, certaines épithètes peu obligeantes; ce dont le jars ne parut aucunement se soucier. Le Maire et l'abbé Jourdan passèrent leur chemin. — « N'admirez-vous pas la modération de ces braves gens dans l'expulsion du vilain animal? dit le Prêtre. Toutefois cette douceur me semble peu naturelle. — Et à juste raison. Si l'oie eût appartenu à M. le Curé, on lui aurait, sans plus de complimens, coupé le cou, et elle eût servi ce soir de régal aux Massot. Mais la bête est à ce scélérat de Chovard, dont le frère vient de chasser Mathieu de sa propre vigne... »

Le Prêtre penchait en silence son front.

§ IV.

« Veuillez me permettre, reprit le Maire, de vous ramener au presbytère, et de ne point vous quitter encore, car la tristesse de votre regard m'apprend que vous ne vous étiez pas attendu à une si complète dégénération. Peut-être aussi ne suis-je pas moi-même exempt de blâme dans votre esprit. Mais je ne veux rien vous céler : il importe que tout vous soit connu.

« A vos pieds, le long des rues, par-dessus votre tête, sur les murs et les toits, vous avez surpris les délabremens de la misère. Vous avez aperçu la jeunesse et la vigueur dépensant leur force en d'oisifs bavardages; des ouvriers dissipant dans le jour resté sans profit, les produits de la semaine, si piteusement réclamés par l'indigence de leur famille. Vous avez rencontré de malheureux enfans et un pédagogue plus misérable encore. Vous avez vu des contraventions flagrantes aux réglemens de police et d'administration. Vous avez vu en face l'impunité de la violence. Vous avez vu la couardise du bon droit. Eh bien ! vous n'avez encore rien vu !

« A l'instant même se rouvrent des cabarets où le maître, spéculant sur les bestiales forfanteries

du vin, verse à boire à tant l'heure. A prix fixe, on peut, durant une heure, absorber en telle quantité qu'on le supportera, du liquide rouge et brutal, jusqu'à se souler lourdement, à tomber sous la table; et là, boire encore si l'on veut, jusqu'à ce que mort s'ensuive (ce qui maintes fois est arrivé). Ici, ce sont des tavernes; on n'y agrée et l'on n'y vide que la bouteille. Ailleurs, ce sont des tripots; on n'y reçoit et n'y estime que la bourse. Plus loin, dans certaines chambrées, les jeux illicites clandestinement introduits viennent, convives assidus, s'attabler avec l'ivrognerie. En ces lieux, les prêteurs sur gages, à la *petite semaine*, vieux loups rusés autant qu'avides, rôdent autour de leur proie. Ils trinquent les premiers pour entraîner les dupes, mais s'arrêtent à temps. Afin de hausser le taux de leur prêt, ils activent la consommation des liqueurs frelatées, et la disparition du dernier sou. Tel manœuvre, tel ouvrier de la fabrique, dans ses excitations alcooliques sacrant et blasphémant à faire frémir, emprunte sur son chapeau, sur sa veste et sur sa chemise, de quoi boire encore durant un quart d'heure, ou couvrir de son enjeu la carte offerte. Puis, en rentrant sous leur toit, furieux et dépouillés, ils s'en prennent à leur femme, la querellent les premiers, cherchant à refouler par la terreur, la plainte de leur compagne et les gémisse-

mens de leurs enfans, comme ils ont étouffé sous la débauche, le cri de la conscience. Nos paysans ne chômaient jadis que le Dimanche. A l'exemple des beaux faquins de la fabrique, ils observent maintenant le saint repos du LUNDI. C'est un jour de plus sans gain, passé dans de folles dépenses. Ils étaient sobres; ils deviennent querelleurs et fainéans. La plupart même rougissent de la charrue de leur père, rêvent d'industrie, parlent de manufactures, désertent le pays, et se jettent dans le prolétariat des grandes villes. Aux dernières assises des Vosges, on a condamné deux de ces chétifs ambitieux. La misère les avait réduits au crime. Ignorance, orgueil, insoumission envers Dieu, la société et la famille, voilà ce que je reconnais avec douleur. Cette plaie n'est point nouvelle à mes yeux. Dans les premières années de mon administration, combien de fois n'ai-je pas envoyé mon Adjoint, chargé de la police, verbaliser contre ces hôteliers et les joueurs! Redoutant leur violence, il s'est parfois refusé à marcher, et s'y est toujours pris de manière à s'annoncer. En l'entendant venir, on enlevait les cartes; à peine tournait-il le dos, que le jeu reprenait sa fureur. Quelques affidés mis en vedette leur assuraient l'impunité.

«Ce n'est pas tout encore : les ouvriers de Paris ont semé au milieu de notre ignorance leurs

prétentions politiques. Je sais, au *Singe qui trinque,* tel orateur qui s'estime seul capable de gouverner sagement l'Europe; tant qu'il restera employé à Thésy, à raison de 2 francs par jour, rien n'ira bien. Dans les auberges et les cabarets de la dernière classe, plus d'un manouvrier hors d'état de signer son nom s'avise de disputer sur l'alliance anglaise, la Russie et le vote universel. On les voit se grouper autour de celui qui peut lire le journal à haute voix. Ils se communiquent certains écrits incendiaires que les Parisiens leur commentent. J'aurais également voulu m'opposer à ces déclamations; mais que faire pour cela?

« Hélas! je sens la honte qui de mon impuissance rejaillit sur mon caractère. Jadis je m'en attristais; depuis lors, lassé de lutter contre une inexpugnable inertie, je me suis laissé choir dans la résignation; livrant désormais la chose publique aux soins de la Providence, qui ne me paraît point s'en trop soucier. Que peut un homme contre mille hommes? Séparément, ma richesse et mon crédit les éclipsent; je les surpasse en vigueur musculaire et en savoir; mais, réunis, ils m'écrasent, et je disparais. — Oui, cela est, si vous parlez d'un homme; mais non, si vous parlez d'un Maire. Savez-vous quel intervalle vous laisse au-dessus de la Commune de Verdeuil? l'immense distance qui s'étend du

droit au devoir; entre le commandement et l'obéissance; entre la soumission d'une part, et l'indépendance de l'autre; la faculté d'émettre un ordre, et la contrainte de l'accomplir; distance telle, que ce qui est vertu d'un côté, de l'autre serait crime. Dans cette écharpe, signe extérieur de votre caractère, réside plus d'autorité que dans une armée réunie. Car, si l'union du grand nombre fait la force, la majorité du petit fait la loi. La loi est une pensée, et la pensée l'emporte sur les masses. Agissez donc. »

Le Maire se taisait, paraissant réfléchir. Ils firent ainsi quelques pas, gardant tous deux le silence. Tout-à-coup l'abbé Jourdan, s'adressant à M. de Fonbelle, lui dit : — « Que l'ivrognerie et le jeu retiennent dans la misère les ouvriers de la manufacture, je le conçois; mais la pauvreté qu'annonce le délabrement des maisons de cultivateurs doit prendre ailleurs sa cause. — Hélas! vous avez raison, monsieur le Curé. Auprès de ces garçons mal conseillés qui abandonnent les champs pour les métiers, nous avons des familles laborieuses, honnêtes par tradition, qui, malgré leur parcimonie, la persévérance de leurs efforts, passent leur vie dans la gêne. Le paysan propriétaire de quelques arpens de terrain s'exténue à en retirer de quoi nourrir sa famille, s'il n'a ni engrais ni bête de labour. La possession d'une vache est pour lui une petite

fortune. Elle lui donne du lait pour sa soupe et la nourriture de ses enfans ; elle lui produit du fumier, et lui procure les *façons* nécessaires à sa terre, car il est toujours assuré de trouver le bœuf ou l'ânesse de son voisin pour compléter l'attelage de sa charrue, puisqu'il lui offrira le même service, un autre jour. Mais si sa vache, par accident ou épizootie, vient à périr, le voilà misérable désormais. Sauf la survenance de quelque petit héritage ou deux récoltes consécutivement abondantes, il restera l'exploitant d'une terre dont un autre recueillera les fruits. Il tombera, lui et ses enfans, sous le servage des usuriers ; et cela fatalement.—Fatalement ! répéta le Curé ; vous m'effrayez, monsieur le Maire. Pourquoi fatalement? — Parce que rien ne saurait le soustraire à sa ruine. Comme il ne peut payer comptant à la foire une vache, il lui faut en emprunter le prix. Il va donc trouver un prêteur. Dans ce pays, les plus usuriers sont gens qui affectent des dehors austères de probité. Le prêteur déclare d'abord qu'il serait charmé de rendre *service* (mot sacramentel dans cette clique), mais que *les temps sont durs*, qu'il n'est pas *en argent* pour l'instant. L'emprunteur offre alors un intérêt au-dessus du taux légal. Aussitôt l'usurier s'indigne, demande si on le croit juif. Il ne prend, lui, que le six ; cela est connu. Mais, en ce moment, le numéraire est rare, et il ne pourra

offrir que des valeurs en nature. L'emprunteur qui pressent un déchet énorme, a beau hésiter, la nécessité le contraint; il ne peut choisir. Il lui faut subir la loi de la force; il se soumet avec désolation. Le prêteur lui cède des grains qu'il tarife au 30 ou 40 au-dessus du prix des mercuriales. Parfois il stipule, pour remerciement du *service*, dix à douze journées de labour à son profit, ce qui porte à plus de 60 pour 100 l'intérêt du prétendu *service* au six. Evidemment jamais, sans un événement fortuit, la libération du malheureux emprunteur ne sera possible. Pour s'acquitter envers un de ses créanciers, il lui faudra retomber sous le *service* d'un autre écorcheur; et, comme l'âne de la fable, en changeant de maître, il trouvera toujours son bât et sa charge.

— « N'y a-t-il donc point à Verdeuil d'autres agioteurs, qui comptent de l'argent monnoyé et n'exigent aucun remerciement pour ce *service?*

— Oui, nous avons des propriétaires qui dédaigneraient de liarder et de plumer en détail un pauvre diable; et du moins, le paysan qui recourt à leur bourse est ruiné d'un seul coup, sans passer par la série de perplexité, d'angoisses, de sursis, de répits, effets de l'usure sordide. On ne l'oblige ni à recevoir des grains au lieu d'argent, ni à labourer gratis : on lui compte la somme en bonnes espèces sonnantes et tré-

buchantes. Mais, comme il faut des garanties pour le remboursement, et que le prêteur, homme vertueux, ami de la paix, répugnerait aux formalités judiciaires en cas de non-paiement, il se fait passer à vil prix une vente d'immeuble, avec faculté de rachat par l'emprunteur dans un délai de deux ans au plus. Pour l'y décider, il promet de lui ouvrir un crédit illimité, de consentir tous atermoiemens et prorogations qu'il désirera; mais l'époque fatale arrivée, l'acquéreur ne se souvient de rien. Il n'a plus le sou. Retranché derrière ce proverbe des fripons : « promettre et tenir sont deux, » il reste légalement propriétaire du patrimoine de sa dupe. C'est ainsi que Polycarpe Lampard est devenu le plus fort imposé du canton. Depuis lors, il a ouvert le café du *Singe qui trinque*, où il double sa fortune.

— N'avez-vous jamais essayé d'arracher aux griffes des usuriers leurs victimes? — Qu'aurais-je fait? — En effet, malgré le Code pénal, la loi contre l'usure reste impuissante. Seule la crainte de la Divine Justice peut empêcher cette spoliation. Nous aurons un jour à conjurer ensemble ce fléau; mais nous ne saurions efficacement le tenter, sans avoir déjà préparé les esprits. »

Ils atteignaient l'entrée du cimetière. Le Curé, montrant au Maire le gazon poussé sur les géné-

rations éteintes, lui dit : — « Leurs ossemens reposent en paix, et leurs œuvres reçoivent leur prix dans la justice éternelle. Leurs enfans, nés durant les agitations publiques, travaillés d'autres besoins, sont destinés à d'autres entreprises. Que les hommes de bon vouloir se réunissent pour diminuer les maux qui pèsent sur nos frères, et facilitent au Progrès l'accès de nos hameaux. »

M. de Fonbelle tendit la main au pasteur, et lui dit avec expansion : — « Vous êtes l'ami que j'ai si long-temps désiré, et qui n'est point venu m'encourager dans mes vœux pour l'amélioration du pays. Maintenant, il est bien tard. Vous croyez donc, monsieur le Curé, qu'une seule volonté pourrait remuer cette agrégation inerte, et que la tentative follement essayée par l'homme, le Maire doit sainement l'oser? — J'en suis convaincu. Mais le succès ne saurait être la conquête de vos seuls efforts. — J'entends,.... dit en souriant M. de Fonbelle; vous voulez naturellement réserver à la religion, ce qui veut presque dire à M. le Curé, l'honneur de ce triomphe. — Vous vous trompez, reprit avec douceur l'abbé Jourdan. Il nous faut en outre une troisième personne que je vous donne à deviner, un fonctionnaire dont vous ne vous doutez guère, je m'en aperçois. — Quel est-il? voyons, parlez, expliquez-vous, monsieur le Curé; l'énigme m'est

peu favorable, j'y suis fort inhabile, dit vivement le Maire. — Dans quelques jours, quand ma visite à mes paroissiens sera terminée, ayant l'honneur de vous revoir, je pourrai m'expliquer. — Serez-vous plus avancé dans quelques jours que dans quelques minutes? c'est ce que je saurai lundi, car je reviendrai de Gérane dimanche, tout exprès pour être de vos auditeurs. »

Ils se renouvelèrent les complimens d'usage, et se séparèrent mutuellement satisfaits de cette entrevue.

Après que le Curé, traversant le clos des morts, eut refermé sur ses pas la porte de sa demeure, il se sentit dans une faiblesse extrême. L'isolement le terrifiait. L'énergie de sa conviction s'était évanouie. Il semblait que les tertres de sombre verdure, vêtement des trépassés, eussent élevé une insurmontable barrière entre le presbytère et la région des vivans. Il fut sous le poids d'un découragement indicible. Le soir arriva. Il vaqua à des soins domestiques, et resta morne. Il acheva de dire son office. Les beuglemens des buveurs et des ivrognes l'interrompirent plus d'une fois; son trouble intérieur s'accrut. La nuit se continuait. Et, tout pensif, il restait cloué sur sa chaise. Quand l'horloge eut fait gémir ses douze coups, les vociférations sauvages et les chants scandaleux s'assoupirent

graduellement. Les tripots se fermaient l'un après l'autre. Les cabaretiers recomptaient leur hideux bénéfice.

Et l'abbé Jourdan semblait paralysé. Il savait enfin quelle était la corruption de ces âmes immortelles dont il avait reçu le dépôt. Il lui paraissait impossible de les rattacher jamais à la grandeur de leur origine, en les arrachant aux viles inclinations, aux attraits pesans de la matière. Se voyant seul, abandonné à son unique courage, en face de l'ignorance, des préjugés opiniâtres, il sentait ses espérances s'éteindre, et sa résolution défaillir, lorsque ses yeux, qu'il levait au ciel, rencontrèrent l'effigie de notre Rédempteur mis en Croix.

Électrisé à cette contemplation, il se jeta aux pieds du crucifix, s'écriant avec toute l'énergie de sa foi et de sa souffrance :

« Aie pitié, divin Jésus! tu es venu au milieu de nous, revêtir le vêtement dégradé de la chair. Tu as voulu subir l'abaissement de notre condition. Il t'a plu de renfermer dans ce corps douloureux la gloire de ta toute-puissance. Tu as montré à la Terre le spectacle du Fils qui fait la volonté de son Père et non la sienne; confirme ma résolution à te suivre! Soutiens mes forces, ô Christ saint! O toi seul JUSTE entre tous les enfans de la femme! Toi qui as pardonné d'avance la faiblesse de tes disciples s'enfuyant à

l'heure du péril, toi qui eusses pardonné même au scélérat qui, après avoir mangé ton pain, but sa condamnation dans la coupe de ton sang, et te trahit par le plus perfide baiser; toi qui l'eusses accueilli, s'il se fût repenti comme le bandit sur l'arbre de la honte, ne me délaisse point dans ma faiblesse. Pardonne aux défaillances du découragement. Quand tu m'as appelé pour porter ta croix, ne me suis-je pas incliné soudain, afin de la charger sur l'épaule? T'ai-je crié : « Attends que j'aie construit à mon père un tombeau? que je me sois assuré des biens qui pourraient m'obvenir sur la terre? » Non; te remerciant de ta grâce, je me suis dirigé vers toi. Oh! envoie-moi le rayon sacré de l'Esprit, de ce consolateur que tu as promis à qui t'invoquerait, aimant et résigné. La confiance et l'humilité sont les plus doux parfums que tu acceptes comme encens! Tu vois mon cœur, oh! jette sur moi ton regard! «

CHAPITRE VI.

LA VIE AU PRESBYTÈRE.

Dès que les premiers feux du jour jaillissent sur les herbes où tremble la rosée, le souffle matinal emporte du clocher quelques vibrations harmoniques. Ces accens, arrivant au fond des vallées, disent au laboureur que l'heure de la fatigue est revenue. La cloche sonne l'angélus, la salutation d'un messager divin à celle dont les virginales entrailles durent porter la douleur d'une mère. Touchante coutume! en s'éveillant le chrétien se rappelle d'abord le mystère d'amour et de miséricorde qui a introduit le Rédempteur sur la terre. Avec l'Ange il salue Marie pleine de grâce, la Vierge bénie entre toutes les femmes. Quand, à travers les bois, le bûcheron entend les sons de l'airain, involontairement charmé, il écoute cette invitation. Et s'il obéit à la voix qui est venue lui parler dans

la solitude, s'il élève son cœur vers l'Auteur de la vie, la coignée lui semble moins lourde, il supporte plus joyeusement le poids du jour.

Tant pis pour le pâtre violent et impudique qui se rit de Dieu et des hommes, parce qu'il pense n'être point vu ; pousse effrontément son bétail sur le domaine du riche et l'héritage du pauvre; attaque les arbres, les plantes; se repaît en imagination de vengeance et de luxure; tant pis pour l'officier de santé portant à cheval à ses malades, son désespérant matérialisme, et qui passe, sans les contempler, parmi les merveilles que le Créateur fait resplendir à nos yeux. Malheur aux hommes qui, à cette heure religieuse, n'ont rien senti se remuer en leur cœur! L'hymne de reconnaissance monte de la champêtre basilique vers l'Éternel. Le pieux airain publie que le premier tribut de l'âme doit se payer à celui qui la mit en nous. Ce bruit nous annonce qu'au sanctuaire une pensée s'élève devant Dieu comme la lampe de l'autel; c'est à la fois une exhortation et un exemple, une prédication lointaine.

Puis l'astre monte à l'horizon.

La chaleur s'accroît. La journée s'avance. Tout est calme au village. Le silence y fait retentir le moindre bruit. On entend grogner un poureeau, glousser des poules qui courent par les rues grattant le fumier; crier un enfant

que sa mère emporte aux champs sur sa tête, dans son berceau. Tantôt c'est le tapotement de l'ennuyeux tisserand, tantôt le claquement d'un fouet, la voix de deux joyeuses commères se saluant de loin; ensuite gémit lamentablement le timbre de l'horloge, annonçant à la solitude que la vie de l'homme vient d'être raccourcie d'une heure. Plus de bruit. La porte du billard reste close; celle du cabaret inutilement ouverte. La boutique du barbier sera fermée jusqu'au samedi. A peine verra-t-on par intervalle une jeune fille courant remplir sa cruche à la fontaine, où un jeune garçon vient exprès abreuver son ânesse. On rencontre une active ménagère rapportant son pain du four, quelque bonne vieille au seuil de sa maison, berçant sa petite filleule aux sons enroués d'une complainte, et qui murmure entre ses dents, si par distraction vous oubliez de la saluer. En avançant au centre du village, la grande place étale au midi sa promenade déserte; ses beaux ombrages n'abritent que des oiseaux babillards. Mais si l'on gagne l'extérieur de l'habitation, on ne manque pas de trouver dans la partie la plus cachée, entre les murs des jardins et des vergers, des groupes joufflus de marmots en guenilles, qui ont adopté ce lieu pour jouer des liards, escalader les enclos, jurer et se battre à l'aise.

Les heures se suivent ainsi avec monotonie et lenteur.

Puis quand le soleil, descendu au couchant, disparaît derrière les montagnes, les cheminées fument de nouveau. La lueur de l'âtre se réfléchit sur les fenêtres. On entend le chant mélancolique des femmes rapportant leur faix de mort-bois; le joyeux aboiement des chiens, le pas des bêtes de labour que chassent en sifflant leurs guides. La famille, diversement séparée depuis le matin, se recompose. Alors il y a sous chaque toit des caresses ou des rudesses, de gros rires ou de gros pleurs, selon l'humeur du père, souverain maître du logis. Qu'il lui est aisé, s'il a su choisir sa compagne, de goûter un doux bonheur à son retour, et d'être promptement délassé de sa fatigue! Le lendemain, cette vie recommence, accidentée par les moindres événemens domestiques: la naissance d'un veau, l'écornure d'un plat; variée selon la température et le genre des travaux, embellie par la venue désirée d'un fils, une image gagnée à l'école, quelque gentille espièglerie dont on a trop ri pour la gronder. Telle est, à peu près, l'existence qui devrait s'écouler paisible et obscure dans les populations rurales. Mais un seul habitant en est excepté.

Près de l'église du village, dans une modeste maison trop souvent délabrée, réside un

homme, différent des hommes par le vêtement, le titre, le caractère. Sa situation dans la Commune est étrange et unique. Lors même que sa station s'y prolonge jusqu'à blanchir ses cheveux, toujours il s'y considère comme voyageur. La demeure qu'il occupe n'est jamais pour lui qu'une hôtellerie. Avant d'y entrer, il a tout répudié en ce monde : la propriété, l'acquisition des biens, les douceurs de la famille, les orgueilleuses complaisances de la paternité, l'hérédité de nom, tout, jusqu'à ce nom même; car désormais il ne s'appellera plus que M. le Curé. Il est venu là volontairement, se faire le serviteur des pauvres et des souffreteux. Le dernier des rustres, le plus effronté mendiant, peuvent impunément, à toute heure, violer son domicile au nom de Jésus-Christ. Cet homme passera sans connaître les suavités conjugales, le bien-être qu'invente l'active sollicitude d'une compagne aimée. Il restera étranger aux douceurs d'une chaste étreinte, aux bienfaisantes paroles de la tendresse. Il ignorera les soins obséquieux, les voluptueuses délicatesses que sait imaginer un cœur de femme. Pour lui, il n'y a nul échange de désir et d'affection, point de consolante effusion de pensée. Rien n'est à partager entre lui et un autre. Ses plus intimes volontés, ses plus chers sentimens, s'adressent en commun à tous ceux qui respirent, et en parti-

culier, à celui seul qui EST. Il mène cachée une vie solitaire au sein de la solitude même. Sa vertu, incomprise des hommes, exhale au ciel ses parfums, et s'épanouit en silence devant Dieu, comme la verge d'Aaron, qui fleurit invisible dans le secret du tabernacle. Quand il revient, à travers l'orage, d'administrer un mourant, rentré sous son toit taciturne, il prend seul son triste repas. Point d'épouse qui d'un sourire aimé accueille son retour, ou d'une bouderie gracieuse accuse son retard. Pas d'enfant qui grimpe à sa chaise pour embrasser son front. La Croix clouée au mur est l'unique beauté de sa demeure. Il est seul pendant la monotonie du jour; seul au soir; seul sur sa froide couche durant la longueur de la nuit. Il a brisé les liens qui lui rendraient trop chère sa retraite; il se tient prêt à la quitter par les frimas et le souffle du nord, au premier cri de détresse, au premier appel d'un de ses frères malade. Et pourtant entre ses frères, aucun ne daigne lui tenir le moindre compte de cet effrayant sacrifice!

Parmi les artisans qui osent s'intituler artistes, les vaniteux bourgeois du village, en trouvera-t-on deux qui sachent ce que c'est qu'un Prêtre? Interrogez-les, ils vous répondront avec suffisance : — « Le Curé est un citoyen payé de l'État, quelquefois de la Com-

mune, et toujours des particuliers, pour baptiser, marier et enterrer quand il y a lieu; le reste du temps, engraisser des oies, des lapins, des pigeons, manger des primeurs, du gibier, boire le meilleur vin, dormir à l'aise, se promener, et ne rien faire. » — Et en remontant la hiérarchie sociale, combien de savans, de militaires, de magistrats qui jamais n'ont admiré le véritable Prêtre; qui jamais peut-être ne se sont rencontrés face à face avec cet homme de consolations et de prières, dont l'âme sereine épanche un calme bienfaisant sur les cœurs qui s'ouvrent dans le sien. Combien de personnages haut placés qui ne soupçonnent point l'irrésistible ascendant de ce ministre d'expiation et de salut, de cette victime qui immole son esprit et sa chair, pour la société qui l'ignore ou le calomnie!

Le voilà donc librement prisonnier dans la maison presbytériale. Les affections qui rendent si douce la longueur des heures au village, s'écartent de lui. Il s'est condamné à une effrayante indépendance des lois de la famille et des liens de la société. Si sa noblesse d'inclinations l'éloigne encore des soins du jardinage, de la volière et de la ruche, qu'imaginera-t-il pour combler le vide de ses taciturnes journées? et ces lents crépuscules des mois brûlans, et ces soirs éternels de l'hiver, comment s'alléger de leur poids?

Ministre de paix, il ne peut, emporté par son zèle, s'en aller évangéliser, malgré eux, à domicile, les ignares savans, les philosophes en sabots de sa paroisse. Il lui faut tenir silencieusement caché son prosélytisme; et en général, hors des principales fêtes de l'année ou des grands accidens de la vie, le mariage et la mort, on ne l'approche guère. Sans lui se traitent les affaires de plaisir et d'argent. On élève des bestiaux, on bâtit des fermes, on place ses enfans, on entasse monnaie sur monnaie pour constituer des dots, et peu importe l'isolement où languit le Curé. Toutefois cette solitude, affligeante aux yeux du monde, souvent devient une nécessité. Car si le Prêtre se laisse par faiblesse tomber dans les rapports vulgaires de voisinage et de coterie, sa puissance morale s'efface à l'instant; son caractère perd crédit. La médisance est inévitable au village. Le désœuvrement la procrée; l'ignorance l'enfante. L'esprit dépourvu d'alimens ne sait étinceler qu'au choc d'une réputation. Le voisin immole à sa causticité son ami; se moque de son chapeau, de sa femme, de sa claudication, de son bégaiement. Tout lui est bon; sa maigreur, sa gibbosité, sa louche servante; les prétendues qualités de son mulet ou de sa chienne. Dans les réunions de famille, les veillées de quartiers, les chasseurs débitent des menteries grotesques, les vieux soldats d'imagi-

naires stratégies ; les vieillards répètent de grivoises anecdotes, ou la graveleuse chronique de leur printemps. Et durant cet échange de paroles envenimées ou indécentes, que pourrait devenir le pasteur des âmes? La malice n'attribue de supériorité qu'à la malice; et la méchanceté n'est muselée que par une méchanceté plus hardie. Si donc le Prêtre se trouve relégué parmi ses livres entre les murs du presbytère, c'est qu'il doit être seul, dès qu'il accepte cette vie exceptionnelle dans l'ordre social. C'est qu'il doit veiller avec une infatigable sollicitude au trésor de sa bonne renommée, le plus pur encens du sanctuaire! car, pour la foule, la religion c'est le Prêtre lui-même; la faute du Prêtre se confond avec le culte; et au lieu du ministre, elle incrimine le dogme, tant elle a, dans sa croyance, profondément identifié le sacerdoce avec le pontife qui l'exerce.

Ainsi préservé par la solitude, de la léprosité mondaine, l'homme de Dieu se prémunira à son tour contre les périls de la solitude elle-même, sous la triple armure de l'étude, de la charité et de la prière.

« Qui de nous, superbes philanthropes, voudrait durant les rigueurs de l'hiver être réveillé au milieu de la nuit pour aller administrer au loin, dans les campagnes, le moribond expirant sur la paille? » demandait à des sophistes un

célèbre écrivain. Nul n'osa se lever et répondre : « Moi ! » — Ce que les moralistes les plus vantés trembleraient d'entreprendre une seule fois, le moindre recteur de hameau le fait chaque jour avec simplicité et empressement. Tant étroit que soit le territoire d'une paroisse, toujours des afflictions y sont semées par la Providence. On y rencontre des vieillards paralytiques, des enfans caducs, de déplorables infirmités, des êtres dont l'existence se résume en une lutte prolongée contre la souffrance. Viennent par surcroît les vices du cœur, l'ingratitude, la cruauté, l'aversion capricieuse, le despotisme de la force s'ajouter fréquemment aux inclémences des saisons et aux étreintes de la misère. Combien d'iniquités domestiques sans répression, de larmes muettes, de plaies morales, de douloureuses résignations, ignorées du monde ! Ainsi que le saint diacre Laurent, chaque Prêtre pourrait, au besoin, nous montrer le grand trésor inconnu de sa petite église. Celui-là, hélas ! ne manque à aucun presbytère. Au milieu de ce luxe d'indigence, éclate la céleste mission de l'apôtre. La consolation découle de ses lèvres ; le pain semble se multiplier dans ses mains bénies. Il marche infatigable, à la découverte de la nécessité honteuse ; distingue la noble infortune sous le voile dont s'enveloppait sa pudeur. Toute maison que le mal ou la mort visitent, le voit accourir aus-

sitôt; car nul ne peut lui contester le droit de s'affliger avec ceux qui souffrent. Partout où les pleurs coulent, et se débat la douleur, il vient réclamer une part de tristesse, et se charger d'angoisses qui ne fussent jamais parvenues jusqu'au désert de sa demeure.

Ainsi que le Sauveur porta les iniquités du monde, l'ignominie et les amertumes de l'humanité, lui conserve dans son sein les tortures diverses qu'il rencontre : la souffrance aiguë et lancinante, la misère sourde qui mine lentement, la chair où mord un mal hideux, les insomnies glacées de la faim, et l'effroi maternel à l'aspect de l'hiver et du dénuement. Martyrisant son cœur, surchargeant son âme des maux de ses frères; à l'exemple de son Maître, il traîne sa croix dans le sentier douloureux, sans que même le Cyrénéen vienne l'aider; sans que personne pleure sur lui à l'aspect de son accablement. Parmi les heureux du siècle, qui daignera s'arrêter un instant pour considérer cet homme de douleur? — Ils passent; la couleur noire de sa robe importune leur vue.

CHAPITRE VII.

VISITE AUX PAROISSIENS.

Oh ! quelle profonde pitié doit navrer dans son cœur, le Prêtre, à la contemplation de ces hommes qui ployant sous le faix d'un labeur sans relâche, dénués de secours, destitués de tout appui ici-bas, dédaignés du riche, rudoyés par l'entrepreneur, le fabricant ou le chef d'atelier auxquels ils vendent leur sueur ; s'irritent, quand vient la maladie, d'être cloués sur leur grabat ; accusent le ciel, blasphèment, maudissent leur pauvreté ; prennent en haine leur sort ; ne sachant point que le Fils de Dieu est venu, parmi les pauvres, illustrer leurs haillons, ennoblir leurs infirmités ; les rendre sacrés au milieu de nous, en les présentant comme une épreuve pour l'opulence, qui les soulagera ou les aura repoussés !

Comment ne pas déplorer l'aveuglement de

ces malheureux qui ignorent la dignité de leur propre infortune; le patriciat de leur indigence; l'immortelle révolution opérée pour eux à la parole du Rédempteur, et qui blasphèment ce Dieu, dont le Fils bien-aimé est venu leur dire : « Bienheureux ceux qui souffrent, » et les nommer ses propres membres, tant il voulut s'assimiler leurs douleurs!

O injustice et ineptie de la foule! dénombrez dans la Commune les habitans favorables au Prêtre : vous ne compterez que les notables et les riches possesseurs. Ils respectent en lui l'organe de la morale publique, et le soutien de l'ordre. Ce sont justement les misérables qui insultent à la Religion, raillent le Curé et le chansonnent la bouteille à la main. Tandis que, pour leurs besoins surtout, le ministre du Seigneur est venu planter sa tente au milieu de leurs afflictions, leur ouvrir ses bras en leur disant, au nom du maître de la vigne sainte : — « Venez à moi, vous tous qui travaillez et êtes accablés, et je vous soulagerai. »

Le disciple de la Croix sait que de pauvres pâtres, de grossiers paysans furent les premiers informés de la Bonne Nouvelle; que Jésus les convia à son royal lever sur la paille de Bethléem. Aussi gardera-t-il pour eux toutes ses préférences. Le Curé voulut donc commencer sa visite par les plus chétives masures, et voir d'a-

bord les premiers, ceux que nous plaçons les derniers.

Il entra au rez-de-chaussée, dans des pièces basses et enfumées, sorte d'écuries à hommes; monta jusqu'à des greniers croulans; pénétra à tâtons, dans des galetas infects; saluant avec affection et bénissant d'une voix paternelle ceux qu'il y rencontrait. C'étaient surtout des femmes qui gardaient les petits enfans, et s'occupaient à rapiécer les haillons ou à tourner le rouet; des vieillards cassés; quelques malades. Ces pauvres gens semblaient tout confus de recevoir au milieu de leur ordurier logis, M. le Curé avec son mantelet et sa croix d'officier. Et il les rassurait quand, ne trouvant pas même à lui présenter une chaise de paille, ils s'excusaient en avançant quelque banc éclopé, ou l'unique coffre, garde-meuble de leur indigence. Certaines ménagères, actives et proprettes, se récriaient d'être surprises sans avoir donné le coup de balai et mis un bonnet plus décent. — « Ne vous dérangez donc point; pas de cérémonie. Je viens pour avoir le plaisir de faire connaissance avec vous, et non pour contrôler vos ustensiles, » disait-il. — Puis il les questionnait sur tout ce qui les pouvait intéresser; écoutait avec patience leurs divagations, et leur laissait en les quittant, enveloppé sous une agréable forme, quelque salutaire avis.

Dans cette tournée charitable, à l'exception de deux ivrognes qui ne devaient se réveiller que le surlendemain, et ronflaient rudement sur la paille où leur soif réduisait leur famille, le Curé ne vit aucun homme. Ils étaient tous partis pour les champs ou la fabrique de Thésy. Il ne restait, gardant les pénates, que de pauvres vieillards exténués de jours et de fatigues; celui-ci aveugle, celui-là paralysé dans la moitié du corps; l'autre formant la voûte avec son dos. Ils appétaient avidement un rayon de soleil qui éclairait la nudité de leur logis.

Il découvrit aussi quelques visages de femmes meurtris, des joues sillonnées par des larmes, fanées avant l'heure; des enfans rabougris, épuisés par les mauvais traitemens et la misère. Sur ces physionomies se retrouvait une empreinte commune de dépression et de souffrance. Il avait surtout remarqué deux jeunes femmes d'ouvriers, atteintes de marasme. Victimes de la brutalité et de l'inconduite de leurs maîtres, ces douces créatures s'affaissaient dans la consomption. Leur sourire gracieusement mélancolique avait accueilli le Curé; mais la voix défaillit bientôt sur leurs lèvres. Elles tremblèrent de faiblesse, pâlissant comme deux lampes épuisées.

Chez un tisserand, il entrevit une sorte de fantôme, se couvrant des mains la figure, s'é-

chapper vers une soupente. C'était sa belle-sœur, vieille fille gardée par une égoïste pitié dans la maison, destinée aux ouvrages de rebut, et dont un cancer, depuis un mois, rongeait impitoyablement la face. Cette infortunée invoquait à toute heure la mort. Les miasmes s'exhalant des chairs putréfiées, la rendaient insupportable. On lui reprochait le peu de bouillie qu'elle mangeait, les brins de charpie jetées à ses ulcères. Cependant ses fatigues n'étaient nullement allégées. Il lui fallait, pendant la nuit, vaquer aux travaux que sa hideur l'empêchait d'accomplir le jour, au milieu de la famille. Une mansarde lui avait aussi montré la double infortune recélée dans ses murs. Deux rachitiques affligés d'un goître y languissaient, pareils à ces froides végétations qui rampent, privées de lumière, au soupirail d'un cachot.

Une masure plus piteuse que les autres, avait attiré les regards du Curé. Il gravit l'échelle en maçonnerie croulante qui s'appelait escalier, et une femme estropiée, un doigt posé sur la bouche, en signe de silence, ouvrit la porte vermoulue. — « Chut! M. l'abbé dort. Pauvre cher homme du bon Dieu! cela ne lui arrive pas souvent. Il ne faut pas le lui reprocher; voilà cinq nuits qu'il n'a pas fermé l'œil à cause de ses rhumatismes. — Je reviendrai, répondit à voix basse le Curé, je choisirai mieux mon

jour. — Pardon, monsieur le Curé, mais je n'ose pas le réveiller; soyez assez bon pour revenir. Si c'était quelque chose que vous eussiez à lui donner, vous pourriez me le remettre. » — Cela était dit d'un ton caressant qui trahissait la mendicité. Le Curé la chargea simplement de présenter ses complimens au dormeur quand il se réveillerait. — « Merci, monsieur le Curé, je le dirai à M. l'abbé. » Ce nom d'abbé avait déjà frappé singulièrement l'esprit du Curé. « Le malade s'appelle-t-il Labbé? — Oui, comme vous, monsieur le Curé. Il est natif de l'endroit; lui aussi était curé dans son temps, avant tous ses rhumatismes. Il a été trente ans à la paroisse de Flagène-sur-la-Moselle. — Et maintenant dans cette misère!... — Oui, monsieur le Curé; et il serait sur le fumier, sauf votre respect, sans Mme la Maire, qui est notre Providence à tous deux. » — Le Curé souhaitait avec anxiété de connaître cette infortune. Il s'annonça pour le lendemain, et se retira tout attristé. Sa visite aux pauvres se terminait par la rencontre du plus délaissé d'entre eux; et c'était un de ses compagnons dans l'apostolat!

Maintenant il allait aborder les puissans et les forts du lieu, les bourgeoises vanités, les satisfactions revêches des parvenus. Il allait visiter des ambitions assises sur des tas de monnaie, larronnés effrontément dans la misère du

pays. Il allait saluer les spéculateurs de la faim, les zélateurs de la détresse et du vice.

Leurs maisons, moins délabrées, n'offraient pourtant qu'une réunion ignorante, et n'étaient encore pourvues d'aucune de ces intelligentes distributions qui introduisent le comfort. Il fut reçu avec embarras et contrainte chez quelques personnes; et par d'autres, d'une façon maussade. L'herboriste Malefoy, membre du conseil de fabrique, s'offensant de n'être visité qu'après la femme de tel journalier, fit répondre par sa servante, qu'il était sorti avec *madame son épouse*. Le notaire le combla de politesses. Le percepteur et M. Marière l'accablèrent de salutations. Les égards de l'officier de santé lui montrèrent également sa déférence.

Tambon, tout glorieux de recevoir chez lui son commandant, lui présenta sa femme, à la hâte entortillée dans son plus beau schall, ses enfans, son jardin, et le vieux uniforme du Deuxième Génie, paré de ses beaux galons de sergent. Il voulut aussi lui montrer sa bibliothèque composée de soixante in-folio, du fameux vin de la comète, et de nombreux volumes contenant ce qui pouvait sortir de meilleur des vignes de Toul.

Il engageait le Curé à décoiffer la plus poudreuse bouteille de sa collection. « Mon Commandant, je n'ai pas oublié que les sous-offi-

ciers font ensemble leur ordinaire ; qu'un capitaine n'est pas même à la table des lieutenans, et que pour lors il n'y a pas de danger qu'un chef de bataillon vienne fricotter les légumes à la cantine, avec les fourriers et sergens; mais si c'était un effet....... — Le Curé lui répondit : « Mon ami, le jour où j'ai quitté la *graine d'épinard* pour entrer comme simple soldat au service de Jésus-Christ, j'ai dû renoncer à l'étiquette du rang et répudier les distinctions de la vanité. Tout en me conformant aux convenances de la hiérarchie sociale, il n'y a pour moi, au fond du cœur, ni roturier, ni noble, ni pauvre, ni riche. A mes yeux, un Maréchal de France ne passe pas avant le dernier mioche, que sa mère allaite sur un fourgon. Tout homme est un frère à mon cœur. Ainsi, mon cher, si je refuse l'offre d'un bon Français et d'un ami, c'est que mon devoir le prescrit impérieusement. Nous voici dans un jour de jeûne, appelé *Quatre-Temps* par les réglemens de l'Église, et bien que j'aie soif, je boirai seulement de l'eau si vous le permettez. — A votre aise, mon Commandant. Chacun sa consigne. — En allant saluer mes concitoyens, j'ai commencé par les plus tristes demeures, car, selon l'esprit de l'Évangile, les petits, dans l'ordre social, ressemblent aux enfans dans la maison du père; les plus faibles réclament nos soins les plus empressés. Puis, je suis venu vous voir

le dernier, tout exprès pour me délasser de ma fatigue, avec un ancien du Deuxième Génie, 1[er] bataillon. » — Et de nouveau il lui tendit la main.

L'abbé Jourdan prit ensuite occasion de cette circonstance, pour montrer que le refus ou l'acceptation par un Prêtre des invitations qui lui sont faites, ne doit blesser personne. Car seul il est exactement juge des inconvéniens qui résulteraient pour son caractère sacré, de sa présence dans telle ou telle réunion. Tambon, homme peu versé dans la syntaxe, mais doué d'un sens droit, sut apprécier ces motifs.

CHAPITRE VIII.

LA CONFESSION.

Le Curé ne put, selon son désir, soulager sans retard le prêtre infirme. Le lendemain, un domestique ruisselant de galons d'or et de sueur l'appelait auprès de son maître, qui se trouvait à toute extrémité.

Depuis le don des orgues fait à sa paroisse, le capitaine Perdigon, quoique absent, n'était plus désigné que du nom de capitaine *mécanique*. L'envie des petits propriétaires n'avait su endurer cette munificence. Ne pouvant l'égaler, elle s'efforçait de la ternir, en la rongeant comme la rouille. L'ignorance servit leur haine, et facilita l'adoption du sobriquet de *mécanique*, qui resta infligé au donateur et à sa magnifique offrande. Peu avant l'arrivée de l'abbé Jourdan, le bruit se répandit que le frère cadet de *mécanique*, devenu grand seigneur dans les îles

(quelles îles? nul ne le savait), avait acheté, outre les métairies de Portbeil, le château de la Sombre, à l'extrémité de la Commune. On le disait millionnaire. Là-dessus, plusieurs de ses anciens camarades arrivèrent à la Sombre. La livrée répondit que Monsieur ne recevait personne, qu'on prît la peine de lui écrire, si l'on désirait lui parler. Un certain fumet exhalé des offices, excita chez ces visiteurs toutes les houppes nerveuses du sens olfactif. Ils s'en retournèrent, pestant contre l'orgueil des riches, des gourmands et des parvenus. — » Voyez un peu le frère de *mécanique*, un cadet encore, prendre ces grands airs! cela ne fait-il pas *suer?* »

Personne n'était admis au château. On savait, par les gens, qu'il s'y fumait d'excellent tabac des Carolines et de Cuba; que la cave était le plus fastueux reliquaire du sang de la grappe; que la chère s'y continuait aussi recherchée qu'abondante. Trois chevaux anglais étouffaient d'embonpoint et d'ennui devant le ratelier. Chacun d'eux à son tour, restait durant vingt-quatre heures, tout sellé, et les pistolets chargés dans les fontes, prêt au départ. Jamais leur maître, qui les visitait assidûment, ne les avait montés. Il préférait courir à pied, escorté de ses deux superbes chiens de Terre-Neuve; sa double carabine sur l'épaule, et son poignard de marin pendu sous sa blouse. Ses promenades étaient

immodérées. Il revenait haletant, s'étendait dans un hamac, ses deux chiens couchés au-dessous. Quand la cloche les appelait à la salle à manger, ils y descendaient tous trois, fort volontiers; y passaient jusqu'à la nuit close; ensuite, sur son signal, on fermait les portes, on barricadait le rez-de-chaussée, et tout son appartement du premier étage était royalement illuminé. Lampadaires, flambeaux, lustres et candélabres faisaient étinceler les moulures dorées, les glaces, et miroiter leurs reflets sur le poli de l'acajou, du marbre et du parquet en mosaïque. Cet appareil magnifique n'éclairait jamais plus de trois personnages, à savoir: M. Julien Perdigon et ses deux commensaux de Terre-Neuve. Le lendemain ces gens-là se levaient fort tard. Les bougies entièrement consumées, indiquaient que l'on veillait assez avant dans la nuit, une fois les verroux tirés.

Après les chiens, le plus heureux des heureux habitans du château, était le valet de chambre, sans chambre à faire; sans habit à brosser; car M. Julien Perdigon, remplissant lui-même cet office, supplantait le valet dans son rôle, et ne lui laissait d'autre occupation que celle de s'ennuyer....

Un beau matin les hôtes de Terre-Neuve aboyèrent en désespérés. Les domestiques n'osant forcer la porte, joignirent des échelles, et at-

teignant ainsi jusqu'au premier étage, aperçurent, à travers les vitres, les deux chiens expirans sur un tapis ensanglanté. Pendant ce temps, M. Julien Perdigon venait de descendre à l'écurie. En un clin d'œil, les trois chevaux anglais avaient été éventrés. De là il était entré dans l'office pour égorger le cuisinier, contre lequel il proférait de terribles menaces. Le chef s'était enfui avec le reste des gens. Il ne restait devant les fourneaux qu'une laveuse de vaisselle, farouche virago, qui avait retiré intact de mainte bagarre, le sauvage trésor de sa vertu, grâce à sa rudesse de poings et sa vitesse de talons. — « Tout beau, tout beau, monsieur, pas de gestes, s'il vous plaît, avec ce grand couteau, lui dit-elle sans s'émouvoir de ses yeux hagards, de son rire forcené et du cimeterre qu'il brandissait tout sanglant. — Ah! te voilà, infâme marmitonne, négresse, mulâtresse, archiduchesse de mon cœur! Réponds, princesse de la lèche-frite, qu'as-tu fait de mon illustre coq (1)? J'ai à régler son compte... » Marie-Jeanne, se faisant aussitôt un bouclier d'une casserole, et une escopette d'une poignée de cendres, l'aveugla complétement. Il laissa choir son arme pour se frotter les

(1) Dans la marine, le cuisinier s'appelle *coq*, du nom anglais *cook*, cuisinier. Ce nom indique que nos voisins d'outre-mer installèrent les premiers le comfort de la table, à bord de leurs vaisseaux.

yeux. Durant ce temps, elle le coiffa d'un chaudron qui lui descendait jusqu'au coude; appela, fit attacher les jambes du furibond, qui fut porté à son hamac ordinaire. Un long assoupissement suivit cette crise. C'était une fièvre chaude spontanée. L'officier de santé, M. Bernard, après avoir copieusement saigné le malade, prescrit des sinapismes aux pieds, des lotions froides sur la tête, devait revenir dans la soirée.

Au bout de quelques heures, M. Julien Perdigon, entouré de ses domestiques inquiets, car leurs gages étaient forts, se mit tout-à-coup sur son séant et s'écria : « — Mille caronades ! je suis harponé, je le sens. Mais je ne me laisserai pas démâter comme une vieille ourque. Allons, allons, à la soute, mes agneaux ! branle-bas général ! nous ne nous rendrons pas sans brûler quelque amorce. Dressez les filets d'abordage. Les armes sur le pont. Déblayez l'arrière. Où sont les Parisiens de Terre-Neuve? — Mais monsieur les a tués ce matin avec les trois chevaux. — Vraiment ! eh bien, tant pis... — Le médecin a défendu de laisser parler monsieur jusqu'à son retour. » — Le malade croisa les bras, et promena sur ses gens un regard attristé. Puis, appelant son camérier le sinécuriste, il lui dit à voix basse : — « Va-t'en me pêcher un autre genre de docteur; un prêtre, ni jeune ni vieux, ni caffard ni luron, enfin un brave curé, si c'est

possible. Prends deux chevaux, et avant de partir fais seller le troisième. — Mais monsieur les a massacrés ce matin, ils sont sur le flanc; c'est fini. » — Julien Perdigon fixa sur lui un œil étonné, doutant de cet étrange récit : « Eh bien ! en ce cas, file pédestrement ton nœud, toutes voiles dehors. »

Dès que parut le Prêtre, le malade sentit s'échapper sa résolution. Il était honteux de la présence des domestiques. Qu'allait-on dire de lui ? qu'il était un cabotin, un thon à frire; mais son embarras cessa bientôt. Marie-Jeanne ayant ôté ses sabots, s'était glissée sans bruit dans la chambre, et s'approchant du Curé qu'elle savait étranger à l'habitation, par cet instinct d'obligeance qui est propre aux femmes, pour le mettre tout de suite en rapport et à l'aise avec son maître, lui dit à haute voix : — « Monsieur est le frère du capitaine Perdigon, qui a donné la..... la..... la *mécanique* à la paroisse. — Je suis heureux, répondit aussitôt le Curé, de me présenter au frère du bienfaiteur de mon église. » A ces mots, le front du malade se plissa horriblement. Ses lèvres étaient contractées : « Sortez donc, mille tonnerres ! cria-t-il avec autorité aux domestiques. Monsieur le Curé, ajouta-t-il, ayez la bonté de fermer sur eux toutes les portes ; ils ont des oreilles de basilic, s'ils n'ont pu se fabriquer des yeux de lynx. »

Après que le Curé eut rempli ses intentions : « Monsieur, dit-il, probablement vous avez servi? vous êtes décoré. — Oui. — C'est bien. Vous avez tué alors, et vu tuer? nous pourrons nous entendre. »

Julien Perdigon quitta de bonne heure Verdeuil. Quelque temps apprenti à bord d'un brick nantais, puis contre-maître, puis premier lieutenant d'une goëlette, qui faisait en contrebande la pêche des perles vers les îles Andaman, ses sanglantes collisions avec les pros des pirates malais, endurcirent son cœur. Sachant que le commerce du *bois d'ébène* (c'est ainsi que désignent les nègres, les traitans) était préférable pour les bénéfices à celui des perles, il se procura sans le louer, l'acheter ni le faire construire, un superbe trois-mâts, doublé et chevillé en cuivre, du port de six cents tonneaux, s'en nomma capitaine, et s'approcha de la côte d'Afrique. Depuis lors il y abordait trois fois chaque année, et en emportait toujours un chargement considérable de *bois d'ébène*. Par passe-temps, lorsque l'occasion s'y prêtait, il joignait à ce trafic, certains profits d'aventure, qu'il appelait « droits de joyeuse rencontre », à savoir le tribut qu'il prélevait sur tout navire marchand, passant à portée de sa longue-vue, après avoir eu l'attention de se mettre dans ses eaux, et de le saluer avec une pièce de vingt-quatre, qu'il pointait

aussi habilement qu'un premier maître canonnier de batterie royale.

Dans un de ses voyages de la côte de Guinée aux îles Bahama, il força à la course un lougre grand marcheur, qui s'était vainement couvert de toutes ses toiles. Gagné de vitesse et désagréé par la justesse du pointage de l'unique bouche à feu de son ennemi, ce bâtiment avait au moins voulu prendre sa revanche, et l'attendait à l'abordage. Lorsque les embarcations du trois-mâts vinrent pour remorquer la prise, la mousquetterie du lougre se démasquant, joua de près. Julien Perdigon eut deux lascars et trois Américains tués dans son canot. Mais pendant que la grande chalouppe accostait l'avant, l'équipage du lougre occupé sur ce point, laissait sans défense l'arrière. Julien Perdigon profitant d'un cordage qui pendait à un sabord, arriva bientôt sur le pont. Alors se voyant perdus, les assiégés sautèrent par l'écoutille, qui se referma sur eux, et le feu cessa. Outré de cette résistance, Julien Perdigon fondit sur le capitaine resté seul près de l'habitacle, et d'un coup d'espadon l'abattit à ses pieds. Ensuite, d'un coup de revers *scié*, il lui fendit la bouche d'une oreille à l'autre. Puis, avant de le jeter à la mer, il le dépouilla à nu, craignant d'oublier quelque ceinture doublée en piastres fortes. Il pâlit tout-à-coup, en reconnaissant un signe dont il était lui-même marqué

sur le flanc droit. La figure noire de poudre, inondée de sang, n'était plus connaissable. Il prit vivement la main gauche. Il y manquait un doigt, emporté dans l'abordage d'un caboteur anglais, près de Saint-Malo, sous l'empire. Plus de doute; il venait d'assassiner son frère aîné, le brave capitaine Perdigon, sans contredit l'un des plus intrépides marins du commerce français.

Voilà le fait.

Maintenant, quelles avaient été les causes de son retour subit, de cette existence bizarre et misanthropique? ce secret ne fut révélé qu'au Prêtre. Toutefois, les remords naturels, la terrible leçon donnée au meurtrier, commettant sans le vouloir un fratricide; ce cheval constamment prêt à la fuite, pouvaient expliquer le renoncement à la vie aventureuse des bandits de de mer, l'isolement, l'horreur du monde et de la nuit, la crainte vengeresse de la justice des hommes et de la justice de Dieu.

Nul parmi nous n'a reçu la puissance de consolation accordée au Prêtre. Si une voix extérieure peut pénétrer au fond du cœur, et l'exciter au repentir ou l'attirer à la confiance, c'est celle du pasteur des âmes.

Le Curé prit dans ses bras le meurtrier, avec une compatissance sublime pour son malheur. Quand il eut arraché péniblement l'aveu de tous

ses forfaits, il le pénétra de leur énormité, et lui montra pourtant l'infinie miséricorde du Juge qui a dit : « Je ne veux point la mort du pécheur ; mais qu'il se convertisse et qu'il vive. »

— « Vous n'êtes pas seulement fratricide à mes yeux, reprit-il, pour avoir massacré le fils de votre mère; vous l'avez été chaque fois que vous brisâtes la vie d'un homme! Mais que faire maintenant? Ce mal est accompli pour l'éternité! Le passé nous appartient bien moins que l'avenir, lequel n'est pas à nous. A quelle nation iriez-vous dire : « J'ai taché de sang votre sol! me voici pour que vous fassiez selon votre justice? » L'Océan ne reconnaît point de maître. Sur l'amplitude de ses espaces, Dieu règne seul. Adressez donc vos supplications et vos regrets au Souverain des mondes. Criez-lui : Père, qui avez vu les crimes, ne rejetez pas la créature de vos mains! J'ai péché contre vous. J'ai détruit l'image animée du souffle immortel ; je reconnais mon iniquité : elle demeure le jour et la nuit devant moi. Ne me frappez point dans votre colère, et que je ne périsse pas dans mon péché. » Puis, faites-vous en votre cœur une prison pénitentiaire, et purifiez l'or de la rapine par l'aumône, qui, selon l'Ecriture, « résiste aux péchés. » — Il le fortifia surtout avec ces paroles de l'Esprit-Saint : « Celui qui cache ses crimes périra; mais celui qui les confesse et

quitte la voie mauvaise, obtiendra miséricorde.»

M. Julien Perdigon se sentit un peu soulagé. Le médecin du corps le trouva mieux, après que le médecin de l'âme lui eut donné sa consultation.

Le Curé revint bien tard, fatigué d'une lieue et demie faite le matin au pas de course, sans prendre haleine; triste, portant en son cœur la cause secrète du délire que l'officier de santé expliquait physiologiquement, avec un imperturbable aplomb. L'homme du pardon marchait humblement à pied, et refusa l'offre que lui fit M. Bernard de le prendre en croupe durant une partie de la route. Il venait d'enseigner Dieu à un malade; il se mit à le prouver à un médecin. Il lui montra dans son résumé laconique, comment les sciences positives, invoquées en témoignage contre Moïse et Jésus-Christ, avaient déposé en leur faveur, par la bouche des ennemis déclarés de notre religion. L'officier de santé assistait, étonné, à la défaite du philosophisme, battu par les progrès de la physique, par chaque découverte des Géologues, par la science de l'ethnographie, la réduction à leur date précise des zodiaques égyptiens, des tables indiennes et des prétentions monstrueuses qui attribuaient aux Chaldéens QUARANTE-SEPT MILLE ANS d'études astronomiques! Le Curé établit ensuite la supériorité de la Genèse sur toutes les cosmo-

gonies des peuples, et l'authencité de son témoignage, comme monument le plus antique de l'histoire connue. M. Bernard aurait lestement renvoyé à leurs bancs, tous les pesans théologiens, cuirassés d'argumens aristotéliques et armés de syllogismes scolastiquement trempés; mais que répliquer aux noms de Cuvier, de Champollion, de Fresnel, de Bertrand, de Beudant, de Balbi, de Humboldt, et au témoignage de la société asiatique de Calcutta!

Étonné de rencontrer un si rare savoir sous une modestie si profonde, le docteur se trouvait confus de rester à cheval, lui disciple improvisé, tandis que le maître recevait la poussière du chemin. Il le pria cette fois de consentir à prendre sa place. Le Curé persista dans l'humilité de son refus. La situation de l'hippocrate villageois devenait ridicule à ses propres yeux. Ne pouvant plus long-temps endurer le contraste de cette situation, il descendit à bas de sa monture, l'attirant par le licou, et fit à pied le reste de la route. En arrivant à Verdeuil, il ne voulut point entrer directement chez lui. Il laissa son pacifique destrier regagner tout seul l'écurie, et voulut, pour rendre honneur au Curé, l'escorter jusqu'à son presbytère. Dans nombre de Communes, cette façon de reconduire chez eux les hommes qu'on distingue, est la plus haute marque de déférence.

CHAPITRE IX.

LES VIEUX PRÊTRES.

§ I.

Il tardait au recteur de Verdeuil de soulager la misère de son confrère infirme. Le malade, enveloppé de chaudes couvertures en laine, reposait ses douleurs dans un bon lit, qu'une main mystérieuse, facile à deviner pourtant, avait substitué à la paille et aux oreillers en feuillage, indigente propriété du vieillard. Déjà sur l'escalier, la femme estropiée avait appris à l'abbé Jourdan la cause des souffrances de son maître. — Dans un des plus terribles débordemens de la Moselle, une chaumière se trouvant submergée, les cinq personnes qui l'habitaient allaient périr. Réfugiées sur le toit, elles faisaient d'inutiles signes de détresse; aucun des riverains n'osait braver la violence des eaux. Les bateliers craignaient de perdre leurs nacelles. Alors il s'était jeté à la nage, et risquant d'être

chaque fois englouti, avait successivement amené à terre ces infortunés. Pénétré de froid jusqu'aux os, il n'avait pourtant songé à lui, qu'après avoir assuré des soins aux malheureux qu'il venait d'arracher à une mort certaine. C'étaient trois enfans, leur mère et leur aïeule : le père s'était noyé en voulant chercher un bateau, qui ne vint pas. Quelques années plus tard, ce Prêtre, appelé la nuit pour aller à travers les bois chez un malade, fut violemment heurté contre un arbre, par le cheval qu'on lui avait amené, et qui se cabra à l'odeur d'un loup caché par des touffes de broussailles. Il tomba, se foula un pied et se luxa un poignet. Sans la lanterne du paysan son guide, il aurait été infailliblement dévoré, comme ce pauvre abbé Sengrage dans les Ardennes.

Le vieillard reçut le Curé avec une satisfaction visible sur ses lèvres et son sourire; car le geste était mort chez lui; et le regard s'était voilé de l'ombre vitreuse de la tombe. Il n'existait plus que par le cœur. Les souffrances rhumatiques et la paralysie l'empêchaient de tendre sa main pour secourir, bénir ou implorer son semblable. Dans son entretien, l'infirme éluda les causes de son malheur. Nulle réflexion amère ne trahit sa misère. Il ne se plaignit ni du temps qu'il savait ne pas lui appartenir, ni des hommes, dans lesquels il n'avait jamais reposé son espoir. Il

raconta seulement au Curé qu'impropre désormais à remplir le saint ministère, et ne voulant pas rester à charge à ses paroissiens, il avait désiré revenir au lieu de sa naissance, Verdeuil, qu'habitait sa famille. Il se garda d'ajouter que son unique parent (tous les autres étant morts), M. Malefoy, n'avait pas même voulu le visiter, parce qu'il le savait misérable. Le marguillier lui reprochait d'être revenu dans son pays, sous le prétexte qu'il y était né. — « L'*endroit* d'un prêtre, disait-il, c'est sa paroisse. Du moment qu'on a tant fait que de se faire prêtre, il faut être raisonnable, et renoncer à faire du sentiment sur la famille et le pays *natif.* » Malefoy se paraît superbement de son rigorisme. Il exhaussait sa vertu aux dépens du Prêtre, ainsi que Judas, sa charité aux dépens de Notre-Seigneur, le jour où il se montrait plus soigneux des pauvres que le Maître lui-même. Le marguillier ne pouvait comprendre ce séduisant mirage de la terre natale, les images gracieuses et décevantes des joies de l'enfance, qui habitent pures et vivaces dans le souvenir, vers le déclin d'une vie toute sainte. Ce chaste amour du pays, le Prêtre l'avait d'ailleurs, durant plus de quarante ans, combattu comme une faiblesse, et y avait durant quarante ans résisté. Il n'y céda que lorsque, rendu par son infirmité inapte à ses fonctions, il devenait égal à son troupeau que sa

douleur s'en allât gémir dans tel coin plutôt que dans tel autre. Afin que pas une illusion n'adoucît le sort du vieillard, il était revenu dans la patrie ingrate, sur la terre des Malefoy. Et si la faim ne l'avait point dévoré dans cette masure, c'est qu'un ange tutélaire, Mme de Fonbelle, veillait sur ses souffrances, et renouvelait pour lui le miracle d'Élie chez la pauvre veuve de Sarepta, en laissant la mesure de ses vivres toujours également remplie.

Le Curé apprit au vieillard son projet d'appeler sur lui la charité de l'Évêque, et la piété des riches familles du diocèse. Le malade n'accepta ni ne refusa cette offre; mais il sentait profondément que cette libéralité, faite à titre d'aumône, ne serait pourtant qu'une faible rétribution de son long dévouement.

Pour la première fois, de douloureuses réflexions assaillirent l'abbé Jourdan.

Oui, que le Prêtre, attachant au ciel ses regards, ne les abaisse sur la terre qu'afin de compatir à la misère d'autrui, sans jamais envisager la sienne. Sous peine de voir son énergie l'abandonner, qu'il se tienne de lui-même oublié, ainsi qu'il l'est indignement par ses frères. Car, tandis que le flambeau de l'espérance, s'allumant à sa parole, illumine le grabat de l'agonisant dont la pauvreté hâte la fin, s'il lui venait à l'esprit que, bientôt peut-être perclus de ses

membres, cassé par ses travaux, il sera également pauvre, et plus délaissé, puisqu'il n'a point d'enfants, pourrait-il accomplir encore son ministère?

Les vieux Prêtres qui, durant l'ouragan révolutionnaire, arrachés au sol de la patrie, furent errans en Europe, voyant leurs jours usés dans les fatigues et les périls de la persécution, ont béni Dieu de les rappeler à lui avant la nuit où la misère les aurait martyrisés lentement. Sans l'appel divin de la Grâce, qui embrasserait cette carrière hérissée d'épines, et dont l'unique terme est la fosse de l'indigence?

Puis on se plaint de ce que les hautes classes et même les conditions moyennes se détournent du sacerdoce, l'abandonnant, comme une corvée trop pénible, à de pauvres paysans et à des artisans misérables! Mais le père de famille jugeant, par la prudence humaine et en dehors des mystérieux élans de la vocation, de l'état qu'embrassera son fils, peut-il vouloir qu'après avoir consumé sa vie à servir les hommes, dont à peine il recevait un pain suffisant, il soit un jour exposé, dans la vieillesse et la maladie, à périr de misère? Au contraire, le laboureur et le menuisier, n'ayant à léguer que le rabot ou la bêche à leur enfant, lui laissent courir les mesquines chances de cet avenir. — Sur deux cents élèves d'un grand séminaire, cent soixante-

dix sortent d'une chaumière, d'une boutique ou d'une maison ruinée.

« Un Curé, disait naguère à la Chambre un de nos députés (M. Pagès de l'Arriége), un Curé de paroisse vaut mieux, pour maintenir le bon ordre, qu'une compagnie de grenadiers. » — Cette vérité est assez tangible; nul ne la conteste. — Et pour cet homme si important au pays, que fait le pays?

Aussi long-temps qu'il peut travailler, il lui compte 800 francs (les gages d'un cuisinier); dès que ses forces sont usées, ou qu'un accident, la paralysie, la cécité, etc., arrêtent le cours de son saint ministère, il ne le connaît plus. Il se dispense envers lui de tout égard. Aucune pension de retraite n'a été prévue. S'il lui accorde quelque argent, c'est par pure compassion, à titre de *secours*, et jamais cette aumône ne dépasse une moyenne de 350 francs. En sorte qu'il touche 400 francs de moins qu'un gendarme, lequel reçoit en sus de sa solde, le logement de sa famille, l'écurie de son cheval, et une haute paie dont l'augmentation suit ses années de service. Ainsi l'homme de la science et de la vertu se voit impitoyablement livré à la misère, alors que l'âge multipliant ses infirmités, a doublé ses besoins. Par reconnaissance pour quiconque lui consacre chaque semaine quelques heures, le Gouvernement lui assure

une vieillesse paisible, et prépare à ses derniers ans d'heureux loisirs. Il trouve qu'après ce travail, le repos est mérité justement. Mais que le Prêtre s'épuise durant trente ans, durant cinquante ; au dernier jour de ses labeurs, il ne pourra légalement réclamer une miette de pain. Pourtant il est un âge en faveur duquel la pitié élève la voix, même au bagne. Devenu vieux le Forçat, exempté de sa tâche, allégé de ses fers, attend doucement, grâce à la miséricorde des hommes, l'instant où il éprouvera peut-être celle de Dieu. Et par un honteux oubli de toute justice, c'est à cette même époque que notre insouciance envers le Prêtre l'assimile à l'esclave romain, abandonné quand les hivers engourdissant ses membres, l'avaient rendu impropre au travail, et qu'on délaissait, exposé sur les tombeaux des chemins, ou relégué dans l'île d'Esculape, sous l'unique protection de ce Dieu de métal. — Il nous sied bien après cela, de gourmander hautainement la cruauté du paganisme !

Le bon public admet généralement que les Prêtres infirmes touchent une pension de retraite; en effet cette rétribution est si légitime, si naturelle, qu'on est porté à la croire établie. Hélas ! rien de plus inexact cependant. Les Évêques, dit-on, se chargent de leur clergé ; établissent des maisons de retraite ou des pensions. Mais

quels fonds reçoivent-ils pour cet objet? d'où leur viendraient les revenus affectés à cette dépense? Si dans quelques localités, la piété des fidèles contribue au soulagement des vieux Prêtres, ces ressources n'offrent aucune régularité, aucune garantie de durée. L'unique moyen de composer une caisse de secours, est une retenue trimestrielle sur le traitement déjà si insuffisant des Prêtres en activité; ce qui revient à secourir les vieillards pauvres, aux dépens des pauvres valides, et nous révolte comme une injustice nouvelle. Trouverait-on équitable que dans l'Armée, les officiers en activité dussent, sur leur solde, pensionner les officiers émérites?

Pour en rougir et y mettre fin, qu'on le sache : en France les Chambres législatives condamnent à l'indigence, dès qu'ils sont âgés ou infirmes, les Ministres de Jésus-Christ.

§ II.

Oh! quels que vous soyez, vous tous qui appuyez la main au timon de l'État, calvinistes, juifs ou athées, pitié pour ces ouvriers de la vigne sainte dont les cheveux ont blanchi, dont le dos s'est voûté sous la durée des travaux! Pitié pour ces hommes de sagesse et de charité qui se sont usés à promulguer la loi divine, et

à prêcher l'obéissance de celles que vous votez! n'oubliez pas qu'ils ont exténué leurs poitrines, épuisé leurs flancs sous les ardeurs du jour. Faites qu'au moins le serviteur de Dieu et des pauvres, l'ange des consolations terrestres, ne soit point réduit à se traîner sur le seuil des chaumières, où tant de fois il apporta l'aumône, pour la recevoir à son tour. Accordez-lui un refuge. Assurez-lui un asile, dussiez-vous l'appeler prison ou hospice; mais qu'il ne meure pas de misère, car ce supplice n'entre point dans notre pénalité. Peut-être n'est-il aucun de vous, Messieurs, qui ne sente le bon droit de notre demande; aucun qui n'éprouve isolément, en sa conscience, quelque velléité d'abolir cette infamie. Et pourtant, une fois réunis, vous n'oserez point exprimer hautement l'inspiration de l'humanité, et plusieurs Sessions se succéderont encore avant que l'iniquité soit réparée, et que la barbarie s'arrête!

Et vous, ministres des autels, souvenez-vous de la récompense promise dans les cieux. Elevez en haut vos regards, tandis que les injustices, que les ingratitudes de la terre accablent vos vieux ans, ainsi que le vent d'Arabie tourmente les dernières feuilles restées aux vénérables troncs du jardin des Olives. Ne jetez point autour de vous les yeux, de peur que vous ne soyez tentés comme le prophète tombé sous le

genévrier du désert, de supplier votre Maître d'abréger ce voyage, en lui disant : — « Seigneur, c'est assez; retirez cette âme de mon corps, car je ne vaux pas mieux que mes pères. » — Patience; votre exil ne saurait se prolonger long-temps.

Mais notre plume est-elle bien réveillée? Ne serions-nous point le jouet d'un rêve? Est-ce bien dans le royaume qui se prétendant le plus civilisé de l'Europe, construit aux scélérats des prisons de plaisance, que nous voyons la vertu et la charité, l'excellence humaine, exclues de l'humanité? Est-ce bien en France que la sainteté est mise hors la loi, et que le silence du Budget sanctionne l'ingratitude? — Hélas! cette contradiction n'est que trop réelle!

Endurez le dédain des hommes; sevrez-vous des réunions joyeuses, des festins et des voluptés du monde; rompez en deux parts votre pain; ne gardez qu'un habit, pour que votre frère indigent soit vêtu; affrontez les brutalités de l'air, les périls des routes nocturnes; bravez, durant les frimas, les dangers qui mugissent dans les ravins, ou bien qui hurlent et accourent du fond des bois; soyez ensevelis sous les neiges; il vous est interdit de rappeler ces périls, de peur de vous enorgueillir. Il suffit que Dieu vous ait vus. Ce que vous avez fait est bien. — Il est beau de vous dévouer, disent les hommes

d'État. — Poursuivez cette carrière de sacrifices méconnus, de dévouemens incompris; multipliez vos prodiges et aggravez vos abnégations : nul ne vous en empêche. On veut bien vous laisser maîtres de vous immoler. Mais que ces travaux incessans vous brisent entre les mains le bâton du voyage; que vous tombiez vers la borne avancée de la lice; le Budget qui daignait vous laisser le mérite du sacrifice, ajoutant à ses faveurs, vous concédera la gloire de l'indigence.

Vous souffrirez le froid, la faim, les maladies, suite de vos labeurs. Pour n'être point ingrat, le Budget, ce magnifique seigneur, vous octroyera une largesse qui vous permettra de vous alimenter durant deux mois. Ensuite, il se tiendra complétement quitte envers vous. Chapeau bas, présentez vos remerciemens à ce gros personnage, et tâchez de vous maintenir.

Si l'an prochain, à pareil jour, vous n'avez pas troqué votre grabat contre le refuge du cimetière, il vous sera derechef accordé pareille somme, sans qu'il y manque un centime. Quant au certificat de vie, à l'acte de notoriété, aux frais de procuration, de timbre et d'enregistrement, d'honoraires, droits d'escompte et autres menus coûts, qui réduiront d'un sixième cette aumône; c'est votre affaire personnelle. Et si au trimestre suivant, vous vous traînez sur la route, et dites au voyageur : « Durant soixante ans j'ai

béni l'homme à sa naissance, au jour de son union avec la femme, je l'ai encouragé à l'heure de la mort, j'ai prié après que l'insatiable fosse a eu dévoré son cadavre. Aujourd'hui me voilà infirme; des douleurs cruelles torturent mes os. Je n'ai point de champ, pas de toit; mes haillons sont usés, le froid me pénètre; mes jambes fléchisseut, ma tête est lourde.... Un morceau de pain..... Dieu vous le rendra dans son royaume! » Le premier gendarme passant aura le droit de vous empoigner comme mendiant et vagabond. — Mais cela n'arrive jamais. — Erreur; si la police correctionnelle n'assied pas de temps à autre, sur son banc, entre les filous et les escrocs, un Prêtre infirme, c'est que ses infirmités le forcent de ne recevoir l'aumône qu'à domicile, ou bien que le gendarme a eu pitié; et qu'apprenant que ce mendiant était un Prêtre et un saint, il a déchiré le procès-verbal, au lieu de le transmettre à son lieutenant; c'est qu'il a été plus humain que la société, plus miséricordieux que la loi qui lui criait, comme l'enfer à Satan : « Apporte, apporte! »

CHAPITRE X.

LE DIMANCHE.

§ I.

Voici le jour que nous a fait le Seigneur. Gloire à Dieu dans les hauteurs des sphères, et sur la Terre paix aux hommes de bienveillance!

Pour illuminer sa fête, le Créateur commanda à son serviteur, le soleil, d'éclairer notre globe, plus assidûment ce jour-là, qu'en tout autre. Fils du ravissement et de la chasteté, le génie de Newton a constaté qu'entre tous les jours de l'année, le dimanche est celui où les vapeurs de l'atmosphère nous dérobent le moins l'astre resplendissant. Les traditions et les coutumes consacrent, par tous les pays connus, cette solennité; et l'illustre Laplace avoue qu'en remontant par delà les nuages de l'antiquité la plus vénérable, nulle part ne se révèle la cause de cette universelle institution.

Ce jour est saint : il appartient au Seigneur.

Le paganisme, révérant son origine, le nommait : « Le jour du soleil (1). » Et ce fut dans la grandeur de cette commémoration que le Fils de l'Homme, brisant l'aiguillon de la mort, abolit son règne, ouvrit les portes éternelles, descendit aux enfers et remonta aux cieux (2). Aussi ce jour fut-il celui où nos pères, confesseurs et martyrs de l'Église militante, offrirent, dès le commencement, le Sacrifice ineffable.

Que dans les champs, comme dans les cités, cesse le bruit des fatigues humaines. Que l'égalité fraternelle réunisse les rangs en un délassement commun. Il y a trêve avec les labeurs. La loi du travail se suspend. Durant le cours de ce soleil, la Terre ne s'abreuvera pas de la sueur humaine. Qu'il y ait dans tout l'Univers prière, calme et vertu. Qu'à l'aspect des merveilles du Créateur, l'admiration et la reconnaissance laissent échapper leurs hymnes ; et que la créature, s'abîmant dans la contemplation de ces splendeurs, imite, durant un jour, le sublime repos de l'Éternel pendant les âges.

Voici l'heure où le Prêtre s'élève au-dessus de l'humanité.

Toute puissance lui a été donnée en ce jour.

(1) *Solis qui dicitur die*, saint Justin, Apologie à l'empereur Antonin.

(2) Saint Augustin, *Epist.* 119. *Ad Janu.*, c. 13.

Messager de la parole, pontife de la prière, il est le roi du Sacrifice ; et lui seul, entre les religions et les cultes de notre Globe, offre à Dieu l'unique victime qui soit digne de sa grandeur. Mais cet homme de propitiation, qui s'interpose entre ses frères et la justice du Très-Haut, imposante personnification de la supplication et de la prière, dépouillons-le un instant des ornemens de son sacerdoce; quel est-il? — « Un Prêtre est un CITOYEN qui dit la messe, » — s'il faut en croire la récente assertion d'un journal philosophique. Acceptons, à la rigueur, cette définition grotesquement incomplète. Soit; — un Prêtre est un CITOYEN qui dit la messe! — La messe est, en effet, le but essentiel et l'acte caractéristique du sacerdoce : c'est l'offrande, l'immolation et la consommation de la victime céleste. Mais ajoutons, au moins pour la vérité, que ce CITOYEN, offrant publiquement le sacrifice, est le meilleur d'entre tous; le plus fidèle au prince; le plus soumis à la loi, et le plus ardent défenseur de la liberté. Avec Fénelon, il peut justement s'écrier : « J'aime mieux ma famille que moi-même, j'aime mieux ma patrie que ma famille, mais j'aime encore mieux le genre humain que ma patrie. » Dégagé des liens du sang, exempt des égoïstes soins du foyer, grandi dans l'humanité, la sobriété et la patience; éprouvé par la lutte, par l'espérance et la résignation ; fortifiant, dans

l'infatigable charité, sa pureté d'esprit et sa chasteté de corps; ce CITOYEN qui recèle en son sein les péchés du peuple, le secret d'iniquités inconnues, le poids d'effroyables révélations, de douleurs ignorées, d'afflictions inouïes, lui qui sait le mal commis devant Dieu, se lève au milieu de ses frères, médiateur dévoué. A l'exemple de Jésus-Christ, qui a dit à son Père en entrant dans le monde : — « Vous n'avez point voulu d'hostie ni d'oblation, mais vous m'avez formé un corps. Vous n'avez point agréé les holocaustes pour le péché : alors j'ai dit : ME VOICI (1)! » Le Prêtre, comme une victime volontaire, monte lui-même à l'autel.

Ouvrez les portes du Temple! arrivez, laboureurs chargés de jours et de misère! Infirmes et indigens, approchez sans crainte! Femmes laidies et délaissées, campagnards ignares, valets et pastours durement traités par vos maîtres, reprenez cœur! Entrez ici. C'est le sanctuaire de la justice, le refuge de l'indépendance et de l'égalité fraternelle!

L'heure est venue. Revêts l'étole; serre l'aube autour de tes reins. Raffermis-toi dans ton empire, quel que tu sois, Prêtre rustique, enfanté sous un soleil d'airain, près d'une gerbe durant la moisson, nourri parmi le bétail, instruit à la

(1) *Sancti Pauli ad Hebræos*, c. x, v. 7. *Psalm.*, 39, v. 10.

charrue, puis introduit au séminaire, et fait pasteur d'une agreste population, ou appelé dans la cathédrale métropolitaine ; lève ton front hâlé, et considère du haut de ta domination, la hiérarchie sociale qui se courbe à tes pieds. Nobles barons, marquis ridicules, vaniteux financiers, généraux et Souverains ne sont que des enfans devant toi. A toi de les enseigner : à eux d'écouter en silence. Que les maîtres de l'art, les académiques savans viennent, muets et dociles, retenir ta parole. Car, ce qui va sortir de ta poitrine est la vérité immortelle, le dogme immuable, la tradition du fait divin, les promesses ou les menaces pour la vie future!

Paysan fait prêtre, secoue la poudre des champs restée à ta chaussure, et monte sur la chaire de vie! ne cache point tes mains calleuses, à jamais anoblies par le contact d'un Dieu. David, roi d'Israël, commença comme toi, par mener les troupeaux ; et Pierre l'Apôtre, chef de l'Église universelle, fut un pauvre guetteur de poissons. Ne t'intimide pas du regard des hommes ; car tu es l'oint du Seigneur. Tu es Christ. Le sacre de ta royauté reste ineffaçable. Ta légitimité ne fera point question ; et le trône de ta puissance n'a rien à redouter de nos révolutions, parce qu'il siége plus haut que la malice humaine. Toute créature intelligente t'appartient aujourd'hui ; et, si tu ne réussis point

à l'asservir, c'est que tu auras chancelé dans ta confiance, ainsi que le pêcheur d'hommes lorsqu'il s'enfonça dans les flots, ou bien peut-être son orgueil, déjà condamné, ne méritait-il plus d'apercevoir la lumière.

Parais donc hardiment. Ne redoute point l'aspect et le goût difficile des dames des châteaux voisins, que les bienséances de famille ou de position poussent chaque semaine, à pareil jour, dans ton église, pendant l'été, et qui voudraient emporter de ton prône, des phrases gracieusement fleuries, odorantes et nuancées comme un bouquet arrangé pour elles, qu'elles s'amuseraient à effeuiller, en s'en retournant par la chaleur. Malheur à toi si, par complaisance, tu adultérais la parole de Dieu, et l'habillais au dernier goût, afin de lui assurer un succès! Ne va point te préoccuper de mots, t'embarrasser dans les périodes. Aime bien « Dieu que tu ne vois point, tes frères que tu vois, » et la Grâce fera le reste. Confonds en ce jour l'érudition des superbes. Ainsi que les prophètes, viens les interpeller au nom du Seigneur. Pas de puérile modestie. Sache leur dévoiler la majesté de ta mission. Ils inclinent assez à la méconnaitre. Dis-leur nettement ceci : — « Je suis établi roi sur Sion, la montagne sainte, pour y promulguer la loi. Le Seigneur m'a dit : — « Tu es mon fils... Tu régenteras l'orgueil de ces hommes

avec une verge de fer, et tu briseras leur vanité comme un vase d'argile. Et maintenant, ô rois, comprenez; instruisez-vous, vous qui jugez la terre! » —

Tout se tait; nous sommes à genoux. Prêtre de Jésus-Christ, parle! nous t'écoutons....

C'est une magnifique cérémonie que la célébration du Dimanche, aux grandes solennités, dans nos splendides basiliques. Mais dans sa pauvreté, quelle est touchante au village!

L'homme de Dieu, après avoir accusé ses fautes et celles du peuple devant l'autel, se dépouille de ses ornemens pontificaux et monte dans la chaire. Il y fait le signe de la croix, dit la prière que le Sauveur nous apprit, rappelle la salutation de l'ange à Marie, et prononce à haute voix la confession des péchés. Il répète le symbole de la foi catholique, prie pour les trépassés que leurs familles oublient; pour le chef de l'État; pour les ennemis privés; pour les ennemis publics; pour le chef visible de l'Église, et pour ses implacables adversaires. Il lit en langue vulgaire, l'Évangile du jour, et l'accompagne d'une sainte instruction, la mieux appropriée à l'actualité du besoin. Ensuite il retourne au tabernacle.

Là, chaque parole et chaque geste, les vêtemens autant internes qu'extérieurs, ont un style hautement expressif. Tout contient une

allégorie ou un emblème. Les objets matériels du culte entrent aussi dans la figuration du drame sanglant; et par une science immense de symbolisme, servent à l'exposition du Mystère. Et cet homme, ainsi isolé, représente en ce moment l'Église entière dans son universalité, depuis l'origine jusqu'à la consommation des temps futurs. Unissant par sa prière les générations éteintes à la génération vivante, il recueille les vœux, les aspirations des fidèles, pour les présenter au Très-Haut, dans ses mains avec le pain du Sacrifice. C'est sublime! mais la simplicité de cette grandeur n'étonnant point les regards, ils errent ailleurs.

Selon sa coutume, l'abbé Jourdan n'avait rien écrit de son prône. Seulement il s'était, avant la messe, retiré en lui-même et mis en oraison devant son crucifix. Le souffle du VERBE s'épandit sur son âme. Il fallait commencer, pour ces insoucieux catholiques, leur plus élémentaire instruction. Toute la population du village et des campagnes, et nombre d'ouvriers étrangers à Verdeuil, étaient accourus.

Il dit brièvement les six époques de la Création; la formation de l'homme, sa Chute, le changement de son existence, sa dégradation, aux temps qui suivirent; le déluge, la longue idolâtrie des peuples, la nécessité de la Rédemption, l'attente du genre humain. Il y avait une

telle élévation d'images et une si grande naïveté dans ses paroles, surtout un si pathétique entraînement, que l'auditoire captivé par l'admiration, s'éleva jusqu'à lui. Fier et simple comme saint Paul qui dédaignait les ornemens de la tribune antique, les persuasions du langage; comme lui, emporté par une inspiration supérieure, il annonçait l'Évangile de cet accent pénétré qui s'ouvre les cœurs. Quand il eut, dans un rapide mouvement, montré l'attente unanime du Sauveur, il dit sa venue, sa doctrine, sa mort ignominieuse et son institution de l'Église Catholique.

Ici, dans une lumineuse exposition, il démontra succinctement la nécessité de cette Autorité infaillible. Se rappelant les prétentions des habiles du lieu, il dit les bienfaits et la gloire dont le génie apostolique dota l'Europe. Il peignit surtout son amour de l'affranchissement et de la liberté. Sa parole revêtit une majesté dominatrice. L'éclat des figures, la vivacité des couleurs et la hardiesse du style, électrisaient l'assemblée.

A son insu, durant près de deux heures, il tint en haleine toute cette population. Puis, sentant sa voix et ses forces s'éteindre, ayant foudroyé l'impiété, réhabilité le Catholicisme, et disposé les cœurs, il finit par une allocution si touchante, où se voyait tant d'humilité pour

lui-même et tant de dévouement pour ses frères, que ceux qui l'avaient admiré jusque-là, sentirent que maintenant ils l'aimaient.

Le Curé annonça que le catéchisme précéderait les vêpres.

Le catéchisme, unique science des petits enfans, enseignement dédaigné des érudits, pris en pitié par les parens, et quelquefois imparfaitement donné par ceux auxquels en est commis le soin, attirait les prédilections de l'abbé Jourdan. Il savait combien sont durables dans la mémoire les premiers traits empreints sur son réseau. Connaissant l'effet des impressions du jeune âge durant le reste de la vie, il traitait l'enfance avec de grands égards. Voulant que son instruction fût féconde, il l'adressait aussi bien aux parens accourus à sa voix qu'à ses jeunes disciples. C'était une chose nouvelle et attachante pour ce peuple que l'histoire de la Création et de la Chute, développée dans un langage si simple et pourtant pittoresque. Les imaginations enfantines saisirent avidement le profil de ces grandes figures.

Nous le déclarons à leur honte, il est en France des milliers de propriétaires, de conseillers municipaux, d'électeurs et d'éligibles, qui, prompts à trancher des questions politiques, vivent dépourvus de la moindre notion rationnelle sur les Origines de l'homme, la cosmogo-



nie génésiaque. Pourtant le fait de la déchéance est universel et absolu. Sous peine de rester absurde, il faut l'admettre ou le nier. — Le nier, c'est aller de déductions en déductions, s'engloutir dans le gouffre de l'athéisme, ou proclamer, sur le cratère du blasphème, cette impiété atroce : « Dieu créateur fut méchant. » — L'admettre, c'est concorder avec toutes les idées rationnelles du paganisme, des écoles philosophiques, et le texte formel des livres sacrés. Nulle idée saine sur la nature de l'homme, sans le fait PRIMITIF de la DÉCHÉANCE (1). Le graver dans le souvenir, est donc baser le fondement de la vérité religieuse. Aussi l'abbé Jourdan insistait-il avec force sur ce commencement. Comme le mystère de la Rédemption, l'incarnation, les péchés capitaux, le sacrement de la pénitence, nesont qu'une conséquence du FAIT PRIMITIF de la Déchéance, il tenait à l'inculquer pour jamais dans la mémoire, et à le vulgariser dans les masses. La clarté et l'entraînement de son élocution rendit sa première leçon hautement utile à la gloire de Dieu, à la

(1) Persuadés de cette importance, nous avons voulu traiter scientifiquement, du dogme de la Chute et de l'existence du Péché Originel, dans notre livre DE LA MORT AVANT L'HOMME, qui a été communiqué à l'Académie des Sciences morales et politiques, par l'analyse si remarquable qu'en a fait l'illustre M. Dupin aîné, à la séance du 29 mai 1841.

dignité du sacerdoce et à ses auditeurs. Ils se promirent de suivre assidûment ce catéchisme, dont la veille encore le seul nom excitait sur leurs lèvres un sourire de protection et de pitié.

Ce dimanche fut vraiment à Verdeuil le jour du Seigneur. Ainsi que le pieux airain, du haut du clocher, porte sa voix au loin, l'accent du Prêtre avait, de la chaire, traversé l'enceinte sacrée, et parcouru l'entière étendue de sa paroisse. Sa parole avait pénétré dans toute demeure. Chaque toit formait un écho. Nul foyer si ingrat, qu'on ne s'y entretînt du Curé. L'homme de Dieu avait prouvé qu'il était légitimement « établi roi sur Sion, la montagne sainte, afin d'y promulguer la loi. » Et le Seigneur venait, selon sa promesse, de fonder son règne au milieu de ses ennemis. Le respect et la soumission étaient, dès ce moment, acquis au Pasteur.

§ III.

Quelle joie pour Tambon! quel triomphe remportait son commandant! — « Voilà, disait-il en haussant sa cravate, comme nous prêchons, nous autres, quand nous entrons dans les prêtres. Si nous nous mettions dans les magistrats, ce serait tout de même. Quand on sort du

Deuxième Génie, 1er bataillon, on reste toujours les premiers; serrés, en ligne; fixes devant Dieu, comme devant le tremblement des débauchés, des ivrognes et des phisolophes qui sont les places fortes de Monsieur le Diable. Je vous dis et vous répète, cré-coquin, que vous ne connaissez pas encore le commandant, vous autres. — Dame, ce n'est pas notre faute, nous n'en avions jamais *évu* de pareil, » — répondaient avec humilité les vieilles femmes. Puis, ne pouvant contenir ses transports, après avoir bien éclaboussé de son ex-militaire vanité, les coteries du voisinage et les habitués du *Singe qui trinque,* il courut vers le soir au presbytère, bouillant et radieux comme un de ces jeunes aides-de-camp que parfois Napoléon poussait, malgré la mitraille, vers quelque demi-brigade dont la lorgnette du grand homme avait, à travers la fumée, distingué l'héroïsme, pour lui crier sur le front de bataille : « De la part de Sa Majesté l'Empereur, vous vous êtes couverts de gloire! »

Il ruminait et mâchonnait avec vivacité des bribes d'ordres du jour et de bulletins impériaux. Il entra bruyamment, alla droit au Curé, se découvrit tenant la main haute, et enflant sa voix : « Mon Commandant, lui cria-t-il, vous vous êtes couvert de gloire! Ce matin, vous étiez grand comme le monde! Je me croyais au fameux *Te Deum* de Milan, qui se chanta quand

nous étions encore en pension chez la maman. Oh! si l'empereur était venu un moment dans votre église, au jour d'aujourd'hui, vous passiez sur-le-champ colonel dans votre nouvelle arme, ce qui doit faire évêque, cardinal ou diacre, n'importe; auriez toujours fameusement monté de grade. Tout Verdeuil dit que vous êtes un fameux; et moi j'avoue que c'est une gloire soignée pour le Deuxième Génie.... » Le Curé tempéra par sa douceur l'alacrité du sergent, qu'avaient accrue les honnêtes libations faites en famille, pour la plus grande prospérité de son Commandant.

En sortant, Tambon aperçut s'entretenant d'un air affairé Malcfoy, l'ex-perruquier, le cardeur et le sieur Fassy, surnommé *frère*, dans le pays, parce que les demoiselles Cunégonde, Gudulle et Gorgonie, ses redoutables sœurs, au grand ennui des voisins, ne cessaient, du matin au soir, d'appeler dans l'escalier et le jardin «*frère! frère!* » Ce cri, perpétuellement importun, s'était attaché comme une vengeance à sa cause; et les petits enfans, aussi bien que leurs pères, ne désignaient jamais autrement le trois fois heureux *frère*, Fassy.

Le quatuor venimeux se tenait sur ses huit pieds, dans le sentier herbeux du cimetière. C'était l'heure où hulotte l'oiseau des funérailles, tandis que la chauve-souris égare son lourd vol;

que l'exécrable araignée vagabonde sur les fleurs, et que, de sa bave, le crapaud pollue les fraisiers. Ils étaient là, reprenant aigrement le prône, pour n'avoir pas exclusivement roulé sur l'Évangile du jour, s'être montré sans son doctoral manteau de latin, dont, au reste, aucun d'eux n'entendait une syllabe. Grande était leur colère contre ce catéchisme qui, disaient-ils, n'en était pas un. Heureusement pour l'abbé Jourdan, la veille, le trésorier de la fabrique avait rapporté d'Épinal, un schall neuf à sa femme. Le brillant tissu attira une part des morsures destinées au Curé, prétendu novateur. Immanquablement le saint argent de la fabrique avait payé les atours de la Jézabel des Vosges. Ainsi cette nouvelle Dalila se parerait impudemment des deniers du temple, et se gobergerait avec ses philistins aux dépens d'Israël. Malefoy, reprenant la parole, disait : — « J'en reviens à mes moutons; » et point du tout, c'était au pasteur qu'il revenait : « Avez-vous remarqué son embarras quand je lui *touchai* deux mots sur le cher trésorier. Ils ne s'étaient pourtant pas vus encore ; mais les loups se sentent venir, et, comme dit le proverbe, « ils ne se mangent pas. »

Dans son expansion, Tambon les salua cordialement : — « Bonsoir, Messieurs, je vois cela, vous allez en état-major de l'église, féliciter vo-

tre général, sur son fameux ordre du jour. C'est bien. Parce que un chacun en a satisfaction respective; et l'on est content, quoi! » — Il marchait toujours en parlant. — « Oui, oui, attends-nous, si tu veux, » dit à voix basse le cardeur, en lui rendant son salut. Malefoy leva la tête: « Et celui-là qui fait tant le fier avec le *pauvre monde*, voyez comme il est calin et chien couchant avec son Curé de giberne. Ça est plat comme son ruban rouge..... » Et il devint lui-même aussi rouge que le ruban, regardant avec frayeur si Tambon avait pu l'entendre. L'ex-sergent du Génie avait déjà dépassé la grille et l'angle du mur. Alors il reprit son aplomb: « Ces sous-officiers sont les valets des capitaines. Car je vous dirai, Messieurs, que ce Prêtre de troupe n'a pas plus l'air d'un commandant, que ma bourrique. Il était peut-être tambour-maître ou sergent-major. — Bah! bah! dit le cardeur, Tambon qui est si raide, ne lui *ferait* pas tant de soumissions. Il faut qu'il soit au moins lieutenant. — Oh! oui, c'est probable; il était lieutenant, ajouta l'ex-perruquier. — Sous-lieutenant, s'il vous plaît, dit Malefoy. Lieutenant! comme vous y allez, monsieur Rapier. Lieutenant! lieutenant! pas si vite, je vous prie. Tambon dit qu'il était commandant, pour faire croire qu'un chef de bataillon et lui sont deux têtes dans un bonnet; sans doute il n'était que sous-

lieutenant, et des mauvais encore, un homme sans éducation, qui n'a pas su nous dire un peu de latin, mais qui est, comme dit le cousin Lampard, joliment ferré pour la blague. » A ces mots, le marguillier se mordit la langue. Car ses amis seraient-ils toujours ses complices ? il savait le dicton : « les loups ne se mangent pas ; » mais il n'ignorait point qu'un loup blessé et affaibli est mis hors le proverbe, et déchiré par ses pareils à belles dents.

CHAPITRE XI.

L'AUXILIAIRE.

§ I.

Le lendemain, dans l'après-midi, M. de Fonbelle se disposait à retourner chez le Curé. Il lui tardait de connaître l'indispensable personnage sans lequel l'œuvre du progrès ne pourrait s'accomplir. Pendant toute la semaine passée aux champs, il avait suivi les travaux, un livre à la main. Il se sentait disposé à l'action. L'entreprise du bien aiguillonnait son désir. Car du contact de la vérité sur un esprit droit, résulte une fécondation mystérieuse, que fomente la réflexion, et que souvent développe la solitude.

Tout-à-coup la grosse servante accourut, précédant le pasteur. Son rire joufflu, d'accord avec l'empressement de son pas, annonçait le plaisir que cette visite causait à toute la maison. Craignant d'embarrasser par sa présence, les épanchemens de son mari, Mme de Fonbelle

se retira prudemment sous un berceau de verdure à l'angle de la dernière fenêtre, et d'où, sans gêner personne, elle pouvait écouter et s'instruire.

La grave conversation fut bientôt engagée. « Quelle est donc cette troisième essence de l'autorité communale, qui doit surgir entre nous deux pour la prospérité du pays? demanda le Maire. — Je vous le dis en vérité : le temps approche où les superbes seront déposés, et l'on rehaussera les humbles. En bas, aux derniers degrés de la hiérarchie, dans l'infimité de la misère, rongé du ridicule, végète un homme sans lequel votre dignité restera éternellement méconnue. Sa puissance dans l'avenir est plus assurée que notre union actuelle. Celui que je salue en espérance, c'est Cruchard, le brutal geôlier de l'enfance, le misérable *magister* rendu à sa destination primitive, fait et nommé INSTITUTEUR. Que cet être malfaisant, épouvantail des marmots et fléau du jeune âge, change d'habit, brûle ses verges, devienne instruit et chrétien, et son rôle apparaîtra sublime.

« Brûlant de zèle pour votre pays, consumez-vous dans des veilles laborieuses; imaginez tout ce que le génie et la vertu civique pourraient enfanter de plus noble, et venez-en proposer l'adoption à vos administrés : ils vous désoleront

par leur indifférence. Comment réformeriez-vous ces gens qui signent par routine leur nom, mais qui ne sauraient ni lire, ni écrire votre pensée, et qui pourtant ont l'honneur de former le conseil municipal? Quelle amélioration prétendez-vous en obtenir? Savent-ils l'importance des fonctions qui les investissent, et le principe et l'étendue de votre autorité?

« Quant à moi, que dirai-je à ces hommes? L'éloquence de Jean Chrysostome, la sublimité de Bossuet, la dialectique de Bourdaloue et l'entraînement de Bridaine échoueraient contre le sauvage écueil de cette ignorance. Est-ce en leur parlant au prône, durant une heure, que j'en ferai des citoyens, tandis que le temps m'échappe pour leur enseigner pleinement la doctrine du Fils de l'Homme qui les racheta?

« Ne nous abusons point. Le Curé pas plus que le maire ne peuvent réformer trois générations à la fois. — La catégorie des vieillards est irrémissiblement condamnée. Elle doit emporter dans la fosse le suaire de ses préjugés, et les liens de sa misérable apathie. Dès cette vie elle est trépassée pour le bien. Omettons-la. Laissons aux morts le soin d'ensevelir leurs morts. — L'âge mûr met en circulation, prend en échange des idées. S'il n'en reçoit que de salutaires, sa perversité actuelle peut s'affaiblir.— Mais la jeunesse seule et l'enfance surtout of-

frent des ressources précieuses à l'amour de l'humanité.

« L'enfance recèle toute la vie ; car ce que nous fûmes d'abord, nous le sommes presque toujours. On ne sait bien, on n'apprend bien, comme on n'aime bien, que les premières fois. Qui règne sur l'enfance? De qui reçoit toute son éducation, sa sociabilité, la jeunesse pauvre des villes, la jeunesse malaisée des campagnes, la jeunesse de la majorité dans le pays, celle qui constitue la force dans l'agriculture, l'industrie et les camps? Qui forme l'esprit de ces masses adolescentes? Qui daigne leur parler? Quel autre que l'instituteur a crédit sur elles? Il faut que cet homme si déprimé renferme une destination bien haute; car depuis la première assemblée législative en France, jusqu'à la dernière session, sous la Convention comme sous le Directoire, sous le Consulat comme sous l'Empire, sous la Restauration et la nouvelle dynastie, on a multiplié à son occasion, les décrets, les lois, les ordonnances. — « Ainsi, celui qui marchera notre égal, dit M. de Fonbelle, c'est ce pauvre diable de Cruchard? » — Non certes; Cruchard ne peut marcher l'égal que de Cruchard. Je parle du fonctionnaire qu'il nous importe d'appeler en son remplacement. Il n'est plus question ici du *magister*, mais de l'INSTITUTEUR. »

Jamais encore cette distinction ne s'était présentée à M. de Fonbelle, n'ayant rencontré que des Cruchards dans toutes les Communes. — « Qu'entendez-vous par instituteur? demanda-t-il.

— Le fonctionnaire qui seul peut sauver le pays d'une révolution plus ou moins prochaine; le dispensateur de l'instruction aux classes laborieuses; celui qui va enseigner à tout homme venant en ce monde, ses devoirs envers Dieu et ses semblables; ouvrir son esprit aux observations, l'exercer au raisonnement, l'habituer à tenir un compte exact de ses essais agricoles, des dépenses de culture et des produits des récoltes, donner spécialement à l'industriel les notions usuelles de physique et surtout de chimie, dont l'application est journalière dans sa profession; inculquer à tous ces principes d'hygiène, ces notions de physiologie propres à réformer une foule d'erreurs traditionnelles, de préjugés et d'habitudes trop souvent funestes, et poser dans son enseignement ces linéamens fondamentaux de la justice humaine, qui se lient par tant de rapports avec les obligations du chef de famille, du garde national, de l'électeur et du juré. Quand ces leçons auront porté leurs fruits, vos efforts pour le bien seront appréciés. Alors seulement un concours généreux s'offrira à vos entreprises. »

A cette image, M. de Fonbelle se sentait rajeunir. Un désir généreux agrandissait son cœur. — « Mais où trouver un homme capable qui se résigne à venir s'enterrer au milieu de ces brutes? Vous y êtes venu, vous, monsieur le Curé, parce que votre chef ecclésiastique vous y a envoyé. Mais rencontrerons-nous jamais un homme indépendant, qui accepte de plein gré la gêne et les ennuis que lui promet l'insouciance unie à la pauvreté de nos concitoyens? — La Providence y pourvoira, » répondit le Prêtre avec un sourire doux comme l'espérance.

§ II.

Le Curé n'était pas encore fort expert dans la géographie de Verdeuil. En sortant, il se trouva engagé près du café du *Singe qui trinque*, dangereux passage, horriblement redouté de l'ancien Curé, qui aurait fait un circuit d'une lieue, plutôt que d'affronter la bordée de rires moqueurs, de brocards, de coassemens, de regards narquois qui l'y attendaient. Prétendant soutenir dans sa personne les préséances et les prérogatives de l'Eglise, pour rien au monde il n'eût salué le premier ceux qu'il rencontrait en chemin, attendu que le salut était un tribut na-

turellement acquis à sa dignité d'ecclésiastique. Le seul nom de *Singe* lui donnait le frisson. Là s'étaient groupées toutes les oisivetés et les actives médisances du bourg. C'était le bureau d'esprit. Le calembourg y avait élu domicile sur *le banc de Mantoue,* ombragé par *l'arbre de Cracovie;* dénomination calembourgique d'un banc de pierre et d'un arbre voisin, sur et sous lesquels se débitaient de magnifiques fanfaronnades.

Mais l'abbé Jourdan prenait plus haut que l'orgueil, le principe de ses actions. Il se disait: « Ou ces hommes, qui sont mes frères, gardent des préventions contre moi, et il doit leur en coûter de me prévenir, ou bien ils sont favorablement disposés; et, dans les deux cas, je ne puis craindre d'aller au-devant d'eux. Au surplus, je suis venu pour être le serviteur de tous. Suivons l'exemple du divin Maître. » Cette résolution le mettait entièrement à l'aise.

Malheur à l'ecclésiastique qui, imprudemment, engage avec le monde une lutte d'orgueil, sous le prétexte de maintenir les préséances du sacerdoce. Le sacerdoce est grand par lui-même, puisqu'il émane de Dieu. L'humilité et la douceur sont ses vrais attributs; et plus le pontife parait s'abaisser devant ses frères, plus il s'élève dans leurs cœurs. Ce n'est qu'en se faisant petit qu'il y peut pénétrer, car l'entrée en est fort étroite. Ainsi, que le Prêtre n'hésite pas à pren-

dre l'initiative. En prévenant ses inférieurs, le supérieur ne saurait déroger. Il va vers eux pour les aider à venir à lui. Il est plus aisé de descendre que de monter. Le père ne s'incline-t-il pas pour prendre dans ses bras son enfant? Il imita la Providence, qui va au-devant du pécheur, et l'indulgence de Dieu « qui nous aima le premier. »

Tous les philosophes de la fabrique, les vaudevillistes de l'estaminet, les lecteurs du National et du Corsaire étaient sous les armes, ce qui veut dire le verre ou le journal à la main, la pipe et la malignité à la bouche. L'abbé Jourdan ne se détourna nullement de sa route. Il passa tout droit; et, quand il se trouva vis-à-vis la porte du *Singe*, il salua gracieusement cette réunion, sans acception de personnes. Il avait à peine porté la main à son tricorne, que chapeaux, casquettes et bonnets étaient déjà levés respectueusement. — « Voilà un digne pasteur, dit le médecin. — C'est un prêtre comme il y en a peu, ajouta l'Adjoint, M. Sauret.— C'est ainsi qu'il en faudrait beaucoup, continua le percepteur. — Tiens, il a un soulier sans tresse, et l'autre est usé aux deux bouts, s'écria Lasquet le cordonnier, beau diseur qui parfois quittant son tablier de cuir, se mêlait à la société du *Singe*; allons, allons, il n'est guère soigneux de sa personne. Mauvaise pratique pour moi. C'est pourtant un

bel homme. — Tout Prêtre est plus ou moins Jésuite; comme tout gendarme est plus ou moins mouchard. Et l'on sait qu'il en est des Jésuites comme des mouchards : les meilleurs sont les plus mauvais », reprit quelqu'un d'un ton tranchant et dégagé.

Ce quelqu'un possédait au *Singe qui trinque*, une prépondérance trop grande pour que nous puissions nous dispenser de l'examiner un instant. C'était un homme âgé d'environ vingt-six ans; à barbe et à chevelure blondes, artistiquement peignées; complétement vêtu de noir, mais dont l'habit, par sa coupe et les nuances légèrement suspectes des paremens, accusait une mode déjà surannée. Assis sur un tabouret, il en occupait deux autres pour la commodité de ses jambes qu'il tenait nonchalamment écartées. A l'œil dédaigneux dont il parcourait son journal, au sourire de pitié qui contractait ses lèvres, on pouvait juger qu'il regardait du haut de sa grandeur, les choses et les hommes de notre temps. Ce personnage, nommé Arbogaste Taillon, se regardait comme une victime de l'oppression, et se disait un exilé sur le sol béotien de Verdeuil; il avait en effet reçu le jour à Paris, rue des Mauvaises Paroles, où son père Publicola Taillon était portier. Son parrain, honnête rentier de la rue Quincampoix, payait son externat dans une institution voisine, et se

proposait de lui donner une brillante éducation ; mais il fut à l'improviste appelé de cette vie à l'autre, avant qu'Arbogaste eût achevé sa quatrième. Le jeune latiniste, malgré lui ceint d'un tablier d'apprenti, passa de la classe, dans la boutique d'un bottier. Son goût des classiques le poussa bientôt à déserter le cuir. Il vécut d'une façon hasardeuse, vagabonde et problématique dont, pour son honneur, il ne faut pas trop s'enquérir, jusqu'à la révolution de juillet, époque où commença sa carrière politique.

Affilié aux sociétés secrètes, orateur d'un club, chef de section, dans mainte émeute il fut arrêté, emprisonné, puis relâché faute de preuves suffisantes. Pourtant après une détention, suite d'une condamnation correctionnelle pour fabrication de poudre et d'armes prohibées, il se décida à goûter de la vie de province; et en attendant que les esprits fussent mûrs pour la sainte république, il était venu à Thésy. Sa facilité d'élocution, son imperturbable assurance, le vernis superficiel de ses connaissances, sa verve inépuisable en rimes et en calembourgs, lui obtenaient une domination parmi les ouvriers de la manufacture et les habitués du *Singe qui trinque*. Il était questionneur, familier à l'excès, et pourtant à force d'esprit et de témérité, faisait toujours passer ses impertinences. Tous redoutaient la flagellation de ses épithètes. Quiconque s'éloignait

de son opinion, était pour le moins : nauséabond, bourgeois, encroûté, crétin, fossile, perruque, aquatique, antédiluvien. Il professait le républicanisme, le droit sacré de coalition des ouvriers contre le fabricant. Sa bibliothèque se composait des libelles poursuivis sous la Restauration, comme attentatoires à la religion et aux mœurs. Il savait par cœur son Béranger, les poésies révolutionnaires, et ces chansons révoltantes qui se répètent à huis clos dans les grands ateliers. Son aversion pour l'Église l'emportait si fort sur sa curiosité, que seul d'entre tous les habitans de Verdeuil, il n'avait jamais consenti à entendre le nouveau curé, dont la parole attirait les cabaretiers eux-mêmes.

Du samedi au lundi soir il se tenait au *Singe*, lisait les journaux et prêchait le communisme et le droit des égalitaires. Il enseignait aux ouvriers que la propriété est une erreur, et l'hérédité un abus énorme; qu'il n'y a sur la Terre que deux catégories d'hommes : le travailleur et l'oisif; le producteur et le consommateur; le riche et le prolétaire. Il leur avait appris aussi qu'ils étaient des animaux de travail, exploités par un fabricant; semblables aux bœufs qui préparent le sol, et ne moissonnent pas. A force de s'entendre plaindre ou railler âprement, les travailleurs avaient fini par se croire réellement très malheureux. Il avait excité en eux une exas-

pération violente contre le principe de l'ordre, le gouvernement monarchique, et particulièrement certains noms, tels que MM. Guizot, de Broglie, Dupin aîné, Molé, Persil, de Montalivet, Soult, etc., qu'il déclarait tous, députés vendus ou pairs sanguinaires, ministres pillards, sinécuristes, effrontés, cumulards, budjétophages, bref, dilapidateurs du trésor public, et s'engraissant des sueurs du peuple.

Ce jour-là, malgré la faveur dont jouissaient ordinairement ses paroles, la réflexion de l'orateur Arbogaste, relative au Curé, fut accueillie par un froid silence.

§ III.

Quelques années auparavant, l'abbé Jourdan avait remarqué le fils d'un instituteur des Vosges, qui, destiné à un office d'huissier, par un de ses oncles, avoué près le tribunal de première instance à Nancy, préférait suivre l'humble carrière de son père, afin de le soulager dans ses infirmités, en demeurant auprès de lui. Mais ensuite, la mort ayant enlevé à l'avoué ses deux fils, il avait voulu reposer sur son neveu les espérances de sa charge et de son bonheur domestique, en le faisant son gendre. A peine

Charles Rimbaud eut-il achevé ses classes, que son oncle l'envoya à Paris commencer son Droit, et se rompre au grimoire de la Procédure chez un avoué. Pendant les vacances, l'abbé Jourdan retrouva ce jeune homme, l'esprit orné et le cœur heureusement conservé, malgré la corruption parisienne et le pestilentiel contact des clercs de l'étude, détestable engeance.

Il se sentit attiré vers lui, et lui dit avec épanchement : « Vous voici engagé dans les tentations de la Procédure qui offre mainte occasion d'un bénéfice inique. Je n'ai plus à vous conseiller maintenant le choix d'une autre carrière; mais certainement la profession qu'exerçait votre père n'était pas indigne de votre ambition. Vous eussiez pu l'agrandir. Pour quiconque espère une existence immortelle et la rétribution des œuvres accomplies ici-bas, quel plus noble privilége que celui de pénétrer l'âme de l'enfance, d'impressions durables dans l'Éternité? de lui apprendre à adorer le Créateur, à connaître le Rédempteur, et à aimer ses frères pour l'amour de Celui qui nous aima jusqu'à la mort? Si je n'avais l'honneur incomparable d'être Prêtre de Jésus-Christ, je voudrais être instituteur. On vit, à toutes les époques, la Royauté déchue, les principautés en exil, la noblesse privée de ses biens, revendiquer ces fonctions par l'instinct naturel de leur gran-

deur. » Puis il lui déroula l'immense part désormais promise à l'instituteur dans la régénération sociale. Ses paroles imprégnées de cette vivifiante chaleur dont le douait le souvenir du père Gérord, se gravèrent au fond de son âme.

Dès son retour à Paris, sans en rien dire à son oncle, Charles Rimbaud se mit à suivre les cours de physiologie et de physique, à l'École de Médecine, et les leçons d'histoire naturelle et d'agriculture du Jardin-des-Plantes. Le soir, il fréquentait des cours d'harmonie, et apprenait assidûment le doigter chez un organiste. Son instinct musical hâta merveilleusement ses progrès. Au retour des vacances, il demanda à son oncle la permission de rester à ses études, et s'en alla suivre les cours de l'Ecole-Normale de Versailles.

Mais le digne Avoué, ne trouvant dans les lettres de son neveu aucune de ces locutions qui sont l'argot particulier de la chicane, et dont usent si agréablement entre eux ses adeptes, lui fit des reproches de son peu de progrès dans la Procédure. Charles Rimbaud lui avoua franchement qu'il souhaitait des fonctions pécuniairement moins désirables, mais plus utiles mille fois que celles d'Avoué près un tribunal de première instance. L'Avoué lorrain jeta les hauts cris, répondit une lettre fulminante, et signifia à son neveu qu'il eût à renoncer à sa bourse ou

à rentrer chez son patron, Me Gritout. L'antre de la Procédure ne pouvait désormais emprisonner les élans de cette âme passionnée pour le bien. Le jeune homme se présenta aux examens, y mérita le diplôme d'instituteur de second degré; et on allait l'appeler en qualité de professeur dans une Ecole Normale primaire, quand lui parvint la lettre du recteur de Verdeuil.

CHAPITRE XII.

LA FEMME.

§ I.

Convaincue que l'initiative du bien appartient à toute âme éclairée, Mme de Fonbelle, saintement impatiente de se rendre utile, aspirait à l'instant où se réaliseraient les espéranees de l'abbé Jourdan. En ce moment, elle revenait de porter aux deux jeunes femmes phthisiques des oranges et des tablettes de liehen, ce qui était pour ces deux pauvres créatures une grande doueeur. Elle avait, en passant, payé ses gages à la vieille estropiée, qui soignait le Prêtre paralytique. Puis elle s'était remise à broder dans son salon. Autour d'un joli métier d'acajou, à demi reeouvert d'un linge, brillaient dans de petits cartons, des cannetilles, des paillettes, des lames d'or destinées à une pale pour le caliee. La seule qu'avait trouvée le Curé témoignait, par ses bords dévastés, de l'incursion des rats, fort

indévots, comme on le sait, quoique d'église. La modeste chrétienne se trouvait heureuse de consacrer ainsi à Dieu l'hommage de son habileté, et la dîme de son bien-être.

L'air était doux. Les enfans jouaient avec leur bonne dans le jardin. Les émanations des œillets et des acacias pénétraient par les fenêtres ouvertes, festonnées de verdure, gracieusement encadrées de plantes grimpantes, et ornées chacune d'un gentil serin dans sa cage, en pavillon chinois. Un petit chat blanc à collier rouge, batifolait sur un coussin du sopha, et s'escrimait activement de la patte contre un gland de soie, qui courait grand péril. Tout à coup, la femme du Maire ressentit un léger tressaillement. Un doux bruit, semblable au frôlement d'une fleur échappant à son vase, glissa sur le parquet. C'était une élégante jeune fille, aux yeux bleus ombragés de longs cils. Des tresses d'un bronze luisant, se fleuronnaient en couronne sur le haut de sa tête. La ligne du front que marquait une féronnière, divisait le bandeau large et poli de ses cheveux aplatis sur ses tempes. La coupe de sa robe en mousseline-laine, le dessin de son tablier de foulard, son nœud que fixait une broche en précieux camée, indiquaient une connaissance exacte des choses bien portées, et un goût artistique assez rare en province. Elle était venue toute seule, lestement et hardiment,

comme font les belles dames et les riches héritières dans les villages reculés. Elle avait, avant d'entrer, accroché au pommeau de la rampe son grand chapeau de campagne; puis, armée d'une superbe branche d'aubépine, elle avait bondi d'un pied aérien, pour se jeter au cou de sa jolie maman, nom que, dans ses gracieuses folâtreries, elle donnait à Mme de Fonbelle. Mlle Mélanie Danberg, née aux Echalliers, habitait ordinairement Epinal, où son père était juge de paix. Elle venait, suivant une habitude de famille, passer chaque année trois mois chez sa tante, Mme Marière. Fort impatientée de la poussière et du gâchis qu'entraînait la construction du poulailler bâti par son oncle, elle se réfugiait chez sa jolie maman. Son instinct lui faisait aimer cette femme par-dessus toutes. Entre ce noble cœur de jeune fille et cette âme inconnue dans sa solitude, la sympathie existait nécessairement. Après avoir inauguré sur la cheminée la branche d'aubépine, Mme de Fonbelle reprit sa broderie, et Mlle Mélanie ses doléances sur son séjour annuel au village. — « Ma chère, ménagez un peu plus ma Commune, disait en riant la femme du Maire; songez que je suis partie intéressée. Quand mon mari est absent, je le représente. — Est-ce ma faute si vous êtes si horribles ici? j'ai beau faire, excepté vous dont je raffole, jolie maman, tout m'ennuie dans ce

bout du monde. — Quelle si grande différence mettez-vous donc entre Épinal et ce pauvre Verdeuil? — Chez nous on entend un chant humain à la messe. On trouve des pianos dans les salons. On peut se promener en calèche ou en carriole. Il y a des faiseuses en état de tailler une robe, et de retoucher les chapeaux venus de Nancy. L'agriculture de Roville n'a pas le monopole de chaque conversation. Si on le veut à toute force, on causera beaux-arts, littérature; on trouvera des revues et des nouveautés; mais ici..... Verdeuil, c'est votre maison. Sans vous, je me croirais parmi les sauvages, et je deviendrais iroquoise avec mes parens. — Mais si vous possédiez aux Echalliers tout ce qu'offre Epinal, pour la littérature, la musique, les promenades et la conversation, ne préféreriez-vous pas les Echalliers? — Oh! mille fois. Là est la tombe de ma mère bien-aimée; là est le toit où elle vit le jour, et plus tard me le donna; là sont les souvenirs de mon enfance, dans le jardin, la terrasse et le verger. Je ne désirerais plus une autre habitation. — Je vous comprends, Mélanie, car j'aime aussi la maison où sont nés mes enfans. Ne pourriez-vous pas essayer de changer les Echalliers, d'y faire accueillir la musique et l'instruction? — Ah! quelle idée! comment y amener un piano, par ces chemins de chèvres, sur le dos d'un âne? On y serait bien digne d'un

tel ménestrel; mais alors c'est de la vielle qu'il faudrait décorer son échine. » — Elles riaient toutes deux de cette figure, quand soudain elles se firent graves et sérieuses.

La porte extérieure restant ouverte, selon l'usage des bourgs éloignés des routes, le Curé était entré sans sonner. En achevant sa révérence, Mélanie allait s'échapper. Mme de Fonbelle, qui devinait cette fugue, s'élança aussitôt, la reprit sur le seuil, et la ramena à sa chaise en la tirant par un doigt, ce qui lui valut la plus jolie petite moue qu'on pût voir.

Le Curé rassura facilement la fugitive. Elle se rassit de bonne grâce. Il exigea qu'on reprît la conversation. — « Assurément, dit-il, si mademoiselle le voulait sincèrement, elle pourrait rendre habitable l'affreux village des Echalliers. Il ne dépendrait que de nous, si notre volonté se maintenait assez robuste, de transformer la physionomie d'un pays comme l'aspect d'un champ. — Oh! que vous me faites plaisir de dire cela, monsieur le Curé, reprit Mme de Fonbelle; mais est-il bien vrai, comme j'ai eu la hardiesse de le penser, que nous, pauvres femmes, nous pourrions être pour quelque chose en une pareille œuvre? — Vous y auriez, comme Marie, sœur de Marthe, « la meilleure part, celle qui ne sera point ôtée. » Pour tous les grands événemens de l'humanité, la femme

n'est-elle pas intervenue? Si la femme fut l'instrument de la perte, elle a été l'instrument du salut.

« La nerveuse électricité, la vue somnambulique de nos aïeules les Gauloises, rendit les Druidesses aussi célèbres que les sibylles de la Grèce, du Latium, et les prophétesses des Hébreux. Jamais le témoignage des femmes ne s'interrompt dans l'histoire. Lorsque le Fils de l'homme fut, enfant, porté au temple, la vieille Anne se leva, et prédit sur ce nourrisson garrotté dans ses langes, des choses qui émerveillaient les assistants, à ce point que Joseph et Marie « étaient dans l'admiration, » dit saint Luc. Ce fut une femme qui arrosa de parfums les pieds du Maître, que les hommes appelaient Samaritain et possédé. Quand, chargé de liens et traîné devant ses ennemis, Jésus vit fuir tous ses disciples, seules les femmes ne l'abandonnaient pas. La tradition n'a point oublié celle qui, bravant les archers et l'insulte des pharisiens, vint essuyer la sueur et le sang de sa face, sur le chemin du Golgotha. Et après que TOUT fut CONSOMMÉ, qui accourut d'abord au tombeau, afin d'honorer avec des aromates et des pleurs le cadavre du JUSTE supplicié? Dès les premiers âges chrétiens, qui pénétrait sous d'ingénieux travestissements dans les prisons des confesseurs et près du chevalet des martyrs?

« Dans notre France, terre classique de l'honneur et des gentils exploits, la chronique ne vous partage-t-elle pas, mesdames, les lauriers des plus brillans triomphes ? C'est une sainte fille des champs, Geneviève, dont la fervente prière monte aux cieux, et délivre de nos ennemis le sol qu'ils infestaient ; c'est Agnès, tournant l'amour qu'elle a inspiré, à la gloire du pays. C'est l'agreste Jeanne d'Orléans qui nous débarrasse des Anglais. Vous le voyez, dans les rôles de chaque époque, ce n'est pas la moindre part que vous savez prendre. Et quand il s'est agi de consoler nos misères, ne fûtes-vous pas les premières toujours ? N'est-ce pas une femme qui, soutenue des richesses du sénateur Pammaque, éleva à Rome le premier édifice qu'on y ait ouvert à l'indigence malade ? Quand nous avons voulu commencer quelque généreuse entreprise, souvent une femme nous avait prévenus : Mlle Legras devança saint Vincent de Paul auprès des enfans abandonnés. Dans la formation des salles d'asile, une femme a aussi précédé le siècle. Plus de vingt ans avant que l'Angleterre s'attribuât l'honneur de cette institution, Mme la marquise de Pastoret avait conçu, dans la charité de son cœur, cette idée bienfaitrice, et, avec sa silencieuse modestie, l'avait mise à exécution au centre de notre Capitale. Toujours une femme est intervenue dans l'opération du progrès.

« Par suite de cette conviction, j'ose venir moi-même aujourd'hui, vous présenter une requête. — En quoi, monsieur le Curé, serai-je assez heureuse pour vous être agréable? — Si je demandais à vous présenter un jeune homme du grand monde, auditeur au Conseil d'État ou attaché à une ambassade, nul doute que le parfum de ses gants, le prestige de son lorgnon et le vernis de ses bottines, ne le recommandât tout d'abord à votre accueil. Sa modestie ne l'empêcherait point d'ailleurs de vous apprendre ses rares qualités, et me dispenserait d'ouvrir la bouche. Mais il s'agit d'une existence laborieuse et utile; d'un jeune front candide, déjà appesanti par l'étude; et j'ai besoin de parler de mon protégé avant que de l'introduire. » — Mélanie écoutait avec attention.

« Je devine, dit Mme de Fonbelle, celui dont il s'agit; c'est l'instituteur. — Oui, madame, c'est un jeune homme qui, repoussant les riches bénéfices des avoués des grandes villes, s'est fait volontairement pauvre, afin que ceux qui le sont avec aigreur et murmure, apprennent de lui à porter dignement leur condition, à l'améliorer par l'instruction et le travail. Daignez accueillir favorablement ce jeune missionnaire du Progrès. Il s'est imposé une tâche obscure et dédaignée du monde; il vient exercer la plus haute action, le rôle le plus sublime

qui puisse se développer à vos yeux. Vous verrez des prodiges de bienveillance et de constance opérés par un seul homme, jeune, en butte aux passions, les dominant par la foi, triomphant de lui-même avant de vaincre autrui. On essaiera de le décourager; on le désolera, lui, sans parens, sans propriétés, sans défenseurs dans ce pays. Comme tous les bienfaiteurs passés et à venir, il sera d'abord payé de son dévouement par l'ingratitude et la calomnie. Mais vous, du moins, restez-lui secourables. Soyez les anges du Seigneur. Reconfortez son cœur, à l'heure des angoisses et de l'abattement. — Vous pouvez compter sur moi, dit Mme de Fonbelle avec tout le charme de son sourire; quant à Mademoiselle, nous la perdons dans un mois. Elle retourne à Épinal; et c'est aussi grand dommage pour nous, que pour votre jeune protégé. » — Mélanie se penchant vers elle, la remercia par un baiser plein d'abandon, de l'affectueuse expression de son accent. Mme de Fonbelle ne dit pas avec plus de détail ce qu'elle ferait pour l'instituteur. Il était dans son caractère de faire toujours plus qu'elle n'annonçait; de tenir au delà de ce qu'elle avait promis.

Le Curé lui lut la lettre qui annonçait la prochaine arrivée de Charles Rimbaud. Le dévouement à l'humanité, l'esprit de charité chrétienne, s'y montraient si ingénument; il y

avait un tel prosélytisme de vertu et de compassion pour les misères de l'homme, qu'en songeant à la juvénile main qui traça ces lignes, un sentiment d'intérêt maternel, mêlé d'admiration, monta soudain du cœur à l'humide paupière de ces deux femmes. Cette impression fut pour le Curé une suffisante assurance de l'appui que trouverait l'instituteur, à Verdeuil. Aussitôt il en remercia secrètement Dieu.

Tout-à-coup sa servante vint, tout essoufflée de sa rapide marche, lui annoncer qu'un bûcheron était tombé d'un arbre, à Charsailles, hameau situé à deux lieues dans la forêt de ce nom. Le Prêtre se levant aussitôt, le front triste, s'inclina, et sortit précipitamment.

C'est l'instituteur et non plus le canon qui est désormais l'arbitre des destinées du monde.

— Lord BROUGHAM, Chancelier d'Angleterre. —

En France, disons-le hautement, les instituteurs de la jeunesse n'occupent pas dans la hiérarchie administrative et sociale, la place que leur assigne l'importance de leur mission.

— Émile DE GIRARDIN, Député de la Creuze. —

Partout où l'enseignement a prospéré, une pensée religieuse s'est unie, dans ceux qui la répandent, au goût des lumières et de l'instruction.

— GUIZOT, Ministre de l'Instruction publique. —

De toutes les nations de l'Europe, sauf la Turquie, il n'en est aucune aujourd'hui qui ne puisse se vanter d'avoir une organisation d'instruction élémentaire plus morale et plus chrétienne que la France catholique.

— Le V[te] DE VILLENEUVE-BARGEMONT, Député du nord. —

LIVRE SECOND.

L'ÉCOLE.

CHAPITRE PREMIER.

LE MAGISTER.

§ I[er].

Au temps de notre jeunesse, dans la plupart des gros bourgs on rencontrait un pauvre hère, couvert d'habits rapiécés, salué de loin par les enfans, qui s'en écartaient, s'avertissant l'un l'autre de son approche, en se disant à voix basse : « Voici le Maître ! » C'était le *Magister*.

Cet homme, qui s'occupait à fouetter l'enfance pour la rendre habile à épeler et à écrire, recevait : du Gouvernement, rien ; de la Commune, peu de chose ; et des familles, quelques sous ou quelques légumes, entremêlés d'avari-

cieux reproches sur la dureté des temps et la cherté de l'éducation. Aussi, ne pouvant subsister par ce seul titre de Maître, le malheureux se vendait-il le dimanche au Curé, pour bedeau, sonneur de cloches, porteur d'eau bénite, quêteur des lampes de l'autel, du blé destiné aux hosties, et se transformait-il en chantre, en sous-diacre, en acolyte et en fossoyeur. Cet audacieux cumul ne le sauvait point encore de la détresse. Il briguait l'emploi de secrétaire de la Mairie, celui de copiste, de porteur de contraintes, de crieur public. Et pourtant le salaire réuni de chacune de ses fonctions, suffisait à peine à nourrir sa famille. Il lui fallait, dans l'intervalle des classes, fabriquer des sabots ou des guêtres, parfois ferrer les ânes, et, dès l'ouverture des travaux agricoles, prendre le sarcloir ou la faucille, et devenir faucheur ou moissonneur durant toute la semaine.

Voilà pour les Communes rurales.

Ailleurs, le rôle de *Magister* se simplifiait en raison inverse de l'agrandissement de la population et des ressources des localités. Cependant, quoique moins accablé de dénuement, son métier n'était pas moins reconnu le pire de tous. S'il naissait en une pauvre mansarde quelque enfant déformé et malingre, les parens, se consultant avec tristesse, se disaient : — « Hélas! celui-ci ne sera bon à rien. Nous

serons obligés d'en faire un *Maître.* » — Généralement le bossu, suspect d'inaptitude aux efforts musculaires, se trouvait *Maître,* dès le maillot, par destination. Quand il avait atteint toute sa stature, forcément résigné, il acceptait, par la grâce de M. le Curé et sous le bon plaisir de M. le Maire, les insignes de sa chétive royauté : le siége en cuir et le sceptre en férule, qui lui valaient ce titre malencontreux de *Maître,* dont, au demeurant, on peut le dire, il abusait parfois jusqu'à la tyrannie.

Autour de sa chaise de cuir, appendait chaque emblème de sa domination, de sa justice et de sa science ; à savoir :

Le martinet,

Le fouet,

Les étrivières,

La patoche,

La discipline,

La férule,

Et la gaule *de longueur*,

Par laquelle il atteignait ainsi sans fatigue, a l'autre extrémité de la salle, l'étourdi qui babillait et s'amusait à attraper les mouches ou qui grignotait son alphabet au lieu de l'étudier. Il professait en son for intérieur, la maxime de ses devanciers du temps de saint Augustin, contre lesquels s'indignait le grand docteur. — « La science entre par le sang, » — proverbe adopté dans

les écoles musulmanes, et mis en pratique par les officiers d'Ibrahim Pacha. Retranché dans cet axiome, il demeurait inexorable devant les supplications, les gémissemens des malheureux qui rampaient à ses pieds. L'habitude lui acquérait la flegmatique dextérité de l'exécuteur. Lorsque, dans sa misérable vieillesse, il s'asseyait, le soir, au seuil de sa demeure, et voyait marcher les pères des enfans qu'il avait fustigés le matin ; – eux aussi, dans *leur temps*, m'ont passé par les mains, pensait-il ; ils sont riches et dédaigneux aujourd'hui ; mais cela n'empêche pas que je ne les aie vus, agenouillés devant moi, embrasser mes souliers, demandant grâce et merci ; le fouet ou la férule leur donnait ma réponse. Ingrats ! je les ai châtiés pour leur bien..... ; — et le résultat des réflexions du malheureux bossu tournait toujours au détriment de l'enfance actuellement placée sous sa patoche. Il lui faisait expier sa propre faiblesse, l'abandon dans lequel languissait sa misère. Deux fois par jour, il s'estimait quelque chose, quand au milieu de son école, il faisait, du regard ou du geste, trembler lui seul trente ou quarante petites imaginations, avec plein droit de blâme et de pénalité, de supplice et de grâce, selon son magistral plaisir.

Plus d'un tiers des maîtres d'école se trouvaient atteints d'infirmités, entre lesquelles do-

minait numériquement la bosse. L'abus était poussé à ce point que, dans plusieurs fondations d'école, par des arrêtés publics, en plusieurs Etats, on a formellement exclu la gibbosité, du professorat de l'instruction primaire; et tout récemment encore en Italie. Ce fait seul atteste quelle déviation avaient subi les fonctions des éducateurs du peuple. Elles tombaient au-dessous des classes ouvrières dans l'opinion de la foule; et se trouvaient le pis-aller de ceux qui ne pouvaient honnêtement gagner, par la sueur du front et la vigueur du bras, le salaire ordinaire de la journée.

Toutefois, en dépit du travestissement dont l'affublait la misère, l'action que recélait inutilement le maître d'école, ne put échapper aux regards de nos premières assemblées législatives.

A la tribune nationale, Condorcet se souvint des *magisters,* les nomma INSTITUTEURS, et déclara leurs fonctions *respectables*. Le député Lakanal les fit gratifier d'une médaille portant ces mots : « L'instituteur est un second père. » Or souvent ce second père, paré de son inscription, luttait avec la faim, et aurait préféré, à la fastueuse plaque, le plus chétif assignat. La constitution de 1791 avait promis des écoles gratuites. Les lois de 1793 et 1794 établissaient, sur de vastes proportions, l'enseignement primaire, et annonçaient à l'instituteur, un trai-

tement annuel de 1,200 fr. Même un décret, rendu l'année suivante, lui promettait en outre une pension de retraite. Après un décret rendu, sur le rapport de Chénier, on en rendit un autre, sur le rapport de Barrère. On en ajouta un sur celui de Bouquier. Il en fallut encore sur les rapports de Lakanal et de Daunou. A leur suite, on reprit l'œuvre de l'instruction primaire sous le Directoire. Le Consulat eut encore à s'en occuper. L'Empire dut y mettre la main. Pourtant toutes ces mesures de la Convention nationale, du Directoire, de l'Empire, ne furent, pour employer les paroles d'un orateur, à la séance du 12 messidor 1799, Heurtaut-Lamerville, « que des jalons, placés à de grandes distances, conduisant à un désert. » En effet, elles n'aboutissaient à rien; parce qu'elles étaient toujours partielles, supplémentaires, et jamais fondatrices.

Sous la Restauration, cet esprit d'ignorante défiance, qui jadis avait suspecté les frères des écoles chrétiennes, et suscité des tracasseries à leur vénérable fondateur, s'acharna contre l'enseignement mutuel. Pendant que chaque gouvernement d'Europe essayait de réaliser les vœux du père Gérord, en améliorant le sort de ses sujets par l'instruction; cette instruction était envisagée avec crainte, comme un ferment de désordre et de troubles pour l'avenir. Ce pré-

jugé « les hommes une fois instruits sont ingouvernables, » prévalut constamment dans notre cabinet. Aussi, l'enseignement primaire n'obtint-il du pouvoir, qu'une aumône annuelle. Le royaume des Pays-Bas, six fois moins populeux que le nôtre, encourageait douze fois plus l'instruction. Tandis que notre budget allouait, à l'éducation des chevaux, UN MILLION HUIT CENT CINQ MILLE FRANCS, il n'accordait que CINQUANTE MILLE FRANCS à celle du peuple. — Ainsi, pour 100 chevaux, le trésor versait 72 francs. Et, pour cent Français, il ne laissait échapper que 16 centimes. — Soixante-douze francs aux chevaux, trois sous et un liard aux citoyens! — Même, avant l'arrivée de M. de Martignac, il avait été question de supprimer cette largesse.

En 1833, un homme, auquel il nous sera permis aujourd'hui de rendre pleine justice, puisqu'à cette époque nous fûmes sévères, envers lui, peut-être jusqu'à la rigueur, M. Guizot, fit adopter une nouvelle loi. Par ses dispositions, elle mit à la charge des Communes un logement, et une allocation fixe, au *minimum* de 200 fr., pour l'instituteur. On ne demanda point aux Chambres un traitement honorable, garanti sur le budget de l'État, parce qu'il était notoire que cette équitable proposition serait unanimement repoussée. Les Députés et les publicistes qui, durant quinze ans, lorsque l'éducation

chevaline était préférée à celle des Français, avaient formé des souscriptions, décerné des récompenses pour les écoles lancastriennes, ne songeaient maintenant qu'à monopoliser, dans leur famille, les fonctions les plus largement salariées. Mais si l'égoïsme fit avorter une conception génératrice; si le Ministre ne put rien; tout ce que l'inspiration du civisme et du génie peut enfanter de généreux, l'Homme sut le produire. A ces fonctionnaires déconsidérés et déprimés par la misère, il daigna, de sa propre main, écrire une lettre qui restera dans les fastes de l'enseignement. Il créa des rapports directs entre l'instituteur et le Grand-Maître de l'Université. Un sentiment hautement religieux respire dans son langage aux maîtres de l'enfance. Tout ce qui pouvait relever, à leurs propres yeux, ces humbles fonctionnaires, retentir dans leur âme, les appeler à l'utilité, les fortifier contre les découragemens que multiplient, dans leur obscure carrière, l'indifférence et les vanités de leurs concitoyens, est sorti de son cœur. — Par ce seul exemple, il a tout d'un coup détruit le préjugé qui annihilait l'instituteur; il a réhabilité son caractère, constaté son importance et sa nécessité dans la Commune. — Rien ne témoigne mieux avec quelle grandeur M. Guizot, homme de direction sociale, s'était pénétré de la mission dont investit la Provi-

dence ceux qu'elle admet à gouverner un peuple fantasque et demi-savant, et combien était sincère son vœu d'améliorer le pays, que la protection par lui ouvertement accordée aux Frères des écoles chrétiennes. Pendant que certains conseils municipaux livraient de stupides persécutions à ces modestes bienfaiteurs, M. Guizot les accueillait paternellement, et, nonobstant les criailleries de la presse départementale, osait leur faire droit.

Chose curieuse à constater, le jour où fut votée cette loi, les anciens patrons de l'instruction primaire se sentirent l'esprit soulagé d'un poids énorme. L'instituteur était assuré de 200 francs et d'une chambre à cheminée! Que fallait-il de plus à son bonheur? Qu'avait encore à désirer le pays? Ils se crurent dégagés de leurs promesses. Ils félicitaient M. Guizot sur son œuvre, dont il n'était, lui, que médiocrement satisfait, ne lui reconnaissant qu'un mérite d'initiative, qu'une valeur d'impulsion; ils s'applaudissaient auprès de leurs commettans, et s'endormaient dans cette satisfaction silencieuse d'où ils ne devaient plus se réveiller. Alors, l'homme qui, depuis la Révolution de juillet, a émis le plus d'idées neuves, complètes et d'application immédiate, le publiciste qui a suscité les plus violentes animosités, et auquel l'acharnement de ses ennemis a fait par la haine, une

célébrité qu'aurait seule obtenue sa supériorité d'intelligence, M. Émile de Girardin vint protester contre cet engouement. Il signala les nombreux inconvéniens qui résulteraient de la modicité du traitement de l'instituteur, et du pouvoir discrétionnaire accordé aux conseils municipaux sur les rétributions mensuelles. Il décrivit d'avance, chacun des obstacles qu'opposeraient aux vues du législateur les préventions, l'indifférence et l'égoïsme dans les communes rurales. Il adressa incontinent aux Chambres une pétition en faveur de l'instruction primaire. Depuis lors, en toute occurrence, il s'est efforcé d'appeler l'intérêt des hommes de progrès sur le sort des instituteurs, et a présenté un programme nouveau d'enseignement élémentaire, dans son remarquable ouvrage de l'INSTRUCTION PUBLIQUE, contre lequel le journalisme a ourdi la conspiration du silence (1). Nous nous plaisons à reconnaître que, personne en France n'a plus profondément compris que M. Emile de Girardin l'importance de l'éducation, et senti qu'elle seule permettra d'opérer, sous l'influence chrétienne, une régénération morale qui réagissant sur tous les rouages de l'administration, doit aller, dans la suite, jusqu'à renouveler complétement notre système d'impôt.

(1) Dans la première édition du LIVRE DES COMMUNES, notre opinion sur le publiciste, que nous déclarons le plus logique,

Selon les prévisions de M. Émile de Girardin, loin d'être accueillie comme un bienfait, la loi de 1833 sur l'instruction primaire suscita, tout d'abord, des antipathies et des résistances dans les petites municipalités. Certains conseils municipaux attestèrent officiellement l'inutilité, et même le danger de la présence d'un instituteur. D'autres protestèrent contre le Progres, déclarant ne vouloir ni instituteur, ni institutrice, ni élèves, ni livres, ni maison d'école; et — « rester come les ansêtres été du tant de jaddis(1); » — d'autres encore ne votèrent qu'une partie de l'allocation prescrite; destinant le reste : ceux-ci à l'achat de tambours et trompettes, et à des mâts de cocagne, pour la fête patronale; ceux-là à l'achat d'un taureau, qui, disaient-ils, profiterait à tous les propriétaires de vaches, tandis qu'un instituteur n'était « bon

le plus généralisateur, le plus excellemment doué de cette pénétration d'ensemble qui fait l'homme d'État, fut retranchée à l'imprimerie. C'était pendant la ferveur de la ligue du journalisme contre son réformateur. Notre franchise passait pour courage, et ce courage pour témérité. L'éditeur ne se borna pas à décliner la responsabilité de notre opinion, il déclara s'opposer à l'impression, qui fut suspendue. Il y eut des propositions, des pourparlers, bref, refus définitif d'imprimer le moindre signe d'approbation des travaux politiques de M. Emile de Girardin. Ce simple fait montre quelle est la justice de ses adversaires de tous les étages.

(1) Extrait de la délibération du Conseil municipal dont le *Journal des Instituteurs primaires* a reproduit un passage.

à rien. » Nous résumant par un chiffre, nous rappellerons ici que VINGT MILLE NEUF CENT SOIXANTE-UNE COMMUNES, n'obéirent point entièrement à la Loi; et que QUINZE MILLE CENT VINGT-DEUX ne daignèrent pas même délibérer sur son objet.

Et n'allez pas croire que, seules, les petites Communes aient fait opposition à l'instruction primaire! L'art. 10 de cette Loi porte que, tout chef-lieu de département, toute ville dont la population excède six mille âmes, doit avoir une École primaire supérieure. A l'exception de certaines localités, où le zèle de quelques citoyens a été plus infatigable que n'était inerte la torpeur générale, personne ne s'est inquiété d'accomplir ces dispositions. Et comment demanderions-nous sévèrement compte de cet oubli aux municipalités rurales, lorsqu'une indifférence plus inexcusable, resta paisible sous nos yeux, en face du pouvoir, dans notre Capitale? Sans contredit, la ville de Paris renferme plus de six mille habitans; et pourtant c'est tout au plus si l'on a bien voulu, après trois ans d'inexécution, y ouvrir enfin l'École légalement exigée.

Les conseils municipaux, forcés de voter 200 francs et de fournir un logement à l'instituteur, ont lésiné pour lui construire sa demeure. Ils lui ont par force livré une salle; mais son logement et celui de sa famille n'a été sou-

vent qu'un cellier humide, ou la réunion de deux étroites chambres. Et, pour le détrousser ensuite, sans crainte des Assises, et le dépouiller de ces misérables 200 francs, ils ont dit : « Nos enfans payaient trente sous par mois; c'est trop cher. Nous fixons sa rétribution à cinquante centimes. Si cela lui déplaît, qu'il parte; nous ne manquerons jamais de *maîtres;* et s'il n'en vient pas, tant mieux. » Puis, le Maire l'a forcé à recevoir gratuitement tous ceux auxquels sa faiblesse ou son caprice accordait ce certificat d'indigence, qui sait escroquer à l'instituteur son salaire. Des écoliers, dont les pères payaient sans grimacer, avant la promulgation de cette loi, sont revenus le lendemain, porteurs d'une attestation de pauvreté. Ainsi, tel instituteur dont les rétributions mensuelles s'élevaient annuellement à 900 francs, s'est trouvé réduit à 300 par l'arbitraire du conseil municipal. Plus de dix mille instituteurs sont ainsi tombés dans une grande détresse (1).

Qu'on n'accuse point le clergé d'avoir redouté l'instruction, et poussé à la résistance les municipalités rurales. Car nous ne le souffririons pas. Ses actes sont visibles. Si quelques desservans

(1) Leur misère a été si criante, que dans son rapport au Roi sur l'instruction primaire pour 1837, M. de Salvandy annonçait l'intention de provoquer la réforme de l'art. 14 de la loi du 23 juin 1833.

ont refusé leur concours à l'instituteur, c'est qu'ils ne voulaient point se rendre complices du mal, en patronnant une école où le maître affichait le philosophisme et l'immoralité. Quand les Évêques ont prescrit aux Curés de s'abstenir des comités de surveillance des écoles, c'est que la composition de ces comités imposait à leur prudence cette mesure. Un autre motif plus grave encore, et dont nous parlerons bientôt, leur commandait aussi cette réserve. En général, le clergé, tant argué d'obscurantisme, sous la Restauration, a loyalement prêté la main à l'instruction primaire. Plusieurs circulaires de l'Épiscopat, à cette occasion, présentent un double modèle de sagesse civile, et de charité apostolique. Nombre de Curés ont retranché sur leur pain, une part pour l'instituteur. Nombre d'ecclésiastiques n'ont point cru déroger à la dignité de leur rang, en obtenant par des examens, le brevet de capacité, et en s'occupant de former la jeunesse. Un prince de l'Eglise, l'illustre cardinal de Cheverus, archevêque de Bordeaux, voulut apprendre lui-même les principes de notre Religion aux élèves de l'École Normale primaire de son diocèse. Avec le père Gérord, il avait compris que le fondement de la sociabilité pose d'abord dans les intelligences, et que les fonctionnaires destinés à les former, exercent un ministère puissant en résultats. A qui persuadera-t-on

que Mgr Affre, archevêque de Paris, Mgr le cardinal de Bonald, archevêque primat de Lyon, Mgr Gousset, archevêque de Reims, Mgr Thibaut, évêque de Montpellier, Mgr Giraud, archevêque de Cambrai, Mgr Bouvier, évêque du Mans, Mgr Guibert, évêque de Viviers, Mgr de Saint-Marc, évêque de Rennes, Mgr Rœss, évêque coadjuteur de Strasbourg, Mgr de Bailleul, évêque deVersailles, Mgr Donnet, archevêque de Bordeaux, Mgr Bernet, archevêque d'Aix, etc., et tant d'autres prélats éminens, puissent être ennemis des lumières? Comment pourrait repousser l'instruction, le Clergé des paroisses, qui a l'honneur de compter dans ses rangs des pasteurs tels que M. l'abbé Morel, archiprêtre de Paris, curé de la cathédrale, M. l'abbé Martin-de-Noirlieu, chanoine de Saint-Denis, curé de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, hommes d'érudition, philosophes en action, prédicateurs en exemples, à la fois orateurs et écrivains, et qui, avant d'être revêtus de l'épiscopat, en montrent les vertus et en méritent la vénération? Singularité remarquable, ceux qui reprochèrent avec tant d'acrimonie, au pouvoir tombé, de redouter l'instruction, sont surtout ceux-là qui, depuis la révolution de juillet, s'y sont montrés ou indifférens ou hostiles. Tandis que le Prêtre, si indignement méconnu, propageait l'instruction, les petits propriétaires, les petits indus-

triels, maîtres des conseils municipaux, poursuivaient une guerre honteuse contre l'effusion des lumières.

Cependant d'année en année les Communes opposantes se voyant imposer d'office, l'allocation fixée pour l'instituteur, ont voté le *minimum* auquel elles ne pouvaient se soustraire. Les écoles se sont multipliées. Deux millions huit cent quatre-vingt-un mille six cent soixante et dix-neuf enfans, sur lesquels nous comptons seize cent quarante-un mille quatre cent sept garçons, ont fréquenté les écoles en 1840(1). Le nombre des instituteurs et des institutrices laïcs s'élève à cinquante mille trois cent cinquante-deux (2). Certes, voilà une armée intellectuelle qui pourrait renouveler avant peu, l'aspect d'un royaume, et du moins lui assurer l'ordre, la force, la prospérité intérieure. Mais qu'a-t-on obtenu de ces phalanges auxiliaires de la morale? L'amélioration des mœurs a-t-elle suivi la progression des écoles? Depuis neuf ans révolus quels sont, grands ou petits, les plus clairs bénéfices de la loi dont tire orgueil l'Université?

Nous n'avons pu jusqu'ici constater qu'un

(1) *De l'Instruction secondaire et spécialement des écoles secondaires ecclésiastiques*, par M. Ambroise Rendu, conseiller au conseil royal de l'instruction publique, 2e partie, p. 477.

(2) Rapport au roi sur l'état de l'instruction primaire pour 1840, par M. Villemain, Ministre de l'instruction publique.

développement d'ambition aveugle, un déclassement plus rapide des rangs inférieurs, une désertion visible de l'agriculture, une disposition haineuse à l'égard de toute supériorité (1), une tendance au mépris des autorités locales, un chiffre plus élevé dans les délits de police correctionnelle, dans les crimes déférés aux cours d'assises, et l'encombrement des prisons militaires par les jeunes soldats, circonstance malheureusement trop significative pour l'éducation. Ces maux sont flagrans; ils nous environnent. La Statistique les dénonce. Les journaux étrangers y insultent. Ils ont d'ailleurs été en partie signalés à la tribune des deux Chambres, dès l'ouverture de cette Session (2).

En rendrons-nous responsable l'Université? — Oui; mais solidairement avec la législature de 1833. Quant à nous, ayant prévu et annoncé, le premier en France (3), les déplorables résultats de cette loi sur l'instruction, nous avons résigné le droit d'en être aujourd'hui surpris, et de blâmer sévèrement leur cause, qui nous était dès long-temps connue. Sans préventions et sans aigreur, nous dirons toute la vérité.

(1) Rapport de M. de Bastard à la Chambre des Pairs, sur l'attentat du 13 septembre.

(2) Chambre des Pairs, séance du 11 janvier 1842. — Chambre des députés, séance du 18 janvier 1842.

(3) *Journal des Instituteurs primaires*, nos 1 et 3. — 1833.

Daignez nous prêter attention : les considérations qui vont suivre touchent aux intérêts les plus sérieux et les plus vastes de la Patrie.

§ II.

La loi du 28 juin 1833 ne pouvait suffire au pays. En cela l'Université reste hors de blâme. Le tort est seul à la législature, qui n'a pas mérité qu'on espérât d'elle un concours assez généreux pour voter des fonds suffisans à organiser l'instruction.

Mais,

On pouvait tirer de ses dispositions un parti moins mauvais. Ici l'Université ne saurait échapper à un juste reproche; car elle a failli à son entreprise, en ne sachant ou ne voulant agir selon son pouvoir.

Nous le maintenons :

La loi du 28 juin 1833 ne pouvait suffire au pays. Elle prétendait organiser. Or, toute organisation doit se produire complète, sous peine d'être défectueuse, et vicieuse conséquemment. Les demi-mesures n'aboutissent qu'aux demi-choses, ou aux choses faites à moitié, c'est-à-dire mal faites. Quand on devait poser les fondemens, on se borna à récrépir. Au lieu de

créer une dotation, on se contenta d'un encouragement variable. Là fut le mal.

Afin d'organiser complétement l'instruction du pays, d'en faire une œuvre nationale, régénératrice, loin d'importer en France des copies allemandes et prussiennes de la pédagogie protestante, il aurait fallu mesurer la portée de l'éducation, son influence sur l'avenir de notre société; et alors, avant d'ouvrir des écoles, former des instituteurs; avant de former des instituteurs, leur assurer une existence honorable; et rendre leurs fonctions, l'objet d'une ambition honnête. Il fallait surtout prendre l'esprit du christianisme pour base de cette institution. Qu'on ne s'abuse plus. Les recherches des économistes pour rétablir l'équilibre social par des chiffres et des textes de lois, sont aussi vaines qu'illusoires. Il n'y a de remède à l'immoralité que la morale; et de vraie source à la morale, que le sentiment religieux. La faculté de lire, d'écrire, de compter, n'est point une garantie d'amélioration individuelle et d'ordre général. Il importe à tout gouvernement sage, en étendant les capacités, d'en diriger l'emploi. Il y avait donc à calculer les résultats que la moralité, l'agriculture, l'industrie de la France obtiendraient un jour d'une éducation nationale et professionnelle; et à déterminer ensuite la dépense indispensable à cette réalisation.

Or, le moindre traitement qu'on pût assigner à l'instituteur, la plupart du temps père de famille, devrait égaler celui du ministre du culte. En le fixant à 750 francs par instituteur, sans préjudice des allocations des conseils municipaux, graduées selon l'importance des Communes; en y ajoutant une somme fixe pour achats de livres et encouragemens annuels aux écoles, on serait arrivé au chiffre de vingt-huit millions, dès lors invariablement porté au chapitre des dépenses de l'État, comme les frais de l'administration de la justice et des cultes.

Mais pour la plupart de nos députés, même aujourd'hui, l'idée d'employer vingt-huit millions en écoles serait une prodigalité monstrueuse. Chacun d'eux doublerait volontiers ce chiffre, s'il s'agissait d'un matériel qui assurât à notre cavalerie ou à notre marine quelque supériorité sur les forces des autres nations; et tous reculent devant un avantage bien autrement fécond que celui d'une situation militaire. Ils ne veulent pas comprendre qu'augmenter le nombre des écoles serait diminuer celui des casernes, rendre à l'agriculture une partie des bras aujourd'hui inutilement retenus sous les drapeaux, et, tout en conservant les cadres actuels, réduire de moitié l'effectif de la présence au corps, et permettre de substituer insensiblement le système des milices, au service continu, nulle-

ment nécessaire pour l'infanterie. Ils ne voient point qu'alors seulement pourrait s'opérer un développement encore inconnu des forces de l'agriculture, jusqu'à présent si mal étudiées, et que cette dépense, véritable mise de fonds pour l'exploitation de l'avenir, aurait, avant quelques années, produit une économie du triple de cette somme. Ils ne voient pas que là était le secret d'une colonisation puissante pour notre Guyane et pour notre Algérie dite « à toujours française, » tandis qu'une émigration continue se dirige à petit bruit, loin de nos possessions, dans l'Amérique méridionale. D'ailleurs qu'est-ce que vingt-huit millions, sur un Budget de quatorze cent millions? Qu'est-ce que vingt-huit millions, quand il s'agit d'obtenir la décentralisation dont la nécessité est si fâcheusement éprouvée, et d'organiser sérieusement le régime municipal en étendant, par l'intelligence et la liberté, le discernement de l'élection? Faut-il qu'une misérable question de monnaie l'emporte sur le principe vital de notre pays, et nous prive indéfiniment d'un état de puissance agricole, de dignité publique, de moralité privée qui assurerait à la France la seule gloire qu'elle doive ambitionner, celle d'inspirer son loyal amour du progrès aux peuples de l'Europe, comme elle imposait autrefois à leurs cours, sa langue et ses usages? Hélas! il faut l'a-

vouer, et c'est là un des malheurs de notre époque : tout ce qui ne se traduit pas en résultats immédiats, paraît inadmissible. Par suite de cette défiance à l'égard de toute idée large, qu'on peut dire une maladie propre à notre nation, cette dépense aurait paru insensée. Aussi M. Guizot, qui sait les hommes, jugea-t-il prudent de ne la point proposer. Il ne put donc instituer sur des bases solides l'éducation nationale.

Mais si la loi du 28 juin 1833 ne pouvait nous suffire, du moins aurait-on dû s'efforcer d'en extraire le peu d'améliorations qu'elle comportait.

Pour cela il eût fallu :

Au lieu de voir dans l'élément religieux une simple branche de l'instruction primaire, le reconnaître et choisir pour le sol nourricier de l'arbre de la science et du devoir national. — Proclamer le catholicisme, base et principe de l'éducation française. — Animer ce vaste corps d'instituteurs, de l'esprit de foi, de dévouement par lequel le premier instigateur de cette loi, M. Guizot, avait tenté d'en vivifier la lettre morte et stérile. — Dès lors ne point accorder à la pédagogie la préséance sur la pureté des mœurs et la dignité du caractère. — Employer surtout l'allocation du budjet au perfectionnement moral des écoles normales. — Réhabiliter au

dehors l'importance de l'enseignement élémentaire, en donnant au directeur de l'école normale et à l'inspecteur des écoles primaires, rang parmi les premiers fonctionnaires du chef-lieu. Mais nous sommes forcés d'en convenir : en exceptant l'honorable M. Rendu, conseiller au Conseil Royal de l'Instruction publique, homme de foi généreuse, de science pratique et d'expérience complète, dont M. de Fontanes avait recherché le concours, et M. Saint-Marc-Girardin, que l'élévation de ses vues en direction politique éloigne de toute petitesse (1), aucun des membres de l'administration centrale de l'Université ne nous paraît avoir compris, quelles ressources l'éducation des masses pouvait offrir à l'État.

L'Université a *réglementé* les écoles primaires comme elle avait déjà *réglementé* l'enseignement secondaire ; comme elle a depuis lors multiplié les écoles secondaires de médecine, établi des chaires d'enseignement supérieur, fondé des prix dans les Facultés de Droit ; sans pensée créatrice,

(1) Les hommes de bien n'oublieront jamais que MM. Rendu et Saint-Marc-Girardin sont constamment venus en aide à l'institut des frères des écoles chrétiennes. Le premier leur a loyalement prêté le secours de sa plume, et le second, celui d'une voix éloquente à la chambre des députés, chaque fois que ces disciples de l'Évangile se trouvaient attaqués par quelque sectaire du vieux libéralisme.

sans vue d'ensemble, sans prévision de l'avenir, sans confiance dans son œuvre. De là, sont résultés les choix les plus contradictoires, les plus fâcheux dans le personnel de la direction et de l'inspection des écoles. On ne saurait pallier cette inhabileté. Les plaintes de l'autorité locale et les réclamations de l'opinion publique ont été si vives, que sur 70 directeurs d'écoles normales on s'est vu contraint d'en déplacer ou remplacer 50; et cela dans moins d'un trimestre. Comme l'éclectisme, qui depuis 12 ans régente l'Université, n'accorde au Christianisme dans l'éducation, qu'une valeur purement nominale, toute de circonstance et de bienséance, il n'a daigné l'y faire entrer que pour un vingtième, dans le programme officiel de l'enseignement. Sur quatre-vingts heures d'étude par semaine, il n'en est accordé que 3 ou 4 à l'étude de la Religion. La base de toute éducation étant ainsi méconnue et traitée en superfluité, il ne paraîtra pas étrange que des superfluités, des embarras de mémoire, aient pris la place de l'utile et de l'indispensable; et qu'un Ministre, pour donner aux écoles normales *le cachet de spécialité qui leur a si souvent manqué* (1), ait chargé leurs tableaux d'enseignement, des faits et gestes des Scandinaves, des Slaves, des

(1) Circulaire du ministre de l'instruction publique du 2 novembre 1838.

Abassides, des Ommiades, etc., races, califes et dynasties, en effet d'urgente spécialité pour notre pays, dont la propre histoire n'obtient qu'un quinzième du temps accordé aux études!

Avec les superfluités ont paru les incommodités. Ensuite, après l'inutile est venu le nuisible. C'était dans l'ordre. On a introduit dans les écoles des livres qui, ébranlant toute croyance religieuse, tendent au matérialisme, en insinuant, les uns, que le christianisme a sa mythologie, ses fables; les autres, que les animaux possèdent une âme de la même *essence* que la nôtre; qu'il existe « des chiens de génie, des éléphans d'esprit, des panthères à sensibilité, des hirondelles à imagination (1). »

Dans un mémoire couronné par l'Académie des Sciences morales et politiques, sur le rapport de M. Jouffroy, membre du Conseil royal de l'Instruction publique, un professeur de l'Université, M. Dumont, a fait cet aveu que, « parmi toutes les écoles normales organisées en ce moment, *onze* seulement présentaient des résultats satisfaisans sous le rapport de l'instruction morale et religieuse. » On ne s'étonnera donc pas que dans ce nombre d'écoles où l'instruction religieuse reste si imparfaite, il s'en soit trouvé

(1) Bory de Saint-Vincent, *Instinct et mœurs des animaux*, dans la BIBLIOTHÈQUE POPULAIRE.

une où les élèves en masse aient eu le courage de protester contre des dogmes auxquels ils ne croient point, et se soient refusés à en accomplir les devoirs. Un autre mémoire, qui a été honoré du premier prix, et dont l'auteur, M. Barrau, appartient également à l'Université, expose qu'on enseigne « à ces jeunes gens une foule de choses inutiles; » que « la manière dont on les leur enseigne augmente le mal; » et que « ce mal est dû à l'influence de l'Université. » Un ouvrage, qui a mérité le prix Monthyon, intitulé *De la misère des classes laborieuses en Angleterre et en France*, par M. Eugène Buret, livre rempli de faits saisissans, de recherches dirigées avec sagacité et profondeur, assigne, parmi les causes générales du malaise, le vice de nos écoles. « Cette instruction primaire, dit-il, nulle, inutile et souvent dangereuse, est la seule culture morale et intellectuelle mise à la portée des générations qui doivent former la nation française (1). » Et malheureusement rien ne peut contredire cette assertion. Il est vrai que, dans la plupart des localités, « le maître d'école est un type que la loi nouvelle n'a pas modifié. Malgré la surveillance des inspecteurs et des comités, c'est toujours ce personnage ignorant, bavard et

(1) Eugène Buret, *de la Misère des classes laborieuses en Angleterre et en France*, t. II, chap. x, p. 457.

suffisant, ce chantre buveur qui est le parasite et bien souvent la risée de nos communes villageoises (1). »

Dans l'état de gêne où languit l'instituteur, seul un sentiment supérieur aux vicissitudes de la misère, la conviction religieuse, pouvait le garantir du découragement, malgré l'indifférence des familles pour ses services, le persuader de son importance morale; et on a négligé la seule sauvegarde qui pût le défendre contre la déconsidération d'autrui et sa propre défiance. La circulaire de M. Guizot a été mise en oubli. En effet, cette austère leçon serait, « d'un bout à l'autre, la condamnation des écoles normales primaires telles qu'on les a faites (2); » et il y a eu des instituteurs athées, et des inspecteurs matérialistes. Et ces vices capitaux sont tels, que l'Académie des Sciences morales et politiques a récompensé les membres de l'Université qui dénoncent à l'Université, l'état de l'instruction primaire. Comprend-on maintenant pourquoi le clergé, tout en témoignant de son désir pour l'instruction du peuple, a dû ne point se hâter trop tôt de s'associer à une œuvre si pauvrement

(1) Eugène Buret, *de la Misère des classes laborieuses en Angleterre et en France*, t. II, p. 455.

(2) Dit M. Barrau dans son mémoire qui a obtenu le premier prix.

conçue et si infidèlement exécutée? Fallait-il qu'il assumât sur lui la responsabilité des influences pernicieuses des écoles primaires? Pouvait-on sérieusement espérer que les héritiers de cet épiscopat qui a fondé le royaume de France, adoptassent avec chaleur une loi dont l'esprit n'a rien de français, dont les dispositions décèlent la Prusse, trahissent l'Allemagne, et, malgré les apparences bien étudiées d'une impartialité irréprochable, laissent percer l'éclectisme et le protestantisme qui les combina? La prudence et la clairvoyance de nos Évêques ont été assez justifiées par l'événement.

Le ministre actuel de l'Instruction publique, M. Villemain, a manifesté le désir de prendre le principe du christianisme pour base de l'instruction primaire. Il a résolu une création de sous-inspecteurs des écoles, afin de surveiller plus immédiatement les diverses parties de l'enseignement. Nous regrettons qu'un homme à la fois familier aux études pédagogiques et aux doctrines religieuses, dont le caractère ou les écrits auraient obtenu les sympathies du clergé, ne soit pas chargé spécialement de régénérer les écoles normales, de pénétrer les inspecteurs de département, de cet esprit vivifiant qui seul peut rendre l'instruction salutaire dans tous les temps, dans tous lieux, dans toutes les conditions sociales, et d'imprimer une direction uni-

que à cette hiérarchie de surveillance et d'enseignement. Mais sans l'appui d'une Dotation, la volonté la plus énergique d'un Ministre, la sagesse de ses plans les plus ingénieux d'éducation seraient toujours réduites à des modifications successives, à des réformes partielles, dès lors insuffisantes. Ce n'est point avec l'aide d'un encouragement faible et douteux du Budget que l'instituteur parviendra jamais à la hauteur de cette mission d'avenir, de cette puissance morale hardiment annoncée par lord Brougham, dans cette profonde parole : « C'est l'instituteur, et non plus le canon, qui est désormais l'arbitre des destinées du monde. »

§ III.

On s'obstine à ne pas comprendre ce que, de nos jours, doit être l'éducation du peuple. Sachez-le bien : nous ne demandons plus un enseignement routinier, privé de sens, de raisonnement, sans spécialité d'application, laissant les enfans, les adultes, et par suite les hommes, étrangers à la nation, aux intérêts des localités, aux idées progressives de leur siècle. Jusqu'à ce jour, l'enseignement était le but : pour nous, il n'est que le moyen.

On voulait des écoles pour apprendre à lire, écrire et chiffrer; et nous voulons des écoles pour rendre apte à l'administration de la personne, des biens, de la famille et de la Commune; pour qu'on devienne par le calcul, prévoyant et économe; par l'écriture, maître des secrets domestiques; par la lecture, instruit de ses devoirs d'homme, de citoyen et d'électeur.

L'instituteur, tel que nous le réclamons, résumera en lui toutes les connaissances nécessaires au développement des classes agricoles et industrielles. Son enseignement devra être complémentaire de leurs besoins, pour leur éviter la nécessité d'aller dans les villes chercher un supplément d'instruction. Nous demandons que le progrès de l'instruction primaire se reconnaisse dans l'État, à la fertilisation des terres, à l'accroissement des produits. Nous prétendons retrouver les fruits de l'instruction du peuple, dans l'amélioration générale de ses mœurs, de son esprit, et même de sa constitution physique.

Le temps est enfin venu de proclamer l'instruction primaire DETTE DE L'ÉTAT.

Chaque citoyen peut y prétendre sa quote-part de paiement. Pour y avoir droit, il suffit d'être Français. Comme la protection de la loi, elle est due à tous. Ainsi que tout homme fait échange de sa pensée par la parole, il faut qu'il



le puisse avec les lettres. C'est son privilége distinctif sur tous les êtres de la création.

Dans l'organisation d'un gouvernement qui se dit « fondé sur les lumières générales, » et réside dans la puissance élective, l'instruction est due à tous, parce que tous ont des droits à exercer ou des devoirs à accomplir. L'instruction doit donc être constituée définitivement.

L'enseignement primaire n'est ni un don, ni une libéralité, mais une DETTE sacrée de l'ÉTAT. Ce principe établi, il suit que, pour voir germer sur toute la superficie du royaume une instruction nationale, identique, graduée et professionnelle, ce n'est plus avec les votes parcimonieux et discrétionnaires des conseils municipaux qu'il faut semer; un Budget invariable et voté par les Chambres, doit acquitter cette DETTE annuelle.

Car une condition antérieure à la capacité de l'instituteur est celle de son existence. L'instituteur n'atteindra jamais sa haute destination, si la considération publique ne l'investit. Sans bien-être matériel, peu ou point de bien-être moral. Le vieil Homère l'a dit : « La faim est mère des mauvais conseils. » L'homme aux prises avec le besoin n'obtient nulle considération aux yeux d'autrui, même aux siens; il abdique sa propre dignité; réduit pour vivre à faire industrie de tout, l'instituteur se mettra au ser-

vice du Maire, du Curé, des conseils municipaux, des notables, en un mot de quiconque aura un décalitre de blé à lui fournir. D'ailleurs, qu'on ne se le dissimule pas, l'instituteur n'acquerra jamais l'autorité désirable sur les élèves, s'il n'étend son influence jusqu'aux parens concourant à le seconder.

Point d'influence sans considération. Or, pour qu'il y ait considération, il faut d'abord indépendance. Sans indépendance, point de considération. Sans considération, nulle récompense pour le maître, nulle confiance, et partant nul progrès chez l'élève. Il fallait le bien-être matériel pour garantir le bien-être moral; il faut le bien-être moral pour garantir la capacité. Le bien-être matériel est donc fondamental.

Aussi demandons-nous pour l'instituteur :

1° Qu'il soit assimilé par l'État, aux magistrats de paix et aux ministres du Culte, dans le traitement, variable selon l'importance des villes et des localités;

2° Que la Commune lui continue l'indemnité déjà fixée de 200 francs ;

3° Qu'Elle lui fournisse un local disposé pour la commodité de l'enseignement; un logement spacieux, distribué avec intelligence, et devant suffire aux besoins d'une famille entière;

4° Qu'il lui soit également accordé un jardin où il puisse trouver un délassement et une ré-

création, et se tenir étranger aux coteries presque inévitables des petites Communes, et aux réunions des billards et des cabarets, qui lui seraient plus nuisibles encore;

5° Qu'il conserve, en forme de casuel, le droit de tirer une rétribution conventionnelle des élèves qui souhaiteraient une instruction spéciale plus approfondie.

Ainsi l'État et la Commune concourront également à fixer le sort de l'instituteur, à le rendre indépendant du besoin et des conseils municipaux. — Indépendant du besoin, le voilà sauvé de ces travaux manuels, de ces occupations serviles qui forment presque toujours l'accessoire et souvent le principal de la vie et des moyens d'existence de l'instituteur. — Indépendant des conseils municipaux, qui ne seront plus les régulateurs de son maigre salaire, le voilà sorti de cette sphère d'obséquiosité et de sujétion locale, dans laquelle il était plongé; et ce point intéresse les familles bien plus qu'il ne le paraît d'abord. Placé dans l'État comme un fonctionnaire public, il n'aura plus à s'occuper que de ses fonctions et des études assidues qu'elles demandent. Il donnera tout son temps à sa profession, parce qu'il en recevra toute son existence.

Indépendance, considération, dignité de soi-même, confiance des autres, tels sont les résultats moraux de ce système matériel. L'émulation

viendra s'y joindre. Le traitement fixe, payé par l'État, pouvant se cumuler avec un casuel, et l'instituteur, sachant qu'un degré plus élevé, plus spécial d'instruction, peut accroître ses rétributions particulières, tendra vers des connaissances variées et plus approfondies; ses lumières rejailliront de l'école sur l'habitation dont il deviendra fréquemment le conseiller; de là avantage pour l'instituteur, avantage pour la Commune.

Et comme dans une vérité toutes les conséquences sont mutuellement responsables; d'une mince question financière, d'une simple base de traitement, en apparence si peu importantes, vont sortir pour l'Etat d'immenses améliorations. Effet immédiat de l'éducation nationale, l'exploitation des ressources méconnues de l'agriculture réagira sur l'industrie, en développant une consommation plus rapide de ses produits; étendra le bien-être commun, et diminuera les obstacles à la moralisation générale.

Aussi long-temps que les ambitions secondaires se détourneront avec dédain de la profession d'instituteur, pour s'appliquer exclusivement au commerce, à la procédure, au notariat, à la médecine, on pourra certifier qu'il existe un vice et au moins une lacune dans notre législation. La position des maîtres de l'enfance est encore à fixer. Nul homme n'a le droit de se

dire bon citoyen, de se prétendre dévoué à la gloire de sa patrie, s'il reste indifférent au sort de l'instruction primaire; car il n'a point compris le mécanisme du corps social dont il est membre. Nul ne mérite le titre de conseiller municipal, nul n'est digne de ceindre l'écharpe consulaire, s'il néglige l'unique moyen d'affranchir sa Commune du joug de la centralisation, des préjugés nuisibles à l'agriculture, préjudiciables aux familles, et de rendre l'élection, une justice; le système représentatif, une vérité. Que tout esprit désireux du bien public se tourne donc vers les nécessités de l'éducation, si mal satisfaites encore. Que tout membre de Collége Électoral impose pour condition de son vote, aux candidats à la Députation, l'engagement de réclamer une autre loi sur l'instruction primaire.

Nous le déclarons :

La loi du 28 juin 1833 doit enfin faire place à une organisation nouvelle. Il faut reconstituer différemment les écoles normales; fonder l'éducation du peuple sur une base puissante et nationale; lui imprimer un caractère vraiment français, par conséquent catholique, car hors du catholicisme, il n'y a ni dans le passé ni dans l'avenir aucune gloire pour la France, ce noble royaume dont le titre d'honneur fut parmi les nations, celui de Très Chrétien.

§ IV.

Mais, si nous travaillons à changer la position sociale de l'instituteur, c'est à la condition de le voir se régénérer lui-même, se former un caractère digne de respect, devenir le propagateur de la morale, le conseiller du progrès, l'agent de la civilisation. Il ne pourra monter au rang honorable que nous lui assignons, et justifier les dépenses et les prévoyances dont nous demandons qu'il soit l'objet, qu'autant que l'utilité de son existence sera démontrée par ses œuvres. Que nul directeur, professeur, et élève d'école normale n'oublie cette vérité : la foi religieuse constitue la première des qualités de tout instituteur, ainsi qu'elle est la première des vertus de tout chrétien. La plus habile pédagogie ne saurait pour le bien-être général, égaler le moindre sentiment évangélique. Un recteur d'académie fut-il grammairien comme Girard, L'homond et Letellier, arithméticien comme Bezout et Bourdon, astronome comme Laplace et Biot, géographe comme Malte-Brun et Balbi, meilleur physicien que Thenard et Dumas, plus grand naturaliste que Cuvier et Geoffroy-Saint-Hilaire, sans Christia-

nisme ne serait qu'un dangereux instituteur. Comment le maître de l'enfance ferait-il germer en elle ces principes impérissables de morale et de vérité, qui disposent à la foi dans la Providence, à la soumission au devoir, au respect d'autrui, à l'amour d'une indéviable droiture, s'il n'est pas lui-même soutenu par un sincère espoir des récompenses célestes? Comment sera-t-il vigilant, patient, doux, équitable envers ses élèves, sans préférence pour leur âge, leur condition et ses rapports personnels avec les parens, si la crainte du comité de surveillance le dirige seule? Il se bornera à donner machinalement ses leçons suivant l'indication du réglement, sans y ajouter l'impulsion et l'autorité d'une parole convaincue. L'importance de son action ne lui sera jamais connue, s'il n'a point la conscience intime de sa propre personnalité, s'il ne voit point en lui le dépositaire d'une âme destinée à l'éternité, actuellement libre de son choix et de ses déterminations, ayant reçu action sur autrui pour le bien comme pour le mal, et à cause de cela plus largement responsable de ses actes, devant l'Auteur de la vie. Tellement la Religion est l'essence de toute éducation intellectuelle, que le fameux Diderot, ce grand déclamateur d'impiétés, se vit logiquement contraint de la déclarer la PREMIÈRE des *connaissances essentielles* qu'il faut *à tous les États*,

et auxquelles rien ne peut suppléer, etc.; aussi dans son TRAITÉ DE L'ÉDUCATION, pose-t-il en premier lieu « la Religion par laquelle, dit-il, nous devons commencer, continuer et finir, parce que nous sommes de Dieu, par lui et pour lui. »

Que l'instituteur doive être religieux, cette nécessité n'est pas contestable. Mais quelle sera la mesure de ses rapports avec le Curé? Ici les avis sont contraires. Les uns voudraient qu'il s'effaçât totalement en présence du pasteur, se fît son agent docile et aveugle; les autres, qu'il ne s'unît jamais au Curé, de peur de perdre de son indépendance; qu'il ne l'admît jamais dans son école, hors les cas où il y viendrait comme membre du comité de surveillance, qu'il garantît l'école de l'influence du presbytère.

Pour nous, voici notre opinion :

L'instituteur ne doit se faire ni le serviteur du Curé, ni le commissionnaire de sa domestique, ni le parasite de sa cuisine, ni le camarade du bedeau, ni le familier du clocher, ni le quêteur, ni le pourvoyeur des lampes et des burettes; mais il est tout naturel qu'enseignant la musique, il dirige le chant et soit le maître de chœur, qu'il concoure à rehausser l'éclat des cérémonies du culte, et y emploie ses meilleurs élèves. Prétendre le séparer du pasteur est méconnaître sa destination. L'instituteur ne relève, quant à son brevet, que de l'Université de France. Il est

«fonctionnaire de l'État;» mais, privé de l'appui de l'autorité religieuse, jamais il ne pourrait exercer sa magistrature morale. Quelle confiance inspirerait aux familles l'homme qui n'obtiendrait pas celle du pasteur, le premier juge en moralité dans la Commune? Si l'instituteur se trouve, par sa nomination, indépendant du Curé, ses fonctions le retiennent son auxiliaire. Si l'instituteur nous est nécessaire, le prêtre nous est indispensable. Le Curé se passe de l'instituteur; l'instituteur ne peut se passer du Curé. Tenter, comme l'ont fait certains élèves-maîtres au sortir des écoles normales, d'établir une rivalité entre l'école et le presbytère, est d'un insoutenable orgueil. Que valent les superficielles notions de chimie et de physique, les nomenclatures d'histoire emportées de l'école normale, comparées à la science large et vraie du Prêtre dont l'esprit, chaque jour alimenté des plus éclatantes poésies de l'Orient et des inspirations surhumaines de l'Écriture, s'élève vers le Très-Haut par la prière et la contemplation? L'instituteur doit s'efforcer de mériter le titre de vicaire civil du Curé. Il doit tenir à honneur d'être son répétiteur auprès de l'enfance. S'il sait comprendre ses obligations, il n'hésitera point à prévenir le Curé en toute occasion, car la supériorité du Prêtre est un fait. Nulle magistrature ne peut égaler le sacerdoce; et il n'y a ni abaissement ni

faiblesse à reconnaître la prééminence du caractère divin. D'ailleurs, malgré les prétendus projets d'envahissement dont on l'accuse, le clergé est encore le plus sûr appui de l'instituteur. Tandis que les incrédules et les libéraux, dans le conseil municipal restreignent au minimum son traitement fixe, et avilissent indignement le taux de ses rétributions mensuelles, c'est le Curé qui vient à son secours, et l'aide à vivre, en lui ouvrant l'entrée du chœur et de la sacristie.

Que dans les écoles normales on s'habitue à cette vérité : il ne suffit pas d'obtenir son brevet pour devenir un bon instituteur; il faut d'abord être chrétien. L'esprit évangélique dépourvu de science spéciale ne suffirait pas à l'instruction. La pédagogie séparée de l'esprit évangélique, nuirait au cœur. Seul un intime accord entre la foi éclairée et la connaissance précise de son art, pourra permettre à l'INSTITUTEUR de déposséder enfin le *magister*, en faisant succéder à la stérilité et à la routine, l'élévation de l'âme, l'intelligence et la production.

CHAPITRE II.

L'INSTITUTEUR.

§ I

Un des philanthropes les plus éclairés de l'Europe, et dont le nom n'est pas assez populaire chez nous, M. de Fellenberg, avait formé à Hofwill, en Suisse, une institution agricole dont le plan et le but excitaient l'admiration des plus illustres voyageurs. Ce cultivateur pratiquait sans mauvaise honte l'Évangile. La charité l'avait fait ami des hommes, au point de prendre dans ses bras, comme un frère, quiconque était admis chez lui. Lorsque l'empereur Alexandre voulut aussi visiter le célèbre établissement, l'agronome vint à lui tout naturellement, comme il serait allé vers un mécanicien ou un simple laboureur, et lui ouvrit ses bras. Puis soudain, se rappelant qu'il avait affaire à l'Autocrate de toutes les Russies, il recula, rougissant de sa gauche précipitation; mais l'empereur s'avan-

çant lui-même, lui dit d'un accent d'aimable reproche : « Et pourquoi pas? » Alors le paysan et le monarque se serrèrent dans une fraternelle étreinte.

L'usage de réunir les instituteurs des villages voisins, et de les pénétrer de la dignité de leurs fonctions, avait paru à M. de Fellenberg le meilleur moyen de servir son pays. Au nombre de ses auditeurs, se faisait remarquer, par son intelligence et ses vertus, Thomas Vehrli, maître d'école à Eschikofen dans la Thurgovie. Sachant que M. de Fellenberg projetait la fondation d'un institut de pauvres, il osa lui demander d'y employer son fils, seulement âgé de dix-neuf ans, mais doué d'une ardente aptitude, et pénétré de cette foi religieuse, sans laquelle aucun dévouement n'est durable. M. de Fellenberg savait trop quelles ressources accompagnent la jeunesse, pour la repousser à cause de son inexpérience. Il admit à sa table le fils du maître d'école, le couva de sa bienfaisante approche, et, par ses entretiens et ses exemples, le disposa à sa destination.

Le jeune homme, préparé à la sainteté de sa mission, ne tarda pas à s'en voir investi. Dans l'âge de l'étourderie, des vaines images et des passions, où se dompter soi-même est si difficile, il eut le courage d'accepter une lourde paternité, de se faire vieillard par l'esprit en restant

adolescent par le cœur. Les premiers enfans qu'on remit à sa charité étaient des pauvres errans, des mendians pris sur les grands chemins, déjà corrompus par le vagabondage et la misère. Il fallait leur former un cœur, éclaircir leur âme ternie sous de viles influences, assainir leur caractère que le vice infectait prématurément. Il voulut régner sur eux par l'amour; partager leurs travaux, leurs jeux, leurs chants; se les assimiler dans une égale association à leurs joies et à leurs petites peines. Sa douceur lui gagna leur confiance; sa fermeté sut la maintenir, et son affection la mériter. Il put si bien enter sur leurs sauvages inclinations, les idées de reconnaissance et de probité, qu'il leur fit produire un point d'honneur sacré. Depuis la fondation d'Hofwill jusqu'à ce jour, aucun de ces jeunes vagabonds, quoique pleinement libre de s'échapper, n'a encore déserté l'école. Ils y ont patiemment attendu leur vingt-unième année, parce qu'ils savent que, seulement vers cet âge, leur travail peut indemniser M. de Fellenberg, qui les a nourris, vêtus et instruits durant leur enfance. Ni le ressouvenir de l'existence pittoresquement accidentée des grandes routes, des siestes au bord des forêts, des grapillages et de la petite maraude, ni l'amour du châlet natal et de l'étable où s'abritèrent leurs premiers ans, n'ont pu les pousser à blesser les intérêts de leur

bienfaiteur. Tous se sont fait un devoir inviolable, de continuer leurs travaux jusqu'au terme marqué par le réglement.

Aucun de ces faits n'était ignoré de Charles Rimbaud. Il avait choisi pour modèle, Vehrli; comme Vehrli s'efforçait de ressembler à M. de Fellenberg son maître, de même que l'abbé Jourdan se proposait d'imiter le père Gérord, et que saint Bernard voulait suivre saint Paul, lequel avait pris pour modèle le Fils de l'Homme, et disait aux chrétiens : « Imitez-moi comme j'imite Jésus-Christ. » Car sans un exemple sur lequel se reposent nos regards, notre faiblesse s'intimiderait bientôt. Il avait donc résolu de s'élever à la hauteur de ses fonctions.

Les conseils de l'abbé Jourdan lui avaient rendu son séjour à Paris, utile à étudier le peuple. Se mêlant aux ouvriers, afin d'apprendre toutes leurs misères, il avait aperçu dans leur nudité les vices qui foisonnent le dimanche et le lundi aux barrières de la capitale, l'immoralité et la déraison assiégeant les portes des hôpitaux ou s'en frayant le chemin avec une déplorable gaîté. Tout ce que la bassesse du caractère et la dégradation de l'âme peuvent offrir de plus anti-social, avait étalé son virus à ses yeux. Et reconnaissant que l'absence d'éducation primaire perpétuait ces maux, que l'ignorance fomentait la corruption, il se sentit pénétré de compas-

sion pour ceux qui végètent privés de salutaires enseignemens.

Le Curé le reçut comme un fils long-temps désiré. Craignant pour lui des rapports de voisinage nuisibles à sa considération, s'il habitait une maison commune à d'autres locataires, il le garda au presbytère, ainsi que M. de Fellenberg avait pris chez lui Vehrli, pour le pénétrer constamment de la grandeur du ministère qu'il allait exercer.

Pendant que Mme de Fonbelle préparait à l'instituteur la plus gracieuse réception, le Maire et le Curé se transportant ensemble à la salle de Cruchard, le surprirent encore à l'œuvre; c'est-à-dire fustigeant avec enthousiasme un de ses pauvres écoliers. Ils arrêtèrent l'exécution. Le Maire déclara la classe terminée. Appelant à tour de rôle, dans le vestibule, chaque élève, ils constatèrent sur son dos, sa tête ou ses mains, des traces de la violence du magister. Alors le Curé convainquit le pédagogue, d'ignorance et de routine, aux yeux du Maire. Celui-ci fit défense à Cruchard de rouvrir son école sans s'être muni du brevet, dont jusque-là, par tolérance, on l'avait dispensé. Pour consoler un peu le pauvre exécuteur qu'on eût cru frappé de la foudre, le Curé l'assura qu'il conserverait son cumul de sacristie.

En apprenant cette mesure, Charles Rimbaud demanda que l'indemnité de logement fût con-

19

tinuée au vieux Cruchard, puisque M. le Curé voulait bien lui accorder l'hospitalité de son presbytère. Ce procédé toucha jusqu'au magister dépossédé. Mais le très vertueux Malefoy ne pouvait étouffer son indignation. C'était surtout contre l'abbé Jourdan que fulminait sa philanthropie. « Dans quel temps vivons-nous? s'écriait-il. O révolution des révolutions! Il a fallu un Buonaparte et un soleil de juillet pour nous amener là. Voici que ce prédicateur de caserne, maintenant ôte le pain à ce brave Cruchard, ce vieux maître qui nous a tous enseignés. Oh! décidément cet homme est venu pour tout brouiller. Ceci n'est qu'un commencement; laissez-le faire, et vous m'en direz des nouvelles. »

§ II.

Le soleil se tenait encore debout à l'horizon. Le Prêtre et le jeune homme, traversant le champ des morts, prirent le sentier des collines. Le jeune homme marchait avec le Prêtre, pensif comme Isaac suivant Abraham vers la montagne, sans savoir où il le guidait. Pour lui aussi il s'allait agir d'un sacrifice sur le haut lieu.

L'abbé Jourdan lui disait :

Je le répète, mon ami, vous renoncerez aux jeux de boules, aux bavardages de rues, aux courtisaneries de cuisine chez les bourgeois. Vous n'appellerez point galamment par leur nom les jeunes paysannes. Vous ne siégerez point sur la porte des boutiques, avec les sœurs et les mères de vos écoliers, excitant leurs rires par de lestes anecdotes. Vous n'irez point dans les veillées, où se lisent des feuilles ennemies de l'ordre, et dont les accusations virulentes, souvent calomnieuses, aigrissent les lecteurs, et excitent une haine aveugle contre des principes ou des personnages qu'ils ne sauraient apprécier. Vous fuirez les billards et les estaminets. Et en vous fermant la porte des cabarets, vous vous ouvrirez celle des familles. La privation de grossiers plaisirs vous sera payée par la confiance, la considération et le bien-être. Quand vous donnerez à cette agrégation ce qui doit fonder la science de son industrie, le perfectionnement de ses professions, tous vous seront liés par la reconnaissance. Que doivent nos concitoyens à maître Cruchard? De quelle pensée utile a-t-il doté leur esprit? Pour toutes les générations vivantes, Cruchard n'a été qu'un bourreau. Il a distribué des coups durant cinquante ans, et fait une caverne de douleur du cloaque qu'on nommait son école. On sortait de chez lui

après cinq ans de contrainte, de larmes et de muettes malédictions, après cinq ans d'occupations routinières et hébétantes, en n'emportant que le souvenir de ses brutalités. Il fut sans pitié pour l'enfance; la virilité est sans égard pour lui. »

Après avoir gravi les escarpemens du sommet Saint-Antoine, ils arrivèrent à une roche que les pluies des hivers et les colères des ouragans avaient violemment mise à nu. De là, se déroulait sous les pieds, l'entière surface de la Commune. Puis les bois et les pacages des hameaux, les clochers aigus, les vagues aspects de la Bourgogne, et les bleues dentelures de la Franche-Comté se déployaient au loin. Par delà de vaporeux espaces, fuyaient les cimes des Grisons, la croupe du Jura, et se perdait la sombre verdure des Ardennes.

Ce fut pour Charles Rimbaud une brillante surprise, que ce panorama gigantesque, au centre duquel il se trouvait porté.

Ils s'assirent. Son guide reprit la parole.

§ III.

« Jetez là-bas les yeux. Voyez-vous sous vos pieds cette masse disgracieuse d'habitations, qui,

au premier plan, se détache sur la verdure du paysage? c'est Verdeuil. Là rampent de viles inclinations, de basses cupidités; là dans l'indigence ou l'orgueil fourmillent de petites haines. La misère y allaite les vices qu'engendre l'ignorance. A l'entour, languissent des terres stérilisées, que ravage le parcours, et que désole le droit mal compris de vaine pâture. Vous distinguez d'immenses jachères, des labeurs imparfaits, faute d'instruments qui épargnent la sueur, et par l'imprudente ambition des métiers. L'ignorance et le découragement ont laissé leurs traces dans ces friches. Des sentiers rugueux et peu praticables, s'opposant à l'essor de l'agriculture, ferment tout accès à une industrie locale.

« Ces hommes se dégradent à plaisir, ils ignorent la dignité de la personnalité humaine. Ils ne savent pas plus la sublimité du culte auquel par leur naissance ils ont le bonheur d'appartenir, que l'histoire du sol qu'ils habitent. La plupart des laboureurs dédaignant leur propre condition, envient l'existence si précaire des ouvriers attachés à cette manufacture que vous apercevez par delà cette colline; tandis que ces ouvriers, consommant en boissons le salaire de la semaine, détestent leur sort, accusent de leur gêne le gouvernement, portent une haine secrète à quiconque ne subsiste pas du travail manuel. Ces malheureux, dépourvus de toute

notion utile à la vie sociale, se font de leurs habitudes crapuleuses, un précepte et une obligation. Que deviendront leurs enfants? Livrés à leur unique direction, entraînés par l'exemple, ils suivront leur voie dégradée et perdue. Une seule influence pourrait sauver cette population, l'éducation primaire. La thérapeutique, qui ne peut agir sur les corps épuisés, rencontre d'encourageantes ressources dans les jeunes constitutions. Il en est ainsi de la médecine morale. Tournons résolument nos efforts vers l'enfance. On ne saurait rien opérer dans l'avenir, que par elle. Il faut d'abord former son cœur, diriger son esprit. Pénétrez la nouvelle génération de cette vérité, que loin de se terminer à la mort, la vie de l'homme immortel est au contraire à cette époque décisive, affranchie pour jamais, du passager et du périssable. Qu'elle sache que les diverses conditions des rangs et des professions dans l'existence actuelle, restent absolument indifférentes et égales, si on les compare à la durée sans fin qui nous attend. Apprenez-lui à placer les affections de son être, plus haut que la poussière de ce monde. Elargissez sa compréhension par la fréquente onction de vos paroles. En lui donnant une idée de la grandeur de Dieu et de la magnifique destination de chaque individualité humaine, rendez-lui naturelle l'horreur du blasphème, du mensonge, du parjure, du désordre,

et de la lâcheté civique. Inspirez-lui le respect du travail qui nous fut imposé par le Créateur, l'attachement au devoir, ainsi que ce sentiment profond qui, de plein droit en France appartient à toutes les classes, et se trouve si heureusement exprimé dans notre langue par un seul mot, l'honneur.

« Voilà une œuvre immense, et je l'avoue, qui ne sera jamais appréciée des hommes. Son accomplissement exige outre une résolution généreuse, de l'activité, de la constance, de la douceur, de la fermeté, et de la patience surtout. Je vous ai découvert nos plaies honteuses.

« N'aurez-vous point pitié, jeune homme? Maintenant que cette grande indigence vous est connue, abandonnerez-vous à sa misère cette population? Non, non, j'en ai le pressentiment, une ère nouvelle commence pour la contrée. Le jour où vous avez secoué au seuil du presbytère, la poudre de votre chemin, le vent du ciel emportant cette poussière du saint pélerinage, l'a répandue sur la Commune pour la fertiliser. Pénétré de la charité de Jésus-Christ, rédempteur et instituteur des hommes, vous êtes arrivé en son nom. « Béni soit celui qui nous vient au nom du Seigneur. » Ainsi que je vous ai d'abord accueilli, tous finiront par vous recevoir. Mais répondez-moi, Charles Rimbaud : vous tenez-vous bien prêt à supporter l'humiliation, la

gêne et l'injustice? à meurtrir votre front, du joug de l'enseignement quotidien? Le poids de l'ingratitude n'oppressera-t-il point votre cœur? Pensez-vous pouvoir poursuivre dans l'obscurité et l'oubli, votre courageuse entreprise? »

— Telle est ma résolution, répondit Charles d'un accent calme et ferme.

— « Dès ce moment je contemple avec respect votre destinée. Rassurez-vous, vos travaux recevront leur prix. Dieu nous aidera. Faites selon qu'il vous a été inspiré. La plus haute occupation où l'on puisse aspirer, vous est départie. A vous appartient désormais un privilége sublime; la direction des intelligences, et la formation des cœurs. Dans l'accomplissement de ce ministère, ses conséquences infinies, dans cette redoutable capacité de faire éclore la vertu ou de laisser germer de vicieux penchans, se révèlent une domination, et une responsabilité réellement effrayantes.

« Si nulle part ces immenses effets n'ont étonné vos yeux, c'est que nulle part encore le véritable instituteur, tel que le réclament les nécessités du pays, ne s'est montré à vous. Il vous faudra devenir plus grand que vos maîtres; surpasser tout ce qu'ont embrassé vos regards. Vous allez sur cette scène chétive, commencer un rôle inconnu. Vous allez seul, et dans l'isolement, lutter contre l'obstination, la routine, les mœurs

corrompues. Les dédains de l'orgueil bourgeois, les rancunes, de l'apathie que vous aurez aiguillonnés, ne vous épargneront pas. Vous ne mangerez qu'à la sueur de votre front, et à la fatigue de votre voix, votre pain de chaque jour. la malveillance et l'ingratitude épieront vigilamment l'occasion de vous perdre. Mais, si vos résolutions persévèrent, cette rage grincera des dents, frémissant de son impuissance. Ayez confiance; la haine des méchans ne prévaudra point. Courage, apôtre de la civilisation! la récompense de vos efforts ne vous sera point dérobée. Et parce que compatissant aux maux de vos frères, vous fûtes docile aux persuasions de l'amitié, prompt à l'appel du devoir; voici ce qu'en présence de ce majestueux horizon et du théâtre de votre lutte, je vous annonce aujourd'hui :

« Les premières bourrasques de la sottise une fois essuyées, votre supériorité intellectuelle s'avouera dans chaque famille. La considération publique vous appellera, de la condition des artisans, au rang des principaux notables. La gratitude de vos concitoyens vous allouera au Budjet communal, un traitement en rapport avec votre nouvelle position. Les rétributions pour les cours spéciaux d'industrie ou d'agriculture formeront votre casuel. Assimilé, quant au traitement, au premier magistrat du canton, vous anoblirez une carrière encore inconnue et dé-

daignée, mais puissante dans ses résultats, semée de religieuses consolations, de jouissances intérieures, et dont les œuvres du moins ne mourront pas avec vous sur cette Terre. Le plus docte des sages qui aient marché sous le soleil, et dont la science fut attestée par le Sauveur lui-même, le Mage Daniel, prophète du Très-Haut, a dit expressément pour vous, instituteurs : — Ceux qui enseignent la vertu à la multitude, brilleront comme des étoiles. » — Élevez donc vos regards au-dessus des choses qui passent, ô mon ami, et les obstacles qui en naissent, comme les chardons et les ronces dans le champ de l'exilé, s'aplaniront devant vos pas. »

Ici le Prêtre tendit sa main au jeune homme qu'un désir supérieur agitait saintement. Et ils descendirent la montagne.

Ils arrivèrent silencieux jusqu'aux murs du cimetière. Tous deux ils traversèrent pensivement le clos des tombes, autour duquel expiraient les derniers murmures du jour, et entrèrent dans l'église pour y faire leur prière du soir.

CHAPITRE III.

LE DÉBUT.

Le lendemain, dès l'aube, Charles Rimbaud prit possession de la salle affectée à l'École. Il la fit déblayer de ses antiques immondices; il gratta le sol, les murailles, le plafond, et les désinfecta par une ablution chlorurée. Ne pouvant, faute d'argent, faire percer une seconde croisée, pour suppléer au manque d'air, il accrut la lumière à l'aide d'un enduit, appelé blanc-de-chaux, mêlé de colle-forte, pour fixer la blancheur et la rendre inoffensive au contact des habits. Avant lui, les murs, sales et nus, représentaient une prison. Il voulut leur restituer la vraie physionomie de leur destination, leur prêter un enseignement et un langage. Il s'entendit avec un menuisier, père de trois garçons, dont il s'obligea à terminer gratuitement l'éducation, en retour des pupitres, de la chaire et des bancs que celui-ci s'obligeait de confectionner. Puis il s'enferma mystérieusement dans

l'école, et, durant plusieurs jours, il y travailla en secret.

Quand il l'ouvrit, le Curé et le Maire ne pouvaient reconnaître dans ce petit gymnase, la pestilentielle sentine de Cruchard. Ils restèrent étonnés. Cette salle d'école était un vrai modèle.

Chaque pupitre, régulièrement percé de trous et garni d'encriers, faisait face à la chaire du professeur, placée en regard, de manière à ce que, dès l'entrée, aucune impression, aucun mouvement ne lui pût échapper. Les bancs se trouvaient ainsi disposés, que chaque élève pouvait prendre et quitter sa place, sans dérangement pour ses voisins. A droite se voyaient les cartes d'Asie, d'Europe, d'Afrique, d'Amérique et de l'Océanie, dessinées sur de larges proportions. A gauche, la mappemonde, les tableaux synoptiques de l'histoire sainte et de l'histoire de France; celui du système métrique ou mesures légales, et deux cartes muettes : la première de l'Europe, la seconde pour la France. La différence des couleurs indiquait celles des royaumes ou des départemens, mais aucun nom n'aidait la mémoire; c'était aux élèves de les trouver. D'un côté de la chaire, posait le tableau noir, destiné à l'arithmétique et à la géométrie. De l'autre, le tableau rayé des cinq lignes rouges pour l'enseignement du chant et de la mu-

sique. Ainsi, sans quitter sa chaire, le professeur traçait les figures, les chiffres ou les notes avec la craie et les indiquait de la baguette usitée aux leçons de géographie. Le réglement, affiché sur la porte, en dedans et en dehors, désignait l'heure de l'ouverture et de la clôture des classes, la tenue exigée pour s'y présenter, la décence du maintien, toutes les obligations des élèves et la graduation des peines et des récompenses. Le Curé et le Maire remarquèrent sur la chaire du professeur, auprès de la sphère céleste et de la sonnette, un grand registre ouvert, intitulé : Journal de l'école. Ils en demandèrent l'emploi.

« Ce cahier, leur répondit Charles Rimbaud, doit être le premier appui du régime et de la discipline de l'école. Chaque année, un nouveau registre-journal continuera l'ancien. Sur sa tenue, on jugera aussi aisément de l'intelligence et de l'assiduité d'observation du maître que des défauts et des progrès de ses élèves. — Ce registre-journal est divisé par colonnes, se rapportant chacune à un objet spécial de l'enseignement.— La première colonne, ayant au haut la date du mois, contiendra les noms des élèves ; — les autres seront destinées à marquer leur progrès ou leur négligence dans la lecture, dans l'écriture, dans le calcul, dans l'étude de la grammaire, de la géographie, ainsi de suite, pour chaque moi-

tié d'instruction ; — enfin une colonne plus large sera réservée aux remarques sur la situation morale de l'élève, et une dernière colonne servira de complément à ces observations particulières ou générales sur le caractère de chaque enfant, l'effet des essais pour sa réforme, les résultats obtenus ou espérés. » — Ne négligez point cet exemple, lecteur, et tenez dorénavant la main à ce que, dans votre école publique, un semblable journal soit ouvert.

Dès le jour de la présentation d'un élève, ses nom, prénoms, profession et domicile de ses parens seront inscrits sur ce registre. L'instituteur, après lui avoir, par ses questions, fait subir, sans qu'il s'en doute, un véritable examen, marquera avec la date de son entrée, le rang dans lequel il doit être classé et quelle aptitude il annonce. — Les examens seront fixés à des époques régulières et invariables. — Leurs résultats étant mentionnés sur le registre-journal, on les comparera avec ceux des examens précédens, et l'on obtiendra par ce moyen une appréciation exacte de la valeur de chaque élève; ses observations seront rédigées, et formeront comme le procès-verbal de l'examen.

Ainsi, quand une mère de famille viendra demander à l'instituteur ce qu'a fait son fils, comment il emploie le temps et l'argent qu'il dépense, l'instituteur ouvrira son registre : le

livre parlera pour lui. Un changement de domicile, de résidence, oblige-t-il l'élève à passer dans une autre école, il vient demander au maître un certificat d'étude; et c'est alors qu'il est rétribué selon ses œuvres. Le livre est consulté; sa réponse, fidèlement transcrite, constitue l'attestation. — Les parens veulent-ils acquérir d'exactes notions sur leur fils, afin de décider le choix de l'état qu'il doit embrasser, ils interrogeront le registre. — De même, lorsqu'un jeune homme sollicitera un emploi de confiance, la place de régisseur, de commis, de surveillant dans l'exploitation d'un grand domaine, d'une usine ou d'une branche quelconque de commerce, les attestations de sa moralité seront encore puisées dans le journal de l'école. — En plus d'une circonstance importante de la vie, quand il sera besoin de scruter les précédens de la conduite virile, le registre viendra éclairer, car il restera, incorruptible témoin de l'enfance, entre les mains de celui qui le dirige, et nul ne pourra le reprocher.

Instruits de l'influence du registre-journal, les élèves redouteront autant sa censure, qu'ils tiendront à honneur d'y obtenir une mention favorable.

Le procès-verbal de l'examen précédent ouvrira chaque nouvel examen. L'encouragement ou le blâme seront ainsi distribués d'une ma-

nière solennelle. Sans doute ce procédé imposera à l'instituteur une tâche plus grande ; mais ce n'est que par cette peine qu'il peut arriver à se rendre fidèlement compte des défauts, des qualités, des progrès des enfans qui lui sont remis, à accroître son utilité, conséquemment sa considération personnelle, à obtenir dans son école plus d'ascendant et de respect; car pour la jeune génération sur laquelle il règne, ce registre sera le livre de la loi, restant comme un mémorial des dispositions originales de la capacité, du savoir et du caractère de chaque élève, et servant en quelque sorte à la Commune, d'augure de l'avenir.

Au sortir de l'école, le Maire et le Curé dirent à Mme de Fonbelle quelle supériorité annonçait l'instituteur. Elle s'associait si fort à toute idée de progrès, que ce lui fut une nouvelle douce à recevoir. Elle y trouva sa récompense de l'accueil distingué fait à Charles Rimbaud. Au moment même entra M. Jules de Merey, un des plus riches propriétaires des environs, jeune, vertueux, influent par sa bienfaisance et son savoir, chef de bataillon de la garde nationale du canton. Il avait visité le Bengale, l'Archipel indien, passé plusieurs années en Amérique, et amassé dans ses voyages de vastes connaissances en histoire naturelle et en agronomie. Son père avait été étroitement lié

d'amitié avec celui du commandant Jourdan. Ils furent charmés de se rencontrer. M. Jules de Mercy habitait la campagne, et passait tout au plus quelques jours à Verdeuil chaque année, où il possédait pourtant deux maisons. On lui parla de l'instituteur et de l'inauguration de l'école. Il fut convenu qu'elle aurait lieu le dimanche, puisque les ouvriers de Thésy, les campagnards et les habitans de Plamant, hameau voisin, n'auraient pu y assister dans la semaine. M. de Mercy fut retenu pour le grand dîner que devait donner ce jour-là Mme de Fonbelle. Il annonça qu'il passerait la revue de la compagnie de Verdeuil, tout exprès, afin d'escorter l'autorité municipale, et de rehausser par les armes civiques cette cérémonie. Après quelques empressemens auprès de Mme de Fonbelle dont il se déclarait à haute voix le très fidèle admirateur, il remonta à cheval.

L'enthousiasme du bien avait été si adroitement excité par Mme de Fonbelle chez son mari, qu'il prenait maintenant à la réussite de l'œuvre, un intérêt aussi franc, que s'il y eût trouvé à vendre ses laines 50 centimes par kilogramme au-dessus du cours. Il aida sa femme dans tous les préparatifs. Le notaire et sa sœur, le médecin et sa femme, le percepteur, M. et Mme Marière, le capitaine, le lieutenant et les deux sous-lieutenans de la garde nationale furent invités au

dîner, et les conseillers municipaux à l'ouverture de l'école.

D'après l'avis de l'abbé Jourdan, l'instituteur voulut qu'avant l'inauguration, sa visite générale aux habitans annonçât officiellement sa présence dans le pays.

Il eut le malheur de commencer par les maisons les moins accueillantes du bourg : celles des usuriers. Quand il entra chez Malefoy, celui-ci, qui le connaissait parfaitement de vue, ne lui fit point grâce de cette plate question usitée par les bourgeois de village envers tout commis-voyageur : — « Qu'y a-t-il pour votre service? » — Charles Rimbaud dut par conséquent décliner ses noms et qualité, pendant que Malefoy se rengorgeait et le regardait hautainement, pour qu'il sût quelle imprudence c'était à un maître d'école d'oser se mettre sur le pied de visite avec un propriétaire foncier, membre du conseil municipal et de la fabrique paroissiale. Il lui répondit, après l'avoir toisé d'un air ricaneur : « Ah ! vous êtes le successeur de Cruchard ! J'en suis fort aise.... Vous êtes bien jeune pour un maître! *Madame mon épouse* ne vous a pas encore vu; je vais l'appeler. » La croyant dans le jardin, il se mit à crier par la fenêtre : « Julitte ! Julitte ! » Mais Julitte n'entendait point; elle était d'ailleurs trop activement occupée, au fond de la cuisine, à fureter dans le

bahut de sa nouvelle domestique qu'elle venait d'envoyer aux champs, sarcler des pommes de terre. Elle examinait s'il ne s'y trouverait pas quelque morceau de sucre, quelque écheveau de fil, ou quelque aiguille soustraites à sa surveillance; puis elle allait peser le gros pain donné le dimanche pour durer toute la semaine, impatiente de savoir, dès le quatrième jour, si cette fille était aussi grosse mangeuse que Toinon, renvoyée à cause de sa trop robuste santé, laquelle impliquait un appétit proportionné à sa force.

Sans demander aucunement pardon à l'instituteur de ce qu'il le laissait seul, et le prier de s'asseoir, Malefoy alla chercher sa femme, et remonta avec elle en ricanant. — « Tiens, madame Malefoy, voilà le nouveau magister. — Oh! qui ne dirait pas que c'est le frère de Baptiste Grospian, notre voleur de lapins, qui fut condamné aux galères, tu sais.... C'est étonnant comme il lui ressemble! » — Ceci, soyons justes, fut dit sans intention blessante. Il n'y avait qu'un grossier manque de tact et de délicatesse, outre une complète aberration à l'article des ressemblances. Puis, se tournant vers l'instituteur, elle lui dit: — « Nous ne pouvons rien vous faire. Nous n'avons pas d'enfans à vous donner; il était bien inutile que vous prissiez la peine de venir. » — Charles Rimbaud reçut avec un plein sang-froid

cette offensante apostrophe; y répondit par une politesse redoublée à dessein, et qui laissa dans un embarras étrange, l'orgueil du couple bourgeois.

L'instituteur continua courageusement la corvée. Dans plusieurs maisons, il rencontra une politesse contrainte, sous laquelle il put discerner l'étonnement qu'excitait sa démarche, qui semblait une prétention à établir des rapports de société avec les notables. Quelques propriétaires mal gracieux lui dirent en termes plus ou moins désobligeans qu'à Verdeuil l'usage n'était pas de faire des visites, hors les cas de mariage, naissance et décès, et que jamais le *maître* n'était venu chez eux, en visite. Par compensation, chez tous les habitués du salon de Mme de Fonbelle, il reçut le meilleur accueil.

CHAPITRE IV.

L'INSTALLATION.

§ I.

Le dimanche, les deux tambours de la garde nationale battirent la diane. Tout le village était en émoi. Au sortir de la messe eut lieu le dîner. Nombre de curieux étaient arrêtés devant la porte du Maire pour voir Mme la marquise de Gazende, parente de Mme de Fonbelle, et Mme de Mercy, accompagnée de son neveu et de deux domestiques bien montés, descendre de cheval. Les convives se récriaient sur l'élégance du service et le luxe de l'antique vaisselle. Mme de Fonbelle avait placé à sa droite l'instituteur, afin d'honorer, devant tous, son caractère. M. de Mercy l'en remercia d'un sourire, quand elle lui offrit sa gauche, avec un regard qui disait ses motifs. Selon la coutume de Lorraine, le dîner se prolongea long-temps. Après les vêpres, roulèrent les tambours.

Les officiers se rendirent sur la grande Place,

et formèrent en bataille les vingt-sept hommes équipés, et les quarante bizets de la compagnie. Aucun des parens de Fassy, de Malefoy, du cardeur et de l'ex-perruquier n'était présent. Ensuite arriva M. de Mercy. Il passa l'inspection des armes, commanda des marches, des contremarches, et fit enfin avancer vers la Mairie. Là, on forma les faisceaux. La plupart des conseillers municipaux étaient réunis. On remarquait Tambon avec son habit de noces, et sa décoration à la boutonnière. Dès que l'abbé Jourdan fut venu, la garde nationale reprit les armes et s'ouvrit sur deux lignes, entre lesquelles le Maire, ceint de l'écharpe, le curé avec sa croix d'officier, et le chef de bataillon du canton, se placèrent sur le même rang. Après, venait le conseil municipal. Le valet de ville et le garde champêtre fermaient la marche.

Sur la porte de l'École, l'instituteur les reçut. Devant la chaire vide, trois fauteuils en belle étoffe de soie brochée, prêtés par Mme de Fonbelle, attendaient le Maire, le Curé et l'Instituteur. Celui-ci s'assit au milieu, comme image du lien qu'il devait former entre l'autorité civile et l'autorité religieuse. A droite se rangèrent les conseillers municipaux. A gauche les notables et les officiers de la compagnie. Sur les bancs s'étaient déjà installées toutes les dames du bourg, dans leur plus grande toilette. La garde natio-

nale occupait le fond de la salle. Le long des murs, festonnés de feuillages, s'alternaient des guirlandes de fleurs et des couronnes de laurier. Jamais, depuis la fête des Lys, en 1814, le village n'avait été témoin d'une semblable solennité. C'était une véritable révolution dans les idées et les coutumes.

Assis sur un banc de pierre au dehors, Cruchard semblait pétrifié. Tout ce bruit, cet appareil pour un *maître*, l'anéantissait. Parfois il croyait faire un songe. Puis, quand la grande rumeur de la foule, la vue des tambours et des factionnaires placés sur la porte le rappelaient au positif de la vie : — « Hélas ! hélas ! s'écriait-il dans un soupir amer, j'avais bien senti que ces freluquets de Nancy et d'Épinal, avec leur mode me donneraient le coup de la mort... Oh ! freluquets ! ! Oh ! modes ! ! » — Certains élèves qu'il avait fustigés jadis avec prédilection, s'approchant, le raillaient sans pitié sur les honneurs rendus à son rival. Le vieux magister s'en alla chercher quelques consolations auprès de la bonne Mme Malefoy. Il ignorait que Mme Malefoy elle-même ne pouvant résister à la tentation de montrer son nouveau bonnet, avait fait prier Mme de Fonbelle de lui accorder une place dans la salle, et qu'en ce moment elle s'y carrait, et s'y pavanait vaniteusement. Il sonna long-temps, il sonna;

la·porte inexorable ne s'ouvrit point pour lui.

Cependant Malefoy ignorant l'escapade traîtresse de sa *moitié*, était en son logis avec le frère Fassy, l'ex-perruquier, le cardeur et une cruche de bière. — « Nous nous sommes passablement humectés, dit-il; maintenant, *voyons* un coup de vin. Bonhome vinome lettificcate cor ominisse. » Hormis la cruche, toute l'assistance ouvrit de grands yeux. — « C'est du latin, messieurs, rien que cela. » Il voulait répéter ce fade dicton, si cher à l'ancien recteur et à son ample gouvernante, demoiselle Godefrède Choppart : *Bonum vinum lætificat cor hominis*. Il appela sa chère Julitte, gardienne de la clef du cellier. Mais la chère Julitte, ce doux dragon du liquide trésor, ne répondait nullement. « Messieurs, dit-il, elle est sortie. Quel malheur! » La figure des marguilliers s'allongea. « Quel malheur! reprirent-ils. — Messieurs, j'en suis désolé. » Pas du tout, il était charmé de cette économie. — « Mais concluons donc, messieurs, dit frère Fassy. Ce Curé est évidemment prévaricateur. Il travaille le dimanche, il fait ouvrir l'école le jour du Seigneur! Oh! scandale! Oh! abomination! C'est le berger qui égare les brebis! N'est-il pas de notre devoir d'instruire Monseigneur l'Évêque de ses *déportemens*, afin qu'il délivre au plus tôt la paroisse des exemples sacriléges du faux prophète? — Sans doute, dit le car-

deur. — Certainement, ajouta l'ex-perruquier. — Eh bien! qu'on fasse une lettre... » Ils se regardèrent fixement. — «Voyons, frère, dit Malefoy à Fassy, cherchez l'écritoire. — Oh! non, c'est vous qui êtes plus stylé... — Vous me faites honneur... mais... j'aime mieux ne donner que la signature. Je n'ai plus l'habitude. Si c'était un compte de *Doit* et *Avoir*, on aurait bien vite votre affaire. Dans un temps, j'écrivais des lettres comme un procureur; mais, aujourd'hui... Tenez, frère, ceci vous regarde; vous êtes le plus ferme, faites la dénonciation, nous la signerons tous, par esprit de charité, et la Providence vous récompensera. » — Le frère déféra cet honneur au cardeur, qui le résigna en faveur de l'ex-perruquier, lequel le reporta sur Malefoy.

Pas plus les uns que les autres n'étaient familiers au genre épistolaire. Ils pouvaient calomnier hardiment, mais seulement dans leur grossier langage; entre leur animosité et la délation écrite, se trouvait l'orthographe pour arrêter leur bras. Le roulement des tambours vint en aide à leur amour-propre. A travers les vitres, ils virent s'avancer le cortége dans sa pompe inusitée. La foule ondoyait à son approche, s'ouvrant pour se refermer sur son passage. On s'étouffait dans l'étroite rue.

Peu après, le bonnet neuf, l'unique robe de soie, le schall boiteux et les gants violets de

Mme Malefoy entrèrent avec quelque embarras. Le marguillier, tout d'abord ébloui par cette toilette extraordinaire, et le rajeunissement qu'y prenait sa chère Julitte, lui fit une grimace pateline qu'il croyait sémillante. Mais voulant prévenir tout interrogatoire, Mme Malefoy se décida *à payer d'audace*, et s'écria : « Vous ne vous y seriez jamais attendus, je viens de la cérémonie! »

Tous les fronts se refrognèrent. Malefoy rougit. Cet indice annonçait une bouderie de plusieurs semaines. Toutefois, comme il n'était pas homme à s'oublier devant des tiers, il se remit à l'instant, et s'écria : — Oh! l'excellente ruse! quel tour de guerre! ils ne se doutaient point, tous ces sournois, que nous étions au milieu d'eux par notre femme, les épiant, les jugeant au fond et les condamnant sans appel. — C'est piquant, fort piquant, disait le frère Fassy. — Eh bien! Julitte, voyons, qu'ont-ils fabriqué là dedans? Quelle mine faisait leur Curé de troupe avec leur garde nationale? Voyons, conte-nous cela, ma chatte. — D'abord, ils l'ont applaudi à tout rompre!.... — Qui donc? — Le Curé! ouff!.... je.... n'en puis plus.... pardon, je n'ai pas la force... » Et elle se leva aussitôt, et sortit son mouchoir devant la figure.

Réellement, elle n'avait plus la force de parler, et perdait la respiration, tellement, pour dé-

guiser un peu l'épaisseur de sa taille, elle avait serré son corset. — « Vous voyez, honorables collègues, combien ma vertueuse *épouse* partage notre indignation? — Digne et méritante dame! dit l'ex-perruquier. — Pour cela, c'est vrai, reprit le cardeur, madame votre *épouse* est une personne très ordonnée, et aussi entendue au linge qu'à la cuisine.... Elle est encore très bien de sa personne, se trouvant d'une belle conservation. *Du fait au prendre*, mon voisin, vous n'êtes pas des mal partagés. — Sans doute vous me flattez, voisin, pourtant c'est une vérité que Mme Malefoy, même quand elle *jouit* d'une mauvaise santé, dans *les hivers*, est alerte, travailleuse et toujours forte de caractère; c'est une justice à lui rendre.... Vous avez vu comme elle est intraitable à l'endroit du curé?... Oh! Julitte n'en démordra pas. Quand une fois elle est irritée, c'est fini. » — Malefoy se trompait encore. Sa Julitte était au contraire enchantée de la séance; parce qu'un grand monsieur, à grandes moustaches, à grands favoris, et à grande main, vêtue du gant jaune, l'avait attentivement regardée. Elle le croyait un magnanime officier de l'armée française. Il n'était que garçon rôtisseur à Nancy. Son frère, ouvrier de la fabrique, l'avait introduit.

Les marguilliers se retirèrent. Malefoy courut vers le *Singe*, recherchant des détails sur la journée. Il apprit qu'un discours du Maire sur

la nécessité de l'instruction primaire et les avantages qui en résulteraient pour le pays, avait ouvert la séance; qu'ensuite le Curé avait parlé des progrès désirables dans l'agriculture, de la dignité de l'Instituteur; et qu'après, tous deux, ayant fait asseoir Charles Rimbaud dans sa chaire, les applaudissemens avaient interrompu plusieurs fois son discours; qu'à la fin Mme de Fonbelle, avec la marquise de Gazende et Mme de Mercy, s'étaient approchées pour complimenter le jeune homme; que le commandant de Mercy lui avait pris les deux mains, que le Maire l'avait embrassé.

Malefoy, pâle de rage, s'approcha d'un groupe formé autour du commandant de la garde nationale: — « Sans doute, tout cela est très bien, dit-il en s'adressant à M. de Mercy, j'en suis ravi de joie; mais comment trouvez-vous un prêtre qui fait pécher le peuple en ouvrant une école le saint jour du dimanche? — Quand notre Seigneur guérissait un malade le jour du sabbat, seuls les pharisiens se scandalisèrent. L'intelligence du pays est souffrante; notre Curé vient la guérir. Si vous le trouvez mauvais, monsieur Malefoy, prenez garde à la comparaison. » — Le notaire et l'officier de santé sourirent, et Malefoy s'éloigna tout honteux.

L'inauguration de l'école servait de fête à la

bourgeoisie qui s'était montrée dans ses beaux habits, aux gardes nationaux qui avaient étalé leurs uniformes, aux paysans, forts de ce que le Curé avait dit de leur utilité, leur importance dans l'État; aux pauvres dont l'Instituteur admettrait les enfans gratuitement à ses leçons. Les vieux routiniers, ennemis de l'instruction, murmuraient sourdement, ainsi que les cabaretiers, chez lesquels la consommation des liquides et la fureur du jeu s'étaient ce soir-là notablement ralenties.

§ II.

Le lendemain, l'Instituteur s'asseyait dans sa chaire. Les mères de famille lui amenaient leurs enfans. Il leur lisait le réglement; il inscrivait sur le JOURNAL les noms et les réponses des parens à ses questions; puis il faisait subir à l'enfant un petit examen, afin d'apprécier ses connaissances et son jugement, en consignait par écrit le résultat, et le prévenait que le premier jour de la semaine suivante serait celui de l'ouverture des classes. Les femmes remarquaient surtout dans la lecture du réglement, la nécessité de ne point envoyer à l'école les enfans avec la figure et les mains sales, les habits per-

cés ou décousus, sous peine de les voir renvoyés à leur demeure, pour ne revenir que dans l'état de propreté et de décence prescrit. Cet article attira à l'Instituteur une haute estime chez toutes les mères de famille et lui valut leurs suffrages. On en parlait au lavoir, au four et à la fontaine.

Charles Rimbaud ne voulut point confondre les anciens élèves de Cruchard avec ceux qui pour la première fois entreraient à l'école. Il les ajourna au milieu du mois; et à cette époque, ne les admit que séparément, plaçant un jour d'intervalle entre chaque admission, afin d'éteindre les anciens erremens de la routine, et d'opérer complétement la fusion des intelligences sous la nouvelle règle. Cependant il les astreignit à venir assister à la messe du Saint-Esprit qui précéderait l'ouverture de son gymnase.

CHAPITRE V.

LES ENFANS.

Jamais peut-être vous n'avez considéré la situation de l'enfance, cet âge qu'on appelle heureux. Savez-vous son oppression parmi les classes agricoles et indigentes? Avez-vous jamais examiné à quelles tortures sa faiblesse est en proie? Malheureux enfans! à peine savent-ils demander du pain, qu'il leur faut l'acheter par la sueur de leur front; on excède leurs petites forces de travaux continus; déjà ils doivent arracher les herbes, ramasser le mort-bois, recueillir le fumier sur les routes, puiser l'eau ou mener paître, le long des sentiers, une vache misérable comme eux. On ne tiendra nul compte de la faiblesse de leurs membres et de l'étourderie naturelle à leur âge. S'ils accrochent à quelque aubépine leurs haillons, ou cassent, en tombant, leur cruche d'argile, ils seront meurtris de coups et privés de nourriture. Malheur à celui

qui, par un fatal privilége, reçut l'instinct des harmonies terrestres, le poétique sentiment de la beauté; et qui oublie sa fatigue et ses pleurs du matin, en contemplant le coucher du soleil. S'il s'assied au bord d'un fossé pour voir à l'aise s'empourprer l'occident, pour aspirer l'odeur des foins coupés; s'il cueille, distrait, la menthe et la marguerite, examine la campanule tapie sous un buisson, observe l'oiseau choisissant son abri nocturne, et, absorbé dans le bien-être de cet instant, s'attarde; hélas! il ne se rachètera point comme l'enfant des salons, en rapportant à sa mère le bouquet de fleurs sauvages ou les jolis papillons attrapés pour elle. Ce n'est pas un affectueux reproche entrecoupé de baisers, qui accueillera son retour; aussi l'infortuné frissonne-t-il en approchant du toit où il se sait attendu.

Ces malheureux n'ont pas senti les joies de l'allaitement, les félicités du sein maternel. Pour eux les gracieuses folâtreries des premiers sourires et des premiers bégaiemens, ont tari avec le lait nourricier. La misère est hâtivement venue les sevrer de ces douceurs, avant qu'ils les pussent goûter; de peur qu'un plaisir sans mélange leur fût connu ici-bas. Maintenant ils expient le coupable bonheur de leurs parens; de deux êtres qui ne possédant en ce monde que leurs bras, leur amour, ont formé une impré-

voyante union; et dont le caractère s'est aigri dans la gêne, l'inexorable besoin. Souvent la femme qui fut leur mère, ne tressaille plus à leur aspect. Ses entrailles ne s'émeuvent qu'à la morsure de la faim. Hors l'humiliation de ses vêtemens en lambeaux, et la crainte d'un hiver rude, elle n'éprouve aucune sensation morale. La longue étreinte de l'indigence a étouffé la patience et la tendresse dans son cœur. Sa parole gronde, amère comme sa destinée. Donc les enfans des pauvres livrés à la merci de la brutalité, subissent les plus contradictoires caprices et des travaux excessifs. Ils supportent le poids des vices dont est chargé leur père. Sans parler de ceux qu'une marâtre met lentement à mort à force de coups et de privations, ou fait tomber dans l'idiotisme (1); il en est d'inhumainement battus à la moindre légèreté, à cause de laideur ou d'infirmités; d'autres, pour être nés garçons, tandis qu'on souhaitait une fille, ou être arrivés mal à propos, quand on avait déjà trop de bouches à remplir. La femme qui les porta dans ses flancs, en maudissait le fruit encore invisible. La haine commença contre eux avant le jour.

(1) Les crimes de ce genre ne sont que difficilement découverts dans les campagnes, où les complices de ces traitemens n'ont pas à redouter de témoins. Nous avons la preuve qu'il n'en arrive pas deux sur dix, à la connaissance du Parquet.

Des maux dont on ne daigne pas s'apercevoir accablent les premiers ans.

Parce que, dans ses promenades autour des châteaux, en automne, la Philanthropie voit se rouler sur l'herbe de petits enfans frais et roses, vermeils comme l'émail des prés où ils se jouent, elle les proclame heureux. C'est vérité quand ils appartiennent eux et leurs guenilles à d'intelligens fermiers. Mais si cette magnifique dame ne craignait point de souiller sa chaussure en pénétrant au fond des chaumières, des granges isolées, et dans les métairies posées sur un sol avare, que dirait-elle? Ce sont des enfans débiles et malingres, dont la pâleur accuse les souffrances habituelles. Ils peuvent traîner leur maladie sous les coups et le travail jusqu'à la fin, sans qu'un médecin soit venu; tandis qu'au plus léger symptôme de malaise saisi sur le mulet ou le bœuf, l'expert vétérinaire est amené précipitamment. A peine une larme rougira-t-elle les yeux de leur père, qui sanglotait si fort dans l'étable où crevait son ânesse.

Au sein des cités populeuses, les enfans des classes ouvrières n'ont pas un sort préférable. Frêles et dolentes créatures, chétivement arrêtés dans leur développement d'esprit et de corps, ils languissent et se décolorent dans les ateliers, privés d'air et de liberté, surchargés de besogne, exténués de coups, mal repus d'alimens insalu-



bres. Leur seule douceur en ce monde est le temps du sommeil, trop abrégé par le barbare maître auquel leurs parens vendirent leur jeunesse, à titre d'apprentissage (1). Abandonnés au despotique plaisir des hommes qui usent leurs forces et trafiquent de leur sueur, témoins de l'ivrognerie et des vicieux penchans des ouvriers qui les entourent, n'entendant d'autre poésie que des chants obscènes, ils sont offerts en proie à l'immoralité.

Charles Rimbaud, ayant scruté toutes les douleurs de l'enfance dans les populations industrielles de Lille et de Paris, reconnu ses maux dans le pays de pauvre culture qu'habitait son père, s'était promis de la protéger, de la consoler et de l'aimer avec sollicitude, afin de remplacer l'affection si mal ébauchée de la famille. Il voulait lui rendre chères au souvenir, les heures qu'elle passerait dans le sanctuaire de son enseignement.

Le jour de l'ouverture des classes était arrivé. Il vit entrer successivement avec embarras et frayeur les écoliers, les mains et le visage propres, parés de la blouse bleue et de la ceinture en cuir prescrites dans le réglement. Les yeux

(1) Nos dispositions législatives sur l'emploi des enfans dans les manufactures n'ont réformé qu'en apparence les abus auxquels on avait cru remedier.

de la plupart étaient enflés de pleurs mal essuyés: par une sotte habitude, durant huit jours on les avait menacés du nouveau *maître*. Ils le croyaient plus méchant que Cruchard; et plusieurs s'étaient fait rosser et traîner violemment jusqu'à la porte. Il fit l'appel nominal des élèves; puis, leur recommandant le silence, les conduisit à la messe. Là, ils reçurent du Curé une exhortation sur l'accomplissement de leurs devoirs, et le Prêtre et l'Instituteur prièrent ardemment le Père des lumières, d'éclairer de sa Grâce cette jeunesse insoucieuse.

De retour à l'École, M. Rimbaud monta dans sa chaire, étala sur sa table tous les engins de torture, au maniement desquels son devancier avait acquis sa dextérité cruellement populaire; puis il fit à voix très haute la lecture du réglement.

« Avez-vous bien compris? demanda-t-il. — Oui, répondirent les élèves. — Ce réglement est affiché devant et derrière la porte, personne ne pourra prétexter l'ignorer, et son exécution sera maintenue strictement. Les élèves s'appliqueront eux-mêmes les peines portées contre les infractions ou les fautes prévues. — Écoutez tous ceci, messieurs, — jusqu'à ce jour vous n'avez craint que les coups; il n'y en aura plus désormais. Mais je réserve aux esprits méchans et indociles des châtimens bien plus sévè-

res. » Et se levant, il brisa les verges, la patoche, disloqua le martinet, coupa le fouet avec son canif. Une vive émotion et une rumeur de joie éclatèrent sur tous les visages. Ensuite il congédia les anciens écoliers de Cruchard, leur désigna l'ordre d'admission progressive au milieu du mois, et leur recommanda de ne point oublier le jour fixé. — « Oui, mesieu le maître, » répondit l'un d'eux. — Charles Rimbaud déclara qu'il n'y avait plus de *maître*, mais un INSTITUTEUR, et qu'il interdisait à l'avenir cette dénomination usée.

Dès qu'ils furent sortis, il leur montra à marcher au pas, à s'éloigner, à s'arrêter, se retourner par un mouvement régulier, afin de prendre et quitter les places sans tumulte, d'entrer et de sortir avec ordre. Il leur apprit la tenue convenable dans les occasions où des étrangers viendraient examiner l'École. Ces exercices amusaient beaucoup les enfans.

Dans l'intervalle des deux classes, nombre de gens vinrent à la porte, lire le règlement affiché. On y voyait que : tout élève de moyenne intelligence devait, en trois ans, savoir entièrement la lecture, l'écriture, l'histoire sainte, l'abrégé de l'histoire de France, les élémens de la langue française et du calcul, le système légal des poids et mesures. Les fautes d'étourderie et d'inapplication étaient distinguées de celles de l'âme et du cœur. La gradation dans la pénalité paraissait sa-

gement ménagée. C'était d'abord le conseil amical, ensuite la remontrance en particulier, puis la réprimande publique, enfin la punition dans la classe, durant l'étude, par l'isolement, la privation des places, des jeux et des droits ordinaires d'assistance aux promenades, aux exercices gymnastiques et aux leçons de géographie pittoresque, données comme amusement le jeudi, et enfin l'interdiction des bancs des élèves à l'école et à l'église. Car pour aider par l'émulation et un heureux amour-propre aux succès de l'école, le Curé, nonobstant les criailleries de Malefoy et de ses trois amis, avait fait réserver dans le chœur, des bancs d'honneur pour les élèves de l'école. L'obligation de parler toujours le français, portée dans le règlement, déplut à nombre de gens qui ne parlaient que le vosgien, et craignaient d'être regardés par leurs enfans comme inférieurs, si ceux-ci devenaient *franciots* (c'est le nom donné dans les provinces reculées à ceux des pays dont le français est l'idiome populaire). Pourtant Charles Rimbaud tenait essentiellement à l'exécution de cet article.

Le langage et la lecture s'entr'aident. On ne lit pas volontiers les ouvrages difficilement compris. Proscrire le patois, c'est servir l'instruction et hâter les progrès de l'agriculture, en en facilitant l'étude; c'est aider la morale par la propagation des livres utiles. D'ailleurs l'expérience a

trop démontré combien l'usage de ces idiomes bâtards, répandus et conservés dans quelques départemens, nuit au sort des Communes. Que sont des conseils municipaux dont à peine un ou deux membres savent lire ou entendre le recueil des actes administratifs et le Bulletin des lois? Qu'on examine leurs délibérations; qu'on observe leur territoire, l'état de leur police, de leurs chemins vicinaux, de leurs écoles, de leurs bureaux de bienfaisance! et on comprendra quelle importance devait attacher l'agent de la civilisation à rompre cette préjudiciable habitude, qui perpétue, en outre des inconvéniens personnels dans les relations commerciales, les actes sous seing privé, les transactions notariées et l'exercice de la justice. Pensez-vous que le Bas-Breton, jeté sur le banc de la Cour d'assises du Finistère, et dont un ou deux jurés seulement entendent le jargon, soit bien jugé par les dix autres? Nous avons vu un juré prolonger, durant plusieurs jours, les débats de l'échauffourée de Strasbourg. Les Dépositions des témoins, les questions adressées aux accusés, leurs contradictions et leurs réponses, les demandes du jury, les observations du ministère public, les contestations incidentes, tous les détails immenses de cet immense procès ont été traduits en allemand, pour un honnête Monsieur qui siégeait là, par la grâce de sa cote mobilière,

du sort et de sa qualité de Français, dont il ne savait pas un mot. Croyez-vous que ce bonhomme pouvait être bon citoyen? et ce citoyen, bon juré?

§ II.

Sous des voiles allégoriques, l'antiquité attestait ingénieusement la puissance de la mélodie. Amphion, construisant une ville par l'attractive magie de sa lyre; Orphée, émouvant jusqu'aux antres du Styx; Empédocle, calmant le délire d'un furieux; la harpe du jeune David, apaisant les fureurs de Saül, ainsi que les chants de Therpandre calmèrent une sédition à Lacédémone, disent en figures diverses le pouvoir de l'harmonie sur nos âmes. Cette mystérieuse influence s'étend des bêtes féroces, jusqu'aux insectes et aux reptiles; le serpent et l'araignée. Les animaux, compagnons de notre travail, se plaisent aux sons des instrumens, et surtout à ceux de la voix humaine. On ne saurait nier les belliqueuses résolutions qu'inspirent les fanfares guerrières, le hardi épanouissement et l'exaltation héroïque du pas de charge, l'électrique entraînement des chants du clairon. Ne prenons point pour une fiction le pouvoir du boiteux Tyrtée sur les batailles, et de Timothée sur

Alexandre-le-Grand, auquel il fit tirer le glaive durant l'effémination du banquet. Oublie-t-on qu'au sortir de la représentation de la Muette, la tête bouillonnant des mâles et tempestueux accords de la révolution napolitaine figurée par notre Auber, la jeunesse bruxelloise répéta contre le fisc hollandais le cri terrible de Mazaniello, et brisa le joug d'argent sous lequel courbait son front la Belgique.

Mais si une commotion rapide et chaude effrène l'imagination, allume le sang et le porte à la soif du danger, au mépris de la vie; l'harmonie d'une mélodie grave et douce apaise les battemens de la violence, de l'irritation et rehausse l'esprit vers le bien. Le chant humain paraît surtout spécial à cette thérapeutique de l'âme; il exige une union plus immédiate, une fusion plus intime de goût et d'intention. Les jeunes gens du midi qui, sous le ciel de la patrie, chantèrent ensemble durant les nuits étoilées, conservent un suave souvenir de ces heures mélodieuses. Les liens du sens musical resserrent leurs amitiés. Le lointain retentissement des chants alpestres et les refrains bucoliques jetés aux échos des vallées, restant ineffaçables chez le montagnard, fixent surtout en lui l'amour du sol natal. Lorsque les enfans de l'Auvergne, perdus au sein de notre capitale, se réunissent pour une fête, ils empruntent bien quelque chose à

l'élégance populaire de la vie parisienne, mais ils répudient ses musiciens, et dilatent leur cœur par les sons de la cornemuse si pleins d'une sauvage et pénétrante mélancolie, dont eux seuls sentent tout le charme. Ils font revivre les images du passé, le toit rustique, les joies du berceau, le foyer chéri.

Saint Paul recommandait aux Ephésiens de chanter ensemble, pour leur édification, des hymnes et des psaumes. En ce moment plus qu'ailleurs, ils devaient se reconnaître les membres d'un même corps. M. de Fellenberg considérait la musique comme un moyen direct d'éducation, une ressource pour adoucir le caractère, modérer les passions, ranimer l'instinct qui attache l'homme à sa patrie, et élever ses vœux vers le ciel. Vehrli y avait trouvé un influent auxiliaire pour discipliner les petites inclinations rétives et rudes, confiées à son autorité. Rien ne dispose mieux les jeunes imaginations à l'ordre et au recueillement, que la la prière chantée en chœur au commencement de la classe. Charles Rimbaud leur montra les principes du chant par des tableaux de lecture musicale conformes au procédé de l'enseignement mutuel.

Puis il se mit à leur enseigner l'alphabet avec la vraie prononciation de chaque lettre, et non d'après la prononciation stupide et routinière

qui hérisse de difficultés la vieille épellation. Avez-vous jamais observé que pour faire lire à l'enfant un nom, par exemple, celui d'ENFANT, on l'oblige à prononcer six sons, tandis qu'il n'en doit produire que deux? Il faut qu'il arrive à croire, ce que vous ne pourriez vous-même jamais concevoir, que É-ÈNE-ÉFE-A-ÈNE-TÉ se prononce ENFANT.

Observant l'indication de la nature, voyant tous les petits enfans, joyeux quand une plume et du papier tombent entre leurs mains, s'attrister à l'aspect d'un livre sans images, il leur distribua des ardoises et des crayons, et les occupa à copier des lettres et des mots qu'ils s'amusaient à prononcer ainsi. L'écriture les préparait aux leçons de lecture courante. Après les quinze premiers jours, les élèves, habitués à la prompte obéissance, soumis à cet homme dont la dignité, le langage et le maintien imposaient le respect, et qui appelait par sa bonté la reconnaissance, étudiaient sans effort. Sachant combien l'enfance est impatiente et mobile, il l'instruisit sans violenter ses penchans organiques, et lui facilita l'étude en variant ses sujets. Chaque classe comprenait d'abord: une leçon de chant suivie d'une leçon de lecture; — puis une leçon d'histoire sainte; — une leçon de calcul; — puis une leçon d'écriture, — et se terminait par une seconde leçon de chant.

Les douze élèves de Cruchard qui allaient arriver, avaient, à coups de patoche, retenu la table de Pythagore, que leur maître nommait encore, comme en 1786, le *livret*, répétant avec emphase et nerf de bœuf à ses disciples, le vieux distique des maîtres ès-arts :

Nul ne peut être bon chiffreur
Qui ne sait son livret par cœur.

La routine leur avait marqué dans la mémoire les deux premières règles d'arithmétique, sans qu'ils pussent raisonner ces opérations. Ils griffonnaient illisiblement, croyant écrire. Après deux ans d'étude, quelques uns épelaient encore, suivant la méthode vénérée de Cruchard. Charles Rimbaud les mit à suivre les leçons communes. Les anciens élèves se trouvaient en arrière, sous le rapport de l'Histoire sainte, de la lecture et du chant. Ils furent obligés d'apprendre à prononcer les lettres différemment, à écrire sur les ardoises, à connaître les notes que le professeur traçait sur les cinq lignes rouges du tableau noir. Ils trouvaient un enseignement nouveau, une loi nouvelle, une régularité et un ordre de discipline qui les étonnait, et, détruisant leurs habitudes, subjuguait leur grossière turbulence.

Alors il détermina le mode de son enseignement.

Encore un peu de patience, lecteur; ne rebutez point les détails qui vont suivre, car, bien que plus de trois cent mille conseillers municipaux les ignorent, vous ne pourriez loyalement continuer à conseiller votre Commune, en imitant leur incurie honteuse.

Les Méthodes abondent pour instruire l'enfance (1); mais quatre Modes fixes d'enseignement existent seuls. Le premier, déjà vieilli, s'appelle Mode individuel; le second, Mode simultané; le troisième, Mode mutuel; le quatrième, Mode simultané et Mode mutuel réunis.

Le Mode d'enseignement individuel, quoique le plus suivi encore, est, nous devons le dire, une vraie calamité pour l'éducation primaire. Il oblige d'appeler chaque élève à son tour, afin de réciter, de calculer, de lire séparément. Or, la durée de la classe étant de deux heures et demie, dans une école ordinaire de trente élèves, malgré la meilleure volonté, le maître ne pourra donner que cinq minutes à chacun d'eux. Et si, comme il arrive souvent, le nombre des élèves monte au double de ce chiffre, alors, au lieu de

(1) Comme nous traiterons dans un livre spécial intitulé : L'ÉCOLE, de la pédagogie et des moyens de perfectionnement moral pour le maître et pour les élèves, nous ne présenterons ici, faute d'espace, aucune de nos vues en cette matière.

cinq minutes, l'enfant n'en recevra plus que deux et demie. — Cette briève démonstration explique assez pourquoi on voit tant de jeunes intelligences languir en pure perte, sur les bancs d'une école, dans leurs plus belles années. — Les caractères principaux du Mode individuel sont ceux-ci : Fatigue, ennui, consommation de temps, stérilité. — Il nous suffit de les indiquer pour avoir le droit d'espérer que bientôt tout instituteur qui comprend ses devoirs, renoncera à une routine tombée dans un juste discrédit.

L'enseignement simultané consiste dans une classification exacte de la capacité, de là surtout dépend son succès. Les élèves, divisés d'après l'ordre de leur instruction; la leçon donnée par le maître à un d'eux, est suivie par tous les autres ensemble. L'émulation tient leur attention en haleine, chacun devant reprendre celui qui se tromperait. La lecture, faite par le membre d'une section, est suivie à la fois par une section entière. — Les avantages de ce mode sur l'enseignement individuel sont indubitables.— L'élève et la section se confondent; — plus la section est nombreuse, plus dure la leçon; par conséquent, plus elle peut profiter. — Mais plus il y a de sections, moins il est possible au maitre de leur accorder d'instans. — Donc ce mode offre encore un inconvénient, l'éventualité dans l'instruction.

Le Mode mutuel est d'un mécanisme ingénieux, digne d'études réelles. Il place sous la surveillance du maître toutes les sections ensemble. Sans perte aucune de temps, elles peuvent travailler à la fois, au moyen des moniteurs qui les dirigent séparément. Les moniteurs sont choisis parmi les meilleurs élèves; ils reçoivent du maître la leçon; et la transmettent à leurs con disciples. Ainsi les sections de différentes forces marchent simultanément. — Avantages de l'enseignement mutuel sur le mode simultané. — Chaque moniteur ayant sous lui dix écoliers, l'instituteur peut sans peine diriger une école moyenne de cent élèves; — car il n'en a pour ainsi dire que dix. — Aucune lacune, nulle interruption dans les travaux de chaque classe. — Inconvénient. —Les moniteurs étant eux-mêmes élèves, leur enseignement ne saurait égaler celui du maître pour la géographie, l'arithmétique, l'art de parler facilement, etc.

Le Mode simultané et mutuel réunis offrent sur les précédens de notables avantages. — Les élèves sont classés d'après leur exacte capacité; — ils demeurent sous la surveillance des moniteurs. — Après la leçon, ils passent dans une salle d'étude, où chaque moniteur répète cette leçon à sa section respective. — Le maître examine et interroge aussi lui-même chaque élève, et voit par ses propres yeux. Il consacre à cette

utile expérience la moitié de la durée des classes.

— Charles Rimbaud dut s'attacher à celui de ces quatre Modes, qui permet la plus grande économie de fatigues et de temps.

Mais ce ne fut pas sans peine qu'il détermina les parens de ses élèves à l'achat des livres nécessaires pour l'instruction. Celui-ci ne voulait pas que son fils étudiât la grammaire. Celui-là se gendarmait contre la géographie. Un autre demandait que tout en sachant lire et écrire, ses enfans n'apprissent rien de plus que lui-même, qui n'avait de sa vie touché un abécédaire. La plupart repoussaient cette dépense comme onéreuse. L'avarice et l'orgueil dictaient à la fois leur refus. Tous paraissaient assez mal disposés contre l'histoire, et franchement opposés à l'enseignement du chant, sur lequel l'instituteur fondait un de ses plus actifs moyens de réforme.

CHAPITRE VI.

LES ADULTES.

Quoique rapides, les progrès des enfans ne pouvaient satisfaire l'instituteur. Il lui fallait une propagation plus large de ses idées. Il représentait en toute occasion combien c'était chose honteuse pour la virilité, que de se placer par l'ignorance au-dessous des enfans. M. de Fonbelle, l'officier de santé et le notaire, étaient si bien entrés dans ses vues, que, par leur conseil, plusieurs ouvriers vinrent lui demander des leçons le soir, après la journée de travail.

Il ouvrit donc un cours d'adultes.

Ici l'attention était plus sérieuse et l'instruction plus prompte. — Le chant fut aussi la première initiation à l'ordre, et aux dispositions de l'étude. — Les progrès quotidiens indemnisaient le professeur de sa fatigue. Ses élèves se trouvaient mieux en état d'apprécier son savoir et ses

intentions. Il avait offert d'admettre gratis à ses leçons, les jeunes gens hors d'état de payer.

Les ouvriers employés à la fabrique de Thésy, éloignée d'une lieue de Verdeuil, regrettaient que cette distance les condamnât à l'ignorance. Touché de leur position, Charles Rimbaud se décida à partager ses soirées entre les jeunes cultivateurs qui rentraient vers la nuit à Verdeuil, et les ouvriers que la distance obligeait de coucher à Thésy. Il prit pour gymnase un lieu intermédiaire. C'était une ferme, située près du chemin, et appartenant à M. de Mercy, qui mit volontiers à sa disposition une grande salle, meublée de bancs et de siéges, et voulut se charger des frais accessoires pour l'encre, les plumes, les ardoises, les tableaux noirs, destinés à la géométrie et au chant; les cartes de géographie, le chauffage, l'éclairage; en un mot, l'entretien de l'école. Les ouvriers de Thésy, de leur côté, et l'instituteur du sien, s'y rendaient à la même heure, les mardi, jeudi et vendredi; car le samedi, jour de paie, ils n'écoutaient d'autre leçon que celle du cabaretier, et la payaient chèrement.

Plusieurs mois s'écoulèrent, et, malgré ses services, l'Instituteur restait bien pauvre. Ainsi que le lui avait prédit l'abbé Jourdan, il ne mangeait son pain qu'à la sueur de son front. Les parens de la plupart des élèves étaient eux-

mêmes dans la gêne. Plusieurs ne payaient qu'à demi. Mme de Fonbelle, le Curé et M. Jules de Mercy, qui maintenant venait plus souvent à Verdeuil, attiré par le fils de l'ami de son père, appréciaient seuls dignement ses efforts. Le Maire s'intéressait bien à l'école; mais ne remarquant aucun changement dans les terres, dans les dispositions de son conseil municipal, il était retourné à ses champs.

L'Instituteur se trouvait délaissé. Plusieurs de ceux qui, lors de l'inauguration de l'école, croyaient en lui, maintenant l'abandonnaient et répétaient les sourdes accusations de la coterie Malefoy. Il se répandit vaguement que Charles Rimbaud avait été comédien quelque part. Son enseignement du chant, son insistance sur les principes de la musique, accréditèrent ces propos. Malefoy disait : — « On assure qu'il était autrefois au théâtre de Besançon. On l'a vu jouer les Elleviou dans *ma Tante Aurore* et *Maison à Vendre*. Il suivait une Mme Cardinal qui faisait les Dugazon. Mais j'ai peine à le croire. » Si quelque voisin, père de famille, le consultait sur l'Instituteur, il lui répondait : « J'aime beaucoup ce jeune homme; ne m'en parlez pas..... Il me serait trop dur de convenir qu'il vous vole votre argent. Mais c'est une vérité. Là, est-ce qu'on a besoin de chanter? et quand on chante, est-ce qu'on a besoin de leçons?

Qui est-ce qui enseigne la musique aux rossignols? ils chantent bien tout seuls. Puis, voyez-vous, voisin, y a d'autres raisons plus *conséquentes* encore. » Et fermant à demi les yeux, en baissant la voix avec mystère, il ajoutait : On n'y prend pas garde; cela *abîme* la poitrine aux enfans. » Le café du *Singe* s'en mêlait aussi; et répétait qu'il passait le temps des classes à chanter, à danser, que son école était un carnaval perpétuel. — Voilà pourquoi les enfans y vont si volontiers maintenant; *non pas* qu'autrefois il fallait les battre, » ajoutait le frère Fassy. Et les murmures contre l'étranger s'aggravaient. Et on lui retira plusieurs élèves, en lui glissant des reproches ou des sottises.

Vers ce même temps, quelques ouvriers lui ayant proposé, par reconnaissance, de lui *payer* à boire; il les refusa poliment. — « Voyez-vous, leur disait Malefoy, c'est qu'il fait *son fier*. Les autres maîtres vont partout et sont bons enfans; mais lui veut paraître un savantasse. Ce n'est qu'un orgueilleux. » — Alors plusieurs ouvriers formèrent le projet de le quitter à la fin du mois, sans paiement. Averti de cette misérable conspiration, il s'expliqua avec franchise, et réussit à détruire les préventions de ses ombrageux disciples.

Loin de se laisser décourager par ces injustices, Charles Rimbaud poursuivait silencieuse-

ment son œuvre, dans la gêne et l'oubli. Et en toute vérité nous pouvons le dire : malgré l'injustice de ses concitoyens, il ne se trouvait point malheureux ; car ce n'était pas sa confiance dans leur gratitude qui l'avait conduit à Verdeuil. Oh ! si les Instituteurs connaissaient le don de Dieu, la faculté accordée par le Christ de retirer de l'obscurité et de la privation une douceur et une consolation fortifiante, combien leur condition leur serait précieuse ! D'où naît dans les succès de l'enseignement, l'incontestable supériorité des frères de la doctrine chrétienne, sinon de leur foi ? Quelle force leur permet d'accomplir durant toute la vie, selon leur règle : l'obéissance, la chasteté, l'humilité, devoirs bien autrement difficiles que ceux de l'Instituteur? la foi. Qui leur rend leur profession chère et heureuse? la foi. Et par suite, la Grâce de Jésus-Christ dont la paix et l'amour demeure en leur cœur. En devenant sincère disciple de l'Évangile, Charles Rimbaud avait reçu le trésor ineffable de la foi. Il éprouvait combien les puissances de l'homme intelligent s'élèvent au-dessus des satisfactions matérielles : la délicatesse des mets, l'élégance des vêtemens, la richesse du domicile, etc. A l'exemple du Sauveur, supportant avec douceur l'injustice des accusations, il s'efforçait d'y opposer pour réponse, ses œuvres ; et approchait de lui affectueusement les

petits enfans qu'il aimait d'autant plus, qu'il les sentait plus exposés aux pernicieux exemples de leur famille. Il ressentait un inexprimable bonheur à voir s'enraciner dans leur mémoire les vérités qu'il y avait semées, à leur inspirer un désir précoce du bien, à les initier à la conception de Dieu, et à faire éclore leur jeune âme par cette lumière, ainsi que les boutons des fleurs s'épanouissent aux rayons du soleil.

Tous les jours, dès son lever et avant son coucher, quand les portes de l'église étaient closes, après sa prière, il montait à l'orgue, et continuait ses études spéciales commencées à Paris. Ces exercices assidus développèrent son habileté. Il exprimait sur le sonore instrument toutes les tristesses et les espérances de son cœur; et souvent, en cet instant, dans le fond du sanctuaire, derrière l'autel, le Prêtre entrant d'un pas muet, s'élevait à Dieu avec plus de ferveur, et réunissait son âme aux mélodies exhalées du pieux orchestre.

CHAPITRE VII.

HISTOIRE NATURELLE.

§ I.

La contemplation des œuvres du Créateur généralement indifférente aux hommes préoccupés du plaisir, tourmentés d'ambition, absorbés dans le négoce, est un charme bien doux à l'imagination virginale de l'enfance. L'Éternel ne s'est manifesté qu'extérieurement par ses créations. L'infinité de leurs aspects, dont se détournent les instincts matériels et les penchans cupides, attire précocement l'admiration des jeunes intelligences; on est sûr de les captiver par le récit des ruses, des formes et des singularités des espèces d'animaux, la description des harmonies terrestres, la peinture des suaves amours des plantes et des fleurs. L'étude que désire l'enfance, et la seule qu'on lui refuse im-

pitoyablement, est celle de l'Histoire Naturelle, d'où sort, à chaque regard, l'occasion d'élever le cœur vers l'Auteur suprême, de le pénétrer de vénération et de religieuse tendresse. Ce curieux désir de s'initier aux merveilles de l'univers fut saisi par Charles Rimbaud comme un levier d'émulation et une récompense pour les travaux scolastiques. Voulant commencer son instruction, il sut choisir son heure.

C'était un de ces beaux jours de printemps, où les forces de la Nature se déploient vigoureusement sous nos pieds, éclatent autour de nous, resplendissent sur nos têtes, se tendent en pavillons de verdure, en dômes aériens dans une magnificence de variétés qui saisit l'âme et la porte en haut.

Le soleil illuminait splendide le firmament. De vagues langueurs, des tiédeurs parfumées, descendaient des hautes régions de l'air. La verdure éclatait vive et brillante. La végétation accélérée semblait se mouvoir. C'était le moment de la fécondation dans les bois. Au milieu des verts épis et à la surface des eaux, circulait la renaissance printanière. C'étaient de mystérieux murmures de plaisirs et de reproduction. Au-dessus du gramen émaillé de fleurs, bourdonnaient, jouissaient et naissaient des myriades d'insectes bigarrés; dansaient et voltigeaient des nuées de mouches brillantes. Ces poussières

animées se balançaient capricieusement au bord des étangs, sur les marges des ruisseaux, ou s'abandonnaient au cours des brises, et tourbillonnaient avec mollesse, portées d'un champ à une vigne, d'une vigne à une futaie. Les troupeaux se baignaient jusqu'aux flancs dans les herbages, et savouraient la succulente fraîcheur des premières pousses. Au fond des bois roucoulaient les palombes; le long des haies sifflait le bouvreuil, sautillait le rouge-gorge et babillait le merle.

L'Instituteur conduisit sa jeune troupe sur un site d'où le paysage s'étendait, agrandissant la pensée. Non loin à leurs pieds, le terrain s'inclinait rapidement. Une végétation épaisse et sombre abondait sur la falaise dressée comme un rempart, le long d'un torrent au lit sombrement creusé, dont la voix murmurait de mélancoliques plaintes autour des rochers qui cernaient sa prison. Ce ruisseau innommé se rendait redoutable en hiver, lorsqu'écumant de fureur, et d'un bond franchissant son antre comme un ours affamé, il désolait la plaine. Maintenant altéré par la chaleur, appauvri de toutes ses eaux pluviales, il traînait humilié ses ondes sur des tapis caillouteux, et ne cessait de gémir que de loin à loin, sur des flaques perfidement creusées en puits, retraite friande de quelques carpes séculaires.

A l'autre bord, au-dessus d'un rideau de pruniers et de noisetiers, perçait la cheminée d'une ferme spacieuse d'où était sortie, peu auparavant, une charmante jeune fille. Elle ramassait des fleurs sauvages qu'elle tressait en guirlandes, et, cachée sous la feuillée, ainsi qu'un rossignol, se croyant seule, elle faisait éclater dans l'air, à plein gosier, des vibrations éthérées. Cette voix jetait des sons d'une exquise pureté, entremêlés de notes retentissantes et métalliques, dont le charme avait suspendu le travail de deux rustauds, qui bêchaient le revers d'une oseraie à quelques toises de là. Au moment où, sur l'autre bord, parut l'Instituteur avec son cortége, la jeune fille fit silence comme une fauvette surprise. Elle écouta elle-même; car à travers les découpures du feuillage elle voyait un jeune homme, debout au milieu d'un demi-cercle d'enfans assis, écoutant avec attention celui dont l'attitude imposante et le geste plein de noblesse indiquaient l'exposition d'un sentiment religieux.

Sur son signe, les élèves entonnèrent en chœur un chant dont l'allure mâle et extatique appelait vers les cieux toutes les généreuses aspirations du cœur. La jeune fille écoutait avec ravissement, appuyée contre le tronc d'un châtaignier, cette masse d'harmonie qui suivait le cours du torrent, poussée par le souffle de la

colline. Quand elle cessa, l'homme commença à enseigner aux enfans. Disposés par l'influence de la mélodie, ils s'étaient mis en harmonie avec la scène magnifique de l'horizon et l'inspiration vivifiante de la science qui se dévoilait.

Long-temps la jeune fille s'arrêta à écouter chaque geste, essayant de le traduire à son esprit. Lassée enfin de cette contention inutile, elle se prit à poursuivre une jolie demoiselle au corsage azuré, aux ailes chatoyantes, qui s'était venue poser un instant sur le massif de fleurs qu'elle tenait; mais, près d'être saisie, la gracieuse vagabonde fuyait d'un vol moqueur, et s'en allait visiter la première clématite ou le plus voisin liseron. Entraînée par sa chasse, la jeune fille s'engagea sur la glissante berge, perdit l'aplomb, et comprenant soudain son danger, fendit l'air d'un cri déchirant. Au-dessous, l'eau verdâtre avait treize brasses de profondeur. Le bruit mat de la chute parvint, quoique faiblement, jusqu'à l'Instituteur. Il vit aussitôt pendre à un buisson un chapeau de femme, et devina tout. Les deux paysans qui s'étaient plu à écouter la voix, s'enfuirent lâchement en appelant du secours, tournant le dos et les talons au lieu du péril, ils se dirigeaient vers un champ de navets.

§ II.

Charles Rimbaud avait déjà jeté bas son habit, remis la garde de l'école aux moniteurs, avec défense expresse de bouger de place. Il examinait sur le bord où il prendrait terre, s'il ressortait de ce puits hideux. Ses enfans s'impatientaient de ne point entendre encore, en signe d'assistance, le battement de l'eau. Ils ne savaient pas la nécessité de ces retards, et combien il est dangereux d'arriver trop tôt à celui qui se noie; parce que ne conservant qu'un dernier instinct, l'horreur de la mort, il s'accroche fatalement à celui qui se dévoue, l'attaque avec ses mains, et, sans le savoir, enlace ses jambes avec ses bras, et paralyse au moins ses efforts, quand il ne se cramponne pas aveuglément à sa gorge, et ne cherche pas à le retenir avec lui dans l'abîme. Le choc d'un corps brisant l'eau s'entendit. Le cœur des jeunes élèves battait. Mais les arbres et la verdure touffue du bord dérobaient à leurs yeux cette scène rapide. Dieu seul la vit.

Deux fois Charles Rimbaud remonta à la sur-

face pour respirer, et replongea dans la cavité du torrent.

Enfin il reparut. Sa main gauche entortillée à la chevelure d'une femme, traînait après lui un cadavre, la face souillée de vase et le front ensanglanté par les ronces. Ce corps livide était celui de la plus gracieuse des filles de Lorraine, Mlle Mélanie Danberg. Sa vieille nourrice, qu'avertissait un pressentiment, sortait à l'instant de la ferme pour recommander à sa fille de ne pas trop se fier au poli de ces longues herbes. Elle arriva au moment où le cadavre gisait étendu sous ce brillant soleil. Près de lui, la bergeronnette et le martin-pêcheur jetaient leurs cris mélancoliques; mais le rossignol épuisait joyeusement les brillantes fantaisies de son répertoire. — « N'avancez pas, cria Charles Rimbaud, voyant cette femme approcher en se tordant les bras. Retournez, et amenez des hommes pour l'emporter sans retard. » — Deux minutes après, deux garçons de charrue, un pâtre et le métayer de M. Marière, qui était allé avec sa femme passer l'après-midi chez son meunier, venaient enlever le corps. L'Instituteur retourna en toute hâte vers sa petite famille que l'inquiétude commençait à gagner, et qui à son aspect ne put retenir sa joie.

Il allait regagner Verdeuil, lorsqu'il lui revint à l'esprit quels soins assassins donnent, en

pareil cas, les paysans. Laissant la jeune troupe rentrer au village sous la surveillance du premier chef de section, il retourna en toute hâte sur ses pas; gravit l'escarpement de la falaise, et tomba dans le sentier de la ferme, où s'avançait, par malheur, à sa rencontre, un dogue qui s'acharna à lui disputer le passage. Excité par le désordre de ses vêtemens trempés, l'animal le déchira, le mordit cruellement, et l'aurait dévoré sans l'arrivée de la servante qu'attira le bruit de la lutte.

Sous un hangar, la noyée était misérablement pendue par les pieds. Sous le prétexte de lui faire rendre l'eau, on allait l'étouffer. L'apercevoir, tirer son couteau, trancher les cordes, l'enlever et la coucher horizontalement fut fait en un clin d'œil. Il donna ordre de débarrasser le corps des vêtemens humides, de l'essuyer et de l'envelopper d'une couverture; puis de l'étendre sur un plan légèrement incliné, la tête en bas. Il fit exercer sur la poitrine et l'abdomen des pressions réitérées, pendant qu'on frictionnait fortement, avec des lambeaux de laine, la partie interne des membres. Ayant en vain fait exciter la luette, les fosses nasales, échauffer vivement la plante des pieds, comme il se trouvait dépourvu de la sonde en gomme élastique, appropriée à ces cas d'asphyxie, il dut tenter l'insufflation pulmonaire. Ouvrant la bouche



du cadavre, il y chassait l'air dans sa poitrine avec lenteur et précaution, cherchant à rétablir le jeu du poumon. Il pressentit tout-à-coup et comme par inspiration, le retour de la vie physique dans le corps, où un appel puissant de sa volonté magnétique venait d'opérer. Mais, saisi lui-même d'un froid et d'un affaiblissement subit, il s'éloigna, et prescrivit, en attendant l'arrivée du médecin, les soins qui devaient accompagner le retour des fonctions organiques, les moyens à opposer aux phénomènes d'excitation qui pouvaient survenir. L'Instituteur sentit en lui-même qu'il venait, seulement en ce moment, de sauver cette existence, à laquelle des soins aveugles n'auraient pas été moins funestes que l'eau.

Le lendemain, l'Instituteur reçut au presbytère les remercîmens déclamatoires du bon M. Marière. Il apprit qu'instruit de l'accident, en arrivant à la ferme, M. Danberg avait fait porter sa fille dans un fauteuil jusqu'à Norat, d'où on l'avait amenée en voiture à Épinal. M. Danberg ne s'en rapportait pas aux seules lumières de M. Bernard, l'officier de santé. Peu de jours après, il lui vint par la poste une lettre de M. Danberg, qui exprimait sa gratitude avec le cœur d'un père, et le ton protecteur d'un bourgeois, envers un pauvre hère dont il a reçu un service. Le juge de paix

d'Épinal, issu d'une ancienne famille à prévôté et échevinage, avait cru écrire à quelque malheureux *magister*. Charles Rimbaud, plaçant plus haut son amour-propre, oublia cette sotte lettre comme déjà il avait oublié son dévouement.

CHAPITRE VIII.

LES INFIRMES DE L'ÉTAT SOCIAL.

§ I.

Il est au village une heure dangereuse à l'esprit, et douloureuse au cœur de l'être isolé. C'est celle qui, sans fin, s'allonge entre l'issue des vêpres et l'instant du souper. Les jeunes filles se réunissent alors à la danse, ou s'éparpillent dans les sentiers fleuris, comme les papillons; d'autres s'envolent par essaims, en gazouillant, au milieu des prés, aimant, ainsi que Galatée, à être aperçues avant que de fuir sous les saules. Les jeunes hommes s'élancent hardis sur leurs traces, ou bien les guettent au passage, ou bien, timides, leur envoient les échos d'une langoureuse chanson. Les matrones causent entre elles, se visitent dans les jardins et leurs maisonnettes rapprochées du bourg; de joyeuses compagnes

s'en vont cueillir dans leur tablier la salade sauvage, qu'elles épluchent, en babillant, au bord d'un ruisseau. Durant ce temps, où se réfugiera l'instituteur? Les cafés et les jeux de boules lui sont interdits, et sa place n'est dans aucune famille. L'étranger a cessé d'être l'hôte du foyer rendu égoïste. Mme de Fonbelle accueillait amicalement M. Rimbaud, mais il craignait d'abuser de sa bonté. Aucune des autres maisons ne lui pouvait convenir. Il résolut de rendre ce moment salutaire à son âme et profitable à l'habitation.

Le sort des pauvres habitans des campagnes, que leurs travaux et l'éloignement retenaient toute la semaine loin de Verdeuil, l'avait touché de compassion. Il voulut, selon l'institution de saint Charles Borromée, fonder une ÉCOLE DU DIMANCHE, et choisit, pour l'ouverture de son cours, l'anniversaire de son arrivée dans la Commune.

Il lui restait assez d'élèves pour composer les parties complètes d'un chœur. Il mit à l'étude une grand'messe allemande, où le sentiment religieux abondait en motifs touchans.

Arriva le dimanche.

L'orgue appuyait de ses puissans accords, des voix que l'œil ou le signe du maître soutenait dans une mélodieuse unité. Cruchard, le caporal aveugle, ses deux fils et le vieux tailleur fu-

rent réduits à se taire. Une sensation inconnue parcourait l'assemblée. Tandis que des admirations naïves, des étonnemens successifs se manifestaient, et qu'au retentissement de ces flots d'harmonie, caressant les vénérables arcades de la basilique, chacun se sentait diversement impressionné, il y avait là, près de la porte, humblement agenouillé sur la pierre, un homme dont la foule se fût écartée avec horreur, si une seule voix, révélant le passé, se fût écrié : — « Il a tué son frère ! » — Il était là parmi les chrétiens, ses compatriotes. Amèrement prosterné, et, le cœur douloureusement meurtri, il s'humiliait en lui-même, se trouvait indigne d'assister au Sacrifice, indigne de paraître au milieu de ses semblables, indigne de souiller de son pied les dalles saintes, et de son regard les murs de l'Église. Oh ! comme il s'abaissait en son âme! combien il s'était défait de tout amour-propre, et s'anéantissait sincèrement devant Dieu ! Combien cet homme, placé exprès parmi les campagnards, les manouvriers et les servantes de ferme, était, en ce moment, préférable, aux yeux de l'Éternel, à ces pharisiens du conseil de fabrique, qui remerciaient poliment, du bout des lèvres, le Seigneur, pour les avoir faits bons, vertueux, excellens catholiques, dignes d'être placés, dès cette vie, au rang des justes, et de s'appeler Fassy ou Malefoy ! Les voix de l'orgue trans-

perçaient son âme, comme d'invisibles reproches châtiant sa conscience. Cet orchestre, sonore monument de piété, lui rappelait le brave et le loyal marin, dont, seul sur la terre, il savait la fin déplorable. Loin de maudire et d'éviter, comme autrefois, ces déchirans souvenirs, depuis qu'il s'était épanché dans le sein du Prêtre, le fratricide, détestant amèrement son crime, éprouvait une navrante douceur à se retracer celui qu'il avait aimé, sur les genoux de sa mère, et pour lequel il eût volontiers donné deux fois cette vie qu'il lui arracha.

L'évangile du jour contenait la parabole du Bon Pasteur, recherchant la brebis égarée.

Après avoir répandu sur l'assemblée le baume de ses espérances, en l'infinie miséricorde du Père qui est aux cieux, le Prêtre rappela l'entrée de Jésus dans la ville de Jéricho.

« La foule, dit-il, que la renommée de cet homme étonnant, magicien selon les uns, prophète suivant les autres, fils du Dieu vivant, dans la vérité, attirait à sa rencontre sur le chemin, empêchait de le voir les petits enfans, les vieillards au dos voûté, et les gens de chétive stature. Parmi cette multitude, un homme à petite taille et à grande bourse, de mauvaise mine et de mauvaise vie, désirait fortement de contempler le Rédempteur du monde. Il n'avait pas espéré de la complaisance de ses concitoyens

un peu de place sur la première ligne, car l'opinion le réprouvait. Les sages et les pharisiens de la cité auraient frémi au contact de ses vêtemens, et se seraient crus souillés de son approche. Il était Publicain. Non seulement publicain, mais encore le chef de cette engeance odieuse aux vrais Israélites, qui les regardaient comme apostats. Il alla donc plus loin sur la route, et se hissa aux branches d'un sycomore. Dans son empressement, se cachait un secret désir du vrai et du juste.

« Or, en arrivant, le Fils de l'homme ne favorisa point de son sourire, le vaniteux accueil et la curieuse hâte des docteurs de la loi; mais, perçant du regard la foule, il appela par son nom le paria hébreu juché dans l'arbre, et s'invita lui-même à son foyer, en lui disant : — « Zachée, hâtez-vous de descendre, parce qu'il faut que je loge aujourd'hui dans votre maison. »

Ce fut d'abord un scandale murmurant dans la ville, que de voir le descendant de David se loger à cette enseigne détestée. Ils disaient, en s'affligeant : — « Il est entré chez un pécheur ! » — Mais le calme sublime du maître n'en fut point altéré. Le Christ répondit simplement ces mots : — « Le Fils de l'homme est venu pour sauver ce qui était perdu. » — En effet, la parole du Verbe avait changé le cœur du Publicain.

Se présentant à Jésus, il lui avait dit : — « Seigneur, je vais donner aux pauvres la moitié de mes biens, et si j'ai fraudé en quoi que ce soit, j'en rendrai quatre fois la valeur. »

« Vous le voyez, mes frères, le Bon Pasteur recherche avec inquiétude la brebis égarée, et nous repoussons durement celle qui revient au bercail. Souvent un mot accueillant, une parole de douceur suffirait pour nous ramener un ami ; et nos lèvres restent scellées par l'égoïsme ; et l'orgueil verrouille impitoyablement l'entrée de notre cœur. — Pitié pour le coupable ! nous dit l'Évangile. — Malheur à lui ! répond le monde. — Et le monde s'écarte avec dédain du malheureux ; et, pour le lapider, ramasse les pierres du chemin. Il fait peser un éternel anathème sur sa tête, comme si le poids de sa faute ne l'avait pas assez courbée. Je vous le redis : le chrétien qui repousse l'homme frappé par la misère ou la calomnie, le condamné au sortir de ses fers, le forçat libéré du bagne, au lieu de leur tendre la main, de peur que de nouveau ils ne faillissent, et leur barrent le retour à la société, n'ont pas compris les admirables enseignemens du Sauveur. Ils ressemblent au pharisien qui détourne la tête, pour ne pas regarder le blessé jeté sur la route. »

« Jusques à quand resterons-nous les yeux fermés à la lumière, et les oreilles bouchées à

l'entendement? Pouvons-nous demeurer sourds à la divine éloquence des actes de Jésus? Considérez sa vie! cet enfant qui dans son étable reçut l'adoration des sages de l'Orient, et au temple bâti par son ancêtre Salomon, des admirations prophétiques, constamment avec une fière douceur porta son front vers le ciel de son Père. On ne le vit point, rougissant de la boutique du charpentier, s'incliner à l'aspect des riches et des puissans d'Israël, s'avancer obséquieusement à la rencontre des sénateurs, prévenir les princes des prêtres ou les officiers de César. Il n'alla qu'au-devant des bien-aimés de son Père, les pauvres, les misérables délaissés du monde, les malades selon la chair, et les infirmes selon l'esprit. Ici, c'est le publicain détesté; la Samaritaine, fille rejetée même dans Samarie. Ailleurs, l'épouse adultère qu'attendait hors des murs le supplice. Là-bas, Magdeleine à la belle chevelure, perdue de réputation et d'amour. Tantôt ce sont des aveugles, des paralytiques, des lépreux, dont à peine un sur dix, le remercie de sa guérison. Puis, un bandit cloué sur une croix, et auquel, avant que les exécuteurs impatientés de sa longue agonie vinssent briser les jambes, il promet pour le jour même l'entrée du royaume des cieux.

« Ouvrez le livre! Considérez les actes de Celui qui est « la voie, la vérité et la vie. » Il a

consolé toute souffrance, pris en pitié toute douleur. Et afin que jamais on n'oublie que « le Fils de l'homme est venu pour sauver ce qui était perdu, » il a enseigné que tout péché pouvait être remis, hors un seul, celui qui outrage la clémence infinie de Dieu, en cessant d'y prétendre. C'est la pire des incrédulités; le désespoir! cet irrémissible forfait de l'âme est appelé « le péché contre l'Esprit saint. »

« Judas Iscariote, s'écria avec force le prêtre, Judas lui-même n'a pas été damné pour s'être scélératement joué de son ami, de son bienfaiteur, le libérateur des nations! pour avoir vendu à prix d'argent, et livré par un exécrable baiser à ses ennemis, le Verbe fait chair! Non. Car Jésus durant ses tourmens du calvaire pria son Père, le créateur des mondes, de pardonner à ses bourreaux, et leur salut fut remis en leurs mains. Judas a été perdu dans l'éternité, pour s'être retiré de la miséricorde! pour avoir douté de la bonté de celui qui nous rachetait par son sang!

« Ainsi, vous tous, mes frères, qui avez offensé en pensée ou en action le Dieu de clémence, repentez-vous et espérez! »

Puis il rappela David meurtrier par préméditation, faisant assassiner un brave capitaine pour lui arracher sa compagne dont la beauté l'avait atteint au cœur. Mais rendu plus célèbre

par son repentir que par l'éclat de ses victoires, la splendeur de son diadème et la sagesse de son fils, et si bien pardonné, qu'ensuite il fut doté du génie prophétique, reçut des visions du Tout-Puissant, et put savoir que de sa royale tige sortirait le Salut du monde! — Il parla de saint Jean l'Évangéliste, poursuivant à cheval, au milieu des voleurs qui désolaient les routes, leur redoutable capitaine, lequel s'enfuyait de honte devant le vieillard, lorsque lui ouvrant ses bras, il le nommait à haute voix son fils, parce que, dans sa jeunesse, il s'était chargé de l'instruire. — « Quel est celui de vous, messieurs, que nous verrions chercher en plein jour un voleur, et lui donner devant tous le nom de fils? Qui d'entre vous, demanda l'orateur, consentirait à rentrer au village, tenant en croupe un bandit? »

Il n'oublia pas le brigand du Nil, l'Éthiopien Moïse, teint du sang des animaux et des hommes, redoutable aux pasteurs et aux pèlerins, terriblement renommé dans les caravanes, mais enfin touché de la Grâce, et si miséricordieusement régénéré dans les larmes de la pénitence, que des cénobites, la plupart exercés depuis près d'un siècle aux austérités du désert, l'élurent supérieur de leur monastère.

Dire quelles émotions inondaient le cœur du fratricide, dans l'immensité de son repentir, et la profondeur de sa gratitude envers le Seigneur

des miséricordes, est chose interdite au langage humain. Ces extrêmes sensations, rapides et mystérieuses comme l'effusion de la Grâce, sont plus pénétrantes que la parole, plus étendues que notre capacité d'expression.

§ II.

Or, pendant que la poétique harmonieuse de l'orgue parsemait de ses fleurs, emplissait de ses extatiques parfums le feuillage, les colonnettes, les broderies en pierre et les voûtes hardies du temple, au dehors, sur la place déserte, rôdait, comme un blaireau timide, craignant d'être aperçu, un journalier, aux poches vides, à la veste trouée, et qui pour rien en ce monde n'eût osé dépasser en plein jour le seuil de la basilique, parce que son aspect au milieu du peuple eût causé une flétrissante rumeur, et dans la solitude, suscité un soupçon. On aurait chuchoté qu'il venait moins pour offrir sa prière au Seigneur, que pour enfoncer le tronc de ses pauvres. Car lui n'était point uniquement criminel devant l'œil du Grand Juge, il l'était de notoriété publique, par arrêt de la cour d'assises des Vosges, par l'exposition au carcan, sur le marché public d'Épinal, et les registres du

bagne de Toulon. A l'expiration de sa peine on l'avait rendu prisonnier dans le territoire de Verdeuil, en surveillance sous la police. Il s'appelait Baptiste Grospian.

L'hospice du canton l'avait reçu dès sa naissance, remis à une nourrice paysanne de Verdeuil, et repris à l'âge de six ans. Il y demeura sous la garde d'une infirmière, avec une poignée d'autres petits malheureux livrés à l'oisiveté, à l'ignorance; sans appui contre les penchans dépravés, si hâtivement éclos durant les excursions de petite rapine par les campagnes, à la recherche des nids et des primeurs. Puis vint un jour où le conseil d'administration lui apprit qu'il avait douze ans, et l'expédia au chef-lieu du département. Là, pendant qu'il jouait dans une salle de l'hospice, il vit venir à lui un paysan de mine doucereuse qui parlait avec un administrateur. Cet homme le cajolant d'une voix flûtée, lui ouvrit la bouche, tâta ses bras, ses jambes, sa poitrine, et déclara que, malgré sa maigreur, il ferait un bon petit compagnon. Ensuite s'approchant d'un bureau où s'assit l'administrateur, ce paysan signa un papier, le ploya en disant c'est fait, et le mit dans sa poche d'une main, tandis que de l'autre il saisissait par la manche l'enfant inquiet, et l'emmenait d'un air d'invitation et de complaisance : il avait passé un contrat d'apprentissage. Ce fermier

était un rusé drôle qui cachait sous un air de bonhomie, même de bêtise, la rapacité, la violence et la tyrannie. Quand il fut à l'extrémité de la ville, il entra dans une boutique de friperie, y vendit les bons vêtemens de l'enfant, pour l'affubler de quelques haillons; avec une paire de soufflets lui fit renfoncer ses larmes, et le chargeant du demi-sac de légumes qu'il portait, le força à marcher, malgré ce poids, aussi vite qu'il allait lui-même. L'emploi de Baptiste Grospian, dans la ferme, n'étant pas déterminé, il recevait à la fois des ordres de son maître, de ses grands enfans, de sa femme au regard impérieux, à la voix aigre et au poing lourd. Il était accablé; se couchait le dernier, se levait avant tous, et ne recevait que des coups pour récompense. Il eut à souffrir du froid, et souvent de la faim qu'aiguisait l'exercice continu où on le contraignait. Personne n'entendait les plaintes de ce pauvre enfant. Le délégué de la commission des hospices chargé de surveiller l'apprentissage, était, hélas! un philanthrope. C'est tout dire en fait d'orgueil et d'insensibilité. Disciple de Malthus, d'Adam Smith, de Ricardo, de Say, etc., pour lui un enfant était une quantité, un numéro qui l'aidait à remplir sa colonne, à faire des totaux, des reports, à établir des balances, des catégories. Il venait une fois par an à la ferme, s'informait si le n° 29, inscrit sous le nom de

Baptiste Grospian, vivait encore; et, sur la réponse affirmative, le portait à la colonne des vivans aussi tranquillement qu'il l'aurait couché sur celle des morts au cas contraire. Puis il demandait si l'on était toujours content du n° 29, et écrivait en conséquence quelques mots à la colonne des *observations*. Mais comme l'enfant était à l'ouvrage, il se dispensait habituellement de le voir; ou bien, s'il s'offrait à sa vue, se bornait à lui recommander l'obéissance, sans lui demander à son tour s'il était satisfait.

La France n'a pas à se parer de sa charité administrative. La philanthropie de l'incrédulité a laissé son empreinte sur notre législation. Sans voir leur date, on reconnaît au sens tout matériel de leurs dispositions, et la loi républicaine, et l'arrêté organique du directoire, et le décret impérial.

Ce n'est pas ainsi que procède le Christianisme.

Même dans cette Italie réputée rétrograde, à l'ardent foyer de la charité du Christ, ont été fondues de magnifiques institutions, solides et durables comme le fer, salutaires et bienfaisantes comme l'huile versée sur les plaies souffreteuses. A Naples, les enfans recueillis par la charité, sont admis à L'HOTEL DES PAUVRES, y reçoivent une complète éducation, généralement militaire. Fils de la patrie, n'ayant point à regretter de famille, ils doivent être les plus près des dra-

peaux ; mais chacun d'eux choisit une profession et s'y exerce. L'hôtel des pauvres ne lui permet de s'exposer aux hasards de la vie, que lorsque le développement de ses forces et la science de sa profession sont complètes. En Angleterre, l'éducation professionnelle des enfans, à la charge de la paroisse, est officieusement surveillée. En Autriche, en Allemagne, les statuts des asiles ouverts à ces infortunés, respirent un sentiment d'humanité profonde. En Hollande, des colonies agricoles les reçoivent. Dans la Suisse, en Bavière, en Belgique et en Prusse, une sollicitude paternelle veille sur la jeunesse des enfans de la Providence. Et la Russie même, ne froncez pas encore le sourcil, oui, la Russie, administrativement moins âpre que son climat, a senti remuer ses froides entrailles à l'aspect de ces malheureux. Elle les a recueillis avec une tendre pitié. Ils sont établis dans des palais hospitaliers; leur vocation décide de leur carrière ; ils apprendront un métier ou un art. Si leur nature les appelle plus haut, la bourse impériale leur assure une place à l'académie de Pétersbourg, ou à l'université de Moscou.

Et nous, qu'avons-nous statué en faveur de ces infortunés? nul n'a pris souci de leur sort à venir; pas plus les habitans que les conseils des hospices, pas plus les conseils des hospices que les chambres législatives. Même, quand il s'agit



de payer leurs nourrices, on n'acquitte qu'avec murmures cette dépense. Personne ne veut la supporter. Les Communes la renvoient aux hospices, les hospices la rejettent sur le budjet variable des départemens, les départemens la repoussent sur les Communes. De là, depuis plus de trente ans d'affligeans, débats et d'interminables contestations.

Cet aveu nous coûte, mais la vérité l'arrache: parmi tous les conseils d'administration des hospices, on n'en pourrait pas citer un seul, un seul! qui possède complètement le sentiment de son devoir, l'intelligence de ses obligations, qui soit animé de l'esprit de son institution primitive. L'honneur d'exercer la protection que, dans toute cité, la charité catholique accorde à l'indigence, à la maladie, à la faiblesse de l'enfant orphelin et du vieillard infirme, semblerait la récompense naturelle d'une probité éprouvée, d'une renommée de vertu et d'une vie de bienfaisance. Pourtant ces fonctions si dignes de respect, ont été dévolues aux conseillers municipaux les plus remuans, les plus avides de considération ou de petits lucres, de bénéfices honteux, et qui savent ouvrir dans l'hospice un commode débouché à leurs produits agricoles, leurs vins, leurs huiles, leurs céréales, leurs laines, leur chanvre, etc.

Les hôpitaux, création du génie chrétien, sont livrés aux mains d'hommes positifs, incré-

dules, spéculateurs ou insoucians, qui jamais, hors les cas de visites extraordinaires du Préfet, de l'Inspecteur-général ou d'un philanthrope voyageur, ne posèrent le pied dans la salle des fiévreux, ne s'arrêtèrent près du lit d'un amputé ou ne compatirent à l'agonie de l'adolescent. Pour eux, l'hospice est un matériel public qu'ils doivent préserver de détérioration, comme les canaux, les fontaines, les quais et les promenades de la ville. Ils ont affaire aux choses, et nullement aux hommes; les pauvres surtout. Leur office consiste à inventorier, à numéroter des lits, des chaudières, des sacs, des tonneaux, des ustensiles de cuisine et de pharmacie; à vérifier des comptes de boulangerie, de boucherie, de laiterie et à accepter ou rejeter des dons, passer, résilier ou renouveler des baux, toucher des fermages, des échéances d'intérêts, des rentes, d'inscription, etc. Toute leur charité se borne à donner des signatures, à faire des additions, des reports, des visas, des paraphes; elle se déploie, se divise et s'épuise entièrement sur le papier. Chaque année, dans plusieurs hospices, nous voyons éclater quelque dissension entre le conseil d'administration et l'aumônier, ou les sœurs de charité préposées aux malades. Ces faiseurs d'additions, ces chercheurs de balances, vrais teneurs de livres, ne pouvant comprendre ce qui est du domaine de l'âme et de la foi, cette

charité persévérante qui adopte des pauvres inconnus, les affectionne par cela seul qu'ils souffrent, s'individualise et se diversifie ingénieusement selon les caractères, les besoins et les circonstances, se fait toute à tous, la redoutent comme une rivalité dangereuse. Ils voudraient automatiser le dévouement, et numéroter l'amour de Dieu dans la personne de ses pauvres, comme ils inventorient, enregistrent et cataloguent les bancs, les matelas, les draps, les rideaux, les écuelles, les bassinoires, etc., et soumettre également à leur contrôle, les exhortations, les avertissemens salutaires adressés aux malades.

Les hospices, ces fondations issues de la charité du Christ, sont à la merci de médecins, d'avocats et de négocians qui la plupart tiennent pour erreurs populaires, nos dogmes religieux. Dans leur gouvernement, qui devait être tout d'amour et de zèle, il s'est glissé des ennemis personnels de Jésus (1), des juifs, et des ennemis acharnés de l'homme, ces philanthropes, hostiles aux individus, bien qu'ils s'avouent amans passionnés de l'espèce, et qu'on sait être les plus implacables adversaires de l'indigent.

(1) Il n'y a pas long-temps que la nomination d'un juif dans le conseil des hospices de Paris, a soulevé l'indignation de toute âme française et chrétienne.

Nous n'indiquons ici que des généralités. Sans contredit, çà et là il siége encore de fort honnêtes gens dans les hospices; mais l'esprit de ces établissemens a été étrangement méconnu. Il est des faits que nulle phraséologie ne saurait justifier. Comment croire à l'amour pour les pauvres, quand leur tutelle offre constamment des abus odieux? La majorité du public ne sait point que, pour administrer les biens des hospices, après que tous les frais de main-d'œuvre, d'entretien, de culture, d'exploitation, ont été soldés, on prélève le 20 pour cent du revenu pour frais de gestion; et qu'ainsi chaque année l'administration des hospices, en France, ravit aux pauvres TROIS MILLIONS SEPT CENT MILLE FRANCS! De quel nom appeler cette tutelle dont l'exercice entraîne une dépense aussi exorbitante, aussi ruineuse pour le bien des pupilles? Certes, si un particulier administrait de cette sorte la fortune de quelque mineur, les tribunaux sauraient promptement en faire justice.

Quelle est cette gestion gratuite, cette protection toute de désintéressement et de bienfaisance qui consomme le 20 pour cent du revenu, et qui annuellement parvient à diminuer d'un cinquième les ressources des pauvres?

La personne des enfans trouvés, abandonnés, des orphelins, inspire-t-elle aux conseils administratifs des hospices un dévouement plus sin-

cère et plus intelligent que la gestion de leurs biens?

Les faits nous répondent.

La statistique judiciaire a établi que le plus grand nombre des jeunes détenus se compose d'enfans trouvés, sortis ou échappés des hospices. La cause de cette majorité dans le mal, provient nécessairement d'un vice dans l'éducation. Cette propension au crime ne saurait être expliquée autrement. Voici ce qui a lieu. Une fois l'enfant mis en apprentissage, la commission administrative l'abandonne à son sort. Il reste livré au caprice de son maître. S'il est échu à un honnête ouvrier, il pourra suivre ses traces; mais s'il est aux mains d'un mauvais père de famille, d'un fripon, d'un ivrogne, qui le maltraite, abuse de sa faiblesse, de son inexpérience; si l'immoralité du langage et de l'exemple a précocement dépravé ses inclinations, le crime sera son lot. Qui le préserverait? quel sentiment d'honneur ou d'amour-propre lui servirait de frein? Quel suffrage ambitionne-t-il? quelle estime tremble-t-il de perdre? Il ne connaît en ce monde que des êtres ignorans, crapuleux, viciés, dont il ne peut tirer ni assistance, ni bon conseil, et pour lesquels l'insolence, l'ivrognerie, la violence, la paresse sont choses louables. Il incline donc au mal, parce que nulle voix ne le convie au bien. Le caté-

chisme que lui avaient appris les bonnes Sœurs de l'hôpital, depuis long-temps lui parait sottises et balivernes. Sa foi politique se résume en un seul sentiment, l'exécration de l'ordre. Cet homme si dégradé qu'il soit, mérite pourtant notre pitié, car tous nous sommes les causes éloignées de son abjection. Nous l'avons délaissé aux perfides influences de la misère, au lieu de diriger son cœur. On n'y prend point garde; mais il est certain que dans les populations ouvrières, l'affranchissement absolu de ce que le monde appelle l'opinion ou le respect humain, est un mal sérieux. L'ouvrier recherche peu le suffrage de ses compagnons la plupart ignorans ou vicieux comme lui. Il en serait autrement de l'estime de son chef d'atelier, de son patron, du fabricant, du propriétaire qui l'emploie, si ceux-ci voulaient bien l'honorer de quelques paroles d'encouragement, lui montrer de l'intérêt, l'appuyer de leur bienveillance. Il n'est aucun apprenti qui ne souhaite l'approbation de son maître, aucun ouvrier celle de son patron; aucun fermier, l'attachement de son propriétaire, quand ceux-ci se montrent droits et justes à leur égard. Si la commission administrative de l'hospice ne perdait pas de vue les enfans par elle mis en apprentissage, prenait le soin de les visiter inopinément à des époques rapprochées, les encourageait, leur faisait sentir

qu'elle veille sur eux, qu'ils ne sont point sans recours ici-bas contre les mauvais traitemens de leur maître, mais aussi qu'elle peut punir leur inconduite en les délaissant à leur isolement, et par cet abandon imprimer une fâcheuse attestation sur tout leur avenir, elle en retirerait annuellement un grand nombre de la route du bagne.

Admirez la conséquence de nos philanthropes! la plupart ne s'occupent point d'écoles, encore moins d'orphelins et d'enfans abandonnés; ils n'ont que faire de prémunir l'enfant contre le vice, et de prévenir les délits. Ce qu'il leur faut à eux, ce sont des prisons vastes, somptueuses et bien peuplées, où durant les rigueurs de l'hiver, tandis que l'honnête ouvrier, grelottant de froid, cherche vainement du pain pour sa famille, le malfaiteur bien chauffé, bien logé, abondamment nourri, puisse jeter des miettes de pain aux oiseaux. Le philanthrope veille sur lui, craignant toujours que les promenoirs ne soient pas assez spacieux, les jets d'eau assez entretenus, les corridors assez aérés, les alimens assez choisis. Quel dommage si tel fripon, tel escroc venait à s'enrhumer ou à gagner des engelures! Il est sans cesse en souci pour ces filous en renom, ces relaps incorrigibles, ces vétérans des verroux et des cachots, qu'il a numérotés, classés et palpés phrénologique-

ment. Devant lui, l'enfant encore exempt de crime est, comme l'ouvrier son père, dépourvu d'intérêt, objet d'oubli et de repoussement. Qu'il trouve du travail ou périsse de faim, qu'importe au philanthrope, puisqu'il n'est pas criminel? Le philanthrope ne doit point tomber dans ces individualités vulgaires; il n'opère, lui, que sur des masses, des généralités, à moins d'un cas tout-à-fait excentrique et phénoménal. Mais dès l'instant où l'enfant a subi une condamnation, de par l'autorité de la Statistique à laquelle il appartient désormais, le philanthrope s'en empare. Cet enfant pourrait, de voleur et d'escroc devenir brigand de route et assassin. Il est à ménager. Et le philanthrope le visite, le sermonne, veut qu'on travaille nuit et jour à le réformer. Il s'acharne à le rendre, bon gré mal gré, un petit saint.

Ne serait-il pas plus naturel de le préserver du crime? La société doit-elle, pour songer à lui, attendre qu'il l'ait menacée? Pourquoi n'accorderions-nous pas aux enfans encore irrépréhensibles, la sollicitude qu'on témoigne si activement à ceux qui ont failli? En quittant la prison, le jeune libéré rencontre des protecteurs qui lui assurent des secours, lui procurent de l'ouvrage et dirigent sa conduite; et l'enfant soumis et respectueux qui cherche du travail, souffrant avec résignation, restera privé d'appuis. Le crime serait-il un droit? Cette

indifférence envers quiconque n'est point coupable, ne devient-elle pas un encouragement au mal? La qualité de jeune criminel constitue-t-elle un privilége? Faut-il que l'orphelin soit réduit à l'envier?

Nous n'exposons point ces inepties et ces inconséquences, seulement pour les faire connaître; mais nous les faisons connaître afin qu'on y remédie; afin que la charité privée supplée à l'impuissance de la charité officielle. Si les conseils administratifs des hospices ne peuvent s'occuper en détail des enfans remis à leur tutelle; que dans chaque département, les hommes de bien se réunissent, forment une société de patronage et soient les protecteurs de ces orphelins. Cette société, composée de personnes recommandables, obtiendrait facilement la délégation des conseils des hospices, pour le placement des enfans. Elle prendrait diligemment des renseignemens sur l'aptitude de chacun d'eux, lui donnerait un métier analogue à sa vocation, et ne le mettrait en apprentissage, que sur bonnes garanties de la moralité de son maître. L'enfant, sachant qu'il a un patron dont la protection lui sera acquise par une bonne conduite, s'efforcerait de la mériter. La bienveillance de son protecteur étant son unique lien d'affection, il contracterait à son égard une reconnaissance

profonde (1); il se regarderait toute sa vie comme son client, et l'obligé de sa famille; la suzeraineté de la bienfaisance sera toujours admise chez un peuple libre.

Revenons à Baptiste Grospian.

Le malheureux enfant, sans aucune protection humaine, livré à la merci d'une mégère intraitable, et d'un maître qui ajoutait une doucereuse ironie aux injures et aux coups, tomba dans cet abrutissement qui suit l'excès de la misère. Pendant un certain été, son maître l'employa la nuit à escalader des murs de clôture et à prendre connaissance des vergers du voisinage. Mais l'enfant ayant eu l'imprudence de raconter une de ces nocturnes excursions, comprit soudain, à quelques mots échappés à son maître, et à la subite tendresse de sa femme pour lui, qu'il était peut-être en danger de la vie. Et le soir même de ce jour, au lieu de grimper à l'échelle du grenier extérieur où il couchait, il prit la route d'Épinal.

Baptiste Grospian, après avoir mendié, s'être

(1) Voici un exemple de reconnaissance pris des classes laborieuses. Il y a deux ans, une affaire de police correctionnelle au tribunal de la Seine a révélé l'existence d'un vieillard ouvrier qui a élevé dix-huit enfans abandonnés, et leur a appris son état. Il leur a inspiré une affection fraternelle entre eux. Maintenant qu'il est trop vieux pour gagner sa vie, tous ses enfans adoptifs se cotisent pour lui faire une petite pension.

gîté tantôt dans quelque vestibule ouvert, tantôt sur le seuil des églises, et, quand l'en chassait la patrouille, sous quelque charrette du faubourg, se fit domestique des valets d'écurie, le commis des portefaix et des artistes décrotteurs. On soumit ses pauvres membres à des travaux excessifs, et à la plus dégoûtante besogne. Il dut pâtir par l'odorat, les pieds et l'amour-propre. Après deux ans consécutifs de fatigues et de misère, il acquit avec ses économies un vieux gilet rouge et un chapeau gris défoncé, ajournant à des temps plus prospères l'achat des souliers et de la veste. Enfin, excédé de ses maux, s'indignant de rester le page honoraire de la canaille, le très humble serviteur de la lie humaine, n'ayant pour salaire bien assuré que des outrages et des coups, il se souvint d'avoir ouï dire qu'il fut allaité à Verdeuil, et il y retourna.

Il ignorait le nom de sa nourrice. Cette femme vivait-elle encore ? Si elle l'aperçut mendiant à sa porte, elle ne le reconnut pas. Entre le jour où il quitta ses mamelles, et celui où il revenait mendiant, ses traits avaient entièrement changé. Il vécut ainsi de fruits et de petits salaires pendant l'été, d'aumônes et de souffrances durant l'hiver, jusqu'à vingt ans. Vers cette époque, un soir où le travail manquait depuis une semaine, à cause des neiges, il déroba deux lapins, par escalade et avec effraction, dans

une masure appartenant à l'herboriste Malefoy.

Pendant que la bonne Julitte pleurait Titi et Minon, ses deux lapins chéris, frères à blanche robe (un voisin attribuait ces larmes au regret de ne pas les avoir en civet pour sa fête), l'austère Malefoy porta plainte. On instruisit. Le mauvais larron, car il était maladroit, Grospian avoua plus qu'on ne voulait. Et, bien que sur les circonstances aggravantes de l'heure et de la maison habitée, il pût s'élever des doutes, ce pauvre diable, pitoyablement défendu par un stagiaire plaidant d'office, dut aller faire un tour au *pré* (le bagne, style de forçat).

Maintenant qu'il était libéré, *cheval de retour* (même vocabulaire), il expérimentait durement l'hypocrite sévérité des hommes.

En arrivant, il s'était présenté au sieur Polycarpe Lampard, l'opulent propriétaire du *Singe qui trinque,* ensuite à l'ex-perruquier, qui l'accabla d'injurieux conseils sur un ton aigre-doux. Le cardeur le jeta à la porte. M. Marière le chassa honteusement. Sans travail et sans pain, le malheureux, assis à l'heure de midi sur les marches du cimetière, enviait le sort de ceux qui dormaient sous les herbes, sans plus redouter les frissons et les morsures de la faim. Charles Rimbaud l'aperçut en ce moment, et s'arrêta frappé de son agitation. Ses traits durs, ses sourcils contractés,

ses poings nerveusement fermés, indiquaient une exaspération débordante. Ses jambes mal étendues s'agitaient en secousses fébriles. Depuis deux heures il exécrait de bon cœur les hommes. Le blasphème perçait dans son regard. L'assassinat venait lui sourire au fond de sa pensée. Entre la vengeance et le suicide, il hésitait à peine, lorsque l'instituteur s'approchant avec compatissance, lui adresssa des paroles si bonnes, que ce malheureux sentit aussitôt sa bouillonnante irritation tomber comme l'écume. Son front se détendit; et une larme coulant enfin de sa paupière, put le soulager.

Un passant tira par sa redingote M. Rimbaud, en lui faisant un signe mystérieux, l'entraîna à quelques pas; puis, d'un air consterné, lui dit : — « Heureusement j'ai passé par ici, c'est *un fait exprès*, car ce n'est pas mon chemin. Vous ne savez donc pas avec qui vous parlez ? ... c'est un galérien ! » — Et attendant ses remercîmens, il le regardait de l'air radieux d'un libérateur. Cet officieux personnage était le frère Fassy. Charles Rimbaud se débarrassa poliment de ses observations, et emmena le forçat à la cuisine du presbytère. Puis le Curé l'occupa au jardin. Quand ses journées de travail devinrent inutiles, il le recommanda à Mme de Fonbelle, qui l'envoya

faucher à sa prairie du Plamant; mais les autres journaliers, ne voulant pas travailler avec lui, le chassèrent à coups de pierres. A tour de rôle le Curé, Mme de Fonbelle et le notaire, lui fournirent du travail et des secours. L'instituteur l'engagea à patienter, lui promettant un jour d'obtenir sa réhabilitation dans le public, s'il la méritait par sa conduite.

Ce moment semblait approcher.

Mme de Fonbelle sortant de l'Eglise, reconnut Grospian dans la rue. Toute pleine de sentimens Evangéliques, qui de la chaire avaient plu sur l'auditoire en rosée céleste, elle l'appela, et lui parla sur la porte, tout exprès afin que ceux qui passaient, l'aperçussent. Elle le questionna sur sa situation, lui promit du travail, lui donna de ces paroles consolatrices qui épurent le cœur en le rouvrant à l'espérance. Elle le fit ensuite entrer dans le vestibule, pour lui remettre le linge qu'elle lui destinait.

CHAPITRE IX.

L'ÉCOLE DU DIMANCHE.

§ I.

On eût dit que depuis sa visite au château de la Sombre, le Prêtre, ce père des pauvres, y avait fait admettre tous ses enfans. Pas un jour ne venait, sans que l'aumône ne descendît du château sur les chaumières. M. Julien Perdigon arrivait maintenant chaque dimanche à Verdeuil, pour la messe, et s'en retournait sans jamais se reposer autre part qu'au presbytère. Il y partageait le modeste repas du Curé avec l'instituteur, ce dont enrageait cruellement l'aubergiste Piomin, placé dans le voisinage. Cette fois, après la messe, le propriétaire de la Sombre s'enferma avec l'abbé Jourdan. Il devait s'absenter pour un temps et une destination dont le Prêtre eut seul le secret. Voulant religieusement accomplir les intentions de son frère dans l'érection de

l'orgue; sans attendre la fin des lenteurs administratives, les actes réguliers d'une donation entre vifs à la fabrique paroissiale de Verdeuil et les formalités de l'autorisation pour l'acceptation, il remit au Curé un rouleau de cent louis, destinés aux appointemens de l'organiste, durant deux ans.

Les vêpres se chantèrent en chœur, accompagnées par Charles Rimbaud. Et ce jour, la mémoire du capitaine Perdigon fut vengée; le sobriquet de *mécanique* mourut avant le coucher du soleil, et le nom d'orgue jusque-là inconnu aux paysans, se prononça dans leurs chaumières. On savait que désormais cet instrument appuierait de ses masses d'accords, l'office divin. Le prestige de la musique avait ressuscité le zèle du Maire. A l'issue des vêpres, il voulut, avec le Curé, M. de Mercy, le notaire, le percepteur et l'officier de santé, accompagner à sa chaire l'instituteur.

Ainsi que l'abbé Jourdan saisissait toute occasion de réhabiliter l'agriculture, Charles Rimbaud n'en négligeait aucune. Sa prédilection pour le travail des champs n'était point ignorée des laboureurs; de bonne heure, ils avaient assiégé la porte de l'école. Quand ils furent placés, l'instituteur s'exprima en ces termes :

« Par quelles merveilles s'opère la germination, la floraison des plantes; se renouvelle la vé-

gétation? quelles lois président au retour régulier des saisons, à la croissance et à la diminution des jours? quelle est l'utilité des neiges, des montagnes, des forêts, des lacs, des rivières, des mers? quels rôles jouent sur cette surface les vents, les pluies, les rosées, les orages? la plupart d'entre vous l'ignorent. Ce sont là pourtant des connaissances naturelles à l'homme, que tout âme devrait posséder, car elles nous apportent une notion plus large des prévoyances admirables et de la science infinie du Créateur. Je vous apprendrai avec bonheur ces choses que savent déjà mes chers élèves, et bientôt, tous ensemble, nous remercierons la sagesse suprême, de nous avoir permis de l'admirer. Vous vous réconcilierez alors avec votre condition; vous vous complairez dans vos travaux, au milieu des champs; vous porterez alors respect aux choses dont le Seigneur Dieu nous fit usufruitiers. Vous apercevrez dans les animaux, doués d'autant d'affection et de docilité que le nécessitait leur emploi à notre service, des auxiliaires contre lesquels vous ne devez commettre aucune violence gratuite, aucune barbarie inutile, aucune méchanceté. Votre protection ne doit pas être pour eux, pire que l'état sauvage. Loin de nuire aux bêtes domestiques, un travail modéré profite à l'équilibre de leur vigueur, car il entre dans l'ordre providentiel de leur destination. Mais quand

des fardeaux exagérés, des journées trop longues de charroi ou de labour, et des coups incessans accablent ces patiens serviteurs, leurs forces déclinent; le principe de leur vie s'use sourdement. S'il est vrai que le mauvais maître fait le mauvais domestique, et le mauvais propriétaire le mauvais fermier; sans contredit, le mauvais écuyer fait le mauvais cheval, et le mauvais laboureur, le mauvais attelage. Pour s'éviter la peine d'appareiller chaque jour, deux fois au lieu d'une seule, les bœufs à la charrue, généralement on les contraint à travailler sans relâche à l'ardeur du soleil. Pendant que le maître prend son repas, un peu d'herbe est jeté devant eux sans qu'on les découple, et dès que cette chétive pâture a disparu, l'aiguillon excite de nouveau leurs membres lassés. Au contraire, en les conduisant dès l'aube, sur le sillon; en les ramenant ensuite à l'étable pendant les heures de grande chaleur, pour les atteler de nouveau vers le soir jusqu'au moment de la rosée; le repos, l'ombrage, et la nourriture répareraient aisément leur fatigue. Par une insouciance et une cupidité qui se contredisent, vous tourmentez et vous abrégez, sans le vouloir, la vie si utile des compagnons de vos labeurs. Je vous offrirai dans la suite, à ce sujet, des exemples et des applications dont vous profiterez, je l'espère.

« J'ai à cœur de combattre aussi un préjugé

des plus nuisibles à votre satisfaction morale et à votre bien-être; la déconsidération dont vous frappez vous-mêmes votre condition de laboureur. »

§ II.

« L'agriculture, qui d'abord fut la première occupation de l'homme sur la Terre, et le premier acte de son obéissance envers Dieu, après l'inexorable arrêt qui l'assujettit au travail, est encore de nos jours une digne occupation de l'esprit; car l'agriculture a aussi sa mission sociale. — Le fer aratoire l'emporte sur l'acier des batailles. — La main qui nourrit les peuples vaut mieux que celle qui les tue. — Le laboureur est avant le soldat, comme la charrue avant le canon. — Le plus vaniteux des mortels, dont la superbe ait jamais offensé les cieux, celui qui s'ose nommer le chef du céleste empire, l'empereur des Chinois, forcé, par les statuts antiques, de venir au milieu de son peuple dans un jour consacré, en présence des rois ses tributaires et des grands (mandarins) gouverneurs de province, donner un solennel exemple du travail, se garde bien de ceindre un tablier d'aubergiste, ou de raccommoder un soulier.

Attestant authentiquement la préséance du labour sur les arts manuels, il prend une charrue, et, aux acclamations unanimes, pousse l'attelage jusqu'à l'extrémité d'un champ. Plusieurs d'entre vous ont le tort de rougir de leur profession. — « Nous ne sommes, disent-ils, que des gens de campagne, et on ne fait pas cas de nous. Quand même nous saurions bien lire, nous n'en serions pas moins de pauvres paysans. » — Vous vous trompez, personne ne méprise celui qui vit aux champs; mais personne non plus ne considère des hommes ignares et grossiers. Veuillez vous instruire; et avant peu, l'artisan enviera votre sort. Jusqu'à ce moment, vous ne distinguez encore aucun des élémens dont se compose l'air que nous respirons, l'eau qui fertilise vos sillons, les alimens qui vous soutiennent, et la terre qui les nourrit. Si vous ne connaissez exactement la nature des terrains, les meilleurs procédés de culture, les instrumens les plus avantageux; si vous ne pouvez tenir des comptes réguliers, et prévoir les chances de perte et de gain dans votre exploitation, vous n'êtes ni cultivateurs, ni fermiers; vous ressemblez au bœuf, qui de lui-même s'arrête à l'extrémité de la raie, connaît l'étable et la voix de son maître, mais ne sait pas son nom. »

Ensuite il leur exposa l'importance et le plan du cours d'agriculture qu'il allait commencer. Ce

devait être d'abord, suivant son programme :

La distinction des terrains; — les caractères principaux du sol; — les terres fortes, les terres légères; —les sols argileux, les sols calcaires, les sols sablonneux.

Leur préparation par et pour la culture;— les divers labours nécessités; — le choix des végétaux qu'on leur confie.

L'étude complète des divers instrumens aratoires. — Leurs pièces détaillées. — Le calcul des forces de leur emploi, la comparaison de leurs avantages, et leur inconvénient relatif aux localités.

Les amendemens. — Le marnage, le chaulage. — L'aération du sol. — Son ameublissement. — Le mélange des terrains. — La destruction des herbes nuisibles.

L'engrais, — sa fabrication, — ses diversités, — ses fosses, — son emploi et sa répartition dans les différens terrains, selon les influences atmosphériques. Les diverses forces de fumure; puis la rotation et les assolemens; enfin et surtout la comptabilité agricole.

« Car, leur dit-il, tant que vous bêcherez dans l'ornière de la routine, et ne saurez pas élever l'agriculture à la considération de l'industrie, tant que vous ne regarderez point l'exploitation rurale comme une fabrique, d'où sortent des produits divers, des plantes céréales, des oléagi-

neuses, des textiles, des tinctoriales, vous resterez indignes du nom d'agriculteurs. » — Remarquant sur quelques visages un sourire d'étonnement, voisin de l'incrédulité, il déclara que l'époque approchait où l'on apprendrait l'union de l'industrie et de l'agriculture; où l'emploi des forces mécaniques ne serait plus borné aux grandes cités, mais répandu dans les populations agricoles. Et comme il savait que les fils de cultivateurs se destinaient la plupart à l'apprentissage des métiers, il les interpella.

§ III.

« Je parle surtout à vous, jeunes hommes, qui, impatiens de votre condition, ambitionnez celle de l'ouvrier, à la ville, exempt de se courber sur la charrue. Avez-vous mesuré cette existence si enviée? — Il touche un prix de journée plus élevé que le vôtre; cela est vrai; mais il paie deux fois plus cher sa boisson; également, il paie deux fois plus cher sa nourriture; et sa nourriture est souvent insalubre; et sa boisson est toujours frelatée. Il ne se voit pas, comme vous, filialement assis à la table du patron ou du maître, ainsi qu'un membre de la famille; le patron et le maître ne l'admettent pas auprès d'eux. Il

doit avaler sa pitance dans la plus prochaine gargote, parmi des compagnons criards et querelleurs. Quand il revient le soir à son gîte, on le couche avec nombre d'inconnus, dans une mansarde malsaine où l'humidité de l'hiver apporte ses souillures, et l'été la suffocation de dégagemens fétides. Des murs gris, des toits et des cheminées barrent son horizon. Ses jours se pas sent dans une atmosphère de six mètres d'étendue. Puis, le dimanche, entraîné par les vétérans de l'atelier aux lieux où ils gagnèrent leurs hideux chevrons de débauche, il répand sur les tables des guinguettes et des tripots, la masse de la semaine. Or, l'argent ainsi semé ne germe pas; vous le savez. Les cabaretiers sont les moineaux voraces qui pillent cette graine. S'il se refuse à la bombance du lundi, on le traite de loup, de cancre; chacun s'arroge le droit de le *boëtter*, c'est-à-dire d'un coup de poing donné par derrière, lui enfoncer le chapeau jusqu'au menton. Les uns parlent de lui acheter un bourrelet et une lisière, afin que saint Pancrace et saint Éloy le guidant, l'empêchent de s'achopper à quelque fille ou à quelque bouteille. Les autres l'appellent, en flûtant la voix, *mademoiselle;* lui proposent de l'eau sucrée, des confitures et un paroissien. Les apprentis lui font mille ni ches; cachent ses outils, lui servent d'épineux poissons d'hiver, en attendant ceux d'avril. Ainsi,

malgré sa résistance, son éloignement de la dissipation, et ses projets d'une vie réglée, il se voit contraint d'imiter ses camarades, sous peine de persécution. Sur ces entrefaites, si la maladie le frappe, on le conduit à l'hôpital. Il y guérit ou il y meurt, loin des amis et des parens qui l'auraient consolé.

« Je n'ignore point que certains parleurs vous vantent les plaisirs des villes, les courses en char, les bals champêtres, les jardins illuminés, les superbes salons de deux cents couverts, et les jolis cabinets de deux. A les entendre, rien qu'en marchant sur les promenades, ils y faisaient éclore l'amour. Éblouies à leur toilette du dimanche, les beautés et les *vertus* qui sortaient de la messe, déposaient leurs armes, et se rendaient à discrétion. Ils *viennent au pays*, pour étaler l'habit, la montre, la chaîne, le rotin, et séduits par l'apparence, vous les estimez riches et heureux. Mais les voyez-vous apporter des cadeaux à leurs sœurs, acheter un petit coin de terre, et, vers la Toussaint, envoyer à leur mère infirme quelque argent pour la mauvaise saison? — Le prix élevé de leurs salaires se dévore dans les cabarets, ou dans les jours passés sans ouvrage. Payés seulement à la pièce ou à la journée, ils ne sont jamais assurés du travail du lendemain. Tout-à-coup une crise arrivant, les existences sont en péril. La concurrence forçant d'a-

baisser les prix de vente, fait baisser celui des salaires. On a vu la journée de travail tomber subitement à cinq sous, ne pouvoir même se soutenir; les ateliers se fermer; et des centaines de familles d'ouvriers se trouver sans pain!

« Mais dans l'exploitation des terres, ces bouleversemens ne sauraient vous atteindre. Que la pluie ou la neige tombent, qu'avez-vous à redouter de ces intempéries? Vous êtes généralement pris à l'année, ou au service de votre père, ou à l'œuvre, pour votre compte personnel. »

Il leur exposa les avantages de la vie des champs, la sécurité de leur existence, les moyens de l'améliorer par l'instruction, et de l'ennoblir avec le sentiment chrétien.

« En finissant, messieurs, reprit-il, j'aperçois parmi vous une place inoccupée, et mon regard s'en afflige. Celui à qui je la réservais, ne l'a pas osé venir prendre. Il ne s'est pas senti la force d'affronter la surprise insultante, et l'humiliante répulsion qu'aurait excitée sa présence. C'est.... Baptiste Grospian! » — Un vif murmure s'éleva soudain de tous les coins de la salle. L'instituteur l'avait attendu, et le laissa passer. — « Que ce nom mal sonnant ne vous offense pas, messieurs; sommes-nous bien certains d'être nous-mêmes, à nos yeux, sans reproche? — Dérober une plante, un fruit ou un animal domestique, est également léser les droits d'autrui,

enfreindre la loi civile. De là ce proverbe banal « qui vole un œuf, vole un bœuf. » En effet, la valeur de l'objet ne constitue pas le délit. Recueillez vos souvenirs. Dans vos habitudes de jeux et de boisson n'auriez-vous point une fois commis telle action que vous n'oseriez avouer?... Si parmi vous quelqu'un n'a jamais pris à son voisin, pour lui ou pour son bétail, de l'eau, des fruits ou des herbages, s'il n'a pas indûment meurtri ses épis, s'il n'a ni injurié, ni battu, ni haï, ni calomnié personne, s'il n'a jamais maudit son prochain ou blasphémé Dieu, s'il est sans reproche, qu'il se lève et emporte d'ici le siége promis à Grospian! »

Il s'arrêta à ces mots. Un silence expressif retenait toutes les poitrines.

Il poursuivit. « Ce matin, le ministre de la charité vous rappelait de quelle indulgence ont réciproquement besoin pour leurs faiblesses, les hommes sortis de la femme, destinés à la douleur, promis à la poussière et à l'éternité. Il vous a remémoré les divins exemples du Rédempteur des âmes, et maintenant sans doute, ce rude dédain dont vous accabliez ce malheureux, tomberait devant sa misère. — Pourquoi le repousseriez-vous? parce qu'il s'est heurté dans son chemin contre la loi? N'est-il pas assez puni par sa chute? — On l'a enfermé dans une prison, puis, les mains garrottées, l'infâme col-

lier de fer lui pressant le cou, on l'a monté sur un échafaud; lié au poteau du crime, sa condamnation affichée sur sa tête. On l'a exposé comme une bête fauve à la curiosité de la foule. Après, il a été retranché de notre vie à tous, et jeté dans le désespérant enfer de l'humanité, le bagne. L'air qu'il respirait était celui du bagne, son sommeil celui du bagne, ses piteux alimens ceux du bagne, ses habits infamans ceux du bagne. On avait rivé à son pied un boulet et des chaînes; et il lui a fallu se courber en silence sous les travaux et les coups dont l'accablaient ses gardiens.

« Ce qui est fait est fait. Son tort est sans remède. Il ne pouvait que subir sa peine; il l'a portée. La loi lui pardonne aujourd'hui, seriez-vous plus impitoyable que son ministre le bourreau? Insulter cet homme, flétrir son cœur, comme un instant a flétri sa jeunesse, serait une lâcheté. Les forts et les sages selon le monde, ont dans le monde une autre mission à remplir. Ils n'écrasent pas de leur talon, avec la foule, le malade tombé sur la route, ils le relèvent et le fortifient. Dieu lui a laissé la vigueur des membres, sa part de forces et de travail, sa part de soleil et d'ombre sur la terre; c'est à vous de lui payer dans la société, ce que l'homme doit à son frère heureux ou misérable, la protection et la bienveillance vulgaire, les égards hospitaliers

du chrétien. Ce que j'ose solliciter de vous en sa faveur, c'est une parole sans mépris ; c'est que, s'il s'assied dans les réunions à une table, vous ne la quittiez pas aussitôt ; que s'il vous donne le salut, ce signe d'intérêt et de déférence ne vous fasse pas renfoncer votre chapeau avec colère. La solitude n'est pas bonne à l'esprit humain, et l'Écriture dit : « Malheur à qui est seul ! »

« Souffrez que le libéré s'instruise au milieu de vous. Appuyez le convalescent encore débile. Des penchans mal dirigés firent sa perte ; que la douceur de votre conseil et la sagesse de vos exemples opèrent son salut. S'il était méchant, faites-le bon ; s'il n'a été qu'égaré, remettez-le dans son chemin. » — Un murmure d'adhésion et d'attendrissement accueillit ces paroles.

La prédication du Prêtre avait porté ses fruits. La prière de l'instituteur fut exaucée.

CHAPITRE X.

LES TRAVAILLEURS.

§ I.

La majesté de l'harmonie chrétienne rehaussait l'instituteur dans l'esprit de la population. L'importance du chant était démontrée. Ainsi tombaient les accusations misérables, qui assimilaient à un baladin, le magistrat de l'enfance. De jour en jour quelque mère venait s'excuser; puis les pères lui ramenaient les enfans, et le suppliaient de consentir à s'en charger. Il ne s'agissait plus de l'ancienne aumône de monnaie ou de légumes faite à Cruchard, c'était un service demandé à M. Rimbaud.

Chaque dimanche, s'ouvrait à la même heure l'école gratuite. La classe se divisait en deux parties; l'une purement d'exercices scolastiques, l'autre d'enseignement moral, agricole ou industriel. Et, pour faire trouver aux enfans, dans

leur utilité, une récompense, l'instituteur permettait aux moniteurs studieux, qui durant la semaine s'étaient le plus distingués, de donner sous ses yeux la leçon aux adultes, lesquels s'habituaient ainsi à reconnaître l'infériorité de la force physique devant l'intelligence, et le prix des services, que même les plus petits peuvent rendre dans l'ordre social.

Après cette leçon, les deux battans s'ouvraient. Tout citoyen pouvait alors entrer librement. Des chants en chœur préparaient à l'attention l'auditoire, et le professeur remontait dans sa chaire.

Baptiste Grospian assistait assidûment aux cours. L'instituteur s'adressait dans ses leçons particulièrement à lui, et souvent, quand la pluie ou la gelée interrompait les travaux, lui donnait en cachette des répétitions pour lui faciliter d'utiles lectures. Depuis l'ouverture de l'école du dimanche, le libéré pouvait enfin travailler avec des compagnons, puiser l'eau dans leurs cruches, s'asseoir pour le repas méridien sous le même ombrage, recevoir et offrir un verre de piquette. Sa douceur, son obligeance, le firent aimer. Après cet exil déshonorant, il se trouvait si heureux de rentrer dans la société des hommes, que sa face pâle et maigrie prit bientôt l'expression de la santé et du bien-être.

Les cours du dimanche développaient un en-



seignement continu. Les paroles claires et substantielles du professeur se retenaient facilement. Il semait avec courage des vérités souvent sévères. Il attaquait l'impatience des jeunes ouvriers, auxquels semble trop durer le temps de l'apprentissage, qui brûlent de s'établir comme maîtres, afin de travailler, disent-ils, à leur compte, et non plus au profit d'autrui. Il leur démontrait par des chiffres, le point de la vie où les attendait inévitablement la misère.

Ces considérations ne sont pas assez généralement répandues.

L'ouvrier, s'il veut s'établir de bonne heure, est forcé à un emprunt pour l'achat des outils et du matériel nécessaires à sa profession. Ne pouvant abandonner sa boutique et la fermer deux fois par jour, tandis qu'il prendrait économiquement son repas chez *la mère*, il cherche femme, et malheureusement il est sûr d'en attraper une. S'il fût resté ouvrier pendant quelques années, il aurait pu amasser une somme; mais son extrême jeunesse et ses habitudes d'intempérance ne lui ont encore permis aucune économie. Il va donc former un second emprunt pour ses dépenses de mariage, pour les premiers frais de location ou d'achat de meubles. Son manque de garantie, le livre forcément aux usuriers, que le taux exorbitant du prêt indemnise seul des chances de la perte. Ouvrier, il se trouvait à l'aise, d'a-

près le proverbe « est riche qui ne doit rien; » devenant maître, avant que de gagner un centime, il est accablé de charges.

On ne saurait trop s'efforcer de combattre l'irréflexion de cet entraînement vers une indépendance irrationnelle. L'apprenti a toujours hâte de s'appeler ouvrier. Il l'est à peine, que déjà il se presse de quitter son maître, pour le devenir à son tour. Il doit alors s'établir. Cet établissement nécessite une *épouse*. Pour lui, la femme n'est point cette compagne de la vie que les voix de notre cœur appelaient avant de l'avoir aperçue, et pour laquelle le Créateur voulut que l'homme abandonnât son père et sa mère. Elle n'est ni l'amie de l'âme, ni la modératrice des mauvaises passions. C'est tout simplement une femelle qui écume le pot, lave le linge, garde la boutique, donne, nourrit et soigne des enfans, puis supporte avec apathie ou aigreur l'ivrognerie et les brutalités du maître. Jamais une fille possédant quelques ressources consentira-t-elle à lier sa paisible existence à l'incertitude du sort de l'ouvrier? Il ne peut donc prétendre qu'à une pauvre créature, dénuée comme il l'est lui-même. Cette société de misères est si déraisonnable, aux propres yeux de ces malheureux, que la prenant eux-mêmes en dérision, ils lui appliquent un dicton détestable : « Marier la faim et la soif. » Mais les hommes de prévoyance

et de charité s'affligent à cet aspect. Pour eux cette légitime union contractée en face de la société et de Dieu, constatée par l'autorité civile, consacrée par la religion, ce mariage, fêté dans la taverne, au bruit des mâchoires gloutonnes, des brocs, des chansons égrillardes et des danses, n'est qu'une comédie déplorable et une misérable action. Le bonheur de cet hyménée s'est entièrement consumé avant le jour, comme l'indigente chandelle qui l'éclairait. Il faudra, le lendemain, rendre les habits empruntés, le lit nuptial, matelas, draps et couvertures, loués pour cette unique nuit, retourner sur sa paille avec des dettes dans l'esprit, des outils non payés à la main, et se heurter la tête basse contre le misérable avenir qu'on s'est fait. Ce mariage a préparé à ce qui en naîtra, d'éternels embarras et de lentes souffrances.

Ces associations imprudentes propagent le paupérisme, recrutent le prolétariat. En Angleterre on se voit presque contraint à interdire le mariage entre indigens. Le Wurtemberg y travaille. Dans plusieurs Etats de l'Allemagne, le magistrat ne procède aux mariages, qu'après que le mari futur a suffisamment justifié de ses moyens d'existence. Dans quelques cantons helvétiques, l'homme doit posséder en pleine propriété, son uniforme de garde national et sa Bible.

Le paupérisme croissant dans les classes ou-

vrières, devrait exciter une plus sérieuse attention chez nos économistes.

L'instituteur ne manquait point de mettre à nu les plaies qui rongent les familles attachées au mouvement des grands métiers, et de répandre à cette occasion des enseignemens de sagesse. La seconde partie de chaque cours du dimanche, réservée à l'instruction morale et professionnelle, n'excitait pas moins l'intérêt des industriels que l'empressement des cultivateurs. Nombre d'ouvriers disputaient maintenant aux paysans leur place. L'école étant trop étroite, M. de Fonbelle mit à la disposition de M. Charles Rimbaud, la grande salle de la mairie. Les principes d'ordre, de prévoyance que promulguait l'instituteur, rencontraient pourtant de l'opposition parmi les politiqueurs *du Singe*, et les orateurs en veste de l'auberge Piomin. Ils continuaient à préconiser, en les défigurant, quelques doctrines de Saint-Simon et de Fourier, dont leur chef Arbogaste Taillon les avait pénétrés. Ils faisaient à haute voix la lecture des CHAÎNES DE L'ESCLAVAGE, par Marat, de quelques numéros du *Patriote* et de la *Tribune*, ces martyrs de la faim, trépassés sur le chevalet du désabonnement. — Une malveillance secrète animait contre les riches, les ouvriers de Thésy. Des propos haineux et des vœux de vengeance s'exprimaient sans détour dans leurs réunions. — « Nous

sommes en droit de haïr la société, disaient-ils, car est-il juste que d'autres soient vêtus magnifiquement, possèdent des châteaux, se prélassent dans leurs voitures, tandis que nous usons notre santé dans les ateliers, pour fabriquer à leur sensualité, des jouissances. » —Charles Rimbaud s'efforçait d'apaiser ces aveugles irritations. Voici quelques mots, lecteur, dont vous pourriez faire part aux législateurs d'estaminet, qu'applaudissent les mécontens et les sots de votre Commune.

L'instituteur leur disait du haut de sa chaire :

§ II.

« Cette République que vous espérez est, je l'avoue, une création grande et belle; malheureusement, jamais nous ne l'apercevrons. Savez-vous ce que disait l'orateur de la révolution, Mirabeau? — « Songez, messieurs, qu'il faudra toujours un patriciat en France! » — et ce n'est point à vous, mes amis, de le composer avec vos sabots. Plusieurs se targuent de leur qualité de républicain; ils s'en font un bruyant honneur. Le beau mérite vraiment, que d'ambitionner les chevaux, la maison et les terres de son voisin;

de désirer le trouble, afin qu'au milieu du désordre, on puisse remporter des dépouilles qui crient vengeance! La sagesse et la vertu consistent à supporter noblement sa destinée, à l'élever jusqu'au respect de ses concitoyens. Là est le mérite. Là est la grandeur. Le travail qui nourrit l'homme, sa compagne et ses enfans, n'est pas moins honorable aux yeux de la raison que satisfaisant au décret divin qui nous y soumet. Le beau mérite vraiment, que celui de souhaiter la richesse, de préférer à ce qui est incommode, ce qui nous plaît! Le soldat aussi préfère le lit de sa chambrée aux nuits passées sur la dure ou la glace, et les loisirs de la garnison aux mutilations des combats; mais c'est en affrontant ces fatigues et ces dangers qu'il acquiert l'honneur et la gloire.

— « Pourquoi faut-il que je fouille la terre pendant que ces messieurs se promènent la canne à la main? la Nature nous fit égaux. » — Voilà ce que plusieurs d'entre vous murmurent dans les ateliers; ne le niez pas, je l'ai entendu. Mais si en divisant le pays en égales parts, on vous accordait à chacun un lot exactement semblable, croyez-vous qu'avant la fin de l'année, celui qui, cédant aux orties de son champ, aurait fait le *lundi* toute la semaine, contracté des dettes au jeu, et vendu sa marmite pour boire un coup de plus, récolterait autant que son la-

borieux voisin? et s'il vient se plaindre de l'inégalité du produit, faudra-t-il que cet homme, essuyant la sueur de son front, retranche sur le pain de ses enfans un encouragement à la paresse de l'ivrogne?

« Vous voyez donc qu'on ne saurait égaliser les fortunes, même en égalisant les limites des terres. Pour troubler les intelligences, on est allé jusqu'à nier le droit d'hérédité, jusqu'à trouver la transmission des biens absurde et anti-sociale. Et vous autres, vous avez cru tout cela; et vous avez déclamé contre les riches; et les appelez fainéans. Regardez bien; vous trouverez peu d'oisifs autour de vous, et ne déclamerez plus contre l'exagération des salaires publics. Le Curé travaille par le cœur et par la parole. Le médecin s'attache au chevet des malades, consulte sa science, l'accroît par la contention de la pensée. Cependant vous ne tenez nul compte de ces fatigues. « Ils n'ont pas d'ampoules aux mains, » dites-vous; on voit combien vous ignorez les lassitudes accablantes de l'esprit. Les officiers publics, les magistrats, les sous-préfets, les généraux, les chefs d'administration travaillent, les uns pour un arrondissement, les autres pour le pays entier. N'est-il pas juste que leur salaire se proportionne à leurs services, et qu'un Préfet, administrant tout un département, soit plus largement rétri-

bué qu'un maçon pour carreler ma chambre?

« Souhaitez-vous lire ma pensée? De nos jours, le mot de République est vide de sens. Tous nos législateurs en herbe, demandent d'abord la dictature, afin d'établir leur système. Tous ces futurs libérateurs du peuple, issus du peuple, renient le peuple en disant : « Ce peuple, » car on n'est jamais des gens dont on dit « ces gens. » Ils veulent scinder des fortunes, et retrancher des têtes. Ils apportent d'inébranlables convictions à satisfaire, des théories inflexibles à mettre en application. Aux uns il faut du sang, et aux autres de l'or. Que demandent de plus les bandits des chemins? Si parmi la foule des sauveurs qui se coudoient à Paris, quelque débonnaire prophète attend, respectueux, le lever d'une République blonde et rose, aux longs cils, au sourire charmeur; qui, dans sa robe matinale ornée de fleurs agrestes, viendra s'asseoir sur des gerbes d'épis, et tendre sa blanche main à la fraternité universelle; je vois à côté d'eux, rire sous leurs moustaches, de juvéniles Brutus, mesurant du regard à leur cou, l'endroit où l'acier du triangle tranchera cette mansuète utopie.

« Pour vous, ouvriers, mes pauvres camarades, qu'auriez-vous à gagner dans ces reviremens? Sous la convention, sous le directoire, le consulat, sous l'empire comme sous la restauration et la nouvelle dynastie, les ministres, les

conseillers d'état, les premiers présidens, les chefs de division et les inspecteurs généraux n'ont jamais été des tisserands, des cloutiers, des bûcherons, des peigneurs de chanvre, et même des contre-maîtres d'atelier.

« Consolez-vous. Aucun de ceux qui furent, à leur naissance, enveloppés de langes brodés d'or, n'ont un jour pluvieux de moins, et ne voient au ciel une étoile de plus que vous. Leur santé ne vaut pas celle que vous donna la Providence. Ils meurent plus tôt, et avec des regrets plus vifs. Ne les enviez pas!

« Il fallait l'empire du monde à l'ambition d'Alexandre dont je vous ai déjà parlé; et, au printemps de sa vie, la Providence l'enferma, avec ses conquêtes, dans le cercueil; et ce cercueil fut de verre, pour qu'à travers on pût voir le néant de l'orgueil humain. — Louis XIV n'avait tenu compte que de sa noblesse resplendissante, des hommages de ses rivaux couronnés, et, à l'heure de son agonie, ses antichambres étaient désertes; et un vieux valet s'impatientait, en voyant que ce grand moribond tardait à expirer. — Robespierre voulait tenir sous sa main la liberté; et la liberté le poussa un jour brusquement sous celle du bourreau. — L'Europe n'eût pu suffire à la gloire de Napoléon; et le conquérant est mort sur un misérable roc, cerné par les flots. La Providence se rit de notre orgueil. Il ne vous appar-

tient pas d'aller au devant de votre action dans la société. Que vos droits de citoyen soient garantis, votre intelligence développée, votre pain assuré par votre travail, votre bonne renommée continuée par votre conduite, et vous serez heureux. »

CHAPITRE XI.

LA SALLE D'ASILE.

§ I.

Un vent froid tourmentait le coq en fer de l'horloge qui frappait neuf heures du soir. Un coup violent ébranla la porte du presbytère : c'était le valet de ville, la chevelure et les habits en désordre; il venait sonner le tocsin. Le feu s'était déclaré à la fois dans une maison et dans une grange voisine. On craignait pour le quartier le plus populeux de Verdeuil. — « Ne perdez pas ici votre temps, dit le Curé ; ma domestique suffit pour sonner. Retournez auprès du Maire. — Il est à Gérane. — En ce cas, l'Adjoint le remplace. — M. Sauret boit de la tisane; sa femme dit qu'il est trop enrhumé pour sortir. — Alors le plus ancien conseiller municipal le représente. — M. Malefoy est brouillé avec ces pauvres Gagnots qui brûlent; certainement ce n'est pas lui qui les

éteindra; il leur mettrait bien plutôt le feu avec son cierge de la paroisse. — Vite, voyez-en un autre. — Son cousin ; M. Lampard, du *singe qui trinque*, m'a déjà envoyé faire...... lanlaire. Les demoiselles Fassy ont failli m'arracher les yeux, quand j'ai voulu appeler leur frère.-- Eh bien ! courez chez les officiers de la garde nationale : courez ! courez ! » Et, sans prendre son chapeau, il accourut lui-même.

Toute la population obstruait les rues adjacentes. Les marguilliers formaient un groupe séparé; ils examinaient le désastre, et calculaient les pertes des incendiés. Malcfoy rayonnait d'un plaisir tartufin. Quelques usuriers se frottaient les mains. Un sourire de bénéfice naissait sur leurs impures lèvres. Ils laissaient les hommes du peuple porter seuls l'eau, et démeubler à la hâte les maisons menacées. Le Curé rencontra Tambon, armé de deux seaux remplis. — « Avancez, lui cria-t-il, formez la chaîne et dirigez le mouvement. » — Quelques braves gens, bien décidés comme Tambon, arrivaient aussi; l'un avec une cruche, l'autre une grande marmite pleine d'eau, qu'ils jetaient, celui-ci dans les maisons, celui-là dans les granges; efforts isolés, temps et fatigues perdus !

Cependant le feu déjà gagnait à droite deux granges pleines, et s'avançait vers la gauche où s'alignait un gros pâté de maisons. D'un coup

d'œil prompt, l'ancien commandant du Génie sacrifia les deux granges pour se préserver de la combustion générale. — « Attention, cria-t-il à Tambon ; portez-vous sur la gauche. Des hommes de bonne volonté avec des haches. Sapez les poutres. Isolez le foyer, et qu'on forme la double chaîne. » — Les curieux obstruaient la place, c'était une confusion de mouvemens, de cris, d'aboiemens à assourdir. Tambon s'écria : — « En un temps et deux mouvemens, évacuez, tas de mirmidons ! Place à la manœuvre. Au large, au large, tas d'inutiles ! Laissez faire le Commandant, mille tonnerres ! » — Quatre anciens soldats accourant à la voix de Tambon, essayèrent de repousser la foule. Quelques femmes d'ouvriers obéirent, mais les bourgeois et les marguilliers ne cédèrent pas un millimètre de terrain.

Tandis que régnait le désordre et que la flamme commençait à s'étendre vers la maison du notaire, l'instituteur parut à la tête de sa classe d'adultes. — « A la bonne heure, voici du secours, au lieu de tous ces bras croisés qui ne seraient pas bons à jeter en fascines ! » s'écria Tambon. — Charles Rimbaud remit sous ses ordres son escouade, et s'approchant du Curé, disparut avec lui. En un clin d'œil la ligne de transport fut fixée. Le garde-champêtre et les quatre troupiers faisaient faction sur les effets

des malheureux incendiés. Le valet de ville, le notaire, l'officier de santé et un lieutenant de la garde nationale en uniforme, barraient le passage et refoulaient l'encombrement. A travers les oscillations de la fumée rougeâtre tourbillonnant par-dessus les toits, on crut apercevoir deux formes humaines au-dessus d'une cheminée. Durant quelques instans s'entendit un bruit sec et précipité. Tout-à-coup la toiture craqua et s'abîma dans un gouffre de flammes. La vive clarté qui jaillit en ce moment, montra l'instituteur la hache à la main. Le Curé qui l'avait guidé, déjà était redescendu. Un chevron enflammé l'avait atteint sur la tête. Par cette mesure hardie, les communications étaient coupées; et l'aqueduc mobile que dirigeait Tambon, achevait d'éteindre la flamme.

Le Curé, malgré ses souffrances, ne voulut rentrer au presbytère qu'après avoir donné à ces malheureux quelques consolations et sa montre, parce qu'il ne lui restait plus d'argent. M. de Fonbelle, auquel sa femme avait envoyé le jardinier à cheval, revint quand tout était fini. Il instruisit le Préfet de la noble conduite de l'Instituteur. Quant au Curé il n'en parla presque point; car il savait combien le ministre de Dieu souhaitait d'être ignoré des hommes.

Comment cinq familles se trouvaient-elles ruinées en un instant, et tout le village avait-il

failli devenir la proie des flammes? Deux petits enfans enfermés dans la maison durant l'absence de leur mère, avaient porté, en se jouant, du feu dans une écurie. Afin de tirer du mal le bien, à l'imitation de la Providence céleste, la Providence humaine de Verdeuil, Mme de Fonbelle, voulut essayer une réforme des plus importantes pour les ménages d'ouvriers.

— « C'est le moment, lui avait dit le Curé; cherchez à établir une Salle d'Asile. »

Peut-être vous faut-il d'abord l'explication de ce nom : Salle d'Asile; car votre département possède à peine une de ces bienfaisantes institutions. Sachez donc que c'est un gymnase où l'enfance, au-dessous de sept ans, reçoit les premiers principes de son éducation morale, apprend à diriger les mouvemens de son esprit et de son cœur, à vivre en société, à croire, à aimer et à obéir. Là, les premières notions de l'écriture, du calcul, lui sont présentées sous l'attrayante forme des jeux. Le matin, la mère de famille allant vaquer à ses travaux, dépose à la Salle d'Asile l'enfant muni du panier des provisions pour la journée; elle le reprend le soir, avec un plaisir rendu plus vif par la séparation, et l'absence des importunités, que n'épargnent à personne les plus gentils marmots. En quittant la Salle d'Asile, l'enfant arrive à l'école primaire sachant à peu près lire et écrire, et déjà

plupart des Maires, des instituteurs, des conseillers municipaux n'en ont pas mesuré l'utilité, et restent dans une ignorante indifférence sur l'origine et l'auteur premier de ces établissemens.

Le danger tant éprouvé de laisser seuls à la maison les petits enfans exposés à tomber dans le feu ou l'escalier; à se blesser avec des couteaux, du verre; à grimper sur les meubles, les rampes, les fenêtres, et en se livrant à des jeux imprudens ou à la curiosité de leur gourmandise, à avaler des substances nuisibles; à mettre dans la bouche des aiguilles, des épingles, etc., retenant forcément chez elles le plus grand nombre des femmes d'ouvriers, leur fait ainsi perdre le prix d'une *journée*. Si elles emmènent leurs enfans à l'atelier, elles ne reçoivent plus qu'une moitié du salaire, car on sait à quels dérangemens cette présence les oblige. Si elles obtiennent du travail *à la pièce,* une cause semblable réduit encore de moitié leur gain de la journée. En sorte que par tous pays, des milliers de femmes, ne subsistant que de leur travail, sont frappées d'improduction pendant le premier âge de leurs enfans. Cette stérilité forcée aggrave le malaise, et souvent entraîne l'indigence de ces ménages. Imaginer un moyen d'affranchir ces pauvres mères de cette sujétion, leur rendre la faculté de gagner une partie du pain de leurs enfans, et pendant

ce temps agir sur ces jeunes intelligences, semer en elles le germe des qualités les plus essentielles, les façonner à l'obéissance, à l'attention, à la complaisance mutuelle, leur inspirer l'amour de Dieu, de leurs parens et du prochain, leur donner à la fois les principes et les soins qu'une dure nécessité les empêche de recevoir au foyer natal, était, pour les familles assujéties au travail, un secours vraiment providentiel.

La création des Salles d'Asile fut un bienfait immense répandu sur les classes laborieuses. Elle apporta un soulagement de corps, une sécurité d'esprit et un bénéfice matériel incalculables par leurs résultats, dans les populations industrielles. Ce bienfait est tellement vaste en sa conception, qu'il peut profiter à tous les États policés, sans distinction de culte, de mœurs et de climats. Et, en y réfléchissant, on ne peut comprendre que le nom de son auteur ne soit pas dans la bouche de tous les peuples civilisés. Que dire donc, quand les mères elles-mêmes l'ignorent? quand les conseils généraux, empressés à voter la multiplication de ces établissemens, ne s'en doutent pas? quand des pièces officielles émanées du Gouvernement (1) par-

(1) Voir, entre autres pieces, la circulaire du 4 juillet 1833, adressée, par M. le Ministre de l'instruction publique, aux Préfets et aux Recteurs d'académie.

tagent ou affectent une semblable ignorance?

On admet, assez généralement, que nous avons importé de l'étranger la première idée de nos Salles d'Asile, ainsi que nous lui avons emprunté des réglemens et des modèles de pédagogie. Les uns pensent que c'est de la Suisse, du Wurtemberg ou de la Prusse que nous l'avons tirée; cependant la majorité se prononce pour l'Angleterre. On parle de ses *infant's schools*, de ses *asylums* et de ses *dame's-schools*, etc., et l'Angleterre, qui se pose en dispensatrice des bienfaits dans le genre humain, semble tout prête à s'attribuer la création des Salles d'Asile, ainsi qu'elle prétend à l'invention américaine des navires à vapeur, des phares à foyer tournant; à notre découverte de la photographie, des télégraphes de nuit, etc. La Grande-Bretagne désire d'autant plus se glorifier de cette institution, vraie base de toute éducation nationale, que dans ses trois royaumes elle ne peut nous montrer aucun établissement tant soit peu remarquable d'instruction élémentaire. On ne saurait le nier; son intérêt à perpétuer, en ce point, l'erreur vulgaire, a été merveilleusement secondé par les circonstances. Aussi n'a-t-elle pas négligé de les mettre à profit. Les associations formées avec éclat, il y plus de vingt ans, à Londres et dans quelques comtés pour la propagation des Salles d'Asile, ayant attiré l'attention des économistes du de-

hors, l'Angleterre a magnifiquement joué la bienfaisance, la générosité; a ouvert ses établissemens, fait avec instance et courtoisie ses invitations à la philanthropie dans tous les coins de l'Europe. Et la philanthropie elle-même, dupe de ce ton d'autorité, de protection royale et d'enseignement, a cru réellement recevoir de cette nation un des plus grands bienfaits des temps modernes.

Nous ne permettrons pas plus long-temps que le mensonge, se substituant à la vérité, renverse les dates et usurpe le droit du fait. Nous ne souffrirons pas cette atteinte à l'efficacité de nos influences sur la civilisation de l'Europe, cette diminution de la gloire de notre patrie.

Qu'on le sache donc :

La priorité de l'idée, du plan et de l'exécution des Salles d'Asile, appartient à la France.

Dans sa maternelle sollicitude envers les enfans des pauvres, une femme imagina ces institutions. La vraie créatrice des Salles d'Asile, celle qui en conçut la première idée et la mit en pratique, est Madame la marquise de Pastoret, veuve de l'illustre Chancelier de France.

Nous allons bientôt vérifier par des chiffres notre assertion. Mais comme les âmes d'élite, les cœurs animés du bien attachent toujours un haut prix à s'initier à la secrète pensée d'une intelligence supérieure, à la première inspiration

et aux motifs intimes de toute résolution grande ou sainte; en faveur de nos lecteurs les plus sympathiques, nous raconterons d'abord, dans la naïve simplicité du fait, comment fut établie la première Salle d'Asile.

Des fenêtres de son hôtel Mme de Pastoret apercevait un pauvre enfant attaché sur le dos d'une petite fille qui, pour s'alléger un peu de ce poids, souvent s'appuyait contre le parapet de la place Louis XV, malgré les cris et les pleurs continus de l'enfant que meurtrissait cette pression. Frappée de ces gémissemens quotidiens, de cette attitude, de cet extérieur de vagabondage qui pourtant n'était pas encore la mendicité, Mme de Pastoret voulut en avoir l'explication. Elle descendit, alla chercher elle-même la petite fille, la fit monter dans ses appartemens, défit les attaches, les guenilles qui contenaient l'enfant, et trouva, ce malheureux, l'épine dorsale déviée, les jambes torses par l'habitude d'une flexion contraire à la nature. Ses questions lui apprirent que leur mère, étant obligée de travailler dans un quartier éloigné, et craignant que par inattention ou lassitude la jeune fille ne laissât tomber son petit frère, le liait ainsi dans ses haillons sur son dos, chaque matin, et ne le détachait que le soir en rentrant après sa *journée.* Mme de Pastoret reconnut que la nécessité de gagner son pain laissait cette femme en

proie à la sollicitude, tout en exposant ses enfans à des difformités physiques et à la dépravation, suite de l'ignorance et de l'oisiveté. Elle comprit que les mêmes soucis, la même contrainte au labeur, à l'éloignement de leur toit, durant toute la longueur du jour, navraient d'anxiétés le sein d'une multitude de femmes, dans les classes ouvrières. Et dès ce moment, l'idée des Salles d'Asile fut conçue. Tel autrefois S. Vincent de Paul, surprenant sous les murs de Paris un enfant trouvé auquel un mendiant déformait les membres, en l'arrachant d'entre ses mains vit soudain en esprit l'institution qui protégerait un jour ces infortunés.

A quelque temps de là, Mme de Pastoret, faisant sa tournée de charité, rencontra sur ses pas une pauvre femme chez laquelle précisément elle allait porter des secours, et qui revenait de la Seine où elle gagnait des *journées* de quinze sous dans un bateau de blanchisseuse. Par une bonté qui, au cœur d'une mère, doublait le mérite de sa visite, Mme de Pastoret voulut monter avec elle jusque dans sa mansarde, pour voir son nourrisson. En ouvrant sa porte, cette femme jeta un cri affreux. Mme de Pastoret aperçut sur le carreau une pauvre petite créature ensanglantée s'agitant dans ses langes. En se remuant, l'enfant était tombé de son berceau sur le plancher. Après que sa bienfaitrice eut donné à son petit

les premiers soins qu'exigeait cet accident, la pauvre femme, sortant de sa stupeur, s'abandonna au désespoir. Que devait-elle faire? En restant auprès de son enfant, comment gagner de quoi le nourrir? en allant à son travail, qui veillerait sur lui? Il en coûtait pour le *mettre en garde* huit sous par jour; c'était plus de la moitié de son gain. Et après avoir travaillé douze heures il ne lui resterait que sept sous! pourrait-elle avec cette somme suffire à ses besoins? — Et si l'on vous offrait, sans rien exiger, de garder votre enfant dans une maison où vous le porteriez tous les matins pour le reprendre le soir, y consentiriez-vous? lui demanda sa protectrice. — Oh! Madame, quel service on me rendrait! je n'aurais plus besoin de secours; je ne serais plus malheureuse! s'écria avec transport cette femme tout émue, n'osant croire à tant de bonheur. Ce subit passage d'une sombre anxiété à la joie la plus vive, fut un trait de lumière pour Mme de Pastoret. Elle venait de vérifier la source des inquiétudes et de l'indigence de la plupart des jeunes mères dans les classes laborieuses.

Quelques jours après, douze jolis petits berceaux étaient rangés dans une salle spacieuse et bien aérée de la rue Miroménil, où les femmes d'ouvriers amenaient leurs petits enfans le matin, accouraient une ou deux fois dans la jour-

née, leur donner leur lait, et venaient les reprendre à la nuit.

Partout, les fondations des Salles d'Asile eurent d'abord en objet le soulagement, la sécurité et la liberté des mères de famille, et ensuite le développement physique et moral de l'enfant. Ce fut donc pour les femmes chargées de nourrissons, les plus assujéties de toutes, que s'ouvrit primitivement la Salle d'Asile. Nous constatons cette circonstance, parce qu'elle est caractéristique de l'œuvre dont il s'agit, et démontre que les expériences réitérées, les études ultérieures des philanthropes, n'ont rien pu ajouter d'essentiel à l'institution normale de Mme de Pastoret. Suivant la logique de l'idée qui, après l'allégement de la surveillance et des fatigues maternelles, devait aider et diriger les sentimens de l'enfant, Mme de Pastoret introduisit dans son *asile* une religieuse hospitalière, la sœur Françoise, lui donna des leçons de prévoyance et de maternité spirituelle. La sœur Françoise se pénétra promptement des idées fécondes que lui inspirait la bienfaitrice des pauvres, s'attacha aux petits enfans qu'on lui amenait, et s'efforça de les engendrer à J.-C. Le développement de leur éducation suivit progressivement celui de leur intelligence et de leurs membres; de telle sorte que peu à peu la Salle d'Asile, d'abord ouverte pour la sécurité

des mères et le bien-être de leurs nourrissons, devint une véritable école de petits enfans, *infant's school*.

Tel est le fait.

Ceci se passait en 1801.

L'année suivante, après le traité de paix d'Amiens, Paris se rouvrit aux étrangers.

Un philanthrope en renom, Sir Richard Sydney Edgeworth's y arriva, accompagné de sa fille miss Mary Edgeworth's. Le salon de Mme de Pastoret réunissait toutes les notabilités scientifiques de l'époque. Sir Edgeworth's ambitionna d'y être présenté. Sa fille, esprit sérieux porté à l'observation, à l'amour de l'humanité, à la propagande du bien, et dont les écrits sur l'éducation acquirent par la suite une grande vogue, se prit naturellement d'une haute admiration pour Mme de Pastoret. Elle étudia avec assiduité son institution protectrice de l'enfance, ce prototype de tous les *asylums* qui dans la suite devaient exister. A son retour en Angleterre, pleine d'enthousiasme pour cette invention de la charité, alors la plus récente découverte d'économie sociale, elle allait en entretenir quiconque s'occupait d'éducation, d'administration générale et d'améliorations publiques. Mettant à la fois en action l'esprit religieux, le prosélytisme et la philanthropie alors de mode, elle essaya de répéter à Londres l'établissement qu'elle avait étu-

die à Paris. On vint à son aide, on se cotisa, on organisa des souscriptions, et un *asylum* s'établit. Mais la rupture de la paix, le bruit des armes qui effraya l'Europe jusqu'à la seconde chute de l'empire; puis les mouvemens intérieurs de différens États, les guerres de l'Amérique Espagnole, les conspirations en Italie, dans le Piémont, les factions de la Péninsule, etc., avaient détourné les regards de ces établissemens.

Ce fut seulement après 1822, que les Salles d'Asile prirent dans l'opinion un rang conforme à leur importance. La propagande philanthropique au moyen des éloges de journaux, des cotisations, des influences de chaire et de salon, parvint enfin, en juillet 1824, à constituer à Londres une société de patronage pour les Salles d'Asile. Mais, nous y revenons, n'est-il pas bien remarquable qu'après vingt ans d'essais, d'expériences, tous ces observateurs, ces philanthropes, ces éducateurs du peuple n'aient fait qu'agrandir des Salles, varier des récréations, accroître le mobilier, multiplier le matériel, et n'aient pu rien ajouter de vital à ce que Mme la marquise de Pastoret avait constitué tout d'abord, seule, sans association, sans retentissement de publicité, sans souscripteurs, sans l'appui de dons volontaires, sans autre secours que sa propre volonté, sa propre générosité inépui-

sable comme son amour des affligés et des petits selon le monde?

Les triomphales exclamations des feuilles de Londres et d'Édimbourg sur les Salles d'Asile, ont répandu généralement la croyance que cette institution avait pris naissance outre-mer. Mais en vérité, l'Angleterre ne les a pas plus créées qu'elle n'a inventé l'enseignement mutuel des écoles à la Lancastre, jadis mis en pratique par l'ingénieux Anthyme, archevêque d'Athènes. Le parti protestant a voulu, lui aussi, se faire honneur de la priorité des Salles d'Asile, et en déférer l'hommage tantôt à un ministre luthérien, tantôt à un chantre calviniste, ceux-ci à la femme de tel pasteur, ceux-là, plus modestes, à sa servante. On a dénaturé les choses et subtilisé les mots.

Expliquons-nous.

La chambre, le hangar, où une vieille femme garde des marmots, moyennant quarante centimes par jour, méritent-ils le nom de Salle d'Asile? les enfans des pauvres peuvent-ils s'y réfugier? n'est-ce pas plutôt une hôtellerie de bambins? Doit-on confondre une gardeuse, une promeneuse d'enfans avec une directrice de Salle d'Asile? Pour fonder une Salle d'Asile, trois choses sont indispensables: — un local, — une surveillance, — une direction.

Hors de ces trois conditions, il n'existe point de Salle d'Asile.

Or, nulle part, ces trois conditions, personne avant Mme la marquise de Pastoret ne les avait remplies; personne même n'y avait songé.

Les dates excluent l'objection.

Au commencement de ce siècle, le nom, par conséquent l'idée de Salle d'Asile n'était pas.

En 1801, la première Salle d'Asile existe à Paris, rue Miroménil.

En 1802 est signé le traité de paix d'Amiens.

En 1803, la Salle d'Asile de la rue Miroménil est étudiée, plusieurs étrangers de marque la visitent.

Ce n'est qu'après le retour de miss Mary Edgeworth's, en Angleterre, qu'on y entend parler des *Asylums* et des *Dam's-Schools* dont il s'est agi depuis lors.

Ces faits sont notoires.

Tout en reconnaissant l'existence de quelques maisons, où l'on gardait pendant les travaux de leurs parens les enfans pauvres, le savant auteur de l'*Economie politique chrétienne*, le vertueux vicomte de Villeneuve-Bargemont, a positivement déclaré que la PREMIÈRE Salle d'Asile fut fondée à Paris (1) par Mme la marquise de Pastoret.

Dans son admiration pour la fondatrice des établissemens qu'elle s'efforçait de propager

(1) *Économie politique chrétienne*, t. II, p. 659.

dans son pays, miss Mary Edgeworth's avait déjà auparavant constaté cette priorité de fondation. Un de ses livres d'éducation élémentaire en fait foi (1).

Nous avions nous-même, en 1837, dans la première et la deuxième édition du LIVRE DES COMMUNES (2), indiqué, par occasion, cette priorité de droit. L'extension qu'ont, depuis cette époque, acquis les Salles d'Asile, la jactance de la presse anglaise, le silence de la nôtre, nous imposent aujourd'hui le devoir de protester à la fois : contre un oubli dont la prolongation serait une ingratitude honteuse, et contre ces prétentions de l'étranger, au détriment de notre gloire.

Que nul citoyen ne l'oublie.

Le bienfait des Salles d'Asile est un nouveau titre d'honneur pour notre Ainesse en civilisation. La France a donné à l'Angleterre, par Mme la marquise de Pastoret, ses Salles d'Asile; comme elle a donné à la Russie et aux États-Unis, par les abbés de L'Épée et Sicard, leurs écoles de sourds-muets; comme elle a donné à l'Autriche, à la Hollande, aux Deux-Siciles, par Valentin Haüy, leurs écoles de jeunes aveugles; comme elle a donné à la Prusse, par nos savans et nos

(1) Elle y a désigné Mme de Pastoret sous le nom de son château de Fleury; et intitulé son livre : *Madame de Fleury*.

(2) LIVRE DES COMMUNES, 1re *édition*, in-8°, page 222.

littérateurs, ses premières Académies; comme elle a donné, par nos tacticiens, à la Russie, sa marine, son artillerie, ses écoles supérieures; comme elle a donné, à la diplomatie, sa langue loyale et précise. Mais entre tous ces dons, celui qui nous occupe est certainement le plus fécond et le plus précieux, parce qu'il s'applique aux masses, est le plus étendu, le plus illimité.

Dépositaires de la vérité, Ministres de cet Évangile qui fut annoncé aux pauvres, consolateurs des afflictions de la classe indigente; vous qui receliez en votre cœur des secrets poignans de détresse; vous qui savez aussi maintenant quelles améliorations journalières apportent ces nouveaux établissemens parmi les petits ménages, apprenez à ces mères laborieuses d'où leur est venu le soulagement, enseignez à toute âme noblement disposée le nom de la créatrice des Salles d'Asile, enseignez aux frères de la Doctrine chrétienne, aux inspecteurs des écoles, aux instituteurs, aux institutrices, aux surveillantes des Salles d'Asile l'origine de ces institutions protectrices de l'enfance; et remerciez le Seigneur d'avoir accru d'un tel bienfait la gloire de notre Patrie.

§ III.

Le budget communal peut aisément pourvoir à la Salle d'Asile; mais qui animera ce corps, lui inspirera la vie et le progrès? — L'amour de Celui qui accueillait avec une ineffable bonté les petits enfans, repoussés par l'orgueil de ses disciples, et qui un jour, posant au milieu d'eux un de ces pauvres petits, et l'ayant embrassé, leur dit : « Quiconque reçoit en mon nom un petit enfant comme celui-ci, me reçoit; et quiconque me reçoit, ne me reçoit pas seulement, mais celui qui m'a envoyé... » Si une pensée chrétienne ne venait animer tout ce matériel d'éducation, on l'aurait vainement amassé. Il est besoin, avant tout, de la douce autorité d'une femme, sachant lire, écrire et compter; douée d'une vigilance infatigable, et d'une charité assez maternelle, pour adopter à la fois, sans distinction et sans préférence, tous ces petits êtres, dont l'intelligence, le cœur, la santé sont confiés à sa sollicitude.

Mme de Fonbelle décida le Maire à céder une petite grange qui appartenait à la Commune, et dont la location rendait à peine huit francs par an. En dépit de la coterie Malefoy, le conseil vota la somme nécessaire à l'ouverture des fe-

nêtres, au récrépissage des murs, à l'acquisition du mobilier, et chargea l'instituteur de l'inspection de l'établissement. M. Charles Rimbaud commença par inscrire sur la porte d'entrée, en lettres capitales, le nom de la fondatrice des Salles d'Asile, pour qu'il fût le premier qu'apprît à lire et à bénir l'enfance. Il ne s'agissait plus que de trouver une directrice capable. A l'exemple de Mme la marquise de Pastoret, Mme de Fonbelle se chargea de la former, de la diriger dans ses fonctions, jusqu'à ce qu'elle se fût bien pénétrée de leur importance et des moyens de sa pratique. La fille de l'adjoint, Mlle Victoire Sauret, pleine de sens et de douce piété, fixa son choix. A la prière du Prêtre, l'humble fille consentit à accepter une charge que repoussait d'abord sa modestie.

CHAPITRE XII.

PROGRÈS.

§ I.

Les mois se succédaient. Deux ans s'étaient écoulés depuis le jour où le Prêtre arrivé à Verdeuil, héritier du zèle et de l'onction du révérend père Gérord, avait attiré à son aide l'instituteur. Le commandement divin avait retenti dans toute la paroisse. L'instituteur qu'avait procréé la parole du Prêtre, gravait de bonne heure la loi dans la jeune génération. Un homme était arrivé, au nom de Jésus-Christ; il en avait appelé un autre, au nom de la charité; et la présence de ces deux volontés sincères et robustes, incessamment retrempées dans la foi chrétienne, avait renouvelé les cœurs, avant de changer la face extérieure des choses.

Un progrès réel déjà pouvait se reconnaître. Constamment, l'instituteur tempéra l'ardeur in-

sensée de l'industrialisme. A son arrivée, la plupart des ouvriers de Thésy étaient nés paysans, et la plupart des paysans étaient ouvriers en espérance. Les terres languissaient mal cultivées, faute de bras; le prix de la main-d'œuvre tendait à égaler celui de la fabrique. Persévéramment il attaqua cette misérable tendance. Constamment il réhabilita la culture. Ses cours avaient été dirigés vers ce but. Déjà la réforme était visible dans les assolemens, la construction des étables, le rétrécissement des jachères, l'introduction d'instrumens perfectionnés, l'adoption de divers procédés agricoles inconnus jusque-là dans la Commune, la tenue régulière des livres de dépense, les principes d'économie domestique, des habitudes d'ordre et de prévoyance, surtout moins d'âpreté dans les relations de la vie.

Le sentiment religieux commençait à germer dans les âmes. Jusque-là, le service divin avait été bien indigent. Les enfans se moquaient de leurs compagnons qui se prêtaient à servir la messe. Le Curé n'avait trouvé d'autre acolyte, après Cruchard, que Bonaventure Jean-Poche, valet de charrue, habitué à monter en blouse et en sabots à l'autel. Ces deux grotesques personnages déparaient les cérémonies déjà si réduites du culte. L'instituteur établit comme récompense, pour les élèves les plus dociles et les mieux

instruits du catéchisme, de servir à l'autel le dimanche. Mme de Fonbelle donna quatre petites aubes. Mlle Mélanie Danberg envoya d'Épinal quatre ceintures bleues. Le chœur d'adultes composait un lutrin respectable. L'harmonie de l'orgue, les voix cultivées des enfans revêtaient les solennités de la religion d'un éclat digne de sa splendeur. Le conseil de fabrique tripla le prix du fermage des chaises. On put acheter des chandeliers argentés, deux chasubles, une chape ; renouveler l'encensoir. M. de Mercy, ayant pris l'habitude de venir à Verdeuil pour la messe, qu'autrefois il entendait au château de sa tante, fit cadeau à la fabrique paroissiale d'un beau crucifix en argent, et hommage à la chapelle de la Mère de Dieu, d'une copie de ce tableau de la Vierge, de Mlle Henry, aujourd'hui Mme Latil, qu'il y a quatre ans nous avons tous admiré au salon du Louvre. Création pure et suave, transfiguration de l'amour et de la sensibilité de la femme sur la toile, où la Mère du Rédempteur apparaît dans les grâces indescriptibles et le pudique mystère de sa virginale maternité; et qui, par la brillante transparence des ciels et l'harmonie savante des teintes, reflète sur le fond du paysage un rayon de cette lumière qui n'appartient pas à la terre. La contemplation de cette image inspirait le recueillement et la tendre piété.

Dans les rues comme aux alentours du village, la sainteté du Dimanche s'annonçait maintenant par la propreté et la décence publique. Plus de tumulte aux abords des cabarets; plus de vacarme bachique et de nocturne tapage. Les ouvriers dérobaient plus rarement à leurs femmes le prix de la semaine, et les maltraitaient un jour de moins; puisqu'au chant religieux de l'église, des vêpres, le soir, succédaient des chants d'émulation, après le cours gratuit. De là, suivait une amélioration sensible dans le sort des pauvres ménages; car chaque ouvrier entrant au cabaret CINQUANTE-DEUX JOURS de moins dans l'année, gardait CENT TRENTE FRANCS de plus pour les besoins de sa famille. — Les cabaretiers détestaient cruellement l'instituteur.

Les progrès des enfans n'étaient pas moins sensibles. L'usage du français s'introduisait dans les familles. La netteté du corps et des habits, la politesse du langage s'établissaient dans les mœurs. La docilité et le respect de leurs fils obligeaient les pères à réprimer les brutalités de leurs emportemens. Les juremens, autrefois continus, n'étaient plus qu'accidentels. La turbulence enfantine s'adoucissait. Les haies des jardins n'étaient plus malicieusement trouées, et les murs des enclos ruinés par l'escalade des petits dénicheurs d'oiseaux et des voleurs de fruits. On redoutait moins, au lavoir, sur la

grande place, et à la fontaine, les coups de pierre imprudemment lancés.

§ II.

La loi du 28 juin 1833 avait été promulguée. Dans sa réunion du mois d'août, le conseil municipal de Verdeuil devait statuer sur le traitement de l'instituteur communal. Le salon de Mme Fonbelle trouvait injuste de n'accorder à M. Rimbaud que les 200 fr. et le logement, dont tous les Cruchards de France sont en paisible possession ; et il était question d'ajouter 400 fr. à ce traitement. Le notaire, M. Marchal, l'officier de santé, l'Adjoint, M. Sauret et M. Marière qui, désormais, aurait déclaré M. Rimbaud le premier instituteur de l'univers, puisqu'il avait sauvé sa nièce, tombaient d'accord sur le chiffre de l'allocation.

Durant ce temps, chez Malefoy, se tenait le conciliabule des béats. Là étaient le frère Fassy, le cardeur, l'ex-perruquier, un sieur Ribot dit le Chardonneret, insipide personnage, difficile à classer, toutefois avoisinant le genre aigrefin ; plus un petit célibataire, cancre et contrefait, appelé Tarascon et surnommé Bossiman, à cause de la surcharge de son échine ; juivement usu-

rier dans le cœur, et aussi prompt à fléchir ses genoux devant l'homme riche, que le dromadaire dont le rapprochaient ses mouvemens de tête, son regard oblique et sa protubérance dorsale.

Vers l'heure de la délibération, la plupart des membres du conseil s'étaient *plantés*, en causant, devant la porte de la Mairie.

Malefoy arriva à la tête de son escouade. Tambon avait la parole. — « Je vous l'avais bien dit, que c'était un fier homme, le Commandant. Ne croyez-vous pas, vous autres, que si ce n'avait pas été lui, vous en auriez eu ici, dans Verdeuil, des instituteurs ficelés comme celui-là, qui est quasiment aussi instruit qu'un lieutenant du Génie? Et encore, ce n'est pas pour lui faire tort, mais, sans le Commandant, il ne serait pas ce qu'il est. Il manquerait à l'appel de son école; il serait plus souvent au *Singe* que sur ses livres; et on le verrait marauder dans la saison des fruits comme les autres *maîtres* des Echalliers et de Remonchamp, qui sont, comme les gardes champêtres, des ravage-campagne finis. M. l'instituteur est un excellent sujet; mais remerciez mon Commandant, M. le Curé. « Tambon, mon ancien, qu'il me disait l'autre jour, l'instituteur aura tout de même, dans sa partie, un superbe état de service. Ça fait un fameux capitaine instructeur pour l'a-

vancement du pays; eh bien! il n'a pourtant que la solde d'un fourrier de la ligne. N'est-ce pas une indignité? Un mauvais infirmier d'ambulance est mieux payé que lui; et ce jeune homme serait un vrai chirurgien-major. Il purge soigneusement la paresse, saigne promptement la vanité, coupe bras et jambes à la gangrène du vice. Ce serait une ingratitude affreuse, une honte pour la Commune de ne pas lui donner plus que les 200 francs voulus par la loi. »

M. Portant, bourrelier, conseiller municipal, s'écria : — « Je suis de votre avis, tout-à-fait de votre avis. J'avais mes deux gamins qui étaient pires que deux diables, il fallait toujours des coups pour les envoyer à l'école; maintenant, ça est obéissant et gentil tout plein. Le matin ils embrassent; bonjour papa, bonjour maman; ils prennent le déjeuner et s'en vont bien vite à la classe, craignant d'arriver trop tard. Encourageons cet homme-là, autrement quelque beau jour il s'en irait.... puisqu'ils embrassent, il faut l'*augmenter*. — C'est juste, dit Prosper Monichon, tailleur d'habits et fabricant de chaises s'il y avait lieu; mon apprenti, qui depuis le samedi ne rentrait jamais avant le mardi à quatre heures de relevée, est devenu rangé comme une jeune fille; même il m'a accommodé un cahier, pour écrire le rôle de mes pratiques. — « Et depuis quand l'argent de la Commune doit-il en-

trer dans la poche des étrangers? demanda avec arrogance Malefoy; ce monsieur n'est-il pas content de ses 200 liv. que nous sommes forcés de lui *faire?* il veut donc tout le pays !... Oh ! ce Curé... allez, il y a là un dessous de carte. » Et son air achevait de dire que le Curé toucherait sa part de la somme demandée pour l'instituteur. — On n'a jamais eu ici qu'un *maître,* connu de tout le monde, et qui ne coûtait pas grand'chose. Pourquoi a-t-on fait sortir ce brave Cruchard, qui enseignait *bellement* les enfans, et les tenait en respect? On a voulu un jeune homme, que personne ne connaissait. — A l'œuvre, on connaît l'artisan, dit M. de Mercy, qui en ce moment les aborda. L'Évangile nous dit, mon révérend monsieur Malefoy, que l'on connaîtra l'arbre par ses fruits. C'est de cette façon que nous jugeons l'instituteur communal. Il est injuste de ne pas rétribuer convenablement ses services. Ainsi, votez un traitement honorable, et il continuera de donner gratuitement ses leçons à tous les enfans et aux adultes pauvres de la Commune. — Ah ! pour ça non; je n'ai pas d'enfant à mettre à l'école, et je ne voterai pas un denier. Mais ne vendez pas encore la peau de l'ours, monsieur, ne comptez pas sans votre hôte. Le conseil rejettera la proposition. S'il obtient un liard de plus que ses deux cents livres, je donne ma démission. — Et moi, foi de Tambon, je prends

acte de votre parole; sachez le bien, lui répliqua le sous-officier, avec un accent qui le fit tressaillir.

La séance fut orageuse.

Polycarpe Lampard, parent de Malefoy et propriétaire du *Singe qui trinque*, ennemi juré de l'instituteur, dont les conseils avaient notablement réduit ses bénéfices, n'était pas facile à gagner. L'aubergiste Piomin, son parent, l'avait officieusement accompagné jusqu'à la porte de la mairie, pour le fortifier dans leur haine commune. D'autre part les saints hommes se soutenaient de près. Le frère Fassy allait même présenter charitablement à l'appui de Malefoy, une nouvelle calomnie, adroitement peinte et vermillonnée; mais Tambon lui coupa net et court la parole. Le hasard avait assis Tarascon vis-à-vis M. de Fonbelle, qui, par distraction, lui offrit du tabac. Le vaniteux bossu s'enflant d'orgueil, tout émerveillé d'avoir, pour la première fois, fourré ses doigts dans une boîte d'or, et croyant commencer ainsi une familiarité de rapports, jusque-là inespérée pour lui, vota selon le désir de M. de Fonbelle. Ribot le Chardonneret, qui avait certaines relations de confrérie et d'usure avec Tarascon Bossiman, qu'il estimait homme de ressources, suivit son exemple. Le cardeur, poussé dans un coin par M. Bernard et M. Marière (il traitait avec ce dernier pour la

vente d'une pièce d'étoffe), opina dans leur sens. A cette vue, le prudent ex-perruquier passa du côté des plus forts. Le frère Fassy, Polycarpe Lampard, et l'inflexible Malefoy, formèrent seuls l'opposition. Le traitement de l'instituteur fut donc établi.

Aussitôt, Tambon rappela avec une cruelle précision à Malefoy, sa promesse de se démettre. L'intervention de M. de Fonbelle prévint une altercation, peu séante en pareil lieu. Malefoy, découragé par l'abandon de ses amis, balbutiait d'incohérentes paroles, pâlissait, rougissait, sans pourtant oser regarder en face le rude ex-militaire. Il tenait sordidement à son titre, qui lui valait quelques coups de chapeau de plus en public, et quelques centimes de moins au rôle de la contribution mobilière. Frère Fassy, attirant vers la cheminée son voisin, piteusement penaud, lui dit tout bas : — « Courage, généreux confrère, vous avez daigné leur poser en votre personne l'exemple du courage, accordez-leur aussi celui de la résignation. Soyez sublime jusqu'au bout. La partie est engagée. Payez de bonne grâce. Démettez-vous ; à leur honte, nous vous réélirons ; et voilà la revanche. »

Malefoy prit donc une plume, et, séance tenante, écrivit à M. le préfet des Vosges la lettre que voici :

Verdeuil, le 24 août 1833.

« Moncieur le préfait,

« Des raisons dont vous ignorez, et qui ont « eue lieu ici dans Verdeuil, me font démétre de « conseiller municipal, rapport au métre d'é- « cole. C'est pourquoi je vous pris d'avoir l'on- « neur de recevoir la présente. Nous somes à « une époque, mon cher M. le préfait, que les « gens de bons principe et de religions sont surs « d'avoir tort. Mais je garde toujours ma plase « de la fabrique de l'église, quoique celle-là non « plu n'amuse pas toute sorte de monde, mais il « ne peuvent pas m'en ôter. Au jour d'aujour- « d'hui, il fodrait se défier de son bra droit. « Qui le croiret! Tarascon et Ribot, aussi con- « seillers municipal, ont voté contre. Et ce « n'est pas comme cela qu'on administre l'ar- « gant d'une commune. Mais depuis quelque « temp, c'est les étrangers qui mène tout ici. Et « c'est ce nouveau curé qui fait la chose. J'ai « voulu le bien, n'inporte. Enfin j'ai ma con- « science de mon côté, ainsi que l'onorable « sufrage de l'estimable moncieur Fassy, qui « est également un home de religions, et je suis « tranquille sur tout le reste. C'est pourquoi, « moncieur le préfait, je vous réitère de rece-

« voir l'asurance de ma parfaite estime et de la « considération que je vous ait.

« Votre obéissan et très humble

MONCIEUR MALEFOY.

« Herboriste dans le genre pharmasien, ex-conseiller municipal, mambre du conseil de fabrique et bourjois du lieu de Verdeuil. »

L'incohérence de cette lettre était surtout due aux appréhensions de l'amour-propre. Malefoy se savait peu expert en orthographe, et sa vanité intimidée faisait osciller ses idées comme sa main. Il comprenait que son épître n'était pas un chef-d'œuvre de goût.

Je sors, mais ils me reverront, pensait-il. Puis, prenant par le bras le très cher frère Fassy, ce fidèle Pilade des infélicités municipales, il descendit l'escalier de la mairie, qu'il ne voulait plus remonter désormais que chargé des honneurs et de la popularité d'une réélection.

Toute animosité personnelle à part, l'allocation en faveur de l'instituteur paraissait à Fassy et à Malefoy une prodigalité insensée. Leur plus cher principe de conscience et de conduite sociale, l'économie, était profondément révolté de cet encouragement qu'ils nommaient une extravagance. Habitués à voter pour Cruchard un secours annuel de quarante francs, ils avaient hautement murmuré en apprenant que la loi venait les contraindre à une allocation de 200 fr. au

minimum. Maintenant cette addition toute volontaire leur paraissait un acte de dissipation monstrueuse. En effet, nous en convenons, cet encouragement supplémentaire était énorme relativement aux revenus de la Commune, et ne pouvait trouver sa justification que dans la haute utilité de la présence d'un instituteur dont le savoir, le caractère et le dévouement exerçaient sur l'habitation de si heureuses influences.

Le bruit de cette munificence excita la surprise et l'envie de tous les Cruchards des environs. Ils crièrent à l'ingratitude, à l'injustice! adressèrent des demandes en augmentation de traitement, écrivirent chacun au Maire de sa Commune, au Préfet, au Ministre de l'Instruction publique. Mais comme leurs pétitions abondaient en fautes de grammaire et d'orthographe, que d'ailleurs dans les conseils municipaux ils étaient notoirement reconnus coupables de routine et de paresse, qu'on les tenait pour ce qu'ils étaient, de vrais *magisters*, on rejeta leur demande; et ce fut justice.

Depuis 1814 l'administration publique n'a pas fait un pas en avant, n'a pas simplifié un rouage; elle opère encore en 1840 comme l'industrie du sucre de betteraves opérait en 1812, c'est-à-dire lentement, dispendieusement, imparfaitement.... Ce que je reproche à notre centralisation administrative, ce n'est pas l'argent qu'elle coûte, mais le temps précieux qu'elle gaspille.

— ÉMILE DE GIRARDIN. — *Etudes politiques.* —

La loi n'a pas la moindre confiance dans le bon sens, le patriotisme, la prévoyance et les lumières de la plupart des communes, et je dis que la loi a parfaitement raison.

— DE CORMENIN. — *De la Centralisation.* —

Nous devons multiplier les encouragemens et les secours aux écoles, distribuer des récompenses et de justes éloges aux meilleurs instituteurs, décerner des prix aux élèves, propager les bons livres élémentaires et surtout les ouvrages les plus moraux. C'est pour suffire à ces dépenses que nous fesons un appel à tous les citoyens vraiment amis de leur pays.

— DUPIN aîné. — *Discours du 16 juin 1839.* —

Le succès a depuis couronné cette entreprise charitable. Les récoltes ont été belles, et le travail a ramené l'ordre et les bonnes mœurs dans un canton où le paupérisme dégradait honteusement la population ouvrière.

— Le Vte DE VILLENEUVE-BARGEMONT. — *Economie politique.*—

LIVRE TROISIÈME.

LA MAIRIE.

CHAPITRE PREMIER.

LE MAIRE.

Vous chercheriez vainement en France des fonctions plus ravalées et plus mal comprises que celles de Maire.

Cette dignité, briguée à l'excès dans les premières villes du royaume, subit au sein des petites Communes, les dédains de la noblesse, les rebuts de la grande propriété et de l'ancienne bourgeoisie. On s'estime trop bon gentilhomme, trop habile agriculteur ou trop heureux rentier pour s'aller embarrasser des intérêts d'une Commune. On abandonne ce rôle aux ambitions secondaires, aux piètres amours-propres

de gens sans considération pécuniaire, sans valeur morale, parfois payant à peine le cens de l'éligibilité municipale. Tel qui eût, à prix d'argent, acheté l'investiture de la mairie au chef-lieu de l'arrondissement, la repousse, quand il ne s'agit que d'un chef-lieu de canton; comme si l'autorité municipale s'était appauvrie avec le nombre des habitans soumis à sa juridiction.

Ne serait-ce point pour cela, lecteurs, que l'un d'entre vous, riche, instruit et de noble maison, a itérativement rejeté la prière que lui faisait le préfet d'accepter la mairie de sa Commune? Il n'aspirait qu'à l'oubli; il s'effrayait des honneurs, a-t-il répondu. Mensonger prétexte, hypocrite modestie! C'est qu'il pensait déchoir, au lieu de croître, dans l'opinion des hobereaux de sa banlieue. L'orgueil a dicté ce refus; c'était à la conscience de son indignité de le commander seule.

Conseillers municipaux, il ne vous appartient point indistinctement à tous, de vous parer de cette dignité qui doit être une récompense. Par quelles austères études, quel exercice assidu de vos devoirs civiques, vous êtes-vous élevé au-dessus de la foule? De quelle capacité administrative avez-vous témoigné? où s'est montré votre dévouement? Cependant, afin de vous placer au-dessus de vos compatriotes, de vous voir conférer l'honorable tutelle du pays, il faut,

ce nous semble, sortir des rangs de la masse, ne pas être l'œuvre du hasard ou du caprice des coteries, mais l'expression vivante de la sagesse et de la vigilance publique. Qu'importe que vous possédiez des moulins, des prairies, des terres à blé, des mûriers et de grands enclos de vigne? Cette richesse ne vous attribue aucune supériorité réelle. Vous ne dérobez rien à personne, il est vrai, mais ne vous en faites pas un mérite. Que vous manque-t-il? Ce que vous prendriez, ne l'avez-vous pas déjà? Vos greniers ne regorgent-ils pas de moissons et de fruits? Ne point blesser ceux qui vous entourent et vous heurtent n'est pas une vertu. Il ne vous suffit point d'être comme la foule; il faut faire mieux qu'elle, lui imprimer par vos actes, plus encore que par vos paroles, des enseignemens et une direction. Alors seulement vous pourrez, sans rougir, accepter la magistrature civile.

Il vous est agréable de figurer dans le conseil municipal, pour statuer vous-même sur certaines contributions, et contrarier les projets du Maire, qui est bien moins riche que vous, et peut même se trouver le fermier d'un Pair de France ou de quelque banquier. Vous regardez avec une humiliante hauteur le paysan qui, au conseil municipal, vous préside. Mais la délibération terminée, dépassez le seuil de la salle, malgré votre origine, le crédit de votre famille, vous

retombez tout entier sous sa main. Vous lui devez obéissance et soumission. Ni vous, ni votre femme, ni vos enfans, ni vos serviteurs, ni les animaux qui vous appartiennent, pas plus que votre domicile, vos jardins, vos prés, vos terres et vos bois, ne sauriez être dérobés à sa surveillance. Soit que vous acceptiez docilement l'autorité de son regard, soit que vous l'ayez en détestation, elle s'exercera, malgré vous, sur vous, pour vous, et, s'il le faut, contre vous. Car nulle chose désormais ne s'accomplira dans l'étendue de la Commune, sans que ce paysan n'en connaisse. Seul, il est avant tous; et peut se dire, après le Roi, le premier dans votre pays. La vie, la mort, le départ, l'arrivée, le mariage, l'établissement, la faillite, l'acquisition des biens ou la misérable expropriation, le secret du bonheur ou du chagrin domestique, lui sont connus d'abord.

Examinez l'étendue de son autorité, et vous mesurerez alors, avec respect, la puissance de son caractère. La force du pouvoir exécutif, l'omnipotence et l'omniprésence du Gouvernement se déploient presque entières dans sa personne. Chaque Ministre semble lui transmettre une part de ses attributions, le choisir pour son représentant. C'est comme délégué du Ministre de la Justice qu'il rédige les actes de l'état civil, exerce la police judiciaire, constate ou recherche

les délits et les crimes. C'est en qualité de délégué du Ministre des Finances qu'il s'occupe de recensement et d'opérations cadastrales. C'est comme délégué du Ministre de la Guerre qu'il aide, travaille au recrutement, assiste au tirage des classes. C'est en qualité de délégué du Ministre de l'Intérieur qu'il délivre, vise ou refuse les passeports; surveille les prisons, les hospices, procède aux réparations des canaux, des ponts, des chemins, à l'entretien des mairies, des cimetières, convoque les électeurs communaux, assemble la garde nationale, etc.

Plus se rétrécit et s'en va diminuant, jusqu'à disparaître, l'appareil de la force publique, plus se déploie dans une majestueuse simplicité, la toute-puissance du Maire. Alors, toute action converge sur lui. En lui se résument le nombre, la hiérarchie, les juridictions. En lui, se concentre le premier pouvoir, l'autorité immédiate. Placé au centre du foyer social, cet homme étend, de par la loi, sur chaque citoyen, un empire plus absolu que la vie.

A peine l'enfant vient-il au jour, avant que Dieu et la patrie exigent rien de lui, le Maire le cite devant sa chaise curule. Il y comparaît dans les bras de sa nourrice, afin que son maître civil lui accorde les droits de son sexe, de sa famille, le nom de son individu, et l'honneur d'appartenir à la France. C'est le Maire qui lui octroie

l'éducation, en lui ouvrant l'école, s'il ne peut en payer l'entrée. C'est le Maire qui, dans la vigueur de son développement physique, l'appelle à la gloire de servir le pays sous nos drapeaux. C'est le Maire qui, seul, lui permet de donner son nom, en dernière parure de noce, à la femme qu'il veut s'associer. Supprimez cet homme, l'épouse respectée n'est qu'une concubine; l'enfant issu de cette cohabitation, qu'un malheureux bâtard. Dispensez-vous du Maire, et vous ne pouvez devenir ni mari, ni chef de famille, ni citoyen, ni garde national, ni électeur, ni juré. Sans ce paysan, vous n'êtes rien; vous ne sauriez, malgré lui, agrandir ou réparer votre demeure, déposer devant votre porte une tuile. Il contrôle le poids exact t la qualité des alimens achetés pour votre famille. L'eau et le vin de votre table, avant d'y figurer, furent soumis à sa surveillance. Si tel est son plaisir, le spectacle promis à vos enfans sera supprimé. Ce café où s'exhalent en d'oisives bouffées et de médisantes causeries les jubilations de votre pipe, sera fermé avant l'heure attardée qui vous y retient chaque soir. Sans lui, nul jeu public, nulle fête, nulle cérémonie extérieure. Nul ne viendra dans la Commune élire domicile, former un établissement, exercer une profession ou la quitter, attirer auprès de soi un étranger, ni s'absenter, sans que ce paysan n'intervienne. Si l'homme

ne peut respirer en France sans l'autorisation du Maire, il ne peut non plus y mourir, et obtenir sans lui, pour son cadavre, un peu de poussière. Il ne sera pas légalement décédé, et sa succession ne s'ouvrira point, et sa femme ne sera ni veuve, ni tutrice de ses enfans, ni libre de former un autre union, tant que le Maire n'aura point constaté sa mort.

Vous vous êtes mépris sur le caractère de la puissance municipale. Pour qui sait comprendre l'autorité, la Mairie de la petite Commune est plus difficile et plus haute que la municipalité d'une ville populeuse, où des auxiliaires de tout rang allégent votre fardeau, partagent les fatigues de la curie. Partout, la magistrature civile s'empreint de force et de grandeur; mais son omnipotence éclate mieux dans les Communes rurales, que dans les centres d'agglomération. A Paris, le Maire s'efface et n'est plus qu'un simple officier de l'Etat civil. Dépouillé de la surveillance morale et politique, dispensé de la police des rues, il ne peut faire enlever le tas d'ordures étendu devant son hôtel; des agents de divers grades supportent la majeure partie de ses attributions. Au village, le Maire est tout, parce qu'il est seul. Il devient, selon l'événement, organe de la justice criminelle, procureur du roi, juge d'instruction, ingénieur des ponts-et-chaussées, préfet de police, officier de

gendarmerie, chef suprême de la garde nationale.

La Mairie de la petite Commune représente à la fois la plus haute capacité et la plus haute puissance. Cependant vous l'avez dédaignée.

Souvent encore, nous le savons, en refusant cette charge, on est découragé par l'ignorante insouciance du conseil municipal. L'amour-propre répugne à voir de sages résolutions grossièrement combattues par des hommes de formes blessantes, orgueilleusement infatués de préjugés absurdes. Mais est-il humain de les abandonner à leur sottise et à leur suffisance? ne doit-on pas plutôt s'efforcer de les rendre meilleurs? Etablissez dans votre bourg un instituteur digne de son ministère; qu'il forme une bibliothèque communale, ouvre une école du dimanche, et progressivement le conseil municipal se recrutera de membres disposés à vous prêter appui.

CHAPITRE II.

LA CENTRALISATION.

Incessamment on entend réclamer contre la centralisation, ce système d'administration qui réunit en un seul lieu et une seule main les immenses détails de la gestion municipale, et fait souvent résoudre, par une seule voix, des questions qui pourraient appeler l'attention des 432,000 conseillers municipaux des 36,000 communes rurales de la France.

Dans l'intérêt opposé de leurs passions politiques, les esprits se partagent à cet égard. Les uns souhaiteraient que le colossal accaparement de Paris, son monopole gigantesque absorbant les capacités, les fortunes, les activités et les notabilités les plus remarquables du pays, fût aboli, pour restituer à chaque province sa physionomie naturelle, ses us antiques, ses poétiques traditions, sa constitution primitive; en un mot réorganiser les États. Les autres voudraient

simplement que, sans rompre l'unité d'administration politique et judiciaire, on rendît aux Communes la faculté de gérer leurs propres intérêts, en les affranchissant de tout contrôle étranger, notamment de l'intervention incessante d'un pouvoir placé haut et loin.

Pas plus l'une que l'autre de ces propositions ne nous paraît admisible.

Discuter aujourd'hui les avantages et les inconvéniens de l'organisation en provinces, en États, serait chose oiseuse; cette reconstitution étant impraticable. Croire à sa possibilité est caresser une utopie. On ne refait pas le passé.

Quant à la pleine liberté de gestion réclamée pour les Communes, nous ne la trouvons pas réalisable encore; et pourtant nul ne ressent peut-être mieux que nous ce qu'il y a d'illogique, dans l'éternelle minorité des Communes, et l'entrave permanente apportée au régime municipal.

Oui, la Centralisation est poussée à l'excès; oui, son exagération nuit au développement des talens, des utilités, des spécialités existans dans chaque province. Les intérêts matériels des Communes n'ont pas moins à souffrir de ce système que les intérêts moraux des départemens. Notre mode de centralisation porte fréquemment préjudice aux biens communaux, aux édifices publics dans le cas de réparation urgente, et en-

traîne d'irrémédiables dégradations. Ces inconvéniens sont ressentis chaque jour dans mainte localité. Il n'est permis ni de les ignorer ni de rester indifférent à leurs conséquences. Pour nous, loin de les déguiser, nous les signalerons à votre attention, afin de vous inspirer le désir d'y chercher un terme. Prenons un exemple dans la pratique usuelle : un pan du mur du cimetière ou du magasin à pompes vient à se détacher. Quelques pierres et quelques truellées de plâtre répareraient aisément le mal. Mais on n'est pas libre d'aller si vite et si droit en besogne; il faut prendre la plume, écrire, répondre, attendre le bon plaisir d'un commis, la bonne humeur d'un chef de bureau, le lent débrouillement des paperasses, le déroulement de toute la filière administrative. Pourtant de jour en jour les intempéries de l'hiver augmentent la dégradation; les infiltrations s'étendent dans l'intérieur du mur, dont une partie finit par s'écrouler pendant ces retards. Avec 5 francs, on eût, dès le premier jour, arrêté le dommage; les délais nous ont obligé à dépenser cent écus. Citons un autre fait. La toiture séculaire d'un clocher est défoncée par un orage, pendant l'automne. Les pluies se succèdent. Chaque jour, chaque nuit propagent l'humidité. Bientôt les brouillards et le givre hâtent la pourriture de la charpente. L'urgence est criante. L'hiver approche. Ses

pluies opiniâtres vont pénétrer dans l'édifice entr'ouvert; pourtant le maçon ne pourra venir sans qu'on ait épuisé les lenteurs de la bureaucratie, c'est-à-dire les autorisations, rapports, visites des lieux, cahier des charges, etc., et pendant ce temps, l'humidité aura si bien marché, que maintenant les tuiles, les ardoises ne suffiront pas. Il faudra renouveler les poutres, les madriers, les traverses; c'est une dépense dix fois plus forte; et pour y faire face, la Commune devra s'obérer.

Ce n'est pas tout encore. Pour la moindre aliénation, la plus minime cession de terrain, quelle consommation de temps, d'écritures! un paysan demande la concession d'un coin de terrain vague et sablonneux, où il veut bâtir une loge à porc : pour arriver à cette importante fin, il faudra qu'il se résigne à subir patiemment les retards, suite naturelle des démarches, écritures et mouvemens que voici :

1° Demande du soumissionnaire au Maire; 2° lettre du Maire au sous-préfet pour qu'il obtienne du préfet l'autorisation d'assembler le conseil municipal; 3° réponse du préfet; 4° délibération du conseil municipal; 5° nomination d'experts pour l'estimation du terrain; 6° opération des experts; 7° procès-verbal de l'expertise; 8° rapport dudit procès-verbal au conseil municipal; 9° délibération du conseil municipal; 10°

envoi de la délibération au sous-préfet; 11° expédition du sous-préfet au préfet; 12° envoi de la demande et des pièces à l'appui, par le préfet, au ministre de l'intérieur; 13° présentation du tout par le ministre au chef de l'État, l'appuyant d'un avis motivé; 14° visa ou signature du chef de l'État; 15° renvoi au conseil d'État, section de l'intérieur; 16° nomination d'un rapporteur par le président de la section; 17° compte rendu de l'affaire à la section; 18° avis de la section; 19° inscription au tableau de l'ordre du jour du conseil d'État; 20° appel, rapport et décision de l'affaire par le conseil; 21° renvoi à la secrétairerie d'état; 22° renvoi de la secrétairerie au Ministre; 23° renvoi du Ministre au préfet; 24° renvoi du préfet au sous-préfet; 25° renvoi du sous-préfet au Maire; 26° terminaison entre le Maire et le demandeur. Et s'il advient qu'une pièce ait été oubliée au dossier, ou ne soit pas marquée du timbre, il faudra recommencer la filière de tous les envois, attendre les retours par ricochets, en essuyant les délais qu'entraîneront alors QUARANTE-SIX MOUVEMENS de haute et basse bureaucratie, le tout pour deux mètres d'un sol improductible, estimés au total 1 fr., et qui serviront à héberger un pourceau !

Sans nul doute, ces inconvéniens frappent tous les yeux. Le Gouvernement lui-même les reconnaît et les regrette; mais que faire? cette sur-

charge de papiers, d'écritures et de délais préjudiciables, est encore pour les Communes un moindre mal que la liberté de se régir elles-mêmes. Ne sait-on pas l'égoïsme rapace, sordide et enfoncé de nos petits propriétaires? les prétentions et les préventions aveugles des conseils municipaux? leur asservissement à des préjugés ignares, à des rivalités de voisinage, source de rancunes et d'interminables représailles? Le Gouvernement se défie de leur sagesse, et à bon droit. N'a-t-on pas compté VINGT MILLE NEUF CENT SOIXANTE-UNE COMMUNES, ne sachant ou ne voulant exécuter complétement la loi sur l'instruction primaire? Si présentement les conseils municipaux statuaient en dernier ressort sur l'administration locale, journellement nous serions témoins des excès les plus déraisonnables. Nous les verrions, la plupart, les uns réduire de moitié l'allocation fixée pour l'insituteur; les autres le congédier tout-à-fait; ceux-ci, se débarrasser du Curé; ceux-là, mettre en adjudication le presbytère; transformer leur salle d'école en salle de bal ou de vente à la criée. Ici, le traitement du commissaire de police serait supprimé; là, il n'y aurait plus de garde-champêtre; ailleurs, point de garde nationale, faute de pourvoir aux grades par l'élection, d'entretenir les armes, de renouveler au besoin les tambours, même le drapeau. L'économie, l'économie stricte, actuelle, immé-

diate forme l'unique but et l'unique sympathie des conseillers municipaux villageois dans leurs délibérations; dût ce minime avantage devenir plus tard une cause de dépenses ruineuses pour le pays. Sans parler des considérations de personne et de parenté qui d'ordinaire seraient déterminantes dans les votes, les prestations en nature et argent ne s'obtiendraient plus qu'avec peine. Des impôts bizarres remplaceraient le mode général d'octroi. Les divers réglemens de police offriraient une telle contradiction suivant les localités, qu'en changeant de domicile, un citoyen subirait un changement de légalité. D'une Commune à une autre, la longueur d'un pont, la largeur d'une route, suffiraient pour mettre aux prises, dans la même nation, le licite et l'illicite. Des conflits incessans et des oppositions aux lois générales, aux intérêts généraux, naîtraient de cette administration libre mais non intelligente.

En présence de tels résultats, la Centralisation paraîtra un grand bienfait.

Est-ce à dire qu'on ne puisse la rompre, et qu'il faille la supporter éternellement comme un malheur inévitable? Non, certainement.

On pourrait aisément éviter d'épaissir les dossiers, de multiplier les détails, les aller et retour sans utilité, nécessitant des délais qui préjudicient. On pourrait simplifier, abréger,

rapprocher les moyens et les fins, en transportant aux préfets une partie de la puissance d'autorisation réservée au Ministre; en étendant proportionnellement les attributions du sous-préfet, en augmentant la juridiction du département, en réglant, par le préfet et le conseil de préfecture, la marche ordinaire des affaires, les questions d'intérêt purement local, en un mot les affaires privées, et pour ainsi dire domestiques de la Commune, sans préjudice pour le gouvernement du droit d'intervention et de décision supérieure en cas d'appel de la part du préfet ou du conseil municipal.

Mais cette amélioration ne saurait être tentée aujourd'hui. Pour s'en convaincre, il suffit de considérer le personnel du plus grand nombre des municipalités. La cause de l'incapacité dont on frappe les Communes n'est-elle pas dans l'incapacité même de leurs conseils? Si donc les conseils municipaux venaient à se recruter d'hommes probes, clairvoyans, impartiaux, comprenant l'importance et l'honneur de leurs fonctions, rien ne s'opposerait plus à ce que le Gouvernement se déchargeât sur leur zèle, d'une complication de détails régis maintenant par l'empire de principes vastes et inflexibles, dont l'application peut n'être pas toujours opportune dans les petites affaires, auxquelles de petits moyens et de petits détails auraient mieux pourvu.

Puisque l'obstacle à votre indépendance vient de vous-mêmes, conseillers municipaux, il ne tient qu'à vous seuls de l'éloigner désormais, en cessant de justifier sa nécessité par votre inaptitude. Sortez de votre repos. Ayez la conscience de vous-même. Pénétrez-vous enfin du sentiment de vos devoirs publics. Portez une affection sincère aux intérêts de la cité. Veuillez vous éclairer. Et d'abord appelez dans votre Commune un habile instituteur.

Puisque, selon l'ingénieuse et pittoresque expression de M. Dupin, présidant la Chambre des Députés, « L'instruction élémentaire prépare l'affranchissement de tous les hommes qui vivent esclaves de l'ignorance au milieu des préjugés funestes et des séductions faciles dont elle est accompagnée (1) » ; puisque l'éducation peut seule, en inprimant une direction plus élevée aux sentimens des masses, et en formant le cœur à l'amour de la justice, éclairer le discernement, rendre ainsi l'élection municipale une preuve de capacité, de supériorité, et pourvoir les Communes d'un Conseil non moins judicieux qu'honorable, en un mot, permettre d'opérer cette décentralisation dont tout le monde s'accorde à

(1) Discours à la Chambre des Députés, séance du 27 décembre 1833.

reconnaître l'urgence, cherchez à vous assurer la possession d'un bon instituteur.

Dans un avenir prochain vous pourrez sans doute tirer des écoles normales, de dignes émules du modèle que nous vous présentons. Ayez confiance. Le département de l'Instruction publique est maintenant remis à un homme qui, dès l'adolescence renommé dans les lettres, après avoir illustré le professorat, créé à l'enseignement une puissance et une dignité dont nul après lui n'a pu soutenir l'éclat, nous avoir révélé des prestiges d'improvisation et des secrets de langage jusque-là inconnus, ressuscitant les élégantes traditions d'une époque de bon goût et de grâces naturelles, nous montrant comment la plus vive, la plus saisissante pensée peut revêtir les formes les plus pures, les plus correctes de notre langue, n'a pas cru en atteignant au faîte des honneurs scientifiques, à la charge de grand-maître de l'Université de France, que les récréations élevées de l'esprit, ces déguisemens d'une érudition immense, l'attrait de cette élocution à la fois incisive et noble dont il avait donné d'inimitables modèles et l'application aux études grecques ou latines, dussent exclusivement attirer l'attention et les encouragemens du Pouvoir. M. Villemain, que son fidèle amour des lettres, son maniement des hautes affaires, ses relations si multipliées ne purent jamais distraire un instant du moindre

détail de son administration, suit avec intérêt le progrès de l'enseignement populaire, le perfectionnement des méthodes, les essais d'amélioration pour le régime des écoles, et les actes de dévouement des instituteurs. L'orateur qui, réfutant l'impiété aveugle des philosophes du 18e siècle, prononça ces mémorables paroles : « Pour qu'il existe une vérité absolue, une vérité intellectuelle, il faut qu'il existe un Dieu (1) », en déclarant Dieu, principe de toute vérité, reconnaissait implicitement qu'il est le principe de toute science, et dès lors devait, s'il acceptait le Ministère de l'Instruction publique, prendre la vérité religieuse pour base de l'éducation des masses. Aussi M. Villemain a-t-il formellement exprimé, dans le Conseil royal, le vœu de voir chaque Commune en possession d'un instituteur, pénétré des principes évangéliques, mettant son bonheur à faire le bien, à propager des notions utiles, à former à la vie sociale et aux vertus chrétiennes les petites intelligences placées sous sa direction; sachant aussi dans ses rapports extérieurs donner l'exemple de la bienveillance, de la droiture, rester exempt de servilisme à l'égard du Curé et du Maire, se considérer comme membre de l'Université et faire respec-

(1) Villemain, *Cours de Littérature française*, t. II, p. 271.

ter dans sa personne le corps auquel il a l'honneur d'appartenir. On peut tenir comme certain qu'un tel Ministre épuisera pour l'amélioration des écoles, toutes les ressources que comporte l'état de la législation actuelle sur l'instruction primaire; mais c'est aux Communes de seconder la sagesse de ses vues, et de concourir à leur réalisation, en encourageant, par les allocations de leur budget, le zèle et la capacité des instituteurs.

Ne vous le dissimulez pas, on ne parviendra jamais à modifier dans l'intérêt du régime municipal notre système de centralisation, qu'après avoir, par l'éducation morale, élargi l'intelligence et affermi le bon vouloir de nos conseils municipaux.

CHAPITRE III.

L'ADMINISTRATION.

§ I.

Depuis l'arrivée de l'abbé Jourdan à Verdeuil, constamment sa parole avait édifié des convictions, ruiné des préjugés, appelé à la vérité et à la vertu pratique les âmes et les cœurs. Les femmes gardaient surtout dans le foyer ces influences saintes. L'instituteur, engendré lui-même par la charité du Prêtre de Jésus-Christ, attirant à lui l'adolescence et la jeunesse, avait façonné une génération nouvelle. La dignité du plus petit d'entre les hommes, racheté au même prix que le plus puissant souverain, et la grandeur de la destinée humaine une fois posées dans les croyances des enfans et des adultes, selon l'enseignement du christianisme, avaient élevé à leurs yeux les pauvres, les misérables, ceux qui restent courbés, toute leur vie, sous de

rudes travaux, et l'affliction d'une irrémédiable misère.

Un fait s'était accompli, qui dénotait l'infaillible autorité du magistrat de l'enfance sur ses élèves de tout âge. L'épreuve du scrutin municipal avait été fatale à Malefoy. En vain, les menées sourdes, les insinuations perfides du conciliabule des usuriers avaient travaillé toute l'habitation. Les esprits allaient arriver à ce point, qu'ils personnifieraient ostensiblement deux principes. Malefoy, le type de l'hypocrisie, de la routine et de l'orgueil des nouveaux parvenus, fut repoussé. D'avance, lui étaient acquises les voix des cabaretiers, des prêteurs sur gages, et de certaines gens qui dérobaient sous un manteau de dévotion leurs mains crochues; elles s'élevèrent pour lui. Mais quiconque désirait l'amélioration des terres, le rapprochement rationnel des conditions, ne pouvait appeler à la délibération des intérêts publics qu'un homme digne de les comprendre et de les soutenir.

M. Jules de Mercy avait assez clairement témoigné de son amour pour l'instruction du peuple. Les adultes, dans leur reconnaissance, voulurent le porter à cet honneur. Ainsi entra au Conseil municipal un homme, dont le bon vouloir égalait la capacité.

Un de ses collègues, déjà ancien, s'efforçait d'arriver maintenant au niveau de ses fonctions;

c'était l'officier de santé. Il avait eu le bonheur de rencontrer, à Plombières, un des hommes les plus fortement organisés pour la science et le soulagement de l'humanité, le docteur Léopold Turck, agronome, physiologiste, excellent patriote, chrétien, et doué de cette bonté magnétique qui, dès l'abord, apaise la fièvre qui naît de l'esprit ou du cœur. Il avait admiré son prosélytisme du bien, et su, par la voix du peuple, que ce médecin s'en va, dans les montagnes neigeuses, durant les nuits d'hiver, à l'appel de la maladie, portant à la fois les remèdes et l'aumône aux indigens souffreteux. Déjà touché par les paroles du Prêtre, vaincu par la science, il avait alors compris quelle mission de commisération et de soulagement peut exercer le médecin dans le village, quels préceptes salutaires il doit rappeler au chevet des malades. Maintenant il éprouvait une indicible satisfaction à faire gratuitement aux pauvres, par compatissance et fraternité chrétienne, cette visite qu'autrefois il ne leur accordait que par égard pour la prière et les dîners de Mme de Fonbelle. Il résolut de suppléer, par l'étude, à l'infériorité de son grade, et d'avoir toute la science médicale d'un docteur, s'il n'en possédait point le diplôme. Il fit venir de Paris les nouveaux ouvrages de sa profession, les revues et les journaux relatifs à son art. Ayant compris l'étendue des bienfaits de

l'instruction primaire, et reconnu que leur immédiat résultat devait être à la fois l'amélioration des terres et du régime municipal, il se voua également à l'étude de l'agriculture et du mécanisme administratif. Ainsi, le matérialisme athée du médecin villageois étant détruit, la foi remplaçant l'incrédulité, la charité se substituant à l'égoïsme et au lucre, le Prêtre avait rendu à sa destination le médecin, et doté les pauvres d'un nouveau bienfait.

Le plus âgé des conseillers municipaux étant décédé vers cette époque, l'activité du salon de Mme de Fonbelle réussit, malgré les menées de Polycarpe Lampard, de son cousin Piomin l'aubergiste, et les déclamations d'Arbogaste Taillon leur affidé, à lui faire succéder M. Marchal le notaire.

Un secret chagrin minait l'orgueil de Malefoy, et doublait ses regrets de s'être, par un mot imprudent, évincé du conseil municipal. L'envie l'épinglait au cœur, quand il songeait que le frère Fassy demeurait revêtu de ce patriciat dont il s'était lui-même dépouillé. Il aurait voulu qu'un dévouement de confraternité eût poussé le cher Fassy, nonobstant les grondemens de Cunégonde, de Gorgonie et de Gudulle, ses orageuses sœurs, à donner sa démission et à l'imiter dans sa retraite. Malheureusement pas un colimaçon ne se réjouit mieux au fond de sa co-

quille, que le frère ne se complaisait dans sa charge de conseiller municipal. Il s'y était vaniteusement agglutiné, et l'aurait volontiers portée aussi sur son dos, comme la demeure de sa gloire et de ses espérances. Long-temps il feignit de ne point entendre. Mais il se trouvait débiteur du rigide Malefoy pour avances d'argent, de médicamens et de grains. Son délicat voisin n'oubliait pas de lui remettre fréquemment en mémoire ce service d'ami (seulement au 15 pour 100). D'ailleurs, la bonne Julitte l'invitait à présent, chaque dimanche, à dîner; et il avait en telle estime ses beignets si croquans, si savoureux, il professait une si tendre vénération pour ses tartes à la pomme, qu'un jour, au dessert, entre un verre de vin mousseux et une larme de curaçao, il écrivit enfin sa démission. L'épître de Malefoy, relative à ce suicide municipal, restait, au prix de celle-ci, un vrai chef-d'œuvre de style et d'orthographe.

La nullité tracassière du *frère* fut remplacée par le meilleur élève du cours d'adultes, Prosper Lurot, jeune fermier plein de l'intelligence du labour, qui exploitait avec succès la terre dont il était colon. Son choix fut la récompense de son zèle pour l'instruction agricole. M. de Mercy, en préparant activement son élection, obéissait à sa conscience, et voulait rétribuer, par ce témoignage public, le travailleur qui

avait effectué gratuitement le transport du bois nécessaire au chauffage de la Salle d'Asile. Il lui donna la préférence sur un jeune bourgeois, à prétentions héraldiques, M. Boyer, qui ajoutait, avec emphase, à son nom celui du moulin de Basse-Eau dont il était copropriétaire. Le dit Seigneur, grandement famé aux alentours, chez les gardes champêtres, garde-chasses, dresseurs de piége et braconniers pour la vigueur de son jarret, la justesse de son coup d'œil, et le flair subtil de son chien Almanzor; également disert en poil et en plume, supérieur pour le tir au vol, et transcendant d'immobilité à l'affût, croyait faire un insigne honneur à son pays, en consentant à devenir conseiller municipal. Il ne peut encore s'expliquer aujourd'hui comment M. de Merey fut assez mal appris pour lui préférer un manant.

Ce manant, ainsi que l'appelait M. Boyer de Basse-Eau, portait dans son esprit un sens droit; dans le cœur, les dévouemens chrétiens et patriotiques qu'y avaient religieusement cultivés l'instituteur et le Prêtre. Il s'expliquait nettement ses procédés de culture, tenait avec exactitude sa comptabilité agricole; et la volonté de servir ses concitoyens demeurait constante en son âme.

Après que le budget eut fourni six cents francs à l'instituteur et soldé les frais de la Salle

d'Asile, il se trouvait presque épuisé. Pourtant la Commune possédait une vaste forêt, dont les rejetons, grâce à la dégradation des chemins, avaient cessé de redouter la hache. La difficulté des transports rendait inutiles et sans produit ces richesses. Depuis long-temps, les habitans des Échalliers demandaient à la Commune de Verdeuil la cession de quelques mètres de terrain inculte, situés vers le Plamant, dont ils offraient plus de trente fois la valeur réelle. Le conseil municipal de Verdeuil s'y était constamment refusé; et obligeait les gens des Échalliers à un détour d'une lieue et un quart, pour se rendre à la route de Norat. Il prétendait que la Commune de Verdeuil avait trop peu d'étendue pour diminuer son territoire. La vérité est que, par une de ces rivalités de voisinage si fréquentes encore, les conseillers municipaux éprouvaient de la joie à soumettre à ce détour les habitans des Échalliers, et préféraient leur méchante satisfaction aux avantages pécuniaires qu'aurait offerts cette cession minime. Les biens communaux comprenaient encore les terres vagues de Thésy, qu'aisément on eût pu affermer, pour les convertir en prairies artificielles. Mais jusque-là Malefoy, Fassy, Rapier et le cardeur avaient violemment repoussé cette proposition, sous le prétexte que les pauvres gens ne sauraient alors où conduire les bestiaux. Ils faisaient sonner haut

les mots d'humanité, d'indigence, et leur cause était aisément gagnée. La vérité est que Fassy, Malefoy, Rapier et le cardeur, par la proximité de leurs propriétés, se trouvaient seuls à portée d'user de la vaine pâture. Aucun habitant de Verdeuil n'aurait pu faire deux lieues le matin, pour conduire à cette extrémité du territoire une petite brebis ou quelque pauvre vache écornée, et deux lieues le soir, pour la ramener au village. Le fermier de la Sombre offrait, pour la troisième fois, de prendre à bail ces terrains, moyennant le prix annuel de 500 fr. MM. de Mercy, Bernard, Marière, Marchal et le jeune Lurot soutinrent avec énergie la proposition du Maire. Ils démontrèrent l'énormité de cet égoïsme qui, sous le prétexte d'une bienfaisance impossible, avait, depuis quatorze ans, privé la Commune d'un produit dont le total eût offert la somme de sept mille francs, au soulagement des pauvres, et à l'entretien de la route cantonnale de Thésy. Le bail fut voté à une majorité importante.

§ II.

L'appui éclairé que trouvait désormais dans le plan de ses réformes le Maire de Verdeuil, lui fit enfin déployer, dans ses rapports publics, la noble fermeté du magistrat.

Depuis lors, les infractions aux ordres de police rurale, les contraventions aux réglemens de voirie furent inflexiblement poursuivies. Bientôt les cabarets et les billards se trouvèrent clos à l'heure prescrite. Les fosses de rouissage avaient disparu dans un rayon d'une demi-lieue autour du village. Les porcs et les oies n'erraient plus comme autrefois sur le fumier. Les fenêtres n'étaient plus surchargées de pots de fleurs, de pierres à aiguiser, de pesans ustensiles, qui menaçaient les passans. On cessa d'y voir ces longues perches fichées de chaque côté, où s'étalaient les haillons, le linge humide rapportés du lavoir, et qu'on faisait égoutter sur la rue. Les rapports du voisinage, d'habitude avec M. de Fonbelle, ne préservaient point de la citation et de l'amende. On ne pouvait, sans autorisation préalable, établir des échafaudages, bâtir où réparer les façades des maisons sur la voie publique. Les rues cessaient d'être encombrées arbitrairement par des matériaux de toute sorte, des baquets, futailles et divers instrumens de labour. Il ordonna d'abattre deux maisons lézardées, dont la chute semblait imminente; et, nonobstant de violentes criailleries, fit exécuter ses ordres à cet égard. Par cette mesure, la grande place, dont ces bicoques outrageaient la symétrie, offrit à l'œil un dessin régulier.

CHAPITRE IV.

LE COURAGE CIVIL.

§ I.

M. de Fonbelle, qui représentait dignement dans sa personne l'autorité, ne tenait sous lui pour agens exécutifs, que le valet de ville, an cien militaire, et le vieux garde champêtre, Michaud, la meilleure pâte d'homme que pussent désirer les braconniers, les maraudeurs, les pâtres vagabonds. Il s'était réduit modestement au rôle de valet des domestiques de la maison du Maire. — « Voici que tu te fais vieux, lui dit un jour M. de Fonbelle; vois-tu, père Michaud, après nous, nos enfans. Chacun doit venir à son tour, mon bon homme. Tes jambes ont assez arpenté inutilement les biens de la Commune; tu as assez dévoré ta part des fruits et des légumes commis à ta garde; tu t'es assez payé par tes mains; crois-moi, donne ta plaque à

ton fils. » — « Ça y est, monsieur le Maire, d'autant mieux que de ces deux pattes que voici, il y en a une qui se met en retard. Mais vous rendrez cette justice au père Michaud, que personne dans l'*endroit* n'a été contrarié par lui; pas vrai, monsieur le Maire? » — En effet, Michaud n'avait de sa vie déclaré procès-verbal à personne. Il ne guerroyait volontiers qu'avec les cerises, les poires, les prunes, particulièrement les raisins, surtout quand il les rencontrait sous leur forme liquide, fraîchement tirés de la cave de Piomin l'aubergiste. Si le flagrant délit croisait sa route, il lui cédait modestement le pas. S'il appréhendait de le trouver à droite, il tournait à gauche sans délibérer. Il saluait très humblement les délinquans, les contrevenans, et faisait gratis, avec un empressement soumis, toutes les commissions de MONSIEUR Chovard aîné, redoutable coquin, pour son frère, gredin du même acabit, fixé au village.

Le fils de Michaud était compté parmi les bons élèves de la classe d'adultes. Se destinant à remplacer son père, il s'était surtout imprégné des principes civiques, promulgués à l'école du Dimanche. Le préfet l'agréa.

Le vieillard lui remit, avec un certain regret, son baudrier à plaque d'argent. A peine entré en fonction, il découvrit deux hommes, chassant. C'était en temps prohibé. Le premier, en

apercevant la bandoulière et la plaque, s'enfonça dans un taillis. L'autre, habitué à se jouer du vieux Michaud, vint droit à son fils, vers le bord de la route où trois paysans cheminaient, le hoyau sur l'épaule. Justin Michaud reconnut à cette hardiesse, MONSIEUR Chovard, la terreur des campagnes voisines, et, avec la résolution que le sentiment du devoir inspire, lui demanda d'exhiber son permis de chasse. — Tourne-moi les talons, blanc-bec, ou je te brûle, répondit l'autre, en abaisssant son fusil, et le couchant en joue. — Sans la moindre hésitation, le Garde marcha sur lui. Aussitôt s'entendit l'explosion meurtrière. Avec son sang-froid de bandit, Chovard avait lâché le coup, à bout portant. Par bonheur, la plaque du baudrier reçut toute la charge. Quelques grains seulement atteignirent les clavicules et le menton de Michaud. — « J'aurais le droit de vous tuer, misérable; mais c'est à la loi de vous punir, dit le jeune homme le couchant en joue à son tour. Je vous arrête; suivez-moi, ou vous êtes mort. » — En ce moment, Chovard, très adroit à la lutte, feignant de rendre son fusil, se jeta brusquement sur le brave jeune homme, et essaya de le désarmer. Deux des paysans qui s'approchaient, redoutant Chovard, pour ne point se mêler de l'affaire, allaient s'éloigner, mais le troisième s'élança, saisit à bras le corps du scélérat, et, malgré ses étreintes

désespérées, parvint à le renverser sur le dos; il le tint étendu, en lui pressant des genoux la poitrine, jusqu'à le suffoquer, pendant qu'avec une courroie le Garde liait ses mains. Ils l'entraînèrent, écumant de rage, à la prison. C'était un samedi. En revenant de la fabrique, les ouvriers refusaient de croire que le jeune Justin Michaud se fût rendu maître de MONSIEUR Chovard, dont le nom n'était prononcé qu'avec certaine prudence.

Le travailleur qui avait secouru l'agent de l'autorité, tandis que lâchement s'enfuyaient ses compagnons, s'appelait Baptiste Grospian. Ce malheureux, durant l'incendie, s'était tenu tristement éloigné, de peur que si, pendant le désastre, quelque effet était détourné ou perdu, on ne l'accusât du délit. Il lui fut douloureux de croiser ses bras au milieu du péril, d'étouffer la voix de l'humanité, et de laisser échapper une occasion unique de récompenser, par son dévouement, l'instituteur de ses soins à lui former une condition moins lourde.

Le lendemain, au lieu de cacher sa peine dans sa maison, Chovard cadet, par une impudente forfanterie, voulut affronter les regards de ses concitoyens. Il s'était dit : « J'irai, et en ma présence ils contraindront leur visage, et ils réprimeront leur loquacité. » Il se faisait une joie de mâter par la crainte, les bavardages. Il alla donc, suivant ses habitudes du dimanche, s'installer

chez l'aubergiste Piomin. Au moment où il entrait, un des Parisiens de la fabrique racontait le fait qui bouleversait tout le pays. En voyant entrer Chovard, il se tut. — « Continue, continue, beau merle, dit l'audacieux gredin; sifflenous toute ta chanson. » — Le Parisien répliqua; et d'une offense à une riposte, on en vint aux menaces. L'irritation montait graduellement. Tout-à-coup l'agresseur saisit une bouteille, et la brisa sur la tête du conteur. Le pariétal gauche fut entamé, et l'artère temporale tranchée par un éclat de verre. L'infortuné tomba sans vie. — « Arrêtez-le, arrêtez-le! » crièrent quelques voix. — Sautant lestement en arrière, Chovard cadet tira son couteau, et le mit à la main, menaçant d'éventrer quiconque approcherait de lui.

M. de Fonbelle, bientôt instruit de l'homicide, enjoignit à M. Sauret, son adjoint, chargé de la police, d'arrêter ce misérable. Voyant l'officier public trembler et se couvrir de pâleur, comme s'il était mort déjà : — « Vous me semblez mal portant, monsieur; j'irai moi-même, lui dit-il. » — Il ceignit son écharpe, et, sans autre escorte que le valet de ville, parut inopinément dans le domicile de l'assassin, où rentrait à l'instant ce furieux, sans avoir déposé son arme. — « Au nom de la loi, je vous arrête, lui dit-il, d'une voix impérative qu'accompagnait un regard

d'autorité accablante. Malheureux, ce n'était pas assez d'un crime dans votre famille! » — Chovard cadet laissa tomber son couteau. Le valet de ville le ramassa; et saisissant au collet le coupable, l'emmena sans résistance. A l'aspect du Maire précédant en écharpe le prisonnier, la foule était saisie de respect; et si en cet instant le magistrat avait requis main forte, tous les bras se seraient portés devant lui. Dès que les procès-verbaux d'arrestation et de confrontation avec le cadavre furent signés, les deux gendarmes, arrivés le matin pour transférer MONSIEUR Chovard à Épinal, emmenèrent les deux frères enchaînés, les poucettes aux mains; et la Commune se trouva débarrassée de ces deux individus, que le défaut d'éducation chrétienne avait laissés en proie à la violence d'un caractère insociable.

Leur départ causait une inquiète agitation dans certaines familles. Nombreux étaient les témoins de l'assassinat, chez l'aubergiste Piomin. Obéissant à cet ignare préjugé qui, dans les campagnes, fait redouter l'action protectrice des lois criminelles, et souvent par les dénégations et le mutisme dont il entrave les enquêtes, met en défaut la clairvoyance de la justice, les vieillards défendaient à leurs enfans de s'entretenir avec personne de cette affaire, de peur qu'on ne les citât pour témoins.

§ II.

Plusieurs des anciens du village vinrent, alarmés, consulter Malefoy, par eux réputé homme de sens, parce qu'étant sans idées neuves, il ne choquait point leur routine. Le marguillier leur répondit d'une voix solennelle : — « Voici l'estimable M. Fassy, qui est aussi un homme de bien et de sens ; je suis sûr qu'il sera de notre opinion. Entre la planche et la scie, il ne faut pas mettre son doigt. Si vous dites que vous avez vu *un rien*, on peut vous mettre tout sur l'échine ; et, d'un mot à un autre, peut-être bien vous fera-t-on voir que vous avez *fait le coup*. Messieurs les juges sont des gaillards et des retors qui *vous* confesseraient le diable. C'est leur métier. Ils vous font dire ce que vous savez, comme ce que vous ne savez pas. Le papier supporte tout. Que Dieu vous garde de la justice ! Vous savez le proverbe : « Ils mangent l'huître, et ne vous laissent que l'écaille. » A la fin du procès, celui qui gagne a un habit de papier, l'autre est tout nu. Je vous parle en ami, voisins ; si l'on vous dit : « Qu'as-tu vu ? » Répondez :... J'en ignore. — Mais tu t'es trouvé là ? — Je n'y ai pas fait attention ; je ne me mêle jamais des affaires des autres. N'est-ce

pas, Monsieur Fassy? — Certainement, il vous parle comme un Crésus (il voulait dire comme un Caton). Il est de fait que le père de famille prudent et le garçon bien avisé n'ont jamais rien su, rien entendu, et surtout rien vu. Si vous dites que vous étiez présent à l'*assassin,* il viendra un huissier tout noir, à cheval, vous apporter du papier *marqué;* et après, il vous faudra mettre vos guêtres et trotter à Épinal; ou bien un juge tout noir, et le substitut avec les gros yeux, viendront ici vous faire parler, et ils vous tourneront et vous retourneront comme un poisson dans la poêle. Laissez-les faire, et ils vous fricasseront ni plus ni moins qu'un cabillaud. Si votre figure ne leur *revient* pas, crac, un coup d'œil aux gendarmes, et emmené à Épinal. Voici un conseil d'ami; voisins, écoutez l'honorable M. Malefoy, qui veut bien vous éclairer dans cette affaire. Quand il s'agit de la Justice, minute; il faut ouvrir l'œil, et dire qu'on l'a fermé; autrement on ne sait pas où l'on va. — Au surplus, reprenait Malefoy, c'est au moins des fatigues et du temps perdus. Quand vous aurez attrapé quelque pulmonie, en allant témoigner, ils vous donneront, pour les frais de coucher, nourriture à l'auberge, le voyage, et deux journées perdues, une taxe de 4 francs. Je vous demande si c'est là une paie digne de braves gens comme vous? Et puis cette affaire ne nous regarde pas.

Qu'est-ce que cela nous a fait à nous de Verdeuil? Ce Parisien n'est pas de l'*endroit*, ne serait-ce pas une grande bêtise que de *se donner du mal* pour des étrangers? Je suppose qu'on coupât le cou à Chovard, cela ne ferait pas revenir l'autre; et si on ne le *raccourcit* pas, qu'il *n'en soit* que pour les galères, il s'échappera un beau soir, et il y en a plus d'un *au pays* qui passera un mauvais quart d'heure. Je ne voudrais pas être sous sa peau. — Vous voyez bien que ces Chovard ne plaisantent pas, reprenait à son tour Fassy. Ce petit Justin Michaud n'avait jamais fait du mal à Monsieur l'aîné, et pourtant il lui a, pour la première fois, craché un vilain compliment à la figure. Dame aussi pourquoi jouer avec le feu, et se frotter à ce qui brûle? Si vous tenez à vos côtes, silence, mes voisins. » — Et le Malefoy mettait expressivement un doigt sur sa bouche. Les paysans se confondaient en remercîmens, et défendaient avec menaces à leurs enfans, de par l'autorité de la sagesse et de M. Malefoy, de prononcer le nom de Chovard.

Dans les campagnes, journellement une appréhension embrouillée de la Justice criminelle réduit le nombre des témoins, et annihile la plupart des dépositions. Certains préjugés se retrouvent dans toutes les parties de la France, formulés de cette manière : — Que Dieu vous garde des gens de Justice. — N'allons pas mettre

le pied où a passé le sang. — On ne sait pas où un mot peut mener. — Tel qui vient en témoin devant ces Messieurs, ne s'en retourne plus. Ils lui font si bien son compte, qu'à la fin il se trouve le criminel. — Quel malheur, paraître devant un tribunal!

De ces recommandations des vieillards aux enfans, résulte que souvent l'innocent paraît coupable, faute de dépositions complètes; tandis que le coupable reste impuni. De peur de se compromettre, on se tait obstinément. Et quand la présence sur la scène, et à l'heure du crime, est démontrée, on prétend n'avoir ni regardé, ni entendu. L'instituteur ne voulut point laisser subsister cette tradition visigothe. Du haut de sa chaire, il cria avec énergie, malheur à ces lâches témoins qui, dans le sanctuaire de la Justice, assaillis par la crainte, osent dire : — Je n'ai rien vu, — et qui, voulant rassurer contre elle-même leur conscience, prétendent que toujours il est permis de servir à l'acquittement. Il ne laissa pas ignorer que si le crime d'accuser l'innocent est plus horrible devant les hommes, il n'est pas devant Dieu plus détestable que le mensonge solennel, caché dans le silence; et que le silence sacrilégement appuyé sur le parjure. En effet, en face des magistrats du pays, on jure par sa bouche, en attestant le Juge éternel, de parler sans haine, sans crainte, de dire toute la vé-

rité. Puis, les lèvres s'entr'ouvrent; et par crainte de s'attirer des haines, et par frayeur de la déposition, la voix s'étouffe, fait mourir la vérité promise et l'ensevelit lâchement dans le silence. Avec une scélérate assurance, on lève la main devant Dieu, et l'on dit: — « Je n'ai rien vu. » — Malheureux, oubliez-vous qu'Il vous voit? Et que si l'homme ne peut lire sur votre front le parjure, au-dessus de vous veille un regard, auquel on ne se dérobera point?

Charles Rimbaud flétrit énergiquement la couardise qui voudrait dénaturer par d'imbéciles raisonnemens l'inflexible devoir de la conscience, transiger avec l'équité, et frauduleusement revêtir le mensonge du titre de sagesse. Ses raisonnemens portèrent leurs fruits. La vieille génération était aux prises avec les idées fortes, les croyances sincères puisées au sanctuaire de l'école. C'était la lutte de la peur et de la routine contre le civisme courageux du chrétien.

Les témoins dirent la vérité.

Le colportage des mauvais livres infeste les campagnes. Dans leur panier à double fond, des enfans, des hommes, la plupart ne sachant pas lire eux-mêmes, cachent la corruption du cœur. Ces trafiquans de poison savent à qui s'adresser. Les livres placés au-dessus du panier peuvent convenir aux pères de famille, aux personnes graves ou pieuses. Les livres du double

fond sont réservés pour les jeunes gens à moustache, à cigarre, les filles à marier, les riches fermières, les tailleuses et les couturières à l'air romantique, les merveilleux et les élégans du village, surtout aux fidèles du billard et de l'estaminet. Ils se gardent bien de présenter aux maires, aux curés, aux grands propriétaires les brochures et les gravures du double fond, qu'ils appellent la *boîte à malice*. Ils étudient les physionomies, et ne proposent leur littérature perverse qu'aux amateurs du Chansonnier grivois, des Ruines de Volney, du Conteur galant, de la Chasse aux belles, de l'Origine des Cultes par Dupuis, etc. Le livre clandestin passe de main en main, se glisse en cachette dans la chambre des jeunes filles, se lit nuitamment, est caché le jour dans la paillasse, et corrompt l'esprit des adolescens, tandis que leurs parens dorment confians et paisibles. Mme de Fonbelle ayant découvert les pernicieux résultats du colportage, en donna des preuves palpables au Maire, qui résolut de le combattre vigilamment. Il donna ordre au valet de ville de l'avertir dès que paraîtrait tout colporteur de livres ou de dessins. Il excita aussi contre eux le zèle de son adjoint M. Sauret. La visite de leurs paniers, celle de leur chambre à l'auberge Piomin avait lieu rigoureusement. La *boîte à malice* et son contenu étaient saisis, le libraire ambulant vertement semoncé, et le parquet d'Épinal chargé

des poursuites. Et comme une occulte camaraderie unit tous ces empoisonneurs littéraires, qu'ils s'indiquent entre eux les dépôts de leurs honteuses marchandises en différentes villes; ils s'avertirent, et s'écartèrent avec soin du territoire de Verdeuil. La persistance du Maire réussit ainsi à débarrasser la Commune de ce fléau.

Mais cette disette d'obscénités et surtout de diatribes politiques contraria vivement Arbogaste Taillon. Il en conçut pour l'administration communale une aversion qu'il ne déguisa plus. La façon hardie avec laquelle l'orateur des égalitaires excitait au mépris de l'autorité, à la haine de l'ordre, était devenue intolérable, par l'impunité qui l'encourageait. M. Marière, le médecin, le percepteur, le notaire, n'osaient plus retourner au *Singe qui trinque*. A leur barbe, la propriété était attaquée à outrance. M. de Fonbelle se demanda s'il pouvait, en conscience, permettre dans un lieu public cette excitation à la haine des personnes et au renversement de l'ordre. Comprenant qu'ici le délit était flagrant, et l'indulgence sans excuse, il se promit de terminer ce scandale. Le lundi suivant il envoya au café du *Singe qui trinque* M. Sauret, en sa qualité d'adjoint, pour admonester Polycarpe Lampard, et interdire au sieur Arbogaste Taillon de pérorer plus long-temps en public, où il occasionnait périodiquement un rassemblement illé-

gal. L'orateur Arbogaste fit en cettte occasion briller toute sa verve. L'ironie, le sarcasme, les calembourgs lui conciliaient tellement son auditoire, que le pauvre M. Sauret, accueilli par un rire moqueur, bientôt obligé de baisser de ton, finit par se décontenancer et enfin tourner le dos. Il s'en alla salué d'une huée mortifiante, raconter sa défaite à M. de Fonbelle, qui ceignit aussitôt son écharpe, et précédé du valet de ville, se rendit au *Singe*. Arbogaste Taillon triomphait. Ce succès redoublait son assurance. Il se voyait déjà en esprit pérorant à la tribune de la convention. Mais au subit aspect du Maire, dont le caractère officiel ne pouvait être cette fois contesté, il sentit s'échapper sa jactance. Quand M. de Fonbelle fut arrivé devant le groupe, surtout composé d'ouvriers de Thésy, qui entourait l'orateur, s'adressant alternativement du regard à Arbogaste et à Polycarpe Lampard : — De quel droit excitez-vous cet attroupement? qui vous a autorisés à faire un cours de politique? à professer l'anarchie? Je vous ordonne de vous retirer à l'instant. Je vous interdis désormais la parole en public. — Mais M. le Maire je suis au café. C'est un lieu libre.... vous n'avez pas le droit.... je réclame les garanties de la liberté individuelle.... je proteste.... — Silence! cria le Maire, avec l'imposante énergie de l'autorité. Point de discussion.

Je ne suis pas ici pour vous entendre, mais pour vous sommer. Vous voici en flagrant délit. Si vous ne vous retirez à l'instant, je vous arrête. Assez long-temps vous avez corrompu les intelligences, aigri les cœurs, séduit la crédulité de cet auditoire. Dès ce jour vos paroles seront surveillées. Et si jamais il vous arrive de professer ici les exécrables systèmes qui vous enivrent de colère, je vous livre aussitôt à la gendarmerie d'Épinal. Retirez-vous, je l'ordonne. Quant à vous, Polycarpe Lampard, qui avez ouvert un asile à l'oisiveté, la démagogie et la dépravation, je ferai fermer votre établissement si une fois encore il sert de prétexte à des réunions politiques. — Oui M. le Maire, — répondit le propriétaire *du Singe*, d'un air atterré; tandis que l'orateur égalitaire s'éloignait rongeant tout bas son frein, en pinçant les lèvres à la façon de M. Robespierre, et se promettant bien de faire monter à l'autel de sainte guillotine tous les Fonbelles de l'univers, dès que reviendraient les beaux jours de la carmagnole.

§ III.

Peu de semaines après, l'occasion de montrer de nouveau son courage arriva pour le Maire de Verdeuil. Dans le silence de la nuit, vers le matin, une explosion d'arme à feu se fit

entendre, au milieu du groupe de maisons qu'habitaient particulièrement les ouvriers. Le plus solide pilier du *Singe qui trinque*, l'orateur de la fabrique s'était tiré au cœur un coup de pistolet. Arbogaste Taillon ne se souciant point d'être défiguré, et voulant plaire même après la mort, avait choisi avec précaution cette place; pourtant la balle ayant un peu dévié, il n'avait pas été subitement plongé dans le néant, ainsi qu'il l'espérait. La femme qui le logeait courut aussitôt chez le médecin, et de là chez le Curé. L'abbé Jourdan sortit en toute hâte, à demi vêtu; il acheva de boutonner sa soutane en marchant.

Ayant dès l'adolescence usé sa vie dans les faciles plaisirs de Paris, Arbogaste Taillon ne pensant point qu'une provinciale valût ses attentions, partageait exclusivement ses assiduités entre la bière de Strasbourg et le kirchwaser du cru. Il ne montrait d'affection déclarée que pour sa pipe, osons le dire, *culottée* avec un art transcendant. Depuis l'interdiction que lui avait faite le Maire, Argobaste, qui savait par cœur Verdeuil et ses habitans, se prit à s'ennuyer du bourg, de ses citoyens et de lui-même. Contraint désormais au silence, peu amateur d'écroucmens, de geôliers et de prisons, reconnaissant en lui un grand homme méconnu, poussé à bout par le sort, luttant vainement contre l'inflexible desti-

née, se croyant marqué d'un sceau fatal, il voulut « ployer ses ailes parce que l'air lui manquait dans ce monde étouffant,» et s'en aller chercher dans les abîmes de l'inconnu s'il y a par les espaces de l'univers, quelque lieu où l'égalitaire n'ait point l'ennui de rencontrer des visages d'oisifs, et ne soit pas exploitable par le fabricant; en un mot, il voulait se tuer. A la manière des hommes qui méditent le suicide, il s'en allait dans les champs, par le sentier le plus solitaire; tout-à-coup, près de la ferme de M. Marière, il aperçut devant lui les enfans de Mme de Fonbelle, accompagnés d'une jeune paysanne le visage à demi caché par le chapeau classique de la Lorraine.

A l'impertinence qu'il glissa en passant, cette fille releva les yeux, et M. Arbogaste Taillon s'arrêta tout court, car la plus jolie figure d'ange était devant lui. Cette fille était la nouvelle femme de chambre de Mme de Fonbelle. Ne sachant ni lire ni écrire, mais douée d'une imagination brillante et poétique; possédant les qualités du cœur les plus délicates, Isidorine eût pu captiver l'admiration d'un plus fier poursuivant. Rapprochant d'elle les enfants, elle revint sur ses pas; mais Arbogaste sentit qu'il fallait habilement en cette occasion, rentrer ses griffes, faire patte de velours pour ne pas effaroucher la fauvette qu'il venait de surprendre dans son chemin; il

lui demanda pardon de sa hardiesse, l'assurant qu'en relevant plus tôt la tête elle l'aurait rendu muet, puis s'éloigna d'un air repentant. L'image de cette jeune fille fit diversion à son projet, et l'occupa réellement. Il papillonnait vers la porte de l'Eglise pour la voir passer aux heures de la grand'messe et des vêpres; enfin, il sut trouver un instant pour se déclarer; mais convaincu par cette entrevue même qu'il ne pourrait abuser de son inexpérience, trop bien à l'abri sous la sauvegarde de la piété, il lui vint à l'idée de l'épouser, et de se suicider ensuite quand il en serait las. Quoi! lui, Arbogaste Taillon, la fleur des communistes, l'orateur des égalitaires, si connu des républicains de Nancy, épouser une servante! Cette pensée le couvrait de confusion. Il résolut donc d'en finir avec la vie, et de protester contre l'état social par une mort que rapporteraient les journaux. Son trépas serait un nouvel acte d'accusation contre l'organisation stupide qui condamne au travail pour toute la vie des hommes dont les frères sont improductifs et consommateurs. Sous un prétexte bien imaginé, il emprunta les pistolets du contre-maître de la fabrique; ensuite, après avoir vendu en bloc la plus grande partie de ses vêtemens, et fait un succulent repas, qu'il nommait orgueilleusement *son dernier banquet*, par allusion à celui des Girondins, comme lui éloquens et incompris, il se tira le coup fatal.

L'abbé Jourdan était arrivé au moment où M. Bernard ayant déclaré tout remède inutile, se retirait. Il approcha du moribond, et lui prenant la main, le conjura de profiter de cet instant suprême afin d'honorer le Rédempteur, mort pour nous, qui promet au repentir l'entrée du royaume céleste; il le supplia, s'il n'avait plus la force de parler et de faire sa confession, d'implorer du moins le pardon du Christ dont il lui présentait l'image clouée à la croix; mais Arbogaste Taillon sourit avec un dédain amer, et soulevant le bras, écarta le crucifix. Le Prêtre redoubla de ferveur dans sa prière. Et comme l'agonisant était immobile, pensant l'avoir enfin ému, il approcha une seconde fois le crucifix; mais Arbogaste se soulevant, voulut en dernier signe de mépris cracher sur l'effigie sacrée. Ses forces le trahirent; son crachat retomba sur sa poitrine; et il poussa un affreux blasphème. « Va-t'en, misérable, laisse-moi mourir en repos, va débiter ailleurs ta marchandise; débarrassez-moi donc de ce calotin, » cria-t-il aux assistans. Cet effort fut le dernier. Il retomba, et resta pour jamais sans mouvement.

Polycarpe Lampard, le propriétaire du *Singe qui trinque*, s'en alla aussitôt demander à Cruchard de sonner la cloche et de ne pas épargner son bras. Il perdait sa pratique fidèle qui servait d'appeau pour attirer les consommateurs, et

prétendait ainsi vexer le Curé dont il savait qu'Arbogaste était l'ennemi. Mais le sacristain ayant demandé au Curé combien de volées il devrait sonner, le Curé lui avait répondu : aucune. Alors commença à se répandre le bruit d'un refus de sépulture. MM. de Mercy, Bernard, Marière et Marchal trouvaient que l'outrage fait au culte méritait cette punition; mais tel n'était point l'avis du *Singe qui trinque.* On y décida que refuser des prières à un homme conduit par ses malheurs à un suicide, était une intolérance jésuitique; et qu'Arbogaste jouirait des honneurs d'une sépulture chrétienne. Malefoy disait que l'Eglise lui paraissait, comme le cimetière, devoir être ouverte à tous; que le Curé, s'il le voulait, pourrait éviter un grand scandale; qu'après tout, un homme n'était pas un chien pour être jeté dans une fosse sans autre forme, mais qu'il ne voulait point se mêler de cette affaire. Le cardeur et l'ex-perruquier partageaient son avis. Le frère Fassy répondait dans des termes à peu près semblables. Le bossu Tarascon et Ribot le Chardonneret refusaient de s'expliquer. Tambon, inquiet pour son commandant de la tournure de cette affaire, alla le prévenir des dispositions fâcheuses qui se manifestaient; il le supplia d'enterrer cet homme. Le Curé l'écouta patiemment jusqu'au bout sans l'interrompre; puis lui dit simplement ceci : — Mon ami, un

factionnaire peut-il à son gré s'écarter de sa consigne? un officier peut-il outre-passer les ordres de ses chefs, violer les réglemens de son arme? — Non, mon Commandant. — Eh bien! les lois ecclésiastiques me défendent d'accorder la sépulture aux suicidés, et à ceux qui refusent les sacremens. Puis-je enterrer avec les honneurs ordinaires, celui qui s'est suicidé? N'y a-t-il pas pour moi aujourd'hui double motif de refus? Je n'ai point ici à délibérer et à choisir mon parti; une consigne m'est donnée, je ne puis que la suivre. » Tambon l'approuva.

Cependant l'opposition prenait au *Singe* un caractère de violence. Piomin, irrité contre le Curé, soutien de l'instituteur dont les leçons rendaient vacantes les tables de son cabaret, le dimanche, se joignit à son cousin Polycarpe Lampard. On décida que le lendemain, à onze heures, le défunt serait enterré avec les cérémonies d'usage. Que si le Curé refusait d'ouvrir les portes de l'église, on les enfoncerait; que Piomin et Lampard porteraient : l'un, la croix; l'autre, le goupillon; que le petit Tonin Charruc prendrait l'encensoir; Titi Polage, la clochette, et que le défunt serait dûment aspergé, encensé, carillonné, escorté et harangué à son dernier gîte.

Mme de Fonbelle expédia son domestique à son mari pour qu'il revînt le soir même, les circonstances exigeant sa présence. Malgré l'heure

avancée, le Maire de Verdeuil revint coucher à son domicile.

Le lendemain, dès le matin, les habitués de l'auberge Piomin et ceux du *Singe qui trinque* s'étaient, après maintes libations, réunis devant la maison mortuaire. Tous les ouvriers étaient revenus de la fabrique. Deux camarades d'Arbogaste, députés par l'assistance chez le Curé pour demander officiellement s'il persistait dans son refus, rapportèrent sa réponse. Alors il y eut un tumulte, une confusion de voix, de juremens, de déclamations durant quelques minutes. Enfin Polycarpe Lampard se mit en tête du cortége, menant le deuil derrière le corps porté par quatre hommes, que précédait Piomin, remplissant les fonctions de maître de cérémonies. Pour donner plus de solennité à cette mutinerie funéraire, ils voulurent promener le défunt par toutes les rues. Arrivés devant la Mairie, ils aperçurent sur la porte le Maire, ceint de l'écharpe, précédé des deux tambours de la garde nationale, en uniforme, suivi du valet de ville et du garde-champêtre. A cette vue, Piomin éprouva un moment d'hésitation. Le Maire lui signifia de s'éloigner, et prit sa place en avant du corps, afin de conduire cette troupe et la diriger directement vers le cimetière. Mais à l'embranchement de la rue qui menait à l'église, Polycarpe Lampard poussa de ce côté les porteurs. Piomin les

excitait de la voix et appelait d'autres bras à leur aide. En se retournant à ce bruit, le Maire trouva derrière lui, au lieu du cercueil, un gros d'ouvriers suivis d'une foule inoffensive que la curiosité seule guidait. Il ne put aisément se dégager et faire sa trouée à travers cette masse compacte. Les uns l'interpellaient, lui demandant de faire sonner la cloche; d'autres, de prononcer un discours sur la fosse d'Arbogaste. Le mouvement avait séparé le garde-champêtre, du valet de ville; et celui-ci de M. de Fonbelle. Pendant ce temps, le cortége atteignait la façade de l'église dont la porte était strictement fermée.

Les porteurs posèrent à terre le cercueil, et les plus zélés de la bande se mirent en devoir de forcer l'entrée. Des pinces, des marteaux tirés de la boutique d'un forgeron voisin, et la barre de fer qu'avait emportée, comme bâton de grand-maître, l'aubergiste Piomin, travaillaient activement au milieu des imprécations contre le Curé, lorsque soudain les deux battans de la porte s'ouvrent de l'intérieur. Les agresseurs surpris, reculent de quelques pas, et on voit s'avancer sur le seuil, seul, revêtu du surplis et de l'étole, l'abbé Jourdan, la figure calme et triste, mais pourtant toute sa fermeté de résolution dans le regard.

« Que signifient ces clameurs, ces outrages,

ces instrumens d'effraction? est-ce par le délit et le sacrilége que vous prétendez honorer un mort? est-ce pour le pieux accomplissement de ses intentions que vous voulez l'introduire dans l'église où jamais il n'entra volontairement? s'il vivait, croyez-vous qu'il supportât avec patience l'aspect de notre croix, et les aspersions de l'eau bénite? est-ce pour vénérer ou pour flétrir sa mémoire, qu'on fait violence à ses idées, comme il a fait violence à l'ordre providentiel qui lui réservait peut-être de longues années de travail et de vertu? est-ce contre le Prêtre ou contre la Religion que vous pensez agir? la Religion n'a nul besoin de vous. Elle était avant vos pères, avant la France, elle s'étendra après vos enfans; et votre sauvage irruption, dans un de ses cent mille temples, ne peut pas plus affaiblir sa majesté qu'ébranler sa puissance. L'Eglise ne périra pas. Est-ce contre l'humble personne de son ministre que vous agissez? mais il n'a ici ni tort ni mérite. Son devoir lui est prescrit par ses réglemens, il ne fait que leur obéir. Ainsi il ne peut être en cause.

« Je vous déclare que si vous commettez la folie d'entrer de vive force dans cette nef, vous en sortirez de plein gré, plus vite que vous n'y serez entrés, et vous serez ensuite embarrassés de votre rôle, honteux de votre brutalité, de la violation d'un droit respecté dans tout pays civilisé,

la liberté religieuse ! honteux encore de votre ignorance qui vous fait attribuer comme un tort à l'Eglise catholique, un blâme que les lois civiles sanctionnaient jadis par des peines, un blâme plus ancien que les monarchies européennes, plus ancien que les républiques de l'antiquité, et que la philosophie païenne avait elle-même porté contre la lâcheté du suicide.

En définitive, qui aurez-vous humilié ? ce ne sera point votre pasteur. Sa conduite lui est imposée. Le devoir la limite. Je vous mets au défi de trouver un homme instruit qui la condamne. Ce ne sera point l'Eglise, sa décision est appuyée sur la morale même, et nul légiste, nul moraliste n'y saurait contredire. Ainsi vous ignorez qui vous attaquez, et pour qui vous attaquez; car ce mort, s'il pouvait briser les planches de son cercueil, exhalerait ses plaintes contre vous, qui vous prétendant ses amis, malgré son horreur de la religion, lui faites la plus grave des offenses en le plaçant sous une protection qu'il détestait. Retenez ceci : Là où est l'Esprit du Seigneur, là est la Liberté. La Liberté est fille du Christianisme. Le Christianisme, qui a vaincu la hache, ne cédera pas au marteau. Cessez donc de vouloir usurper par la violence, des cérémonies qui ne sont réservées, par l'Église, qu'à ses fidèles enfans. »

Ayant dit ces mots, il salua l'assemblée, et

rentra dans le temple dont les portes se refermèrent aussitôt sur lui.

L'air d'autorité, de confiance du Prêtre, la clarté et l'énergie de ses paroles arrêtèrent cette multitude; elle garda pendant un instant encore le silence; mais Lampard et Piomin, dont les femmes faisaient chacune circuler généreusement une bouteille de vieux cognac, excitèrent les plus emportés à reprendre les outils, et ils se mirent eux-mêmes à attaquer la serrure. A l'heure où finissait la classe, M. Charles Rimbaud accourut; il appela par leur nom plusieurs adultes de ses anciens élèves, et leur persuada de rester au moins simples spectateurs du désordre, s'ils ne voulaient s'y opposer. Pendant que les marteaux et la barre de fer tombaient à coups redoublés sur l'antique mais épaisse porte, une voix qui dominait ce bruit s'éleva. Le Maire repoussant Lampard et Piomin, se plaça sur la marche de l'Eglise, et mettant le valet de ville et le garde champêtre chacun sur un côté des gonds, fit faire un roulement par les tambours qui l'avaient rejoint. On fit silence. Il ordonna que la place fût évacuée à l'instant; déclarant que quiconque porterait encore la main contre l'Eglise, serait arrêté, par lui constitué prisonnier; et que sans retard il verbaliserait contre les fauteurs de cette violence. En même temps il prescrivit à son Adjoint de faire transporter et inhu-

mer en sa présence, le corps du suicidé. Les porteurs soulevèrent la bière et allaient se mettre en marche, quand la femme de Lampard s'écria : « Lâches, un seul homme vous fait peur. C'est ainsi que vous voici les très humbles valets de M. de Fonbelle ! et qu'est-il plus que nous ? ne sommes-nous pas propriétaires aussi ? Toi, Polycarpe, et vous, Piomin, qui deviez mettre la chappe et en remontrer au Curé, vous voilà comme des écoliers surpris en maraude par le magister ! qui peut vous empêcher d'entrer ? donnez-moi la barre, et qu'une femme vous fasse honte. Voyons, cousine Piomin, mettons-nous à l'ouvrage. » Irrités par ce reproche, les meneurs du tumulte se précipitèrent sur la porte ; mais le Maire s'y maintenant par force, rapprochant de lui le valet de ville, le garde-champêtre et les deux tambours, s'écria qu'avant d'entrer il faudrait passer sur son corps, car tant qu'il serait vivant, tant qu'un homme de cœur le soutiendrait, il saurait faire respecter et la loi et les insignes qu'il avait l'honneur de porter. A ces paroles, à la vue de ce front noble et calme, tous les bons citoyens se sentirent électrisés. Tambon retrouva sa jeunesse ; arrachant des mains de Piomin la barre de fer, il fit le moulinet et tint à distance les plus audacieux, pendant que l'instituteur et ses adultes se rangeaient en hâte autour du Maire. Le médecin Bernard, le notaire,

Prosper Lurot et le contre-maître de la fabrique les joignirent; dès ce moment il parut que le parti du Maire, quoique le moins nombreux, l'emportait, car les agitateurs ne pouvaient avoir la prétention d'assommer une réunion aussi nombreuse de citoyens pacifiques et soutiens de l'autorité. Aussi, M. Sauret obtint-il, sans plus de conteste, que le cortége se rendît au cimetière. Il l'y suivit, tandis que le Maire prenant ceux qui l'entouraient à témoin du désordre qu'il devait faire punir, allait à la Mairie dresser son procès-verbal.

Le lendemain, quand cette excitation fut passée, la plupart des perturbateurs commencèrent à s'inquiéter des suites de cette journée. Ils firent parler à Mme Fonbelle, ils priaient humblement M. le Maire d'oublier cette scène, de n'en point instruire M. le Procureur du Roi; mais M. de Fonbelle leur annonça qu'il avait déjà porté plainte, et que le tribunal de police correctionnelle rendrait à chacun selon ses œuvres. En effet, un mois après, Polycarpe Lampard et sa femme, Piômin et sa femme, trois jeunes ouvriers de Thésy, un neveu de Fassy, un frère de Ribot le Chardonneret, et le fermier de Malefoy furent condamnés à l'amende, à l'emprisonnement, et solidairement aux frais de la procédure.

Mme de Fonbelle fit observer à son mari que

cette journée de violence l'avait récompensé de son zèle pour l'instruction primaire. On sait que dans toute émeute, les premiers cris et les premiers projectiles sont toujours jetés par les adolescens; leur turbulence accroît promptement le désordre. Si les enfans s'en fussent mêlés, le Maire de Verdeuil n'eût pu surmonter la confusion, faire entendre sa voix, et la rébellion eût momentanément triomphé; mais les habitudes d'ordre, de soumission contractées à l'école, avaient enchaîné la pétulance et la passion du tumulte propres à la mobilité du jeune âge.

CHAPITRE V.

LES CHEMINS ET INDUSTRIE.

Un vaste gémissement se répandit soudain dans le village. Le soleil montait vers son midi, lorsque les ouvriers revinrent de Thésy, le front penché, dans un silence sombre, parfois entrecoupé de malédictions. C'était fini. Les fabricans de Thésy se trouvaient en pleine faillite. Leur ruine, mal étayée par d'énormes emprunts, s'était éboulée tout d'un coup. Une fabrique rivale, élevée depuis deux ans, à huit lieues de Verdeuil, au bord de la route départementale, livrait ses produits à meilleur marché; car ses frais, pour le transport et le combustible, étaient moindres. Cette concurrence leur avait été fatale. Les entrepreneurs de Thésy, à raison de la dégradation des chemins, payaient le combustible beaucoup plus cher, ainsi que le double transport pour les matières premières

et leur retour, en état de vente. La manufacture de Vellast se soutenait prospère à cause de la viabilité commode de ses abords. La négligence des habitans de Verdeuil, qui s'étaient toujours refusés aux prestations pour l'entretien des chemins vicinaux, se trouvait châtiée dans la population entière. Quelques usuriers seuls au milieu du désastre, sinistres corbeaux, poussaient un croassement de joie.

Ce fut une consternation unanime. Comme les besoins pressaient, dans le premier instant le Curé fit en chaire un appel si pénétrant à la commisération des riches, que tous ses auditeurs furent émus. Après la messe, accompagné du Maire et de M. de Mercy, il commença une quête à domicile. A l'exception du bossu Tarascon dit Bossiman, chacun donna. Frère Fassy, dans sa libéralité, tira d'une armoire 8 sous. Malefoy se défit d'une pièce de 50 centimes; mais sa chère Julitte eut l'attention, en trompant son regard, de jeter 5 francs dans la bourse que tenait le Curé. Ensuite, on ouvrit un atelier de charité, sur le chemin vicinal de Thésy. Les propriétaires des terrains de ce quartier s'imposèrent une contribution proportionnelle. M. de Mercy se chargea seul de tous les frais de construction, le long de son grand domaine, où depuis longtemps on avait reconnu une mine de charbon, que jusque-là l'état misérable du che-

min l'avait empêché d'exploiter. Ce fut alors que Charles Rimbaud qui, durant les vacances, était allé suivre à Nancy les cours gratuits que l'ingénieur des ponts-et-chaussées, M. Guibal, faisait à l'école normale primaire, eut occasion d'utiliser ses connaissances spéciales.

Ce désastre valut dans le public un accroissement de considération à M. de Fonbelle. On n'avait pu oublier avec quelle véhémence depuis plusieurs années il demandait la réparation de cette route cantonale. On reconnaissait aujourd'hui qu'à son défaut de viabilité, devait uniquement s'attribuer la ruine de la vaste manufacture. L'instituteur démontrait par des chiffres l'impossibilité de jamais relever cette industrie, tant que le transport de la matière première à l'usine, du combustible pour la préparation, et ensuite le retour de la marchandise en état de vente, devraient s'effectuer, dans le trajet de trois lieues, à dos de mulet ou d'homme; que ce surcroît de dépense, triplement répété, pour l'entrée à la fabrique, le combustible et le retour, nécessitait triplement l'augmentation du prix de la vente; qu'il fallait trouver un moyen, pour soutenir la concurrence, de fabriquer au même prix qu'à Vellast.

A la nouvelle de l'accident qui réduisait à la dernière misère plus de cent familles d'ouvriers, M. Julien Perdigon fit passer à l'abbé Jourdan

une somme de dix mille francs, pour agrandir l'atelier de charité. Et sur la motion de Mme de Fonbelle, cette partie de la route s'appela désormais *le Chemin Perdigon*. Les usuriers s'étaient trop tôt réjouis. La vigilante sollicitude du Prêtre venait de soustraire à leurs serres les familles tombées dans le paupérisme. Réunissant chez Mme de Fonbelle, M. de Mercy, le notaire, l'officier de santé, le fondé de pouvoirs de M. Julien Perdigon, M. Marière, il établit une caisse de prêt, sans nantissement et sans intérêts, qui faisait aux ouvriers pauvres, sur la seule garantie de leur moralité, l'avance d'une petite somme, suffisant aux plus crians besoins. Cette bienfaisante société était, pour la bonne conduite, un stimulant et une récompense. Les ivrognes, les joueurs et les débauchés, n'osaient ni prétendre à ses faveurs, ni s'exposer à l'humiliation d'un refus. Ainsi les ouvriers pourraient encore, à l'aide d'un travail assidu, joint à une stricte économie, éviter de tomber dans le piége du prêt à *petite semaine*. Il est vivement désirable que de semblables bureaux puissent s'organiser dans les chefs-lieux de canton de Communes rurales, où chacun a l'exacte connaissance de l'activité, de la bonne foi et des moyens possibles de remboursement de chaque emprunteur.

D'autre part, l'instituteur résolut de rendre aux ouvriers, directement et seul, un service

plus grand peut-être, en abolissant le LUNDI.

Il est reconnu que ce jour-là se commettent les plus grands excès de boisson, les insultes, le tapage et les dégâts, que trop souvent entraîne l'ivresse. Le lendemain, la tête appesantie et les membres lassés par la distillation bachique, le travail de l'ouvrier n'équivaut qu'à une moitié de journée. Il fait peu de besogne et l'exécute mal. L'institution du LUNDI, réprouvée par la raison et l'économie, n'aboutit qu'à enraciner les vices, propager les passions, ruiner le corps et encombrer les hôpitaux. Ce jour est le triomphe de l'ivrognerie. Les classes ouvrières s'abreuvent avec délices de vins frelatés, dans lesquels entrent l'oxide de plomb (la litharge), des teintures irritantes, et d'autres ingrédiens non moins préjudiciables à l'économie physique.

A son cours du dimanche, Charles Rimbaud démontra, sur le tableau, la craie à la main, que, sans le LUNDI, les ouvriers se seraient trouvés à l'aise, pendant la prospérité de la fabrique. Un élève fut chargé de ce calcul.

Le prix de la journée étant de 40 sous, on trouvait d'abord 52 lundis à 2 francs; total: 104 francs. Il fut reconnu à l'unanimité que l'ouvrier dépensait, ce jour-là, en moyenne, le double du prix de la journée, c'est-à-dire, au bout de l'année, 208 francs. Réunissant le bénéfice perdu à l'excès de dépense, ils trouvèrent,

pour résultat, que le LUNDI, abusivement consacré à la répétition d'un repos inutile, puisque, la veille, ils l'avaient suffisamment goûté, leur coûtait annuellement 312 francs. Or, le travailleur, qui gagne, du labeur de ses mains, le pain de sa famille, n'est-il pas insensé, en sacrifiant à un usage dépourvu de tout prétexte, une somme strictement suffisante à l'entretien de deux enfans et d'un vieillard?

« Déjà, leur dit-il, l'introduction des chœurs d'harmonie et l'assiduité à l'école du dimanche équivalaient pour vous à un bénéfice net de 132 francs. Vous avez eu depuis lors chacun quelques chemises. Supprimez à l'avenir le LUNDI, économisez l'argent que vous eussiez follement dissipé; et vous pourrez remplir de linge votre armoire, renouveler vos outils, accroître votre mobilier; ensuite, porter à la caisse d'épargne une somme dont, en continuant cette économie, vous doublerez annuellement le capital. Loin de moi la pensée que vous deviez, en ermites, vous tenir cois, mangeant solitairement des racines et buvant de l'eau claire, ou, pour unique plaisir, vous asseoir à l'ombre et jouer à *la main chaude*. Il vous faut délasser le corps, et dilater le cœur. Réunissez-vous joyeusement. Qu'il vous soit doux d'inviter à votre table, à tour de rôle, vos amis; de les recevoir dans votre demeure, associant à vos plaisirs vos femmes, jusqu'à présent

exclues des réunions, afin de partager en famille les joies d'un petit festin, bien mérité par l'honnête labeur de la semaine. De là, vous observerez plus de modération dans les libations de la grappe, de décence dans la gaieté du repas, plus de convenances dans les formes du parler; d'où résultera peu à peu un adoucissement de mœurs qui rendant moins rudes vos rapports de l'atelier, vous élèvera aux yeux des patrons, des fabricans et de vos concitoyens. »

Mme de Fonbelle et M. de Merey qui avait étudié, sur les lieux de leur première institution, les sociétés de tempérance américaines, formèrent aussitôt un réglement auquel les influences du Curé, du médecin et de l'instituteur, attirèrent un respect égal à celui que commande la loi.

CHAPITRE VI.

LA CHARITÉ PUBLIQUE.

§ I.

Ne pas se mettre en évidence, ne point se faire remarquer, telle est la suprême loi et l'unique trésor de sagesse des dames de village. La routine, depuis leur enfance, les tient garrottées; l'usage les bâillonne. Le lendemain de leur première communion les convenances s'en emparent, et l'étiquette leur dessèche le cœur. — On doit être comme les autres, il ne faut pas se montrer meilleures que la foule, disent-elles. — Par suite de cette lâche modestie, de cette égoïste inaction, dans les petites Communes, les Bureaux de bienfaisance, pitoyablement administrés, demeurent illusoires; car entre l'enfance, la vieillesse, le paupérisme et la charité publique, il est toujours besoin de l'intercession de la femme. Sa main, mieux que la nôtre, sait

essuyer les larmes et panser de cuisantes blessures. L'aumône qui s'en échappe est moins lourde à la misère qui la recueille. Pourtant cette main se ferme, refusant de s'étendre sur les plaies publiques. De puériles considérations intimident la compatissance. La prude bourgeoise, en rapiéçant le linge de ses enfans, ne s'inquiète point de ceux qui pleurent demi-nus loin de sa porte. Si elle donne, c'est par un motif personnel : elle connait ce pauvre ; sa voix ou sa figure humiliée l'ont émue en cet instant. Mais les indigens qu'elle n'a jamais vus sont pour elle de nul intérêt. L'amour de l'humanité ne l'atteint que par cas isolés et accidentels. Cette Charité civile et patriotique, indistinctement appliquée à tous les membres souffrans de l'agrégation, qui émane du sentiment chrétien, lui reste inconnue. Cependant le jour de la Charité publique est arrivé. On ne doit pas plus long-temps tarder à l'introduire dans nos mœurs administratives. La charité privée, souvent inefficace parmi les populations rurales, ne saurait plus suffire dans les centres d'agglomération sans cesse croissans. Que tout citoyen, ami de l'humanité, élargisse nos voies vers le soulagement de l'indigence, et recherche avec nous des moyens de prévenir ou d'adoucir le paupérisme.

Les travaux de la route avançaient. Mais survint l'hiver avec ses pluies torrentueuses, ensuite

ses vents glacés, et son épais manteau de neige. L'âpre gelée durait sur la terre. Il y avait au logis des malheureux, peu de pain, point de bois, et abondance d'afflictions. Le ciel était de fer. Les jours se passaient; et le givre persistait glacial. La caisse de prêt gratuit se trouva bientôt épuisée.

Ce fut alors que le Prêtre, si souvent méconnu des prolétaires, apparut consolateur sublime au milieu de leur désespoir. Après qu'il eut tout donné, qu'il eut emprunté pour donner encore; à la fin de la troisième semaine, quand les ressources étaient usées, que la famine surgissait, horrible fantôme, du milieu des frimas, et menaçait les jours de plus d'une famille, le Dimanche du haut de sa chaire, voyant tout ce peuple avancé pour recevoir le pain de la parole, le seul qu'il lui pût rompre désormais, une douleur inouïe étreignit son âme. Il savait là défaillans de besoin, des corps transis par l'insuffisance des vêtemens, des femmes qui avaient arraché de leurs pâles lèvres, pour la partager aux enfans, leur dernière bouchée de pain, des nourrices dont l'inanition tarissait le lait, des vieillards grelottans qui souhaitaient la mort, pour ne plus être à charge à leurs fils. Fréquemment s'entendaient des toux sèches et morbides, des bâillemens douloureux, des soupirs en vain retenus. L'homme de Dieu voyait aussi de détes-

tables hypocrites, prêteurs de grains, dévotement assis le chapelet entre les doigts, épiant sur les visages le progrès du dénûment et des souffrances, afin de hausser en proportion le tarif de leur juiverie. Oh! quelle pitié transperça son cœur à l'aspect de tous ces malheureux, que dans les entrailles de sa charité il aimait comme ses enfans, dont il aurait voulu racheter les maux au prix de son existence, et qu'il eût aussi voulu pouvoir nourrir de son sang et de sa chair! Du sein de son accablement, il leva les yeux vers le ciel qu'il rencontra glauque et dur, à travers les vitraux. Alors, dans le paroxysme de sa désolation, il jeta à Dieu le cri de sa douleur. Sa parole était déchirante, et sa voix suffoquée de sanglots. Quelles navrantes expressions s'échappèrent de sa poitrine! Avec quelles supplications prosternées, et quelles énergiques menaces, il adjura la commisération des riches! Toutes les femmes pleuraient d'attendrissement; et les usuriers eux-mêmes sentaient un remords se réveiller brusquement au fond de leur conscience.

§ II.

Les souffrances du pauvre dans les départemens du nord de la France surpassent deux fois

les tribulations qui l'éprouvent sous la zône méridionale. Non seulement le manque de vêtemens, de combustible, d'éclairage, de logemens bien clos s'y fait plus durement sentir; mais le besoin d'alimens y devient plus impérieux, plus fréquent, et, par une cause physiologique, s'accroît en raison directe de l'abaissement de la température. Oh! dès qu'arrive l'hiver, pensez à ceux qui souffrent. Durant les autres saisons, le pauvre trouve toujours par les champs de quoi ne pas mourir tout-à-fait. Mais quand les pluies se succèdent sans fin, et que l'inondation ruisselle sur les campagnes dépouillées; lorsque persévère un froid de fer, et qu'un ciel plombé s'abaisse sur la terre, pareil au couvercle glacé d'un tombeau; que la neige accable les toits et les arbres; que pas une brebis ne sort de l'étable; que les oiseaux eux-mêmes tombent d'inanition sur l'épais linceul, où ne perce pas un brin d'herbe; quand le loup maigri fouille le sol de ses pattes, cherchant avec hurlemens un peu d'argile à dévorer; songez qu'il est des hommes réduits à une souffrance plus vive, et à des tortures morales dont vous ne supposez pas l'étendue.

Savez-vous ce supplice de réduire ses enfans à une ration exiguë, et à mettre une inflexible équité dans la distribution de leurs souffrances; d'entendre leurs piteuses lamentations, sans les

pouvoir calmer; de voir les convulsifs désirs d'une faim que la douceur des baisers maternels ne saurait apaiser long-temps; de se sentir accusé de barbarie dans le cœur et dans les intestins de ces petits êtres qui ne pourraient comprendre la misère, et pourquoi on leur refuse du pain! Oh! pitié, pitié!

Hélas! après que le misérable s'est traîné au péristyle de votre élégante maison, qu'à travers les vitres du rez-de-chaussée, il a vu scintiller le foyer, briller votre table surchargée de mets succulens, et qu'entourent des enfans à bouche pleine, encouragés dans leur appétit par le sourire de leur mère, souvent pour vous débarrasser de la figure de ce spectre aux joues hâves et jaunes, à l'œil hagard, à la barbe squalide, qui grelotte sous ses haillons, vous envoyez une servante lui porter votre aumône. Et que donne-t-elle par vos ordres? — un sou!... un sou! Vous qui possédez des chevaux dans votre écurie, des bœufs dans vos étables, des grains, des vins et des huiles dans vos celliers, des titres d'actions, des coupons de rente dans les tiroirs de votre secrétaire, vous donnez un sou! Et comment, avec ce morceau de cuivre, cet homme nourrira-t-il sa femme, son père et ses quatre enfans? Si vous ne donnez qu'un sou, vous, Conseiller municipal, vous, riche propriétaire, que donneront le petit industriel et l'artisan?

Il est des jouissances d'une pureté sans mélange, récompense invisible de la charité, qui restent toujours inconnues de certains hommes. Ils n'ont jamais endormi une douleur, dissipé les inquiétudes d'une mère, réchauffé l'enfant et le vieillard également faibles et facilement accessibles aux influences des saisons. Nous savons des négocians, des avocats, des médecins, des gentilshommes, qui, à la fin de l'année, ne pourraient justifier, devant nous, de l'aumône d'un franc. Pourtant, la considération publique leur est acquise. Ils ont à la bouche les noms d'économie sociale, de philanthropie et d'humanité. Quelques uns sont membres du conseil administratif d'un hospice ou d'un bureau de bienfaisance. Ils font de la Charité sur papier, en chiffres et par devis; ils la tirent avec ostentation de la caisse publique; mais jamais ne la prennent secrètement ni dans leur bourse, ni dans leur cœur. Pourtant, si l'aumône descendait des premiers rangs de la hiérarchie, son exemple exercerait de plus puissans effets.

Ce ne sont pas les plus riches qui donnent le plus parmi nous;

Proportionnellement les plus abondantes aumônes viennent des femmes de la moyenne classe. — Il est pénible de s'avouer qu'avec un peu moins d'égoïsme, il n'y aurait point en France de famille forcément indigente. — Des calculs de sta-

tistique ont établi que si tous ceux qui ne reçoivent pas l'aumône daignaient accorder, par an, aux pauvres, seulement TRENTE SOUS, le paupérisme serait éteint.

Dans les populations disséminées des campagnes, le Prêtre est l'unique source de l'aumône. Ordinairement nul ne l'aide; si ce n'est la piété de quelque femme, dont la compassion n'est point appréciée; qu'on ridiculise à cause de sa modestie, et qui est désignée par l'injurieux surnom de dévote. Mais au chef-lieu de canton, parfois cet auxiliaire même fait défaut au pasteur. « On ne veut pas se faire remarquer, » se rendre l'organe des bureaux de secours et de bienfaisance, et, par suite de cette humilité mal entendue, on paralyse leur action.

Conseiller municipal, gardez que votre femme ne continue à imiter les autres. Quand elle aura dit avec complaisance en son sein : « J'ai conservé pour mon mari mes parures et ma fraîcheur, je n'ai voulu paraître belle qu'aux regards de mes filles, » pensez-vous qu'elle ait accompli son devoir? Assurément la société ne lui demandera rien de plus; mais devant Dieu et au fond de sa conscience, sera-t-elle sans blâme? Nous ne le pensons pas. Nous disons au contraire, avec un apôtre de Jésus-Christ, S. Jacques, évêque de Jérusalem : « Celui-là est coupable de péché, qui, sachant le bien qu'il *doit* faire, ne le fait pas. »

Chez les anciens, généralement le travail des mains, la douceur et l'assiduité au domicile, composaient surtout la vertu de la femme. Depuis son affranchissement par l'Evangile, un rôle extérieur lui a été confié; et dès les temps apostoliques son influence se manifesta dans la société des frères. Il entre dans le privilége de la charité de ne pouvoir blesser une bienséance. Le nom même de bienséance l'atteste; puisque ce qui sied encore mieux que le plus, c'est le bien. En principe, un bienfait est toujours une bienséance. La charité évite, mais ne redoute pas les témoins. Comment aurions-nous des modèles si le bien ne s'opérait qu'en secret? Tout exemple porte en soi, heureux ou funeste, ses résultats; plus il arrive de haut, plus il pénètre avant, et suscite des imitations actuelles ou lointaines.

Il y a quelques années, à Vichy-les-Bains, en voyant une noble dame dont le nom est partout entouré de respects, la sœur et l'alliée de princesses éminentes, Mme la comtesse de Switchine, suivre, à pied, la bière d'un pauvre qui, venu aux thermes pour chercher la santé, y avait trouvé la mort, et vouloir accompagner à sa dernière demeure cet indigent inconnu, par cela que, expiré loin de son foyer, de ses proches, au milieu d'indifférens et d'étrangers, il ne pouvait parmi ce monde élégant des Eaux, qui ne s'était pas même douté de son existence, se trouver personne

qui daignât prier pour lui, suivre son convoi et jeter sur sa fosse un regard d'intérêt; électriquement un sentiment d'admiration mêlé d'attendrissement remua tous les cœurs. L'aspect de cette charité qui à travers toute l'étendue des distances sociales amène la noblesse du sang, l'éclat du rang, de la science, de l'opulence vers la pauvreté, l'infimité, l'obscurité, survit à la mort, et fait reconnaître dans un cadavre oublié, celui d'un frère appelé à l'égalité par la grâce de Jésus-Christ, valut une éloquente prédication. Au milieu des plaisirs et des étourdissemens les plus animés de la saison, il inspira des réflexions graves, de salutaires retours et des résolutions généreuses (1). Nous-mêmes nous prîmes dès lors en vénération l'auteur de cet exemple, avant que d'être assez heureux pour savoir quel trésor d'intelligence, de haute raison et d'adorable bonté pouvait cacher sa modestie. Quand les pauvres de la plus pauvre des paroisses de Paris voient Mme la comtesse de Switchine apparaître comme un ange à la rude échelle de leur escalier,

(1) L'exemple donné par une personne d'une supériorité aussi prééminente, aussi universellement acceptée que celle de Mme de Switchine, attira d'autres prières à cet heureux infortuné. Nous connaissons un homme chrétien qui, en mémoire de cette piété digne de Tobie et de S. Louis, a voulu faire à Vichy le pélerinage du cimetière, suivre le même trajet et fouler pensivement l'inculte végétation qui recouvre cette sépulture, désormais ignorée comme la vie dont elle recèle l'humble secret.

ils se réconcilient avec leur condition. Sa seule présence apporte une instruction pénétrante, met en démonstration la vérité évangélique, est une divine réalisation de la charité, et une manifestation de l'amour du Sauveur pour les petits et les faibles. Ils éprouvent une influence fortifiante; ils sentent que la Providence ne les a pas oubliés, puisqu'elle vient visiblement à eux. Ils aspirent à quelque chose d'inconnu; ils croient se trouver meilleurs. Leur misère cesse d'être à leurs yeux un opprobre. Ces jours-là, au lieu de murmurer aigrement, quelques uns bénissent, les autres patientent, et tous espèrent.

Ne dérobons sous le boisseau ni la lumière des belles actions, ni celle des doctrines vraies. Il y a lieu de se défier de cette humilité qui n'aboutit jamais qu'à l'inaction. L'édification réciproque étant érigée en devoir par le Christianisme, nécessairement exclut les ténèbres et les voies clandestines. Quand la crainte d'être aperçu change le dévouement en velléité, on peut appeler lâcheté cette modestie. « Ne point faire parler de soi » est la loi des âmes vulgaires. « Ne point faire parler de soi » ne doit pas plus être un but qu'un obstacle. Les natures généreuses s'inquiètent peu des bruits de coterie, de voisinage et de cité. D'ailleurs qui veut la fin, nécessairement accepte les moyens. Il faut opter. Si l'on est trop du monde, on ne sera pas

assez de Jésus-Christ, puisqu'on ne peut servir deux maîtres.

On ignore trop dans les petites Communes les œuvres admirables accomplies au sein des grandes villes et en diverses localités de la France. Il y a des faits que nous voudrions publier dans les derniers hameaux.

La femme qui a mérité de porter le nom du plus grand poète de l'Europe et du plus élevé de ses orateurs politiques, Mme de Lamartine, alliant aux plus parfaites créations des arts les enfantemens de la charité, n'a pas dédaigné de se faire institutrice dans son château de Saint-Point, de s'assujétir ponctuellement à la régularité stricte qu'exige l'enseignement des classes. Tout en formant la raison et le cœur des jeunes filles des localités voisines, elle n'oubliait pas les indigens et les ouvriers malades. Comme dans les campagnes la pauvreté et l'avarice éloignent l'approche du médecin, par crainte de ses ordonnances coûteuses, elle a établi une pharmarcie gratuite, une sorte de dispensaire, et va distribuant elle-même aux alentours de ses terres, les médicamens, l'aumône et le bon conseil. Pendant son séjour à Paris, durant les sessions des Chambres, constamment Mme de Lamartine s'efforce de retirer des sentiers du vice d'infortunées créatures qui s'y sont égarées, de leur ouvrir un refuge, de leur procurer du tra-

vail, et de les assurer contre les rechutes auxquelles les exposerait la misère.

Il est parmi nous une énergie supérieure, une âme d'élite dont la vocation était de sauver ce qui semblait irrémissiblement perdu. Dérobant au monde des journées qu'il paierait de toutes ses grâces, Mme la baronne Devaux s'enferme en des lieux d'expiation et de châtiment, pour rattacher à l'ordre moral des êtres qui volontairement ennemis de la société, sont par elle repoussés de son sein. Elle anime des accens d'une mâle éloquence les sombres voûtes des maisons de correction et de détention. Elle y vient éprouver la puissance de la vérité contre l'opiniâtreté du vice, maîtriser l'impudence, les dédains, les railleries du crime, dompter la dépravation envieillie, la perversité passée à l'état chronique, et contraindre le forfait à s'agenouiller devant la vertu. Elle annonce le Dieu crucifié à des âmes qui niant, hélas! leur propre immortalité, pour échapper à leur secret trouble, se réfugiaient dans l'horrible espoir du néant. Là où ne s'exerçaient que la force, la contrainte, l'exécration; elle amène la résignation, la foi, et par suite l'amour.

Maires, Adjoints, Conseillers municipaux, rendez notoires ces exemples; et que vos femmes y puisent la force d'organiser la charité publique, car ceux que la Providence élève en puis-

sance ou en rang ont, par privilége, à remplir envers la foule une obligation, le devoir de l'exemple. Qu'elles se rassurent; partout bien faire est bienséant. Sans crainte de l'opinion, qu'elles cherchent à pratiquer la consolation, l'aumône, le soulagement des infirmités; qu'elles se mettent à l'œuvre sans retard, elles ne sauraient s'y prendre trop tôt. Il leur faudra marcher long-temps avant d'atteindre cette active bienfaisance que relève une telle supériorité de position sociale, d'intelligence et de vertus.

§ III.

Au sortir de l'église, pendant l'heure du dîner, le Curé, accompagné du Maire, se présenta dans chaque maison; demandant à ceux qui s'asseyaient à table, d'avoir pitié de ceux qui se trouvaient sans pain. Le Prêtre tendait la main avec une telle tristesse, que personne ne resta insensible à cet appel de pitié. Malefoy lui-même ouvrit sa bourse. L'ex-perruquier envoya chez le Curé deux sacs de pommes de terre. Fassy évitant les six yeux de ses sœurs, y porta une assiétée de lentilles. Le lendemain s'ouvrit une souscription. A la tête, s'inscrivit le Maire. Un anonyme (que nous savons être M. de Mercey) y fut

porté pour la somme de mille francs. Au nom de M. Julien Perdigon, son mandataire versa cent louis. Mlle Mélanie Danberg envoya d'Épinal cent francs. Tous ceux des habitans de Verdeuil qui pouvaient se passer de recevoir eux-mêmes des secours, donnèrent denrées ou monnaie. Le seul dont on ne put obtenir ni centime, ni légumes, fut le sieur Tarascon, dit Bossiman, auquel, en réalité, il eût été moins difficile d'arracher sa bosse qu'un liard rouillé.

Parmi les dames de Verdeuil, Mme de Fonbelle n'en put trouver d'abord une qui acceptât de se charger de la distribution des secours. — « Que dirait-on ? on croirait que j'aime à me mettre en avant, répondait Mme Marière. — Je n'ose pas, disait Mlle Sauret. — Mais c'est se faire remarquer, » balbutiait en baissant les yeux Mme Bernard. — Il fallut toute la gracieuse rhétorique de la femme du Maire pour les entraîner à la visite des pauvres familles. Elles éprouvèrent dès le premier jour de si douloureuses satisfactions dans cette mission de soulagement, qu'elles la remplirent à l'avenir avec non moins de zèle que de persévérance.

CHAPITRE VII.

LE CHAUFFOIR.

M. Jules de Mercy savait quel dangereux présent est la richesse; combien les complaisantes satisfactions de la possession et de l'or entourent de séductions les sens, et de mollesse le cœur. Disciple de l'Évangile, il avait mesuré la terrible profondeur de cette parole sur les périls de l'opulence, « il sera plus aisé à un câble de passer par une aiguille, qu'à un riche d'entrer dans le royaume des cieux. » Depuis le désastre commercial de Thésy les actes de sa charité s'étaient multipliés dans le secret. Il voulait que sa main gauche ignorât ce que donnait la droite. Celui qui voit tout savait seul le nombre et le mérite de ses œuvres. Il partit un jour pour Nancy, revint à la fin de la semaine suivante, accompagné d'un mécanicien, et fit cons

truire au foyer de la salle d'asile un fourneau public. Cet appareil devait fonctionner durant tout l'hiver, et fournir, par jour, six cents rations de soupe de légumes du poids d'une livre et un quart, qui ne revenaient qu'à sept centimes chaque. Une Dame de charité en faisait, le matin et le soir, la distribution.

M. de Merey avait remarqué qu'au temps où la saison moins rude permettait les travaux, il se trouvait au chantier un nombre de bras bien moindre que celui qu'on eût pu employer. Aucune femme d'ouvrier ne gagnait un centime. Cependant elle aurait servi à ramasser les pierres, à les former en piles, à combler les ornières, à transporter la terre et le sable; et toutes perdaient le prix de la journée pour demeurer chez elles, où cependant leur présence n'était plus nécessaire, depuis la création de la salle d'asile. Mais, selon une insignifiante coutume, elles se croyaient obligées à faire de la soupe.

On a attribué à la soupe une influence d'éducation physique et presque morale, des plus étranges. Qui n'a été, dans son enfance, assommé de cette proverbiale platitude : « Le soldat fait la soupe, et la soupe fait le soldat. » Ne dirait-on pas que la vigueur militaire vient de la soupe, que ce brouet fumant est l'ambroisie du héros, et que les lauriers de la victoire croissent dans la marmite? On sait l'attachement des anciens

janissaires pour la marmite de fer de chaque orta, avec quel fanatique acharnement ils la disputaient à l'ennemi. L'orta sans marmite était déshonorée. Nous rions, nous gastropolites, de voir les enfans du prophète donner généreusement leur vie pour leur marmite, et défendre la cuiller à pot avec tout le dévouement qu'eût inspiré le vert étendard de la Mecque. Nous ne pouvons comprendre comment leurs chefs militaires portaient fièrement, en guise d'aigrette, une cuiller à leurs turbans. Mais que ne pourraient-ils pas dire, à leur tour, de notre vénération pour la soupe, et des traditions respectueusement gardées du potage?

Cette lotion chaude, dont s'affadit l'estomac, est tellement accréditée parmi nous, que même les ustensiles qui ont l'honneur de concourir à sa production, sont devenus caractéristiques des liens du foyer, de l'intimité et de la famille. On a prêté à trois crochets de fer noirs et fumeux, une physionomie sentimentale et accueillante. La crémaillère, à laquelle s'accroche la marmite, a été choisie pour le signe de l'habitation, du domicile et de la présence de l'hôte. La prise de possession d'une nouvelle maison ou d'un nouveau logement, se célèbre par un dîner de famille et d'amis, dont la soupe reçoit les premiers hommages. Dans la petite bourgeoisie des quatre-vingt-six départemens de France, on

appelle cette cérémonie gastronomique « pendre la crémaillère. »

Le préjugé de la soupe est enfoncé dans nos mœurs. A chacun permis d'honorer selon sa conscience l'autorité de la marmite, de lui reconnaître une haute utilité publique; et nous n'aurions point à gloser sur ce goût, si cette superstition nationale n'entraînait une consommation de temps et de combustible, ruineuse chez les ouvriers. Ce n'est point contre la soupe campagnarde, décoction de divers ingrédiens promptement bâclée, espèce de tisane aux légumes, usurpant le titre de potage, que nous venons réclamer; c'est contre l'opération culinaire vulgairement nommée « le pot au feu. »

Et ne repoussez point des hauteurs de votre sapience ces prosaïques détails; car un homme dont vous n'attendez guère l'opinion en cuisine, et dont la pénétration administrative ne pouvait trouver rien de mesquin, Napoléon, a dit : « Le pot au feu ruine les ménages des ouvriers français. » C'est la marmite, en effet, qui pousse ou enferme les ouvriers dans la misère; qui augmente le paupérisme, en multipliant les unions entre indigens. C'est la marmite et non l'amour qui commande les mariages des ouvriers voulant s'établir; c'est encore la marmite qui impose les secondes noces aux vieux paysans. Il faut bien une femme pour leur porter aux champs

cette soupe douée de si merveilleuses influences, la première cause et le but du foyer, le lien d'alliance et de réunion, qui a même donné son nom au repas de la famille, celui du soir, où tous les membres sont réunis après les travaux. La soupe s'est arrogé de tels droits sur les classes ouvrières, que pour elles sa fumée recèle de poétiques parfums. A Lyon, dès l'établissement des dames de l'hôpital, ces anges de consolation reçurent, de la reconnaissance des pauvres, la flagellante dénomination de *sœurs du pot!* Ce titre sans doute paraissait majestueux et lyrique à l'appétit des canuts. Il s'est long-temps conservé. Des gravures, cruellement coloriées, représentèrent *la sœur du pot* non point penchée avec compatissance au chevet du mourant, mais grassement assise près de l'écumante marmite, ainsi que la vestale commise au feu sacré. La femme de l'ouvrier perd le prix d'une journée de travail, et use son bois ou son charbon, pour enlever au morceau de viande qu'elle acheta le matin, ses sucs les plus nourriciers, sous le prétexte qu'il faut bien manger la soupe; car, sans soupe le Français pourrait-il vivre? Cette erreur commune a gagné tous les rangs. Vous-même y demeurez astreint. Et peut-être à cette heure, scandalisé de notre franchise, la prenez-vous pour une hérésie? Vous attribuez à la soupe la vigueur de votre constitution, les forces croissantes

et la fraîcheur de vos jeunes enfans. Mais, dites-nous, la soupe figurait-elle au réglement gymnastique des athlètes olympiens? les gladiateurs du cirque et les coureurs du stade lui témoignaient-ils quelque reconnaissance? Croyez-vous que les boxeurs de Bath et de Brighton lui empruntent aujourd'hui la vigueur de leurs poings? Dans les départemens du Midi, on accorde à une boisson brûlante, composée d'ail, de poivre et d'huile, les mirifiques qualités du potage. Comment appeler en français ce manger odorant? Le paysan prétend que c'est de la soupe, et l'avale avec chaude satisfaction. Mais l'ouvrier des forges du Nord, substantiellement nourri de viande, ne permettrait jamais ce nom à cet irritant lavage. L'un et l'autre, par un régime tout opposé, conservent santé et vigueur. Donc la force ne vient pas de la marmite. Et si le soldat fait la soupe, il est faux qu'à son tour la soupe fasse le soldat. Le système alimentaire adopté en France est trop limité aux céréales. Introduire l'usage de la viande dans les classes laborieuses, serait leur rendre un notable service. Son prix baisserait, et la culture des herbages prendrait un développement qui vivifierait diverses branches de commerce, notamment les sucres de betteraves, les laines, la tannerie, les tissus de poil, la marqueterie, etc. D'ailleurs ce régime, plus nutritif, occasionne-

rait une moindre quantité de repas, les forces se soutiendraient plus long-temps; la durée du travail pourrait être plus longue. Il est à désirer sincèrement que l'usage d'une alimentation animalisée se répande en France. Dans la plupart de nos départemens, ce régime alimentaire n'induirait pas à une dépense plus forte. La consommation des vivres se trouverait d'autant moindre en quantité, qu'en qualité elle deviendrait supérieure. Ce ne sont point ici d'incertaines conjectures, ou de simples probabilités, mais le résultat d'essais multipliés, et de faits justifiés par l'expérience, que nous vous présentons. L'éducation des troupeaux, particulièrement du gros bétail, n'est pas assez avancée et assez répandue sur notre territoire; cette industrie reste tellement restreinte, qu'on la dirait un monopole réservé à quelques éleveurs. Or, il serait facile de la multiplier, de la fractionner, par une direction nouvelle, des produits agricoles. Le mauvais emploi du temps, la défectueuse disposition des étables, et le manque de discernement dans la qualité et dans la quantité de nourriture, l'ignorance, ou l'oubli de certaines précautions hygiéniques, dont une économie rurale plus intelligente viendrait aisément à bout, ne sont que des obstacles accidentels, partiels, presque volontaires.

M. de Mercy rendit la vie aux malheureux. Il

34

s'éleva pour lui un concert de bénédictions. Les travaux inachevés de la route ne permettant point encore de diminuer les frais de charroi, le prix du bois restait exorbitant. L'éloignement de la forêt communale ne permettait guère que d'y piller de petites branches, des broussailles, qu'on rapportait en fagots sur la tête. Comme les pauvres ouvriers, sans feu et sans lampe, faute d'huile, se voyaient condamnés à l'obscurité d'une nuit de quinze heures, et durant ce temps ne pouvaient même peigner du chanvre ou filer au rabais, la salle d'asile leur fut ouverte le soir. L'Instituteur et le Curé venaient alternativement, chacun un jour, donner une instruction, sous forme de visite, à cette famille si affamée de pain et de consolations. Les femmes filaient et cousaient, tout en écoutant la lecture que faisait un élève de M. Rimbaud. Quelques vieillards obtinrent même, à raison de leurs douleurs rhumatiques, de passer la nuit sur une paillasse, auprès de ce bon foyer, tandis que sous leur toit, à côté de leur grabat, l'eau gelait dans leur cruche d'argile.

CHAPITRE VIII.

L'ÉLECTION.

§ I.

Enfin le temps s'adoucit. Les travaux se reprirent avec ardeur, et en peu de jours la route fut poussée jusqu'à la terre de M. de Mercy, à l'intersection des sentiers qui menaient à sa mine de houille. Dans l'entreprise des chemins vicinaux, s'était déjà fait remarquer Joseph Aurand, l'un des meilleurs ouvriers de Thésy. Fils d'un éleveur de bestiaux, il avait, à la parole de l'instituteur, répudié l'existence précaire des travailleurs de la fabrique, pour appliquer à la culture des terres ses principes d'économie agricole. La grande étable que lui légua son père fut rebâtie sur le nouveau modèle qu'avait dessiné l'instituteur, et qu'ensuite exécuta en relief un jeune menuisier qui venait de remporter au concours général des adultes le prix de dessin

linéaire. Le premier aussi il avait, après la démonstration de l'instituteur, déclaré absurde et ruineuse la fainéante institution du LUNDI. Durant la crise de la misère, il n'avait cessé de faire l'aumône à sa ferme, et chaque jour d'envoyer un seau de lait aux dames de charité, pour leur distribution. L'ex-perruquier ayant eu, au dire des marguilliers ses confrères, «le tort de se laisser mourir, puisqu'il n'était pas *trop d'âge*, et que, sans avoir une fortune très *conséquente*, il pouvait avec ses petits moyens se passer du voisin. » On s'occupa de son remplacement. — « J'espère, disait Malefoy, que, pour cette fois, mon cher Fassy, ils vous reverront. — C'est au plus digne de passer le premier, répondait humblement le frère. — Oh ! pour sûr, ajoutait Ribot-le-Chardonneret, vous retournerez à votre poste, monsieur Malefoy, c'est les hommes *argenteux* de cens et de sens, de bien et de biens dont il est besoin dans un Verdeuil. » — Ici Ribot ne manquait pas de s'écrier : « Sentez-vous l'apologe? » Il croyait dire calembourg. — « Allons donc, allons donc, répliquait Malefoy, vous savez bien que je n'en veux pas. Le préfet a fait tout au monde pour m'y décider, mais je lui ai récrit avec mon ton poli, c'est fini. — Eh ! mon Dieu que deviendra le pays? »

Comme l'avait dit avec grande justesse, sans le savoir, le papelard Fassy, c'était au plus di-

gne de passer le premier. Le sens public proclamait déjà cette vérité. Le plus digne n'était-il pas celui qui avait mis en action et reproduit en fait la parole de l'instituteur ? Les jeunes électeurs et les hommes sur lesquels l'opinion de MM. de Fonbelle, de Merey, Marchal et Bernard portait son influence, nommèrent à l'unanimité Joseph Aurand. Cette majorité de votes, calculée d'avance, renouvela le châtiment de la coterie des cafards et des usuriers. Désespérant de leur cause, ils se promirent de ne point se présenter au scrutin. M. Boyer de Basse-Eau avait osé se mettre sur les rangs. Son nom sortit de l'urne, mais sur un seul billet où quelqu'un reconnut sa propre main ; ce fut l'unique suffrage qu'il put obtenir. Ce vaillant chasseur, exaspéré d'indignation, ne pouvait comprendre l'aberration qui lui faisait, pour la seconde fois, préférer un paysan. Il ignorait quelle rénovation avait produit, dans les esprits et dans les sentimens du cœur, cet instituteur qu'il appelait obstinément *le magister*, et dont, en secret, il enviait la considération et l'autorité morale.

Il ne savait pas, lui, que, désormais, dans une Commune, au milieu des générations éclairées, l'utilité devient la seule recommandation possible ; que la supériorité de l'esprit, de l'intelligence, et conséquemment de la portée des services, est l'unique élévation désirable ; et que,

parmi les capacités émules, la vertu civique doit constituer l'unique suprématie, ainsi que, parmi les dévouemens au bonheur public, ceux qui s'inspirent de la Charité l'emportent infailliblement.

§ II.

Le système électif est seul appelé à réaliser éclectiquement chaque vérité des différentes théories sociales.

L'instituteur en est le principe invisible et la base. Sans lui, point de capacité dans la masse de l'électorat municipal, nul discernement dans les préférences, partant nulle récompense dans l'élection. — Si l'amélioration des hommes et des champs est le but social de l'instruction primaire; l'amélioration des conseils municipaux, des colléges d'électorat en est la fin politique.— Par l'instruction seule, l'élection municipale peut atteindre à la puissance de sa destination. Elle seule parviendra à détruire la centralisation, en rendant chaque municipalité propre à s'administrer elle-même.

L'instruction primaire, reconnue Dette de l'État, et obligatoire pour tous ses membres; suivez la génération de ce principe :

L'instruction ayant produit le discernement, le discernement amène l'équité dans l'élection, qui rend le conseil municipal l'expression de la capacité et de la sagesse du pays. A ces hautes limites s'arrête la puissance d'action de l'Instituteur. Alors, entre les plus dignes, le Maire est choisi comme pensée du corps. Il doit justifier, par ses actes, le choix qu'a fait de lui le Pouvoir, entre tous ses collègues. Le Curé qui a produit l'instituteur, en lui inspirant l'autorité morale, la force de la persévérance, après avoir ainsi posé par la charité le fondement de l'édifice social, en couronne le faîte avec cette même charité. A lui seul est donné d'éclipser, par les prodiges du génie chrétien, nos vertus humaines, le difficile accomplissement des devoirs. Remarquez cette progression :

L'électorat, issu du principe fondamental de l'intelligence, s'élève vers la capacité, — la capacité vers l'utilité, — l'utilité vers la vertu civique, — la vertu civique vers le plus grand dévouement; — le plus grand dévouement touche à la charité, — et la charité tient à Dieu!

Par la synthèse comme par l'analyse, ainsi que toute science descend de Dieu, principe suprême, et remonte à lui; l'ordre social émané du principe religieux retourne à son centre immortel. Le presbytère fonde l'école; l'école pro-

duit la mairie : et la mairie parvenue à son développement complet, maintient le presbytère.

Alors seulement cesse la centralisation. Alors la Commune se peut suffire.

Quand la capacité administrative, la volonté civique et la bienfaisance chrétienne, tour à tour s'engendrant, de ce triple foyer : le Presbytère, l'École, la Mairie, et maintenues unitairement par leurs influences réciproques, assureront à chaque Commune une direction complète, qui pourra l'empêcher de gérer elle-même, sous l'obéissance aux lois générales du royaume, ses intérêts privés de famille?

Comprenez donc ceci : La religion est la vérité. La vérité ne luit que dans l'intelligence. L'intelligence ne s'étend que par l'instruction. L'instruction est la roue du progrès. Le progrès est l'amélioration de l'homme et de la société. Ce point culminant, but indéfini de la civilisation, ne pose, notez-le bien, que sur une base unique. Toujours un principe métaphysique domine et régit la production et l'usage des choses, en apparence, les plus matérielles. Une idée a jailli lumineuse dans les méditations de l'esprit, avant de se traduire en rouages, en leviers, en pression et en vapeur. Il en est ainsi de la doctrine évangélique. Elle se propose la gloire de Dieu, créateur des mondes; et, en s'é-

levant vers cette fin sublime, elle opère le bonheur de la créature même ici-bas. Elle éclaire l'entendement, diminue les vices des institutions et les excès des passions humaines; conséquemment refoule l'orgueil de l'aristocratie, le despotisme des gouvernemens, l'indifférence et la dureté de l'égoïsme, le privilége d'une prétentieuse minorité au détriment du grand nombre.

Oui, la rénovation sociale, la transformation politique, tels seront les fruits de la parole de l'instituteur. Dès qu'en illuminant les intelligences, en éclairant le discernement, il a restitué à l'élection municipale ses hautes destinées, son rôle se termine, et le vôtre commence.

A mesure que s'obstruent les carrières publiques, que le déclassement encombre toutes les voies, les découragemens, les ambitions trompées vont refluer sur la terre de leur enfance, ne soyez pas des derniers à vous saisir des élections pour les changer en œuvre de justice.

On ne l'a point assez remarqué :

C'est une belle et grande récompense que d'être, au sein de sa famille et sous les yeux de ses amis, choisi par les témoins de nos actes, juges de la capacité comme des intentions, pour tenir en nos mains le sort de leurs intérêts. Auprès d'une telle distinction, que signifie la place salariée, arrachée aux sollicitations ou surprise par

la faveur? Quand la sagesse de vos vues aura rehaussé dans l'opinion le populaire patriciat du conseil municipal, la dignité de Maire grandira progressivement, et s'élèvera comme un but à toutes les généreuses émulations. Alors l'initiative du bien sera l'objet de l'ambition commune. C'est par l'utilité envers la masse, l'esprit de charité et de sacrifice au bonheur de tous, que s'acquerra l'illustration cantonnale. La bourgeoisie qui aura préservé de l'incendie, prévu et encaissé l'inondation, symétrisé les places, aligné les rues, ouvert des routes, proscrit un préjugé, fondé un asile pour l'enfance, organisé un dispensaire médical pour l'indigence et la vieillesse, sagement économisé les deniers publics, accru les revenus communaux, introduit des instrumens et des procédés d'habile agriculture, acquerra aussi son blason, et commencera la lignée d'une noblesse localement historique.

CHAPITRE IX.

LA VÉRITÉ.

Nous n'irons pas plus loin, Conseiller municipal, sans répondre à la secrète accusation de votre pensée. Entre autres choses qui, dans ce livre, choquent vos opinions, notre vénération pour le culte, notre hommage rendu aux influences religieuses auront blessé surtout vos sympathies; et nous avons peut-être à nous justifier à vos yeux.

Voici notre réponse :

Si dans les villages, maints aubergistes, marchands et cafetiers, philosophes de carrefour, s'obstinent encore à dénoncer le Prêtre comme l'ennemi des lumières qui préparent la liberté, c'est qu'ils ne voient point, les aveugles, que la lumière et la liberté rayonnent d'un éclat égal dans le principe du christianisme, la charité! Ils ignorent que toute liberté procède de l'ensei-

gnement ou de l'exemple du Verbe fils de Dieu, né d'une femme libre, et supplicié sur l'arbre des esclaves; que le Prêtre par lui envoyé est le ministre de sa parole; et que cette parole génère la liberté, ainsi que les actes par elle enfantés expliquent, impliquent et appliquent la divine charité. Qu'ils sachent donc que, sans la charité, aucun nivellement rationnel des conditions ne saurait s'établir. Elle seule comblera les distances. A ses yeux, les hommes ayant un Père commun, méritent les mêmes égards, la même bienveillance. La charité n'est rebutée ni par l'ingratitude, ni par la dégoûtante misère. Elle seule est mère de l'égalité. Elle la produit, la présente et l'intronise partout où nos méchantes passions ne lui ferment pas tout accès. Voilà pourquoi nous vous répéterons, dans l'entière étendue de nos convictions et la profondeur de notre foi, que la puissance civilisatrice émane surtout du Prêtre.

Nous n'ignorons point combien cette assertion va vous révolter, Conseiller municipal. Il vous est dur de reconnaître dans ce célibataire vêtu de noir, relégué en sa maisonnette près de l'église, contre lequel votre père vous légua ses préjugés du siècle philosophiste, et que vous avez habitué de taxer d'inaptitude sociale, le ministre providentiel de la civilisation. Mais les susceptibilités de votre amour-

propre n'arrêteront point sur nos lèvres le cri de la vérité.

L'unique ami de l'égalité populaire, le censeur qui attaque le luxe insolent des riches, reprend les abus de la faveur et de la puissance, c'est le Prêtre.

Instruire les hommes, c'est les disposer à devenir meilleurs. Loin d'être préservatrice de la corruption, l'ignorance lui sert ordinairement d'habitacle. Sans instruction, point de civilisation possible. Or, le christianisme a pour objet d'adoucir même sur la Terre la condition de l'homme, dont il doit assurer le bonheur dans l'éternité! Voilà pourquoi le Maître dit à nos docteurs les apôtres : « Allez et enseignez, » voilà pourquoi le Verbe révéla aux ministres de sa parole qu'ils étaient le flambeau du monde.

Aussi dès le commencement, son disciple bien-aimé, celui qu'il avait laissé s'asseoir sur son lit à la cène, se reposer sur son sein, à qui il transmit pour héritage sa propre mère, tandis qu'à elle, il le léguait comme fils, saint Jean, prédicateur de l'amour et de l'égalité fraternelle, établit-il à Éphèse une école qu'il dirigeait lui-même. Fidèle à son exemple, le martyr saint Polycarpe qui, dans sa jeunesse, avait été son élève, institua une école dans l'église de Smyrne. — Dès le second et le troisième siècle, nos pères, témoins et martyrs de la foi, érigeaient

des écoles avec des bibliothèques auprès des églises cathédrales. — Deux canons du sixième concile général de Constantinople ordonnent d'établir, même dans les villages, des écoles gratuites, et recommandent aux prêtres d'en prendre soin. — Durant ce moyen âge, qu'on a voulu nommer la longue nuit, la lampe claustrale veille laborieusement, et le religieux déchiffre ou réunit les chefs-d'œuvre des lettres antiques et de la science sacrée. Le troisième concile de Latran établit dans chaque cathédrale un maître gratuit pour les enfans des pauvres.

Ces écoles du dimanche que nous avons, à l'imitation de l'Angleterre, établies dans quelques cités manufacturières, nous viennent d'Italie, où saint Charles Borromée les institua à Milan le premier, et où de savans évêques les fondèrent à Naples, à Florence, etc. L'ingénieux inventeur de l'enseignement mutuel fut l'archevêque Anthyme. Ne l'oublions pas.

Un moine camaldule de Venise, Ortès, le premier puisa dans son amour des hommes, la science de l'économie politique. — L'archidiacre de Sienne, Bandoni, précéda l'inutile et verbeuse secte des économistes français. — Avant que les philanthropes eussent fait de la charité en grande tenue avec statistique et phraséologie, relativement aux prisons, le docte bénédictin, Jean Mabillon, avait, depuis plus de deux cents

ans, demandé l'amélioration du sort des prisonniers, et manifesté la première idée des maisons pénitentiaires. Voyez ses œuvres posthumes. — Loin de s'effaroucher d'une instruction sagement dirigée, tous les ecclésiastiques de mérite l'ont eux-mêmes entreprise ou conseillée. Fénelon et l'abbé de Fleury réclamaient un plus grand développement dans l'éducation de la femme. — Ce fut un ecclésiastique qui réussit à fonder en Bavière cette douce SOCIÉTÉ D'HARMONIE, qui, sous l'empire, s'est transplantée dans la Pensylvanie, où elle est devenue si florissante. — Ce fut un religieux, Pierre de Ponce, bénédictin espagnol, qui inventa la langue mimique des sourds-muets. — Ce fut un prêtre, l'abbé de l'Épée, qui l'établit en France. — Après lui un prêtre encore, l'abbé Sicard, en dirigea l'enseignement. — Les influences du célèbre physicien, abbé Haüy, ne furent pas étrangères aux études que fit Valentin Haüy, son frère, sur l'éducation des aveugles dont il dota l'Europe. — N'est-ce pas un religieux français, l'abbé Saulnier de Beauregard, qui concourut à fonder l'école d'agriculture de la Meilleraie? — On sait avec quelle prédilection l'abbé Gaultier se livra à l'instruction élémentaire. — Quel homme comprit par une plus haute intuition la puissance de l'enseignement primaire, distingua plus habilement ses divisions et sa spécialité que le corde-

lier Gérord? — Où trouver un libéralisme plus patriotique et plus chaud que celui de l'abbé Muller, prêtre, directeur de l'Athénée de Luxembourg? Citez un plus intrépide défenseur du peuple et de ses droits. — Qui a introduit aux Indes le bienfait de la vaccine à travers les tenaces obstacles de la défiance et des superstitions? — C'est un prêtre qui, trente années durant, sous les feux du tropique, prêcha au milieu de l'orgueil écrasant des castes hindoues, l'humilité de notre Rédempteur, misérablement né sous un hangar et douloureusement supplicié sur le bois de l'infamie. Étonnant polyglotte, doué comme au temps primitif de l'apostolat, du don des langues, il professa sur le même sol, en idiomes et en dialectes divers, l'égalité fraternelle, à ces mortels superbes, pour lesquels le contact de certains hommes est une affreuse souillure. Ce Prêtre, après s'être usé dans ces rudes et périlleux travaux, revenu en France, habite parmi nous qui l'ignorons. Renfermé dans une triste et froide maison de la rue du Bac, il instruit et dirige les jeunes lévites, qu'un mystérieux appel de la Grâce pousse vers de lointaines contrées. Il développe leur courage, leur amour, et les prépare à prêcher vaillamment sur la terre du soleil, du despotisme et de la férocité, le royaume de Dieu et sa justice, l'union et la fraternité humaine. Ce savant apôtre est le

vénérable supérieur des missions étrangères, M. l'abbé Dubois.

Vous paraît-il encore que le clergé soit hostile au progrès social?

Non, le soleil ne craint pas le jour. Loin de redouter la lumière, la religion chrétienne la porte en soi. Depuis l'origine, les ténèbres lui sont ennemies. Sa première action sur la terre commence par l'enseignement. Le christianisme ne travaille point en secret. Son premier signe fut la prédication, c'est-à-dire la manifestation de la pensée devant tous, la confidence publique et l'exposition intime de la parole de celui qui seul a dit en ce monde : « Je suis la voie, la vérité et la vie. »

Hors du christianisme, vous ne rencontrerez jamais l'abnégation complète de soi et la constance dans le dévouement. Où puiserait-on la force de surmonter tant d'obscures difficultés qui, souvent, engravent la vie domestique, et d'accomplir ces sacrifices ignorés, dont la longueur effraie l'imagination? Sans la charité, M. Rimbaud aurait-il répudié la vie commodément lucrative de l'avoué, pour les fatigues méconnues de l'enseignement primaire? Qui lui eût inspiré la force d'affronter les stupides dédains des Malefoy et la malveillance des vices qu'il allait extirper? Pensez-vous que sans la foi, M. l'abbé Jourdan, cet homme de sciences ma-

thématiques et de philosophiques spéculations se fût résigné à s'enfouir dans ce bourg, et eût refusé le vicariat général de Bordeaux, dont voulait l'honorer l'ancien ami de son père, Mgr de Cheverus?

Certainement, M. de Mercy rencontrait dans sa grande fortune, l'occasion d'une existence de plaisirs. L'hiver l'attendait dans les brillans tourbillons du beau monde, à Paris ou à Milan, et l'été sur les lacs de la Suisse et les fraîches promenades de Baden ; mais il éprouvait à pratiquer le bien, des jouissances plus intimes et plus durables. Il voulait aider à réformer les mœurs de ce pays, à en rendre la physionomie moins dure et les relations privées moins âpres. Il savait combien l'*absentéisme* (1) est désastreux pour certaines localités. Il ne voulait point dissiper au loin les richesses extraites du sol natal, lui laisser épuiser ses forces, et les recevoir toujours sans rien lui rendre. L'éloignement des grands propriétaires est encore, pour le pauvre, une cause fréquente d'émigration. L'ouvrier du pays, ne subsistant plus alors que par de grossiers ouvrages, et voyant arriver de la ville pour le riche les ustensiles et les meubles qu'il aurait

(1) La misère des Irlandais aggravée par l'absence constante des propriétaires du sol, qui consomment au loin ses produits, et leurs revenus, a créé le mot *absentéisme*. Ce mot désigne particulièrement l'absence éternelle du maître de la terre, qui nuit aux intérêts de ses travailleurs.

pu confectionner, se détache de sa cause et déteste cet homme qui refuse du pain à son adresse laborieuse. Il n'a plus occasion de perfectionner son art, et se voit presque contraint, afin de subsister, de regagner la ville où il fit son apprentissage.

Abandonner la terre de notre enfance comme séjour insupportable, délaisser nos compatriotes à cause de leur ignorance et de leur rusticité, est le parti de l'égoïsme et des caractères dépourvus d'énergie. Demeurer au milieu d'eux afin de les faire, en dépit de leurs résistances, moins repoussans et moins pauvres, telle est la tâche imposée aux âmes de résolution forte et généreuse. La charité seule peut inspirer de tels mouvemens, et réunir dans une action commune, les entreprises individuelles pour le bien général. La charité aplanit les obstacles et les domine encore, quand ils ne fléchissent pas d'eux-mêmes à l'aspect de sa persévérance. Nous avons lieu d'être assurés que sans l'immense charité du Prêtre, l'amour-propre de M. de Fonbelle n'eût pu, sans froissure, contempler l'ascendant qu'avait pris la paroisse sur la Commune, et l'omnipotence morale dont jouissait maintenant le Curé. Mais l'abbé Jourdan possédait le secret de toujours désarmer l'envie. Sa sincère humilité de chrétien s'agenouillait constamment aussi bas, que se maintenait haut la dignité de son sacerdoce.

CHAPITRE X.

CONVERSION POLITIQUE.

§ I.

Depuis que par l'introduction de ses nouveaux membres le Conseil municipal de Verdeuil gagnait en importance dans l'esprit du Maire, celui-ci cherchait à justifier au moyen de ses actes la primauté de son rang. Toutefois il n'avait pas peut-être considéré sous leur véritable aspect les devoirs qui résultaient pour lui de ses fonctions, parce qu'il ne s'était point formé encore une idée exacte et nette de notre époque.

En voici la cause.

Dès la célébration de son mariage, blessé des airs de hauteur de certains princes allemands, parens de Mlle Adélaïde de Lexaff, gens pointilleux, dédaigneux, soupçonneux, tremblant toujours qu'on pût douter de leur mérite, lequel datait de trop loin cependant pour être discuta-

ble, puisqu'il provenait uniquement des coups d'estramaçon et rapière, distribués huit siècles auparavant par leurs aïeux, sur les routes de la Forêt-Noire, M. de Fonbelle se prit d'une grande haine contre les priviléges, l'aristocratie, l'aînesse, les majorats, etc., se passionna pour les guerres des Etats-Unis d'Amérique, nos assemblées délibérantes, et la gloire de l'Empereur qui avait mené si bon train ces potentats minuscules. Séduit par les triomphes militaires et sa vocation manquée de la carrière des armes, M. de Fonbelle partageait sur quelques points les idées de la foule. Il admettait qu'un Français, naturellement, doit battre deux Russes, trois Prussiens, et un nombre indéterminé d'Allemands. Toutes les illusions des traîneurs de sabre, des *grognards* de la Vieille Garde, l'accompagnaient dans ses travaux des champs; et sans s'en douter, sous la Restauration il était homme de l'empire. Ses études se bornaient à la lecture de l'encyclopédie, de Voltaire, de son école, et de plusieurs traités d'économie politique, surtout au livre « des Victoires et Conquêtes, » qu'il savait presque par cœur.

En cela semblable à une foule d'électeurs et d'éligibles, il s'était habitué à penser d'après son journal. Il en avait insensiblement adopté l'esprit anticatholique et fanfaron. De la meilleure foi du monde, il s'imprégnait du libéra-

lisme égoïste, intolérant, inique, qu'exhalait la feuille dont il était le docile abonné. Il avait fait scission avec la vieille France, sans comprendre le mouvement intellectuel de la nouvelle génération. Depuis la révolution de juillet il était impatient de la guerre, non point qu'il s'attachât plus tôt à la branche cadette qu'à la branche aînée des Bourbons; mais il avait en aversion l'insolence prétendue de l'étranger; et d'autre part les dithyrambes prononcés à la tribune des Députés par le général Lamarque, électrisaient son imagination qu'habitaient tumultueusement tant de glorieux souvenirs. Son patriotisme était une erreur; mais une erreur généreuse. Il ne pouvait comprendre comment nous ne nous jetions pas sur les Allemands d'abord, les Prussiens ensuite, les Autrichiens à leur tour, en attendant celui des Russes; toujours sur l'assurance qu'un Français ne compte ses ennemis qu'après la victoire, ainsi que le dit la chanson du preux Roland.

Les douces influences de Mme de Fonbelle suffisaient à neutraliser les préventions qu'avaient produit en lui les philosophes du dix-huitième siècle, et sans l'irritation que renouvelait incessamment son journal, il aurait marché d'un pas ferme aux clartés de la lumière évangélique. Mais malgré les ménagemens de ses paroles, sa profonde estime pour l'abbé Jourdan, les sympathies in-

définissables qui l'attachaient à lui, il croyait sincèrement notre Religion nuisible au développement des sociétés, hostile au progrès des nations; trop occupée de ses dogmes, de sa discipline, de ses pratiques, dans l'intérêt d'un monde invisible, et pas assez touchée des intérêts de l'homme durant son passage sur cette terre.

Tels étaient encore ses préjugés en 1834, quand un soir le Curé lui apporta comme essentiellement profitable un livre nouvellement paru, l'*Economie Politique Chrétienne*, par M. le vicomte de Villeneuve-Bargemont, dont le nom a laissé en Lorraine de si précieux souvenirs. Le Maire de Verdeuil fut tout étonné en apprenant ce que le génie chrétien avait seul produit pour l'avancement de la civilisation et le bien-être matériel des peuples. Il vit que l'idée première de chacune de nos améliorations publiques était née d'une pensée chrétienne, avant que d'être exploitée par les philanthropes et les économistes friands de renommée. Cet ouvrage, où l'expérience de l'administration, la science des faits, l'intègre impartialité, l'élévation des vues s'allient à la douceur du conseil, aux persuasions de l'esprit et à la générosité d'impulsion du plus noble cœur, lui révéla la puissance d'action du génie catholique. Il comprit qu'il n'y avait de liberté et d'égalité rationnelle que par le Christianisme. Voyant toutes les grandeurs

de notre patrie rattachées au Catholicisme, il étudia sérieusement l'histoire de la France, et fut étonné de cette splendeur accumulée durant quatorze siècles; il entrevit que désormais la suprématie de la France devait ne plus dépendre uniquement de son rang militaire. Le patriotisme ne consiste pas à se bander les yeux avec l'étendard tricolore, à repousser stupidement le lys, image royale et sacrée qui nous acquit tant d'honneur en tant de siéges, de combats, de victoires navales, d'explorations scientifiques, d'actes généreux et immortels. Le patriotisme ne peut abstraire de la Patrie son principe vital, son vénérable passé, et répudier ses plus antiques gloires pour ne vouloir dater que de ce matin. Fixer notre ère à 89, serait une étroitesse d'esprit et une pauvreté politique. Il en est de la gloire comme de la royauté; le temps la consacre. Plus elle est antique, plus elle est précieuse, plus aussi elle est inaccessible à nos efforts; car il n'est donné à aucun homme de refaire quatorze cents ans de monarchie.

M. de Fonbelle reconnut que les esprits intelligens, portés au bien, sont toujours contemporains, ainsi que « les gens de génie sont tou« jours compatriotes entre eux. » Sous la Restauration, les ducs de Montmorency, de Larochefoucauld, de Duras, de Choiseul, de Doudeauville, furent les patrons de la société pour l'in-

struction élémentaire; MM. le vicomte de Chateaubriand, le comte Ferdinand de Bertier, Hyde de Neuville, de Martignac, de Vatisménil, Henrion de Pansey, Laurentie, de Rainneville, etc., se montrèrent toujours favorables aux progrès de l'instruction. Plusieurs préfets, parmi lesquels nous aimons à citer MM. le vicomte de Villeneuve Bargemont, le baron de Giresse-la-Beyrie, Fumeron d'Ardeuil, baron de Caunan, Ferrand, vicomte de Laitre, baron de Vanssay, le vicomte de Suleau, n'entravèrent jamais la propagation de l'instruction primaire. Tous admettaient l'instruction, à charge de l'employer utilement pour l'ordre social. En bien examinant, il se détrompa de plus d'une croyance.

Depuis vingt-cinq ans que nous ménageons obséquieusement le protestantisme et le philosophisme, toujours exigeans comme au temps de leur règne, la fin du dix-huitième siècle, et durant celui de leur triomphe, la Terreur; la France, qui jadis donnait libéralement à toute l'Europe, n'a plus fait que recevoir d'elle. Son étiquette, ses usages, ses opinions ont cessé de prévaloir dans les cours. Elle se soumet aux modes anglaises, aux locutions anglaises, aux courses anglaises. Elle admire l'Allemagne, la philosophie Allemande, traduit l'Allemand, copie l'Allemand. Au lieu de diriger, la France se laisse conduire. Tandis que son influence dans la diplomatie

baisse à vue d'œil, que ses exportations ne peuvent s'étendre, ses colonies refleurir; elle se trouve arriérée pour les chemins de fer, les machines à vapeur, l'éclairage, les routes, le service des postes, des ports, les hospices d'enfans trouvés, les colonies d'indigens, les maisons pénitentiaires. On la voit tributaire de l'étranger pour les bois d'ébénisterie, le fer, l'acier, la soie, le coton, les bois de construction maritime, ses haras, ses remontes de cavalerie. Sous le rapport de l'agriculture, de petits états, tels que la Hollande, la Belgique, la Suisse, la Lombardie, le Wurtemberg, pourraient lui servir de modèle. Il lui faut s'en aller étudier au dehors les rails, les docks, les canaux, la pédagogie, les institutions sur la mendicité, les prisons, les manœuvres militaires. Elle a emprunté le costume de son infanterie, ses jardins, ses prairies, ses usines, son confort et ses plaisirs, depuis ses clubs de lions et de tigres, ses courses au clocher, ses gentilshommes jockeys, jusqu'aux systèmes de construction, de pavage et de symphonies. Elle a adopté le thé anglais, la pâtisserie autrichienne et les allumettes allemandes. Dans les petites choses et dans les grands mots la France a perdu son rôle de premier moteur. La seule puissance qui lui conserve encore quelque ascendant consiste dans sa foi, son génie d'agrégation religieuse. Là est le secret de sa force. C'est la France qui a porté son

oriflamme aux rives de l'Orient, éternisé son nom en Asie, semé la parole de vérité parmi les tribus de l'Amérique du Nord, et les peuplades de l'Océanie. C'est la France qui influe aujourd'hui si directement sur la réaction catholique manifestée en Angleterre, en Écosse et en Hollande. Son titre de « Fils aîné de l'Église » assure encore au royaume de France un grand poids dans la balance européenne. C'est comme centre et lien du catholicisme que dans les cabinets de la politique on lui conserve le premier rang, malgré le mauvais vouloir des rivalités et des animosités personnelles. Puisque nous n'avons d'importance au milieu des nations que par l'antique foi de nos aïeux, le Catholicisme, il est très légitime dans un pays de majorités, de ne point se courber perpétuellement devant une minorité pédantesque et prétentieuse, qui ne peut invoquer aucun titre dans le passé, rien d'honorable dans le présent, nulle espérance pour l'avenir, et qui au nom de la tolérance invective les grandeurs de notre Patrie. Son goût de l'administration fesait sentir à M. de Fonbelle toute la portée gouvernementale de ce Catholicisme qui, selon l'ineffaçable expression de M. Guizot, est « la plus grande école de respect qu'ait vu le monde ». Dès qu'il eut envisagé le Christianisme sous ses rapports sociaux, ses résultats civils, il reconnut en lui la plus haute expression du

bien, il cessa de redouter la rivalité du Presbytère, et éprouva le désir de s'unir désormais avec la puissance religieuse; d'appuyer par cet intime accord les influences de l'École.

§ II.

Le Maire avait remarqué les heureux effets que produisaient sur l'esprit de l'habitation la mélodie du chant à l'église, et les chœurs d'harmonie qui le dimanche occupaient pendant une partie de la soirée les jeunes gens, au sortir du cours de l'Instituteur. Il aurait voulu de tout son cœur organiser un corps de musique, afin d'améliorer encore les mœurs, d'éviter à la jeunesse toute occasion de retour au cabaret le dimanche; d'escorter la municipalité dans les cérémonies publiques, aux grandes solennités de l'Eglise; et surtout, nous le dirons bien bas, de pouvoir donner une sérénade à Mme de Fonbelle aux anniversaires de sa naissance, de sa fête, et recevoir lui-même de semblables honneurs; mais il n'osait proposer au Conseil municipal cette nouvelle dépense, le budget présentant à peine un minime excédant de recettes. Cependant de

jour en jour le goût de l'harmonie se répandait. Prosper Lurot et Joseph Aurand avaient pris des leçons de trompette à clef d'un ancien trombone de hussards retiré du service. Deux ouvriers possédaient chacun une clarinette. Titi Polage annonçait de précoces dispositions pour le cor; son embouchure était délicieuse. Tonin Charruc s'escrimait passablement sur le basson. La plupart des jeunes gens de quinze à dix-huit ans lisaient couramment la note, mais ils manquaient d'instrumens. Il eût encore fallu, pour compléter le corps de musique : deux ophicléïdes, six clarinettes, deux hautbois, quatre cors, deux trombones, une petite clarinette et un octavin, sans oublier le bonnet chinois, les cymbales et la grosse caisse.

Mme de Fonbelle eut l'idée de former une société d'émulation pour l'harmonie, qui prêterait à chaque musicien l'instrument qu'il voudrait choisir, fonderait ensuite des prix, ouvrirait des concours, et permettrait ainsi au talent d'obtenir gratis, par ses efforts, l'instrument sur lequel il pourrait exceller. Mme de Fonbelle déclara prendre sous sa protection les bassons et les triangles. Mlle Mélanie Danberg voulut être comprise parmi les fondateurs, et envoya les deux hautbois. M. Jules de Mercy fit venir de Mirecourt les clarinettes, les cornets et les trombones. M. Marière offrit pour son contingent

un vénérable cor, sur lequel jadis son bisaïeul avait charmé l'écho du Plamant pendant les nuits d'été. M. Sauret déterra aussi un instrument de forme et de nom équivoque, qui eût pu à la rigueur figurer comme serpent au lutrin. M. Bernard acheta la petite clarinette; M. Charles Rimbaud, l'octavin. Il ne restait plus à fournir que les grands effets du corps musical, les ophicléïdes, le bonnet chinois, les cymbales et la grosse caisse. Mais les habitudes d'économie de M. de Fonbelle ne se rendaient pas aisément à l'idée de cette munificence.

Tandis qu'il hésitait et luttait contre lui-même, sa femme, le devinant, lui lut la lettre qu'elle venait de recevoir d'une de ses amies, Mme Fanny de Péyer, qui pendant l'été habitait la Nièvre. Elle lui parlait des laboureurs de Germenay, ces fervens électeurs de M. Dupin qui, dociles à ses conseils, forment une république agricole, sobre, laborieuse et prospère, vont ensemble aux élections, aux foires, au marché, à l'église, et ne souffrent parmi eux ni cabaret, ni tabagie, même ni auberge, puisque leur hospitalité est ouverte au pauvre et au voyageur. A cette occasion, elle disait un mot des deux premiers lits de fer fournis à la prison de Clamecy, et des vingt bourses fondées par M. Dupin à la caisse d'épargne pour les enfans pauvres. Elle lui rappelait l'école des filles de l'hospice de Châ-

teau-Chinon, parquetée par sa libéralité; l'adjudication qu'il avait recherchée de travaux pour l'exécution desquels on n'allouait que 1,200 francs, et dont le devis s'élevait à 3,500 francs. Elle mentionnait aussi l'abandon qu'il avait fait à son département d'une valeur de 10,000 francs, en bâtimens et terrains pour la route de Nevers à Dijon, — les chemins vicinaux qu'il avait entrepris, tantôt aidé par quelques prestations en nature, tantôt seul et à ses frais, — ses convocations aux instituteurs des Communes voisines, invités à se rendre au château de Raffigny avec leurs meilleurs élèves, auxquels il a, dans ces solennités pédagogiques, distribué en diverses fois plus de douze cents volumes. Elle parlait aussi à son amie des dons de M. Dupin aux bibliothèques communales de Clamecy et de Varzy, du prix d'honneur qu'il avait fondé au collége de cette dernière ville.

Mais comme la nature intelligente et noble de Mme Fanny de Péyer, son goût des curiosités d'histoire naturelle, des raretés précieuses, des petits chefs-d'œuvre du Créateur et de l'homme, son instinct des arts, des voyages, des grandes choses lui fesaient surtout estimer la protection accordée à l'éducation du peuple, elle citait de préférence les encouragemens donnés par l'illustre député à l'instruction primaire, le matériel dont il avait doté l'école de la Commune

de Gacogne, les secours qu'il a donnés à l'école d'enseignement mutuel de Clamecy et à l'école de jeunes filles de Lorme.

Mme de Fonbelle sut mettre à profit cette lettre pour réveiller les sentimens généreux de son mari, lui rappeler qu'il n'y a point de noblesse sans largesse, qu'il faut savoir donner soi-même, faire plus que son devoir, et sacrifier à son pays autrement qu'en paroles. Car s'il suffit pour obtenir soumission, de ceindre l'écharpe municipale, la considération ne s'acquiert pas sans qu'on ait soi-même offert l'exemple de l'intégrité, de l'observation de la loi, de la générosité, de la bienfaisance et du dévouement aux intérêts de l'État ou de la Commune.

Quand M. de Fonbelle apprit que M. Dupin, malgré l'éclat de sa renommée, ses augustes relations, ses fonctions de Procureur général à la cour de cassation, de Président de la Chambre des Députés, sa qualité de membre de l'Académie française et de l'Académie des Sciences morales et politiques, n'avait pas dédaigné la Mairie de Gacogne, trop pauvre et trop humble pour tenter une autre ambition que celle d'y exercer plus librement la bienfaisance, tout-à-coup la municipalité de Verdeuil s'anoblit à ses yeux. Il comprit quel exemple on devait recevoir de lui. Non seulement il fit l'acquisition des instrumens, mais il fonda un prix de solfége, de lec-

ture musicale. Résolu à suivre, selon ses forces, « l'homme de la vérité et de la loi, dont l'une déplaît et l'autre gêne », affranchi désormais du servage de la presse quotidienne, voulant mettre en pratique ce noble dicton de nos aïeux, « fais ce que dois, advienne que pourra », il commença, tout en statuant sur les intérêts actuels et immédiats de la Commune, à préparer leur développement dans l'avenir. Sans plus tarder il s'occupa d'accroître les revenus communaux, en exploitant des terrains jusqu'alors laissés en friche ou dévastés par l'abus du parcours et de la vaine pâture.

D'abord il fit creuser un fossé qui devait recevoir les eaux des grandes pluies, les retenir et les faire écouler lentement, vers un palus, dont l'ados fut planté en osiers, afin d'introduire à Verdeuil une industrie nouvelle, la fabrication des paniers. Il ordonna de déblayer l'ancienne rigole, depuis long-temps obstruée, qui régnait le long de la route de Norat, et fit planter à des distances convenables des ormes, qui devraient un jour ombrager ce chemin et assurer à la Commune un revenu; car, dans un pays agricole, son bois sert à la fabrication des instrumens aratoires, des ridelles, brancards, charrettes, brouettes, carrioles; il peut s'exporter et servir aux constructions maritimes, pour la quille, le bordage, jusqu'à l'étambot, et les poulies. Il

peut même s'employer en ébénisterie quand il offre des loupes bien conduites. Outre sa valeur à l'abattage, il donne tous les sept ans, en branchages, un produit moyen de 1 fr. 50 c. Ensuite M. de Fonbelle s'occupa à utiliser un vaste terrain jusque-là improductif. Après divers essais infructueux, sur l'avis de M. Jules de Mercy, il choisit entre les dix-neuf espèces de pins, classées par Miller, le Pin Sylvestre, qu'il semblait plus facile d'acclimater à Verdeuil, et en couvrit cette partie du sol. Il trouvait ainsi le moyen de tirer de l'institution de Mme de Pastoret le plus grand avantage : car, par la suite, tandis que les enfans seraient les uns à la Salle d'Asile, les autres à l'école, les femmes s'occuperaient à travailler ce bois, apprendraient à fabriquer des sabots, des plateaux, des jouets, des boîtes, des fuseaux, des vases, des hottes, comme dans les pays voisins, la Franche-Comté, le Rhin, la Suisse, etc.

Visiblement l'agriculture était en progrès depuis l'ouverture de l'école du dimanche. La plupart des paysans cherchaient à pratiquer quelques uns des procédés recommandés par l'instituteur. Mais, comme à raison de l'extrême subdivision de la propriété, du morcellement des héritages, il n'existait de pépinière chez aucun cultivateur; qu'il fallait, pour se procurer des plants ou des graines, aller jusqu'à Épinal, Ver-

dun ou Nancy, le Maire eut la pensée d'en établir une qui servirait à la fois aux intérêts des particuliers et de la Commune. Il tirerait de là des sujets vigoureux pour réparer les pertes accidentelles qu'ont toujours à souffrir les plantations des routes. L'adoption empressée de son plan par le Conseil municipal, lui inspira l'idée de convertir une partie de ce terrain en école pratique de jardinage et d'agriculture. M. de Mercy et l'instituteur se chargèrent de la diriger.

Vers cette époque, un grand feu de cheminée ayant mis de nouveau en alarmes la population, M. de Fonbelle se rappela qu'on possédait autrefois à Verdeuil une pompe à incendie, depuis long-temps abandonnée à cause des réparations qu'exigeait sa vétusté, et laissée en repos dans le magasin communal, dont le frère Fassy gardait la clef; mais que ses sœurs avaient depuis douze ans transformé en poulailler. Il voulut remettre cette pompe en état de service, et se faire restituer la clef du magasin. Ce n'était pas chose facile. Il fallait déloger les poules, les canards, les trois sœurs. Quand le valet de ville venait pour redemander cette clef introuvable, le frère renvoyait sa demande à Gudulle, qui la repoussait sur Gorgonie, laquelle la rejetait à Cunégonde, qui se débarrassait du tout sur son frère. Enfin le Maire, lassé de ces retardemens, manda à l'hôtel-de-ville le frère rénitent, et lui

signifia que si dans les vingt-quatre heures le magasin n'était évacué et nettoyé, il le ferait vider et approprier à ses frais. Malgré la rage concentrée de Fassy, les cris des trois mégères et le gloussement des volatiles expulsés, le lendemain la place était nette, et les tuyaux en cuir de la pompe, racornis, restaient seuls étalés sur le sol, comme les tronçons d'un serpent desséché.

Pareillement M. de Fonbelle s'enquit des travaux clandestinement exécutés par Ribot le Chardonneret, et son voisin Tarascon dit Bossiman, dans le but de détourner au profit de leurs jardins une partie de l'eau destinée au lavoir public, et les fit détruire à leurs dépens.

Peu après il ordonna de démolir deux échoppes et une masure qui, adossées aux murs de l'église, en offensaient la noblesse.

Puis il songea à préparer pour les générations suivantes, une promenade que la proximité du bourg, l'orientation du site, le bon goût de son plan et la grandeur de la perspective rendraient délicieuse, quand un jour les arbres tirés de la pépinière la protégeraient de leurs ombrages.

Dans les campagnes les inhumations sont trop précipitées. Les maires et les adjoints dressent l'acte de décès sur la simple déclaration que leur fait un parent du défunt; les témoins ne sont là

que par forme. Les familles de paysans ont toujours hâte de se débarrasser de leurs morts; et souvent elles déclarent décédés la veille des corps encore chauds, et presque palpitans. M. de Fonbelle exigea que les témoins affirmassent l'heure précise du décès; et l'officier de santé fut chargé de vérifier le corps, moyennant un traitement qu'il fit voter par la Commune.

Il songea aussi aux enfans trouvés que les femmes de la campagne allaient chercher à l'hospice de Nancy pour les garder jusqu'à six ans, et résolut d'exercer sa surveillance sur ces infortunés, parfois si négligés, surtout dans leurs maladies.

Le bourg de Verdeuil manquait de pharmacie. Il fallait aller à plusieurs lieues acheter les remèdes; et dans les campagnes, cette fatigue, jointe à l'aversion naturelle qu'ont les paysans pour toute dépense dont le résultat n'est pas d'avance certain, rendait souvent fatales les maladies, et illusoires les ordonnances du médecin. Le Maire voulut agrandir l'œuvre de charité commencée par sa femme. Il lui permit d'établir un dispensaire médical qu'il fournit lui-même de sucre, de riz, de racines émollientes, de gomme, de béchiques, de sudorifiques, de quinquina, de farine de moutarde, de graine de lin, de tartre, d'axonge, de sangsues, etc. L'abbé Jourdan et

M. de Mercy réclamèrent, demandant la faveur d'ajouter quelque chose à cet arsenal de charité. Mlle Mélanie Danberg, toujours inséparable de la bienfaisance, envoya du linge, des compresses, des bandes, et bonne provision de charpie.

M. de Fonbelle se fit expédier de Paris, des images et des livres pour les distribuer en prix à la salle d'asile et à l'école communale.

A l'anniversaire de son entrée en fonctions, il fonda deux prix de dessin linéaire, l'un pour les enfans, l'autre pour les adultes.

Non content d'avoir garanti sa Commune de l'infection du colportage, le Maire de Verdeuil voulut fonder une petite bibliothèque où, sans dépense, chacun pourrait acquérir les notions indispensables à tout chef de famille. En attendant l'organisation d'un mode ingénieux de souscription que les circonstances forçaient d'ajourner, car on avait déjà donné beaucoup, et tout appel nouveau de fonds aurait paru inopportun, il fit établir à ses frais des rayons et poser une large table dans une des salles de la mairie. Là il fit déposer les ouvrages suivans, tirés de son propre cabinet : La *Bible*, de Sacy ; le *Traité de l'existence de Dieu*, par Fénelon ; le *Discours sur l'histoire universelle*, par Bossuet ; le livre de l'*Instruction publique*, de M. Émile de Girardin ; l'*Économie politique chrétienne*, de M. de Villeneuve-Bargemont ; le *Conseiller du peuple*, de M. l'abbé

Orsini; les *Études historiques*, de M. de Chateaubriant; le *Précis historique du droit français* et les *Notions élémentaires sur la justice, le droit et les lois*, de M. Dupin; le *Traité de l'administration temporelle des paroisses*, par Mgr Affre; l'*Histoire de la civilisation en Europe*, par M. Guizot; l'*Histoire de France*, de M. Mazas; les *Études sur l'Histoire de France*, par M. Auguste Trognon; l'*Histoire de la révolution française*, de M. Mignet; l'*Histoire de Saint Louis*, de M. de Villeneuve-Trans; le livre de la *Démocratie*, par M. Alexis de Tocqueville; le livre des *Forces productives de la France*, par le baron Charles Dupin; le *Cours d'Économie industrielle*, de M. Blanqui; les *Souvenirs de Tusculum*, par M. l'abbé Martin de Noirlieu; les *Études sur les réformateurs contemporains*, par M. Louis Reybaud; l'*Histoire des lettres*, de M. Amédée Duquesnel; le *Journal d'agriculture* des Pays-Bas; le *Journal des connaissances utiles*, la *Revue agricole*, l'*Histoire générale des voyages*, la *Géographie* de Malte-Brun, l'*Atlas* de la Pie, etc. Ces livres devaient commencer la collection qui serait mise à la disposition des habitans de Verdeuil.

Cet exemple de libéralité ne resta point stérile. On se piqua d'honneur. Tous les notables apportèrent quelques volumes, et M. de Mercy fournit les ouvrages d'instruction professionnelle.

CHAPITRE XI.

LA RÉCOMPENSE.

Dans leur utopie « du monde harmonien, » les docteurs de la secte Simonienne avaient rêvé de mélodieux labeurs, exécutés aux sons d'une entrainante musique. Ces rêveries, l'instituteur de Verdeuil était parvenu à les réaliser utilement. Des hymnes d'une accentuation forte et rapide ouvraient en chœur la prière des travailleurs à l'Eternel, et lui présentaient l'hommage de la fatigue et des sueurs du chantier.

La route se trouvait aujourd'hui viable jusqu'à Thésy. Avant peu, la vieille forêt communale devait remplir, de ses trésors accumulés, la caisse municipale. Les travaux d'extraction de la mine de houille se commençaient chez M. de Mercy. Des spéculateurs bien informés des causes de la déconfiture de l'ancien fabricant, vinrent examiner l'état de la route, celui de la mine; et



s'entendirent avec les créanciers de la maison faillie, pour la rouvrir dès l'achèvement des travaux.

Le changement de physionomie imprimé sur cette Commune, émerveillait quiconque avait eu autrefois occasion d'éprouver la grossièreté de ce bourg. Cette régénération miraculeuse, accomplie par la parfaite union de trois volontés, se répandit au loin. Les circonstances de la chute de Thésy et de sa résurrection semèrent dans tout le département le nom de l'instituteur.

Le préfet des Vosges, escorté du chef d'escadron de la gendarmerie, de l'ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, et du procureur du roi, membre zélé du comité de l'instruction primaire, arriva sans s'être annoncé, un dimanche, pendant l'heure de la messe. Après avoir admiré la stature et les broderies extérieures de l'élégante basilique, ils y entrèrent. L'homme de Dieu parlait à ses frères. Les quatre fonctionnaires furent aussi touchés que ravis de la simple et savante instruction de ce Fénelon du village. Quoique ce ne fût qu'un double-majeur, l'harmonie du chant les étonna. Ils assistèrent avec un apparent recueillement au reste de la messe.

A l'issue du diner confortablement improvisé par Mme de Fonbelle, le préfet et ses compagnons de voyage visitèrent le presbytère, la salle d'école, et les travaux de la route, exécutés sous

l'unique direction de M. Rimbaud. L'ingénieur en chef lui exprima le plus flatteur étonnement. Le préfet voulut ensuite assister au cours du dimanche. Les quatre voyageurs prirent place au banc des élèves.

Un chant religieux préluda, selon l'habitude, à la parole du maître, et, par ses harmonies, disposa les esprits à une docile audition. La deuxième partie de la leçon, entièrement consacrée à la morale publique, excita, chez les visiteurs, une satisfaction dont témoignèrent leurs applaudissemens réitérés. Un hymne au Père des lumières termina la séance. Dès son retour à Épinal, le préfet se hâta de solliciter du ministère quelques fonds pour aider à la réparation du presbytère et de l'église; puis il adressa instamment à M. le Ministre de l'instruction publique la demande d'une récompense personnelle pour l'instituteur.

Depuis son accident à la campagne de son oncle, Mlle Mélanie Danberg n'était pas retournée à Verdeuil. En sortant de son lit, elle s'établit près de celui de son père, comme garde-malade, y était demeurée fidèlement durant huit mois, et ne l'avait quitté qu'arrachée de vive force, par sa famille, au corps inanimé du vieillard.

L'année suivante, sa tante, Mme Marière vint la prendre et l'emmener à Verdeuil. Son dévoue-

ment exemplaire, la constance de sa piété filiale avaient hâté la maturité de sa raison, et adouci d'une teinte légèrement triste les brillantes gaietés de son âge; et réellement cette jeune fille pensive et cachée sous ces vêtemens noirs, n'était plus cette douce fauvette qui chantait, tapie sous le feuillage, voltigeait à la poursuite des papillons et des insectes ailés, au risque de s'abîmer dans un gouffre. Mme de Fonbelle, qu'elle appelait toujours sa jolie maman, allait à présent moins trouver en elle une fille, qu'une compagne ou une sœur, et remarquer une expansion plus élevée de tous les nobles instincts. Le surlendemain de son arrivée, vers le soir, M. de Mercy, le jeune Gustave de Flotte, son cousin, et un troisième personnage entrèrent ensemble dans le salon de Mme de Fonbelle. A l'instant, un trouble inconnu, plus subit que la pensée, pareil à l'étincelle électrique, frappa Mlle Danberg. Sans l'avoir jamais aperçu de près, elle venait de reconnaître celui qui, deux fois, dans un jour, l'avait arrachée à la mort. Charles Rimbaud, en voyant rayonner sur ce beau corps l'animation et la vie dont il avait ranimé le principe, ne pouvait se souvenir du cadavre qu'il retira du torrent.

Ce que venait d'opérer entre ces deux cœurs une attraction mystérieuse, n'avait pas échappé à la maternelle attention de Mme de Fonbelle.

Elle en reçut une émotion grande et mélancolique, car elle avait bien compris qu'il s'agissait du sort de deux existences qui lui étaient chères. D'ailleurs, d'avance elle avait pressenti que ces deux âmes n'auraient qu'à se rencontrer pour s'entendre et s'unir, puisqu'elles étaient sœurs. Le saisissement arrêta la voie de Mélanie. L'amitié de Mme de Fonbelle s'en rendit l'ingénieux interprète, et les expressions de la reconnaissance furent par elle nuancées comme un bouquet, et offertes en paiement du cœur.

M. Rimbaud et Mlle Danberg ne s'étaient pas rencontrés trois fois dans la maison du Maire, que déjà le public prononçait le mot mariage. L'idée de ce bonheur égratigna au visage l'envie des petits bourgeois, des cabaretiers et des routiniers.

Les commérages allaient grand train. On essayait d'exciter d'avance contre ce projet de mariage, s'il était réel, M. et Mme Marière. Plusieurs lettres anonymes parvinrent à M. Léon Danberg, substitut du procureur du roi à Strasbourg. Leur orthographe et leur tournure n'étaient peut-être pas inconnus à M. Boyer de Basse-Eau, lequel avait, in petto, jeté son dévolu sur Mlle Mélanie Danberg, qu'il jugeait — « devoir être une fille d'au moins quatre-vingt mille francs au soleil, sans parler de capitaux assez conséquens, et des espérances de sa tante.

De plus, très bien de sa personne, parfaitement éduquée, et du fait au prendre, un des forts partis d'Épinal. » — Tel était le raisonnement tacite de ce formidable chasseur; et, comme il se savait gros et beau *cavalier*, il ne s'était pas fait l'injure de mettre en doute, un seul instant, l'adhésion de Mlle Danberg à ses vues. Sa fureur, à l'idée d'un mariage entre l'instituteur et la nièce de Mme Marière, trahit la déception de ses calculs. M. Léon Danberg arriva à l'improviste, et prétendit emmener avec lui sa sœur. Mais sa tante, dont il avait à cœur de ménager l'affection, ainsi que deux vastes propriétés rurales d'un excellent rapport, s'y opposa, et garda auprès d'elle sa nièce.

Mlle Mélanie Danberg atteignait sa vingtième année. Elle ouvrait le chaste sanctuaire de son amour à un homme dont les actes étaient visibles, sur la face extérieure de l'habitation et des terres, qui avait enrichi le culte du Seigneur, et rempli d'harmonie la majesté du temple; dont la pensée s'était multipliée, revêtue d'un corps et d'une figure, dans la vie de l'enfance, de l'adolescence, des travailleurs et du conseil municipal. Ces pénétrantes influences et ces bienfaits progressifs, établis malgré l'opiniâtreté de l'ignorance, de l'envie et de la routine, grandissaient encore devant la réflexion, et faisaient resplendir l'élévation du caractère de l'institu-

teur, quand on venait à se rappeler et sa jeunesse et son isolement.

Parmi les adorables élégans d'Épinal, aucun n'avait parlé au cœur encore endormi de Mlle Danberg. Son imagination long-temps enfantine, poursuivait autre part que dans les salons, les rêves de son espérance. Puis, quand elle avait déployé ses ailes comme la tourterelle au rayon de l'aurore, son idéal ne s'était point présenté sous les traits d'un écuyer fashionable, mais dans la forme angélique d'une sublime action. Maintenant, mûrie par l'exercice de la bonté et de la patience, durant la longue tristesse et les appréhensions qui l'accablaient au chevet de son père, rehaussée par la douleur et la rude épreuve de la mort, Mélanie se trouvait désormais assez grandie pour comprendre le bien, assez robuste pour en suivre l'exemple.

Tandis que Mme de Fonbelle, attirant les confidences de sa jeune amie, la soulageait du poids d'un pudique secret, l'instituteur racontait au Curé, dans le silence du presbytère, les bruits contradictoires du dehors. Il ne déguisa point l'ineffaçable impression marquée en son âme; mais il protesta contre toute ambitieuse pensée de mariage. Le Prêtre, après un moment de réflexion, lui répondit que cette union lui semblait désirable; qu'il n'y entrevoyait point d'obstacles sérieux; que sans doute, pour récompenser son

zèle, la Providence l'appelait à ce bonheur; que d'ailleurs, il y avait parité d'avenir, de jeunesse, de condition, puisqu'il exerçait à Verdeuil une magistrature plus haute que celle dont feu M. Danberg se trouvait revêtu à Epinal.

Cependant le caquetage des commères, les versions du *Singe qui trinque*, les commentaires de la coterie Malefoy arrivaient dans la cuisine et le jardin de M. Marière. Durant cette inondation de propos sots ou méchans, l'attitude de Mlle Danberg resta grande et digne. Afin de se faire étrangère aux bruits du village, elle pria sa tante de hâter son départ pour la ferme.

Abrégeons les détails.

M. de Fonbelle conduisit un jour, après le dîner campagnard, M. Marière sur la berge où l'instituteur s'était dévoué pour sa nièce, avant de la connaître; et là, lui demanda formellement la belle main de Mlle Danberg. M. Marière, en estimable bourgeois, répondit qu'il consulterait sa femme; car pour sa nièce, il tenait qu'une fille bien élevée est toujours du goût de ses parens, et ne peut précisément aimer que celui auquel on la marie. M. Jules de Mercy et Mme de Fonbelle pressaient le plénipotentiaire consentement de Mme Marière. Leur suffrage dissipait toute idée de mésalliance. Il est certain qu'un mariage entre un Cruchard et Mlle Danberg aurait occasionné le plus juste

scandale, allumé l'indignation des notables des alentours, qui se fussent crus avilis par cette dérogation aux droits du rang et aux traditions de la famille. Mais les fonctions d'instituteur se trouvaient réhabilitées dans l'opinion, par la personne de M. Charles Rimbaud.

Dans la tendresse de sa sollicitude, Mme Marière vint consulter confidentiellement l'abbé Jourdan sur l'instituteur. En sortant du presbytère, sa décision était prise.

Quand elle revint à la campagne, une discussion sérieuse retentissait au salon. M. Léon Danberg présentait ses conclusions, et opposait à la demande de M. de Fonbelle des fins de non recevoir, particulièrement fondées sur la modicité des bénéfices de M. Rimbaud. M. de Merey lui prouva arithmétiquement que les revenus de l'instituteur égalaient le traitement de magistrat, qu'il touchait à Strasbourg. En ajoutant aux 200 francs imposés par la loi, les 400 francs volontairement alloués au budget, et une somme égale pour les rétributions mensuelles, plus le produit de ses cours d'adultes, le logement et le jardin annexé à la belle maison d'école que projetait le Conseil municipal, il trouverait un total de dix-huit cents francs, sans y comprendre son traitement d'organiste. D'ailleurs il serait toujours libre, s'il y avait lieu, de se présenter au concours dans une localité où s'offriraient de

plus grands avantages. Le substitut fut dispensé de la réplique. Mme Marière qui aimait Mlle Danberg, d'abord parce qu'elle était la fille de sa sœur, puis sa filleule, et portait son nom de Mélanie, puis encore parce qu'elle lui savait au bras gauche un grain de beauté semblable au sien, lequel dans sa jeunesse (époque de manches courtes) reçut force œillades, complimens, quatrains, triolets et sonnets à Epinal, déclara ne pas vouloir contrarier sa nièce.

Sur ces entrefaites entra M. de Fonbelle, le visage épanoui, l'œil brillant de satisfaction. Il venait d'être élu membre du conseil général en remplacement de M. de Pergrot, ancien député de la Restauration, forcément démissionnaire par décès. Le canton rémunérait, par cette élection unanime, les efforts du Maire de Verdeuil, et les avantages que rendait à toutes les Communes du ressort, la viabilité du chemin vicinal de Thésy. Pendant qu'on félicitait M. de Fonbelle, celui-ci tira de sa poche un numéro du Moniteur où se lisait, que sur la proposition de M. le ministre de l'instruction publique, par ordonnance du 10 de ce mois, M. Charles Rimbaud, instituteur communal de Verdeuil, venait d'être nommé chevalier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur. Le front du substitut se dérida, et ses lèvres magistrales daignèrent sourire. Peu après, arriva Mme de Fonbelle, accompagnée

de M. Charles Rimbaud. Ce furent de vives exclamations, des félicitations empressées. Mlle Danberg garda seule le silence; car, pour parler, elle était trop heureuse. Son frère salua avec assez de politesse celui qui excitait cette explosion de bienveillance. Alors l'omnipotent M. Marière, qui, jusque-là renfermé dans une neutralité absolue, s'était borné à une gesticulation emphatique et à quelques banalités sur l'amour et le printemps de la vie, s'écria que « les mariages sont écrits au ciel, et que sans s'arrêter à de graves motifs et de nombreuses considérations, qu'en tout autre cas il eût dû peser, il voulait ne point ici agir en tyran, et partant qu'on s'épouserait, puisque s'épouser on voulait. » Le tout fut débité dans l'attitude pompeusement pédante des tuteurs de comédie et des oncles d'Amérique. Mais ce ridicule était racheté par le dénouement, et comme aurait pu en convenir M. le substitut, ici le fond emportait la forme.

La nouvelle du mariage fit, peu de jours après, accourir tous les magisters des environs. Anciens amis de Cruchard, ils s'étaient refusés aux conférences que voulait établir M. Rimbaud; et, nouveaux Thomas, ils voulaient, de leurs doigts, toucher la réalité de cette merveille. Ils aperçurent l'instituteur se promenant, après la classe, avec le Maire et M. de Mercy. Un ruban rouge brillait à sa boutonnière. Ils s'en retournèrent

stupéfaits. Au bruit de la distinction obtenue par l'instituteur de Verdeuil, un maître d'école, parent de Tambon, arriva pour s'assurer du phénomène. L'ex-militaire se mit à le catéchiser à sa façon : — « Vous avez bien fait, Bisoin, de prendre la peine de venir voir notre école, qui est le peloton modèle du pays; et, puisque vous y êtes, faut ouvrir l'œil. Savez-vous ce que disait hier à vos confrères, le Commandant, en sortant de dire sa messe? « Voyez voir notre instituteur. Eh bien, il n'y en a pas un dans la Lorraine et autres départemens de France et de Navarre, qui ne soit fait pour se voir traité tout comme. Mais si vous routinez toujours sans faire des mutuels, vous obstinant à la mode individuelle et à taper les enfans, sans tenir la consigne sur l'agriculture et les procédés nouveaux, le plus souvent que vous recevrez des croix d'honneur, ce sera bien jamais. Cette légume ne pousse pas naturellement à la boutonnière des fainéans et des inutiles. »

Le jour fortuné se leva.

La façade de la demeure des nouveaux époux se tapissa d'un joyeux feuillage. Ses abords étaient décorés de portiques et d'arcs triomphaux en verdure. Les élèves de M. Rimbaud avaient aussi encadré de guirlandes les murs et l'entrée de la salle d'école. Ils avaient jonché de fleurs le chemin de la mairie à l'église, et de

l'église à la maison de Mme Marière. Un chœur d'adultes, en habits de fête, parés de festons et de fleurs, précédait le cortége, jetant aux tièdes brises de la saison l'harmonie de ses chants d'hyménée.

Sur le tendre mystère des joies du cœur, des aspirations de l'âme dans l'association de deux êtres créés pour s'aimer et se soutenir, laissons pudiquement tomber le voile du silence.

CHAPITRE XII.

CONCLUSION.

Les revenus communaux se capitalisaient; la manufacture de Thésy prospérait dans une infatigable activité; les charrettes et les voitures roulaient lestement sur la route. La nomination de M. de Fonbelle au conseil général était l'honorable prix de ses services. La considération publique, l'étoile d'honneur, la jolie main de Mlle Danberg, le bien-être matériel et l'agrégation au rang des notables, formaient la récompense de l'instituteur. Mais le pasteur, où trouvera-t-il la sienne, lui qui fut le premier organe, l'instigateur et le conseiller du progrès?

Il demeura caché dans sa retraite, entre le sombre clos des morts et les murs de l'église.

Nul ne songeait à demander pour lui le rétablissement de l'allocation portée au budget en faveur de son prédécesseur. On profitait de ses

bienfaits sans s'inquiéter de la main qui les avait répandus. Cette ingratitude envers le ministre de la parole semble la condition permanente de l'Eglise au milieu du monde. On oubliait le Prêtre. Lui, ne chercha pas à se remettre en mémoire; car ce n'était point des hommes qu'il avait jamais attendu sa récompense. Il persévéra donc, avec une égale affection, à les aimer, à les instruire et à les servir.

Telle a été l'origine de la prospérité qui étonne les yeux, à Verdeuil. La charité a seule opéré cette régénération. Prenez exemple, et mettez-vous à l'œuvre. Peut-être ne rencontrerez-vous point un Maire aussi heureusement disposé que l'était M. de Fonbelle. Peut-être des obstacles, réfractaires à la raison, surgiront-ils sur vos pas, multipliés jusqu'à décourager le courage; mais ne laissez point défaillir votre résolution. Attendez-vous à ces épreuves, qui semblent l'indispensable initiation, par laquelle on est fait digne de répandre la vérité; et tenez-vous préparé à les subir avec constance.

Les inventeurs et les révélateurs souvent payèrent par des persécutions, des souffrances et quelquefois la mort, le privilége de se rendre utile. Les prophètes d'Israël qui reprenaient les crimes des grands et les excès des rois impies, souffrirent l'exil ou le supplice. Socrate but la ciguë, pour avoir professé l'unité de Dieu. Le Fils de l'homme venant nous affranchir de l'idolâtrie, de l'esclavage et de l'égoïsme, expira sur un gibet. Tous ceux qui, devançant leur époque, parlèrent le langage de la maturité à un siècle trop jeune encore, furent faussement interprétés ou incompris, honnis ou détestés. On taxa de folie leur sagesse. Ce fait tant renouvelé dans l'histoire du monde, nous rappelle en cet instant qu'à Venise, dans le seizième siècle, un homme était réputé fou, parce qu'il donnait aux pauvres et aux mendians une leçon gratuite. C'était un ancien militaire nommé Jérôme Miarci. Après avoir bravement servi la république, il s'occupait laborieusement de la gloire de Dieu. Il s'en allait le long des canaux, ramassant les petits vagabonds, les pauvres errans, les emmenait dans une salle d'école, et leur apprenait l'amour du bien. Dans ce pays de ruades navales et de mercantilisme, l'action d'instruire gratuitement les malheureux lazzaroni, méprisés à cause de leur ignorante misère, paraissait de la démence. Qui peut aujourd'hui, à

l'aspect des sœurs de la charité, se défendre d'un respectueux attendrissement? Eh bien! dans les premières années de leur fondation, elles éprouvèrent des rebuts et des affronts stupides. L'autorité les repoussait. Le public les stygmatisait. Il ne pouvait concevoir la vie religieuse sans voile, sans grilles, sans cloîtres, et préférait des nonnes, absorbées dans les exercices de leurs règles, aux femmes qui pansent les blessés, veillent les malades et ensevelissent les morts. Pareillement ces frères des écoles chrétiennes, ces *ignorantins* que nous aimons et vénérons si sincèrement, ne furent-ils pas aussi, dans l'origine, l'objet de suspicions injurieuses, et leur vénérable fondateur n'eut-il pas doublement à lutter contre les défiances de l'administration supérieure et les sarcasmes implacables du philosophisme? De même, tandis que l'institution des jeunes aveugles excitait l'admiration des étrangers, et que son fondateur était appelé à Berlin et à Pétersbourg, pour doter la Prusse et la Russie d'un établissement si utile, la maison qu'il avait ouverte à Paris, pouvait à peine se soutenir d'aumônes; l'Etat refusait de pourvoir à ses frais. Et la vaccine ne trouva-t-elle pas aussi ses détracteurs? De quel repoussement général ne fut-elle pas l'objet?

Nous vous avons parlé déjà de l'institut agricole d'Hofwill, en Suisse. En le fondant, M. de

Fellenberg pensait surtout le rendre utile d'abord aux familles pauvres, mais honnêtes, des environs. Un détestable amour-propre rendit inutiles ses intentions. De misérables paysans refusèrent de lui confier leurs fils. Le vénérable agronome ne se découragea point; à défaut des enfans du voisinage, il recruta au loin, sur les routes et les carrefours, de petits mendians vagabonds et pillards. Il chargea le fils adoptif de sa charité, Vehrly, d'en faire des hommes, des chrétiens et des laboureurs. L'Institut devint célèbre en Europe, et depuis vingt années, les paysans des alentours y sollicitent, comme une haute faveur, l'admission de leurs enfans. Ne vous laissez donc point décourager; la persévérance n'est pas la moindre des vertus.

Souhaitez-vous pratiquer activement le bien? prenez au sérieux, dans la vie civile, des vérités et des principes, jusqu'à ce jour traités avec légèreté. Restituez à la puissance municipale son importance extérieure. Rappelez à l'homme la dignité de sa destination, et autour de vous croîtra la considération méritée à la vertu; les devoirs s'étendront; les obligations seront multipliées. Alors, grandi à ses propres yeux, le citoyen verra toute chose humaine et morale apparaître dans ses proportions vraies. Cessez de séparer, dans votre pensée, les trois essentiels fonctionnaires de chaque localité: le Curé, l'Ins-

tituteur, et le Maire. Quand l'homme de Dieu, l'homme de la société, et l'homme de l'intelligence confondront leurs facultés de vouloir et d'agir, toute amélioration sera réalisable.

Aimez le sol sur lequel vous arrivâtes à la vie, où se lève pour vous le soleil de chaque jour, où fleurissent les arbres de vos champs, et dont les promenades de votre compagne bien-aimée et les gracieuses folâtreries de vos enfans, parsèment les verts sentiers d'images chères et de doux souvenirs. Gardez fidèlement la terre où les ossemens des ancêtres sommeillent. Rendez-vous meilleur, afin que ceux qui vous approchent désirent vous ressembler.

Nous vous le redisons encore, dût cette répétition paraître fatigante : — la civilisation est fille de l'enseignement. — La condition préalable de la régénération sociale, est la possession d'un habile instituteur. — Sans instruction, point de conseil municipal capable.

Attirez donc cet homme.

Témoignez-lui les égards et la gratitude, salaire moral de ses bienfaits. Agrandissez pour lui votre trop parcimonieuse allocation. Encouragez son zèle. Sans crainte des orages politiques et des trombes révolutionnaires, semez, semez pour l'avenir; vos enfans recueilleront une moisson de sagesse et de vertu.

Songez que si en vous accordant la richesse,

la Providence vous a institué le distributeur de l'aumône, en vous douant d'une intelligence étendue et d'une large faculté d'apprendre, elle vous propose en exemple à plusieurs. Souvenez-vous aussi que notre habitation ici-bas, n'est pas de longue durée. Pendant notre passage, préparons au moins des œuvres de vie. Hâtons-nous, de peur d'être surpris, et de nous présenter les mains vides. En vous rappelant à ces graves idées, nous vous rapprochons du but pour lequel nous fut donné l'existence. A la contemplation de ce terme mystérieux, on se sent pénétré de la redoutable sublimité de ses fins. Dans un secret effroi on fait sur soi un retour; et alors, avec un homme dont vous ne récuserez point la pénétration de regard, Beaumarchais, on se sent disposé à dire ce qu'il écrivait au milieu du silence des champs: « Mon ami et moi nous nous entretenons souvent sur cet avenir incertain, et notre conclusion est toujours : méritons qu'il soit bon. »

FIN.

TABLE.

PROLÉGOMÈNES.

LIVRE PREMIER.

LE PRESBYTÈRE.

LIVRE SECOND.

L'ÉCOLE.

LIVRE TROISIÈME.

LA MAIRIE.

FIN DE LA TABLE.

Le Prêtre devant le Siècle (véritable histoire du catholicisme), par M. Madrolle, nouvelle édit., 1 gros vol. in-8°. 6 fr. 50 c.

Preuves d'un autre Monde, fondées sur la nature, la philosophie, l'histoire et la religion, 1 vol. in-18, 1841. 1 fr. 50 c.

Tableau des Fêtes chrétiennes, par M. le vicomte Walsh; 1 vol. in-8° de 410 pages, avec figure. 4 fr. »

Leçons d'une Mère à ses Enfans sur la Religion, par madame Caroline Falaise, 2e édit., revue et augmentée, 2 volumes in-8° avec deux magnifiques gravures. 12 fr. »

— Le même ouvrage, 2 vol. in-12. 6 fr. »

Les Merveilles de la Providence dans la nature et dans la religion; 2e édit., revue, 1 vol. in-12. 2 fr. »

Nouvelle Journée du Chrétien, etc., etc., par M. l'abbé C. M. Le Guillou, chanoine honoraire de Quimper, etc., nouv. édit.; dédiée à Mgr de Bonald, et approuvée par un grand nombre d'archevêques et d'évêques; gros vol. in-18, avec une magnifique gravure. 2 fr. 75 c.

Vie de saint Vincent de Paul, par M. Capefigue, 1 beau vol. in-8°. 5 fr. »

Lettres vendéennes, par M. le vicomte Walsh, 5e édit., 2 vol. in-12. 5 fr. »

— Les mêmes, 4e édit., 2 vol. in-8° fig. 15 fr. »

Inspirations d'une âme chrétienne, un vol. grand in-18, 2e édition, augmentée, 5 gravures. 2 fr. 50 c.

La Gaule poétique, par M. de Marchangy, 5e édit., 8 vol. in-8°. 17 gravures satinés. 20 fr. »

Voyage en Suisse, par M. le comte Théobald Walsh, 2 gros vol. in-8°. 8 figures. 15 fr. 50 c.

